TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10719 — 26 PAGES — MERCREDI 18 JUILLET 1979

Après le discours de M. Carter

La baisse du dollar s'accentue

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Dénouement au Nicaragua

Le général Somoza abandonne le pouvoir après cinq semaines de combats

Le général Somoza a donné sa démission dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 juillet de ses fonctions de président du Nicaragua. Il se retirerait en Floride.

Le Congrès a pris acte de ctte décision et a désigné comme chef de l'Etat M. Francisco Urguyo, président de la Chambre des députés. Celui-ci pourrait être chargé essentiellement d'assurer la transition entre le régime qui vient de disparaître et celui qui va prendre le relais.

Cette démission est la conséquence des troubles qui ont constamment agité le Nicaragua depuis le début de 1978. Depuis cinq semaines, les rebelles sandinistes avaient accentué leur pression et obligé la garde nationale à céder constamment du terrain. Quelques heures avant de donner sa démission — et abandonné par les Américains, — le général Somoza avait mis à la retraite anticipée une centaine d'officiers de la garde.

Les ministres des affaires étrangères des cinq pays du pacte andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou et Bolivie) se sont retrouvés mardi à San-José-du-Costa-Rica, où ils devaient rencontrer les représentants du gouvernement de reconstruction nationale (pro-sandiniste) du Nicaragua. Ils comptent maintenant se rendre au Nicaragua avec les membres de cette junte, qui revendique le pouvoir.

Un pays ruiné

La démission du président Somoza met fin à l'interminable agonie d'un régime discrédité et ne bénéficiant plus d'aucune base politique. L'exploitation de tout un peuple par une famille sans scrupule avait été poussée, depuis plus de quarante ans, jusqu'aux limites de l'imaginable.

Le tournant décisif s'est sans doute produit en 1972, lorsque Somoza a fait main basse sur les secours internationaux apportés aux victimes du tremblement de terre. Pris d'une sorte de frénésie, il s'était lancé dans une spéculation foncière éhontée, qui laissa en ruine des quartiers entiers du centre de la capitale. La bourgeoisie locale, au même moment, se voyait peu à peu privée des miettes du gâteau dont elle profitait jusqu'alors, en échange de sa renonciation, au profit des Somoza, à tout pouvoir militaire et politique.

La chute du régime, en définitive, a été provoquée par l'alliance de cette bourgeoisie avec les guérilleros du Front sandiniste. Celui-ci avait été créé dès 1961, tirant son nom du héros populaire qui avait combattu les troupes d'occupation américaines entre les deux guerres mondiales, mais son action s'était surtout limitée, jusqu'à 1974, à une guérilla menée dans les régions montagneuses et peu peuplées du pays.

En octobre 1977, douze hommes sans passé politique, représentant les forces vives du pays, des entrepreneurs, des avocats, des prêtres, déclarent publiquement qu'il faut compter avec les sandinistes. Des contacts sont noués, une stratégie s'ébauche lorsqu'une fraction du Front se lance, de façon quelque peu aventureuse, en septembre dernier, dans une insurrection générale. L'obstination de Washington à écarter les sandinistes a fait échouer à l'automne la paix qui semblait alors possible. Il a fallu une seconde insurrection, encore plus meurtrière que la précédente, puisqu'elle a provoqué la mort de quelque trente mille personnes dans un petit pays d'environ deux millions et demi d'habitants, pour que les Etats-Unis se décident à traiter avec le Front.

Somoza, dont les biens aux Etats-Unis sont estimés à un demi-milliard de dollars, laisse un pays exsangue et ruiné. Le gouvernement américain avait proposé, ces dernières semaines, de fournir une aide économique massive en échange de l'entrée de personnalités modérées dans le gouvernement provisoire. Il n'a pas obtenu satisfaction, mais semble prêt à maintenir malgré tout son offre.

Deux tendances coexistent en effet au sein du nouveau pouvoir : l'une, héritière du « groupe des Douze », s'accommoderait d'une solution social-démocrate et ne souhaite pas dans l'immédiat, une fois expropriés les biens du dictateur et des profiteurs de l'ancien régime, provoquer de bouleversement social majeur. L'autre, au contraire, attirée par l'expérience castriste (encore que les communistes, au sens strict, soient rares dans ses rangs), ne se contentera pas d'un simple rétablissement de la démocratie.

Après l'installation du régime révolutionnaire de M. Maurice Bishop dans l'île anglophone de Grenade, le 13 mars, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement prosandiniste à Managua est un nouveau revers pour les Etats-Unis. Un des membres de ce gouvernement, M. Ramirez, n'a-t-il pas déclaré aux « Izvestia » de Moscou que le Nicaragua se situerait désormais « dans les rangs des pays non alignés » et établirait des « liens étroits » avec les pays socialistes ?

Le tour pourrait venir d'autres régimes autoritaires et conservateurs de la région, tels que le Guatemala, le Honduras et le Salvador. Mais M. Carter aura au moins la satisfaction de ne plus avoir à dénoncer les violations des droits de l'homme d'un allié et protégé des Etats-Unis devenu bien encombrant.

Les dernières heures de la dictature

De notre envoyé spécial

Managua. — Ce dénouement était attendu : lundi 16 juillet, en fin de matinée, le président Somoza recevait les commandants des unités d'élite de sa garde nationale. Après l'entrevue, ceux-ci ressortaient du « bunker » avec des mines sinistres, refusant de parler aux journalistes. Le dictateur apparaissait à son tour pour présenter à la presse un projectile de fabrication chinoise, il accusait Cuba de l'avoir fourni aux Sandinistes et invitait la presse internationale à reconnaître que c'était là le signe d'une intervention communiste au Nicaragua. Peu après, il sortait dans sa limousine blindée avant de revenir à son « bunker » un peu plus tard.

Commençait alors l'attente avec les discussions sur la forme légale que le président Somoza et les Américains souhaitaient donner à la succession. Il fut alors question d'une réunion du Congrès nicaraguayen et d'une déclaration télévisée du président, l'une et l'autre remises d'heure en heure. On disait déjà que M. Somoza nommerait comme président intérimaire M. Urcuyo, président de la chambre des députés. Celui-ci aurait pour tâche, dans l'esprit du chef d'État démissionnaire, de remettre le pouvoir à la Junte de gouvernement du Front sandiniste.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

L'offre et la demande

Sans doute est-ce un effet du hasard et de la malchance si les autorités chinoises ont annoncé, un peu brusquement, leur décision de renoncer à l'achat de deux centrales nucléaires françaises, juste au moment où notre ministre de l'industrie effectuait un voyage à Pékin.

Sans doute l'horoscope de M. Raymond Barre était-il meilleur pour son voyage en Irak que celui de M. Giraud pour son voyage en Chine, puisque le premier ministre était revenu de Bagdad avec le sourire : mais il faut reconnaître que, dans un cas, on avait accepté de nous vendre du pétrole alors que, dans l'autre, on a refusé de nous acheter des centrales, ce qui prouve, les lois de l'offre et de la demande étant ce qu'elles sont, qu'à défaut d'être les meilleurs vendeurs nous sommes toujours d'excellents acheteurs.

BERNARD CHAPUIS.

M. Giscard d'Estaing à Nouméa

L'image de la France ne doit pas être ternie par les séquelles de l'époque coloniale

déclare le président de la République

Le discours prononcé par le président de la République, mardi 17 juillet à Nouméa, a été marqué par un souci très net de ne pas figer l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans une voie ou dans une autre.

« L'image de la France ne doit plus être ternie par les séquelles de l'époque coloniale », a dit M. Giscard d'Estaing. Plutôt que de proclamer solennellement une sorte de francisation définitive et catégorique, il s'est attaché à montrer que les Néo-Calédoniens sont maîtres de leur destin et que la France ne fera rien à l'encontre de leur volonté.

Il n'est guère douteux que certains élus des partis « nationaux » auraient souhaité des engagements plus fermes. M. Dick Ukéiwé, vice-président du conseil du gouvernement, avait en particulier lancé, avant que le président de la République ne prenne la parole : « Je vous demande de bien vouloir le réaffirmer : la Nouvelle-Calédonie c'est la France, et rien, jamais, ne pourra l'en séparer. » M. Giscard d'Estaing s'est gardé de prononcer des paroles aussi définitives, même s'il s'est félicité du résultat des dernières élections territoriales qui ont donné l'avantage aux partis nationaux.

C'est là un des trois aspects essentiels de cette intervention. Les deux autres sont l'appel à la promotion de la communauté mélanésienne et l'insistance sur la nécessité de la réforme foncière.

De notre envoyé spécial

Nouméa. — M. Giscard d'Estaing est arrivé mardi 17 juillet à 12 h 30 (3 h 30, heure de Paris) à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Le DC-8 présidentiel s'était posé une demi-heure auparavant à l'aéroport de la Tontouta, distant d'une cinquantaine de kilomètres. Dans cette visite — qui doit durer jusqu'à mercredi soir en Nouvelle-Calédonie, se poursuivre jeudi à Wallis, et se terminer samedi en Polynésie, — le chef de l'Etat est accompagné de Mme Giscard d'Estaing, de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, ainsi que de MM. Jacques Pelletier et Daniel Hoeffel, secrétaires d'Etat respectivement à l'éducation et à la santé.

Lundi, les responsables des partis indépendantistes avaient dénoncé dans la venue du chef de l'Etat une « *visite de propagande électorale intervenant dans la perspective d'une relance de la politique coloniale* ». Mardi, les quatorze élus de ces formations ne se sont rendus ni aux cérémonies marquant l'arrivée du président de la République, ni à la séance de l'Assemblée territoriale devant laquelle M. Giscard d'Estaing a pris la parole.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

Durcissement du conflit dans les ports

Pour tenter de débloquer un conflit qui dure depuis la fin de 1978, qui se manifeste par de nombreux arrêts de travail et la suppression des heures supplémentaires dans les ports, avec de graves conséquences pour le commerce extérieur, le secrétaire général de la fédération C.G.T. des ports et docks, M. Gaston Henry, a adressé, mardi 17 juillet, une lettre au président de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), M. Barral, lui demandant de réunir une nouvelle commission paritaire les 18 ou 19 juillet.

Une grève de vingt-quatre heures des dockers (ils sont environ quinze mille) est prévue pour jeudi 19 ou vendredi 20 juillet, si cette commission paritaire échoue.

(Lire page 22 l'article de François Grosrichard.)

LE « NOUVEL ÉTAT DU MONDE »

Le président Carter a apporté, lundi 16 juillet, des précisions sur le programme énergétique qu'il avait présenté la veille dans son discours télévisé. Après avoir indiqué que l'« énergie nucléaire » qu'il avait passée sous silence « devait jouer un rôle important », il a estimé à 142 milliards de dollars le montant des investissements à réaliser en dix ans. (Lire p. 23.)

Contrastant avec les réactions favorables des milieux politiques, celles des milieux financiers restent réservées. Ainsi le dollar, qui avait fortement fléchi lundi, a de nouveau baissé mardi dans la matinée, l'or s'inscrivant, quant à lui, à un nouveau taux record.

De son côté, dans un éditorial intitulé « Un tournant pour Carter », le « New York Times » exprime son scepticisme sur la portée des discours présidentiels : « Le pays a besoin de mesures propres à traiter les problèmes immédiats posés par la pénurie et la dépendance politique et économique qui en résulte pour lui. » « S'engager à maintenir les importations de pétrole à leur niveau de 1977 ou au-dessous n'est pas la réponse. » Et ce journal de conclure : « Carter a exprimé sa foi dans le peuple, mais on peut se demander si cela donne au peuple foi en Carter. »

I. — Pour deux millions de barils en moins...

par ANDRÉ FONTAINE

Le président de la République fait plus qu'affectionner le langage tranquillisant : il correspond à sa nature d'homme mesuré et raisonnable, peu porté à croire que les autres puissent ignorer la mesure et la raison. S'il y a renoncé, s'il vient d'inviter les Français à « *faire face* », en se gardant aussi bien de l'« *illusion* » que du « *pessimisme* », c'est que le « *nouvel état du monde* » dont il a parlé au conseil des ministres du 11 juillet impose à chacun de comprendre que les temps ont changé et qu'il faut s'y adapter. Si quelqu'un pouvait en douter, le ton churchillien du discours prononcé le 15 à la télévision américaine par le président Carter suffirait à le prouver.

1) *Envolée des prix du pétrole et des matières premières, menaces de récession, désordres et attentats aux quatres coins de la planète, course aux armements et bruits de bottes :* la crise économique, avec ses corollaires politiques et moraux, n'épargne pratiquement personne. Le chômage atteint maintenant 16 millions de personnes dans le monde développé. Le taux moyen de l'inflation pour les pays de l'O.C.D.E. est de 8,5 %. Les taux de croissance de la plupart d'entre eux ne dépassent pas 3 %.

Les plus affectés cependant, on l'oublie trop, sont les nations pauvres, qui subissent de plein fouet la nouvelle hausse des hydrocarbures. L'aide que leur apporte l'OPEP et qui a été élevée en juin à trois milliards de dollars ne représente guère que le dixième du supplément de recettes que celle-ci a engrangé du fait de la hausse, et le douzième de leur déficit commercial global attendu pour 1979.

(Lire la suite page 24.)

Séance inaugurale à Strasbourg

M. de La Malène se présente contre Mme Veil à la présidence

L'Assemblée européenne élue au suffrage universel direct le 10 juin s'est réunie pour la première fois à Strasbourg mardi 17 juillet.

Mme Louise Weiss, doyenne d'âge, a, dans un discours remarqué, associé dans un même hommage le général de Gaulle et Jean Monnet.

Cette journée est surtout marquée par l'élection du président de l'assemblée. MM. Zagari (socialiste) et Amendola (communiste) présentent leur candidature, sans se faire d'illusions. Les groupes qui auront promis de soutenir la candidature de Mme Veil disposent de la majorité requise. Mais à l'issue d'une réunion de son groupe (vingt-deux députés), M. Christian de La Malène a décidé de présenter sa candidature.

De nos envoyés spéciaux

Strasbourg. — La session de l'Assemblée européenne a été ouverte, selon l'usage, par la doyenne d'âge, une Française élue sur la liste que conduisaient MM. Chirac et Debré, et appartenant au groupe des Démocrates européens de progrès où sont inscrits tous les R.P.R. Mme Louise Weiss, quatre-vingt-six ans, « Européenne du siècle », comme elle se présente elle-même, a prononcé un discours d'un non-conformisme inhabituel. Avec un humour qui ne diminuait pas son enthousiasme, mêlant au passage des mots de toutes les langues de la Communauté, elle salua tous les grands noms de l'Europe, rendant hommage d'une même voix à de Gaulle (ce qui n'est pas fréquent dans l'hémicycle de la Communauté), à Robert Schuman et Jean Monnet (ce qui n'est pas fréquent dans la bouche des colistiers de Mme Weiss).

Invitant les députés européens à « *transcender* » les traités européens (ce qui n'est pas conforme non plus à la politique européenne du R.P.R.), Mme Weiss leur proposa de se saisir de trois « problèmes cruciaux » : ceux que posent l'identité européenne (et elle annonça qu'elle déposerait un projet pour définir le « dénominateur commun » de l'Europe culturelle), la dénatalité (dont elle souligna les causes morales) et les droits de l'homme (en dénonçant incidemment les « tyrans » qui siègent à l'ONU).

L'Assemblée a ensuite nommé, par tirage au sort, la commission de vérification des pouvoirs avant de passer à son premier acte politique : l'élection de son président.

Un millier de manifestants massés sur la grande pelouse devant le Palais de l'Europe ont salué à leur manière l'ouverture de la session. Il y avait là essentiellement des fédéralistes, venus de divers pays membres, mais aussi quelque deux cents représentants des « *exclus* » du scrutin du 10 juin : écologistes, représentants de l'extrême gauche, non-violents, autogestionnaires, antinucléaires, etc., qui venaient de traverser la ville en cortège.

PHILIPPE LEMAITRE et JEAN-CLAUDE HAHN.

(Lire la suite page 3.)

DESSINS D'ARCHITECTURE A L'HOTEL SULLY

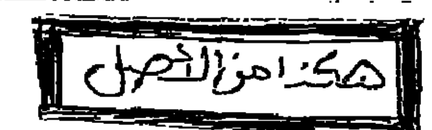
Un long bannissement

L'exposition que présente la Caisse nationale des monuments et des sites à l'hôtel Sully n'a rien de ces larges fresques qu'ont été, pendant les premiers mois de l'année, les expositions de Wailly, Horeau ou même Ledoux. Elle n'en a pas la taille et ne révèle aucune recherche spécifique. Son intérêt, son importance, réside ailleurs. Dans son titre laconique peut-être : « Dessins d'architecture » ?

Sans doute le Centre de création industrielle, au Centre Georges-Pompidou, avait-il devancé et annoncé le nouvel engouement que suscite le dessin d'architecture, ou plutôt son renouveau, mais la démarche était différente. « L'architecture de papier » y était d'abord une affaire d'utopie, de rêve. C'était des dessins d'architecture qui rejetaient « a priori » la pesanteur des choses construites. Les soixante dessins présentés à l'hôtel Sully donnent une idée moins riche de fiction, mais peut-être plus lourde de sens et de questions.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

idées

EUROPE

Au travail !

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET
de l'Académie française

OUBLIONS le passé, cette campagne électorale européenne si decevante par les slogans mensongers, les hypocrisies, les timidités, la crainte du sens des mots. Mais auparavant, il faut bien faire deux ou trois constatations d'importance.

La première c'est que certains grands militants européens, à la fois compétents, courageux et ardents, ne figurent pas parmi les élus. Comment concevoir qu'Edgard Pisani, Pierre Uri, Georges-Spenale, André Voisin, Jacques Mallet, Jean-Marie Dailiet, Jacqueline Thome-Patenôtre, Michel Cointat, soient absents de Strasbourg.

Une autre constatation nécessaire se rapporte à l'action des chaînes de télévision. *Rendons hommage à FR 3 qui a tenu à informer la population* sur l'importance de l'enjeu européen en dehors des préoccupations partisanes. Ces émissions ont été fort bien reçues, semble-t-il, par les populations régionales et ont certainement contribué à réduire la confusion de la campagne électorale.

En revanche, les deux autres chaînes TF 1 et Antenne 2, qui sont plus « parisiennes », étaient certainement tenues étroitement par l'équilibre âprement défendu entre les états-majors des partis principaux, même avant l'ouverture officielle de la campagne. D'où les « face-à-face à quatre », qui ont laissé aux téléspectateurs la pénible impression d'une bagarre confuse, voire d'un véritable cirque, que l'on regardait sans profit réel. L'enjeu en valait la peine.

Enfin, il faut déplorer — mais cela a été largement dénoncé, — la scandaleuse différence de traitement entre les quatre « grandes » et les « petites » formations qui n'ont pu ni s'exprimer sérieusement, ni faire une campagne électorale décente.

∴

Cela dit, où en sommes-nous et quel est notre avenir ? D'abord c'est bien la première fois que la population française a pu, malgré les carences signalées plus haut, être intéressée à des problèmes dépassant le cadre des préoccupations immédiates et locales. La proportion des participants, 62 %, est très honorable car, à l'inverse des scrutins précédents, il ne s'agissait pas de choisir un mode de vie, un gouvernement, un chef d'Etat.

Nous voici au terme d'une première étape : représentation démocratique directe, la plus importante du monde (l'Europe occidentale est plus peuplée que les Etats-Unis). Les délégations de souveraineté à la Communauté, délégations qui existent déjà sur les droits de douane, le prix des céréales, de la viande, etc., feront l'objet de débats entre les élus de la population. Il est bien évident que leur autorité, *devant la Commission et le Conseil des ministres* ainsi que le Conseil européen, sera importante. Il est clair que les nouveaux élus mettront sur *le tapis les grands problèmes* qui nous préoccupent et pour lesquels la Communauté doit intervenir : le chômage, l'énergie, les migrants, *le travail des femmes*, l'agriculture, la recherche scientifique et bien d'autres. Il me semble que le résultat devrait être une meilleure efficacité du fonctionnement, pendant trop longtemps trop hésitant, des institutions communautaires. Le nouveau Parlement européen devrait accélérer les processus de décision, il devra dégripper les rouages : nous n'avons même pas un plan pour l'énergie après cinq ans d'une crise qui ne cesse de s'aggraver.

Dans bien des domaines les contacts entre les parlementaires de l'Europe pourraient promouvoir des actions bénéfiques. Ainsi, pour donner un exemple, celui de l'éducation, où pas grand-chose n'a encore été fait sur le plan européen pour les échanges scolaires, pour l'harmonisation des programmes et des diplômes et plus généralement pour une convivialité de la culture européenne. Or nous sommes à la veille de mutations très importantes dans la fonction éducative, avec l'élaboration et le rapide épanouissement de la télématique et une prise de conscience de ces nouvelles données : une orientation vers une harmonisation des systèmes d'éducation à l'échelle européenne deviendra vite indispensable.

Si maintenant on jette un regard sur la planète et les forces en présence, nul doute que nous aurons de plus en plus à intervenir en commun dans tous les dialogues qui s'élaborent entre les grands ensembles de population ; que ce soit dans les rapports avec les deux superpuissances, avec les pays en voie de développement, avec l'Extrême-Orient ou l'Amérique du Sud, notre crédibilité, depuis l'élection du 10 juin, devient beaucoup plus réelle.

Devant les multiples défis qui nous assaillent de tous côtés, face aux orages qui s'accumulent, nous aurons besoin d'esprits lucides, courageux, capables d'imaginer et de proposer des solutions hardies et efficaces. Ces solutions ne pourront être que communautaires. Elles exigeront toutes une union européenne plus profonde, *plus irréversible*. Les meilleurs éléments du nouveau Parlement, qui possède des personnalités de premier plan, auront à jouer un rôle *fondamental pour éclairer et entraîner* l'Assemblée. Si ce rôle est bien compris, les organes de proposition et de décision, à savoir la Commission *et le conseil* des ministres, seront à coup sûr stimulés et tirés hors de leurs ornières habituelles et routinières. Nous devons espérer qu'il en sera ainsi. Sinon, ce serait une dégradation progressive de notre potentiel, une réduction de cette indépendance à laquelle nous tenons et qui ne sera jamais acquise sans une lutte constante.

Nous venons de franchir un pas important. Nous sommes sur la bonne voie. Au travail, messieurs les députés, avec lucidité, courage politique et ténacité !

UNE ASSEMBLÉE MOINS LÉGITIME

par JACQUES BOUCHACOURT (*)

LES abstentions massives et le nombre considérable des votes nuls ou, lorsqu'ils étaient possibles, hostiles (Front national danois contre la C.E.E.) ont exprimé un très large désaveu de la « nation européenne », qui était, pour ses promoteurs, l'enjeu camouflé de l'inopportune élection des 7 et 10 juin. Dans ces conditions, la nouvelle Assemblée des Communautés apparaît moins légitime que la précédente et, en tout cas, moins fondée encore à accroître ses pouvoirs.

« Les compétences de l'Assemblée seront élargies, notamment par l'octroi de certains pouvoirs dans le processus législatif des communautés. » Cette décision fondamentale se trouve consignée *dans le communiqué officiel* adopté le 10 décembre 1974 par les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf (1). Au cours des derniers mois, M. Giscard d'Estaing souhaitait, au contraire, que toute modification des compétences de cette Assemblée fût interdite aux termes d'un consensus formel de tous les partis français, lesquels n'auront évidemment pas la moindre possibilité d'agir efficacement au plan européen. Où est la sincérité ?

Au nom de l'« Europe démocratique », les principes élémentaires de la démocratie ont été constamment bafoués (2). Nous étions ainsi convoqués le 10 juin à une élection européenne non prévue, et pour cause, par notre Constitution. Mais quand nous avait-on demandé notre avis sur le principe de cette élection ?

On se déclare pour une perspective confédérale respectant l'indépendance des Etats, et contre toute déviation fédéraliste. Mais l'existence d'une Assemblée élue au suffrage universel n'est-elle pas précisément le signe distinctif essentiel de l'organisation fédérale par rapport à la confédération ? Comment prétendre alors concilier l'inconciliable ?

On se proclame, bien sûr, européen. *Mais pour quelle* Europe ? Les très nombreux partisans de l'Europe européenne de l'Atlantique à l'Oural, celle que souhaitait le général de Gaulle, ont toute raison de craindre que le renforcement des institutions d'une Europe coupée d'elle-même et manifestement trop atlantiste n'aille à l'encontre de la détente au-delà des blocs et de la coopération paneuropéenne qui conditionnent le désarmement et la paix dans le monde.

Malheureusement, ces soucis majeurs n'ont guère paru préoccuper nos politiciens du moment. Pour eux, l'élection européenne représentait d'abord quatre-vingt-un nouveaux mandats à se répartir.

Elle leur a fourni un commode prétexte à esquiver leurs responsabilités dans l'explosion sociale qui s'annonce : ils invoquent l'Europe-miracle, seule susceptible de résoudre nos difficultés. Mais comment ne pas voir que cette Europe irréfléchie ne pourra, au contraire, que multiplier les problèmes en additionnant des chômeurs et en élevant partout l'inflation au taux maximal du pays le plus mal géré.

Pour la classe politique, le scrutin du 10 juin était surtout considéré comme la première *manche* de l'élection présidentielle de 1981. Aujourd'hui se trouve désavoué un président qui ne pourra plus désormais prétendre réunir sur son nom que les seuls suffrages obtenus par l'unique liste dont les candidats se réclamaient de lui. Logiquement, le futur président du redressement français devrait être l'élu des gaullistes et des socialistes nationaux hostiles au collectivisme, moyennant l'effacement des leaders actuels du R.P.R. et du P.S.

Face à ces ambiguïtés et à toutes ces contradictions, le refus était le seul moyen restant offert au désaveu d'une élection supranationale décidée sans l'accord du peuple français ni la moindre considération pour ses intérêts. Dans leur nette majorité, les Français ont ainsi logiquement désavoué à la fois leur président et un scrutin ouvrant la voie aux abandons nationaux, aux débordements de la technocratie et à tous les désordres. Ils ont désormais un droit prioritaire à la parole, alors que s'imposent à nouveau les réalités populaires et nationales et le sens de l'histoire qui, depuis 1945, a déjà ridiculisé le mythe supranational en triplant le nombre des nations dont l'interdépendance et la nécessaire coopération s'inscrivent, à notre époque, au plan mondial.

(*) Ancien député, ancien secrétaire du Comité d'action nationale contre la C.E.D.

(1) « Le Monde » du 12 décembre 1974.

(2) « Le Monde » des 12 septembre et 23 novembre 1976, du 18 novembre 1978.

FEUILLETON

No 13

ATAR-GULL

●

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE PREMIER

LA FRÉGATE

Le sinistre pirate Brulart, à bord de « la Hyène », s'est emparé du brick du négrier Benoit, « la Catherine », et de son « chargement » de « bois d'ébène ». Après avoir abandonné l'infortuné capitaine sur une chaloupe en pleine mer et jeté par-dessus bord un de ses matelots, le Grand-Sec, qui avait embrassé deux négresses que Brulart s'était réservées, ce dernier s'enferme dans sa cabine et s'abandonne, sous l'effet de l'opium, à d'étranges rêveries. Mais il est réveillé brutalement par son second, le Borgne, qui lui annonce qu'ils sont poursuivis par une frégate.

« MAIS, sacredieu ! c'est une horreur !... cria le premier lieutenant de la frégate qui devait intriguer si fortement le Borgne et Brulart.

— Le cœur me manque, et ma tante qui m'a défendu les émotions fortes, dit d'une voix flûtée le commissaire du bord, petit jeune homme frisé, musqué, cambré, qui portait des gants, même à table...

— C'est à interrompre la digestion la mieux commencée, soupira le docteur frais, vermeil, fort obèse, et gourmand comme une femme de quarante ans qui a deux amants ou plus...

— C'est à écarteler un brigand de cette espèce, si on le rencontre !... reprit le lieutenant ; mais voyons, ne crains rien... raconte-nous ça en détail... veux-tu *reboire*, mon garçon ?...

— Je n'y tiendrai pas... ce serait à m'évanouir... les jambes me flageolent déjà... heureusement, j'ai mon vinaigre et mon éther !... s'écria le commissaire en se sauvant du carré de la frégate.

— Moi, je reste, dit le docteur ; maintenant que le coup est porté... je n'en digérerai ni plus ni moins... je ne vous quitte pas, mon cher Pleyston... ajouta-t-il en serrant le bras du lieutenant avec cordialité...

— Voyons maintenant... parle, reprit celui-ci ; il s'adressait en français à un homme pâle, décharné, qui tremblait encore de frayeur et de froid.

C'était le Grand-Sec, que le *Cambrian*, frégate anglaise de quarante-quatre, avait rencontré sur la cage à poules, avec les deux négresses mortes, et que l'on avait humainement recueilli à bord le lendemain de son accident.

Il était temps, je vous assure.

La scène se passait dans le carré ou *grande chambre* du bâtiment, et les interlocuteurs étaient, comme nous l'avons dit, le docteur et le *lieutenant en pied* de la frégate.

[*Le Grand-Sec raconte comment, pour avoir embrassé deux négresses que s'était réservées Brulart, celui-ci l'a jeté par-dessus bord, attaché avec deux cadavres à une cage à poules. Mais il s'évanouit avant d'avoir pu terminer son histoire.*]

« Allons, allons, docteur... à votre pharmacie.

— Faites-le coucher ; c'est moral, purement moral : de l'eau de fleur d'orange, des calmants...

— Je vous le laisse, mon ami, dit le lieutenant. Je monte chez le pacha (1) pour causer de tout cela avec lui... »

Arrivé dans la batterie, le lieutenant Pleyston se dirigea vers l'arrière, dit deux mots à un factionnaire qui montait la garde près la porte de l'appartement du commandant, et entra.

Comme à bord de toutes les frégates, il traversa la salle du conseil, laissa la chambre à coucher à droite, l'office à gauche, et arriva dans la galerie, ou salon, située sous le couronnement.

Là se trouvait le commandant, sir Edward Burnett.

Cette galerie avait tout à la fois l'air d'une bibliothèque et d'un musée, partout des peintures, des livres, des cartes, enfin un asile de savant et d'artiste. Couché sur un moelleux sofa, un jeune homme de trente ans, vêtu d'un élégant uniforme brodé... feuilletait un volume de Shakespeare... Autour de lui, sur son tapis de Perse, étaient ouverts çà et là d'autres livres, Volney, Sterne, Swift, Montesquieu, Corneille, Moore, Byron, etc., et on voyait que le lecteur avait butiné çà et là une pensée, une idée, une anecdote... agissant en véritable épicurien qui goûte de tout avec choix et friandise.

Quand le lieutenant entra, sir Burnett leva la tête, et l'on vit une charmante figure de brillant et *fashionable* officier...

« Ah !... bonjour, mon cher Pleyston, dit-il en se levant et tendant la main à son second avec la plus exquise politesse ; eh bien... quelles nouvelles ?... asseyez-vous là... prenez donc un verre de madère avec moi... »

Il sonna, son valet de chambre servit et se retira.

« Toujours du madère, commandant, et pour moi seul, car vous ne buvez que de l'eau... jamais de pipe... jamais une pauvre chique... ajouta Pleyston en dissimulant la sienne.

— Mais vous voyez que j'ai du vin, mon bon lieutenant ; et quant au tabac... j'en possède aussi de parfait...

— Pour nous autres... comme le madère...

— Ne parlons plus de ça, qu'avons-nous de nouveau ?...

— Commandant, il y a de nouveau que ce malheureux que l'on a repêché confirme tout ce qu'il nous avait d'abord dit...

— C'est inconcevable... c'est d'une cruauté inouïe... Mais quelle route suit ce forban ?...

— Il fait voile pour la Jamaïque, commandant...

— Nous devons le rencontrer en courant la même bordée ; faites, je vous prie, gréer les bonnettes, couvrez la frégate de toile... Il est possible que nous l'atteignions avant la nuit... nous ferons alors une bonne et prompte justice de ce misérable... Rien de plus... Pleyston ?

— Non, commandant... » [...]

Les ordres furent exécutés ; et, les bonnettes donnant une nouvelle vitesse au *Cambrian*, cette belle frégate ne se trouvait guère qu'à 12 milles du brick et de la goélette de Brulart au coucher du soleil.

Tout l'état-major était monté sur le pont, attiré par la curiosité ; car l'histoire du Grand-Sec s'était répandue, et l'on attendait avec une incroyable impatience le moment où l'on s'emparerait de ces deux navires, et de l'infâme Brulart surtout. [...]

CHAPITRE II

UNE RUSE

Le matin, sur les 4 heures, la frégate était au plus à 1 mille de *la Catherine* et de la *Hyène* ; mais ses grandes voiles blanches et ses feux qui étincelaient au milieu d'une de ces nuits des tropiques si claires et si transparentes avaient merveilleusement aidé le Borgne à découvrir l'ennemi qui le poursuivait.

Les deux navires de Brulart venaient de mettre en panne, et le Borgne s'était rendu à bord du brick.

Lui, Brulart et le Malais tenaient conseil sur l'arrière de la dunette.

« Il n'y a qu'une chose à faire, disait le Borgne... c'est de filer...

— Filons... répéta le Malais.

— Anes, chiens, que vous êtes ! cria Brulart, la frégate vous laissera faire, n'est-ce pas ? car elle m'a l'air de marcher comme une autruche. Ce n'est pas ça... réponds, le Borgne, combien peut-il tenir de Noirs, en plus, dans la goëlette ?

— Mais, en les serrant un peu... trente...

— Pas plus ?...

— Non, car ils n'auraient pas même leurs coudées franches ; faudra les arrimer de côté...

— Mettons quarante ; ils ne sont pas ici au bal pour faire les beaux bras et les jolis cœurs.

— Alors, mettons cinquante, dit le Borgne.

— Bon... cinquante... que tu vas choisir ici, parmi les grands Namaquois ; tu les amarreras d'un côté et les petits Namaquois de l'autre, pour qu'ils ne se dévorent pas... tu m'entends ?

— Oui, capitaine.

— Pendant ce temps-là, toi, le Malais, tu prendras tout ce qui nous reste de poudre à bord de la goélette, moins un baril, et tu l'apporteras ici... tu m'entends ?...

— Oui, capitaine.

— Et dépêchons, car je vous cognerai si dans une demi-heure tout n'est pas paré... »

Le Borgne descendit dans le faux-pont du brick, choisit à peu près cinquante nègres ou négresses, y compris Atar-Gull... doubla leurs fers et les fit embarquer à mesure par section de dix, dans un canot qui les transportait à bord de la goélette ; là, on les déposait provisoirement sur le pont... bien et dûment enchaînés.

De son côté, le Malais ouvrit la soute aux poudres de *la Hyène*, fort honnêtement garnie, et fit apporter sur le pont de *la Catherine* environ 300 kilogrammes de poudre renfermée dans de petits barils.

Pendant ce temps, Brulart fixait son regard pénétrant, qui semblait percer l'obscurité de la nuit, sur la frégate, qui avançait toujours... et, à une lueur qui éclata tout à coup (c'était sans doute un signal), il put juger sûrement de la distance qui le séparait d'elle...

« Sacré mille tonnerres de diable ! cria-t-il... c'est juste ce qu'il nous reste de temps pour prendre de l'air... le Borgne !... le Borgne !... Ici, chien, ici !... »

Le Borgne accourut...

« Fais embarquer tout l'équipage à bord de la goélette, y compris les Noirs.

— Les Noirs y sont déjà...

— Bien... tu resteras ici seul avec moi et le Malais... »

Le Borgne frémit...

« Et dis à un vieux matelot de tout *parer* pour prendre le large sitôt que nous retournerons à bord de *la Hyène*. »

Ces ordres furent exécutés avec une merveilleuse rapidité, et au bout d'un quart d'heure Brulart, le Borgne et le Malais restaient seuls sur le pont de *la Catherine*, qui se balançait silencieuse sur l'océan...

La Hyène, aussi toujours en panne, n'attendait que la présence de Brulart et de ses deux acolytes pour mettre à la voile.

Le Borgne et le Malais échangeaient de fréquents regards et des mouvements d'yeux expressifs en considérant Brulart, qui, appuyé sur son gros bâton, semblait méditer profondément.

Cet infernal trio avait une singulière expression, éclairé à moitié par la clarté du fanal que Cartahut balançait machinalement.

La figure de Brulart, reflétée au plafond par cette lumière rougeâtre, avait une horrible expression de méchanceté ; on voyait aux rides qui, se croisant dans tous les sens sur son large front, s'effaçaient, allaient et revenaient, qu'il était sous l'influence d'une idée fixe, cherchant sans doute la solution d'un projet quelconque...

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

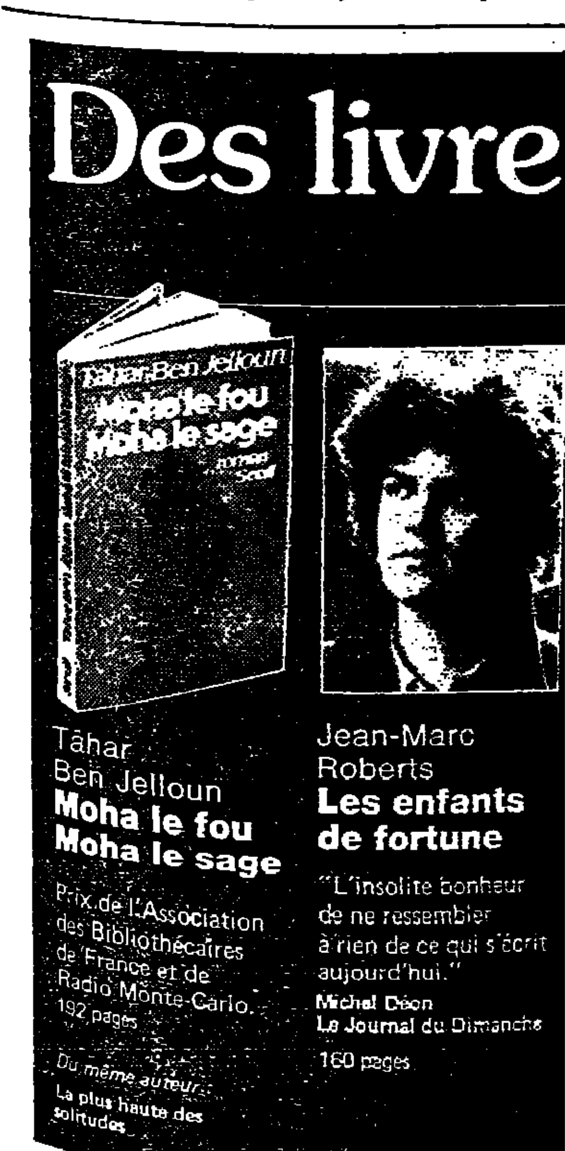
(1) On appelle ainsi le commandant en style familier.

Le Monde

LA PREMI

Mme Weiss appelle les parle…
identité europée…

« Je dis bien le suffrage universel





هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA PREMIÈRE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Mme Weiss appelle les parlementaires « à se saisir des problèmes cruciaux : identité européenne, natalité et droits de l'homme »

« Les étoiles du destin et les chemins de l'écriture m'ont menée à cette tribune pour y vivre, présidente d'un jour, un honneur dont je n'aurais pas osé rêver », déclare dans le discours d'ouverture de l'Assemblée européenne Mme Louise Weiss. Doyenne d'âge, élue sur la liste conduite par MM. Chirac et Debré, elle poursuit : *« Journaliste, écrivain, cinéaste dont l'encre et les images n'ont jamais trahi la foi, il me semble, en cette minute, n'avoir traversé le siècle et sillonné le monde que pour venir à votre rencontre en amoureuse de l'Europe. »*

Partant de Karl der Grosse — Charlemagne —, elle appelle longuement les grands *« anciens »* à entrer dans le *« Panthéon »* européen, sans omettre le *« deuxième grand Karl* (Marx) *qui n'a pas vu son œuvre s'incarner »* ni *« les promoteurs de la Société des nations, pionniers d'une Fédération européenne dont le texte fut dépecé entre de multiples commissions, sous-commissions, comités, sous-comités, colloques et séminaires ».*

Après la deuxième guerre mondiale, poursuit Mme Weiss *« Le drame persista d'une Europe doublement minée par une guerre économique aux ruses complexes, et une guerre dite idéologique, masquant des appétits de puissance. Aucune de nos moyennes démocraties ne pouvait rester notre Rhin, sous vos dehors de de Cologne, aussi altier que la flèche de votre cathédrale, aussi bouillonnant que votre, que notre Rhin sous vos dehors de pater familias chrétien, et entrez l'inoubliable troisième Karl, entrez Charles de Gaulle. Nous sommes réunis grâce à vous deux, monsieur de Cologne, le général vous avait reçu en sa demeure privée sise sur cet austère plateau d'Alésia et de Verdun qu'avaient piétiné au cours des siècles tous les envahisseurs de la France (...)*

» Entrez Robert Schuman et Jean Monnet. Robert Schuman, le clarificateur laconique des contradictions internes de notre continent. (...) Jean Monnet ! le jour de vos obsèques, toute l'Europe se pressait dans la modeste église de Montfort-l'Amaury en Yvelines (...).

» Toutefois, que le culte de nos anciens ne sclérose pas notre action. (...) Ce qui était impossible hier sera possible demain. D'ailleurs, vous ne partez pas d'une table rase. Sur des ruines encore chaudes, dès 1946, Winston Churchill de notre Angleterre exprimait le vœu que se reconstituât la famille européenne. Dès les années 50, il était apparu, à la suite de la déclaration du 9 mai de Robert Schuman, à six de nos Etats les plus industrialisés, qu'un Marché commun à base d'union douanière et de compensations financières élèverait le niveau de vie, tant de leurs producteurs que de leurs consommateurs. (...)

« Je dis bien le suffrage universel »

» Sans les institutions (établies pour les traités), *sans l'esprit de coopération dont elles ont fait preuve, sans la masse de leurs informations rassemblées en vue d'égaliser les charges et les avantages de chacun, vous seriez retardés dans vos travaux. Elles en ont mis en place, depuis deux décennies, les infrastructures qui permettront à votre Assemblée, succédant à l'ancienne Assemblée des Communautés (...) de prendre son image de marque avec la consécration du suffrage universel direct. Je dis bien le suffrage universel, car les femmes y ont eu la part de plein droit qui leur revenait. (...). »*

Evoquant l'*Analyse spectrale de l'Europe* de Keyserling, Mme Weiss poursuit : *« Il bées d'admiration pour la richesse, la variété, la force de l'apport respectif de nos patries à leur commune culture. (...) Il lui semblait qu'exiger de l'Europe qu'elle s'unifiât comme l'Amérique et la Russie, c'était la méconnaître en son essence et, pratiquement, vouloir sa ruine. Fi du «* melting pot *» —* le pot à fondre ! *Elle devait s'unifier autrement. Les nations maintiendraient leurs langues, leurs styles. Une unité originale, exemplaire, se constituerait tandis que les patries, se complétant, subsisteraient avec leur ancienne vigueur. Si, au* contraire, *les choses allaient mal, une désagrégation complète de l'Europe était à prévoir, souhaitée par certains.*

» C'est vous dire avec quel soin, Hermann de Keyserling aurait veillé sur le traité de Rome, faisant siennes les protestations de ses vigiles contre les distorsions du Marché commun qui vont de tarifs déguisés à des importations sauvages ou à des manipulations sur les changes et bien d'autres drôleries. (...)

» D'autre part, mes Européens chéris, avouez que vos campagnes électorales ont souvent paru plus lourdes d'arrière-pensées partisanes que de préoccupations européennes. Lorsque vous vous risquiez à un raisonnement, vous vous perdiez vous-mêmes, à quelques exceptions près, dans le labyrinthe des institutions *communautaires. (...) »*

Cependant, poursuit Mme Weiss, *« quelles qu'aient été les flèches (dont les miennes) tirées contre les actuelles structures européennes, il n'est que justice d'en revenir à nos compliments et à nos mercis. Elles ont œuvré de leur mieux. (...) Elles nous ont évité le pire :* des asservissements *unilatéraux, destructeurs de nos caractéristiques nationales, le soutien de votre Assemblée leur inspirera un second souffle, à condition qu'elle-même ne dépérisse pas en stériles combats de partis.*

» J'en viens allégrement à l'avenir. Pour quelles tristes raisons, votre Assemblée ne vivrait-elle que les yeux fixés sur les traités de Paris et de Rome ? Sans y contrevenir, elle pourrait, en sa souveraineté morale sur la chose européenne publique, se saisir des problèmes cruciaux qui les transcendent. J'en ai cerné trois. (...) Le premier est un problème (...) d'identité comprise comme perception profonde de soi. L'insuffisante participation de l'électorat européen à la consultation qui nous a créés prouve combien il est urgent de le résoudre. (...) Les institutions communautaires ont fait des betteraves, du beurre, des fromages, des vins, des veaux, voire des cochons européens. Elles n'ont pas fait d'hommes européens. (...) Des rêveurs ont pensé à des manuels scolaires, qui transformeraient notre passé en jeux d'agneaux. Le mensonge ne porte pas de fruits. Il faut au contraire qu'en toutes les écoles du Marché commun (...) soit expliqué qu'à des siècles de conflits et de massacres se substitue aujourd'hui une ère nouvelle fondée en doctrine sur un plus petit dénominateur commun, celui de notre culture. Rentrée dans vos rangs, je vous soumettrai un projet dont vous pourrez saisir les autorités voulues, associant tous nos maîtres, tous nos écoliers, tous nos étudiants, à la définition de ce dénominateur et, par rapport à lui, à la définition de nos caractères spécifiques. (...) S'impose la création, déjà souhaitée, d'une académie européenne, d'une philharmonique européenne. Ajoutons-y des équipes sportives européennes, la culture physique faisant partie de la culture générale. (...)

Les tabous sont morts

» Deuxième problème : la natalité. Au train où vont les couples, il n'y aura plus d'Européens bientôt. Bientôt ! Alors pourquoi cette Assemblée ? Les statistiques me paraissent doublement effrayantes : par leur formulation et par leur réalité. Lorsque des experts me déclarent : les femmes allemandes n'accouchent que de 1,4 et les femmes françaises que de 1,8 des 2,28 enfants nécessaires, je sursaute en imaginant des milliers de bébés en morceaux. Puis, je partage les affres de la longue agonie chiffrée de notre civilisation. La revivifier ? La rajeunir ? Nous n'y parviendrons qu'ensemble. (...) Les tabous sont morts. Mais, croyez-condamnaient à de graves sacrifices intimes les filles séduites par les professions dites masculines. Les autres savaient qu'elles affronteraient, sans aide extérieure au foyer, les charges de leurs maternités alors sans contrôle. Ces tabous sont morts (...).

» Je conjure à mon secours un instinct venu du fond des âges. Pourquoi jadis les femmes fécondes étaient-elles bénies ? Un, l'enfant collaborait au labeur familial, ou le complétait. Deux, l'enfant assumait la charge de ses vieux. Trois, l'enfant transmettait le patrimoine. Aujourd'hui, l'enfant naît. Un, impatients, inquiets, les parents se demandent ce qu'ils en feront. Deux, ils ne comptent pas sur son aide, leur vieillesse étant prise en charge par l'Etat. Trois, quant aux patrimoines, ceux-ci ne se transmettent plus, volatilisés au passage, comme chacun sait. Ce n'est point prétendre que l'aspiration à une société de loisirs ne nous arrive pas également du fond des âges. (...) Si notre Europe en danger veut se perpétuer, elle doit affronter une profonde transformation morale. (...)

» Arrivons-en au troisième problème (...) : celui de la légalité, celui des Droits de l'homme. Ils avaient sombré en Europe ces droits avec le naufrage de la Société des Nations et l'occupation de notre continent par la dictature nationale-socialiste. Ils ont alors émigré (...) à Manhattan (1). Là, ils se sont perdus. Des tyrans sont accueillis avec égards au palais de verre et propulsés dans ces commissions penchées sur l'amélioration du sort des déshérités (...)

Les responsables des génocides que nous connaissions auraient dû être chassés de l'organisation. Qui l'a exigé ? Personne. Comment s'en étonner ? Si l'on dénomme démocraties les régimes dont l'opposition l'est pas sous terre ou en prison, celles-ci sont moins de trente à Manhattan parmi les cent cinquante et quelques usagers de son palais, tous signataires de la Charte. « Quel machin ! » s'exclamait Charles de Gaulle. Dire le droit n'est pas une obligation, mais le dire en prétendant l'imposer tout en le trahissant est un crime. Ce crime, il vous appartiendra de le dénoncer.

» Mais ce droit lui-même, il vous faudra le repenser, en fonction des imprévisibles privilèges engendrés par la tolérance de nos civilisations libérales. Au nom d'elle-même, cette tolérance s'est inclinée devant le fanatisme et les abus de force. La concentration des pouvoirs techniques, notamment, engendre des excès (...) Une poignée de fils du désert peuvent, de l'extérieur, tuer une civilisation à laquelle ils doivent leur fortune, alors que l'Europe, même appauvrie, ne cesse de proclamer sa solidarité vis-à-vis des mal-nantis de notre commune vallée de larmes (...).

» Ah ! soyez persuadés que cette allocution, si peu conforme aux usages, je l'ai prononcée, pleinement informée du péril nucléaire qui nous encercle. (...)

» Toutefois, une chance demeure, que votre autorité morale d'Européens, unis contre le cataclysme possible, peut amplifier. Cette chance réside en ce que ce ne sont point les armes qui tuent, mais les hommes. Les armes, elles, ne demandent ni à être inventées, ni à sortir de leur cachette. Oui, ce sont les hommes qui tuent, et si les Dix (1) que nous sommes n'ont pas encore prévu de s'enterrer, laissez-moi l'illusion de penser que ce n'est point faute de crédits, mais que leur spiritualité leur défend de désespérer de la raison humaine. (...) »

(1) Appel du 9 mai 1950 pour la création de la première Communauté, celle du charbon et de l'acier. (N.D.L.R.)

Un hommage à de Gaulle et à Jean Monnet

(Suite de la première page.)

La veille, autour de M. Panella, chef de file des radicaux italiens, Mmes Solange Fernex, tête de liste d'Europe-Ecologie, Petra Kelly, qui mena les « verts » en R.F.A., et Huguette Bouchardeau, tête de liste du P.S.U., ont sévèrement critiqué la loi électorale avec la barre des 5 %, qui prive les minoritaires de toute représentation parlementaire européenne, sans épargner l'« *attitude intolérante* » des grandes formations politiques.

De leur côté, les fédéralistes scandaient des slogans : « *Un gouvernement, une monnaie, une politique étrangère pour l'Europe.* » MM. Pflimlin, maire de Strasbourg, Tindemans, ancien premier ministre belge, Colombo, président sortant de l'Assemblée, Bangemann, président du groupe libéral (où siège Mme Veil), vinrent les saluer et les encourager, ce qui suscita l'« *étonnement* » de certains élus gaullistes.

Le grand moment de la session devait être l'élection du président de l'Assemblée, qui nécessite, pour les premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés, mais la majorité simple à partir du quatrième tour.

Mardi matin, Mme Simone Veil était supposée pouvoir compter sur les trente-neuf voix du groupe libéral (trente-neuf membres, dont dix-sept Français de la liste U.D.F.), sur celles des groupes démocrate-chrétien (cent huit membres) et démocratique européen (soixante-quatre membres, conservateurs britanniques pour la plupart). Mais au dernier moment, mardi matin, le groupe des démocrates européens de progrès qui comprend vingt-deux membres dont les quinze gaullistes, a décidé de présenter au premier tour la candidature de son président, M. Christian de La Malène, R.P.R., sénateur de Paris.

Deux points favorables à Mme Veil pouvaient être escomptés mardi matin. Il ne devait pas y avoir, au moins au premier tour, de candidature surprise du groupe libéral. M. Thorn, ancien premier ministre du Luxembourg, qui s'était opposé, la semaine passée, à Mme Veil comme candidat du groupe libéral, indiquait lundi son intention de s'en tenir à la discipline. Les chrétiens-démocrates, de leur côté, réaffirmaient, par la voix de leur président, M. Klepsch (Allemagne fédérale), leur volonté de respecter l'accord électoral passé jadis avec les libéraux et d'apporter leur appui à Mme Veil.

Les principaux leaders du parti populaire européen (qui rassemble les partis démocrates-chrétiens des pays de la C.E.E.), au premier rang desquels M. Tindemans, son président, ont fait valoir que le groupe se discréditerait si l'analyse du scrutin faisait apparaître qu'en dépit de leur proclamation officielle une partie importante des parlementaires chrétiens-démocrates n'avaient pas tenu parole. Cependant, les démocrates chrétiens italiens continuaient à se faire prier...

De leur côté, les socialistes ont présenté au premier tour un Italien, M. Zagari. Les communistes ont désigné eux aussi un Italien, M. Amendola, comme candidat à la présidence. M. Amendola était le président du groupe communiste dans la précédente Assemblée. Il a été reconduit dans cette charge, la vice-présidence revenant comme auparavant à un communiste français, M. Ansart. M. Marchais, actuellement en Yougoslavie, n'assiste pas à cette première session du nouveau Parlement européen.

PHILIPPE LEMAITRE et JEAN-CLAUDE HAHN.

LES QUATRE-VINGT-UN ÉLUS FRANÇAIS DE L'ASSEMBLÉE SE RÉPARTISSENT DANS CINQ GROUPES

Les quatre-vingt-un députés français de l'Assemblée européenne se sont inscrits dans cinq groupes.

Les vingt et un socialistes sont tous inscrits au groupe socialiste (cent onze membres), les dix-neuf communistes au groupe communiste (quarante-quatre membres et apparentés), et les quinze R.P.R. au groupe des démocrates européens de progrès (vingt et un membres avec les six Irlandais du Fianna Fail).

Dix-sept élus sur la liste U.D.F. sont inscrits au groupe libéral et démocratique (trente-neuf membres). Ce sont (par ordre de présentation sur la liste) Mme S. Veil, M. Edgar Faure, Mme Scrivener, MM. Baudis, Combe, Delorozoy, Calvez, Poniatowski, Rossi, Caillavet, Sablé, Delatte, Galland, Donnez, Mme Pruvot, M. Pintat, Mme S. Martin.

Neuf membres de cette même liste sont inscrits au groupe démocrate chrétien (cent huit membres). Ce sont MM. Lecanuet, Pflimlin, Collomb, Debatisse, Diligent, Mme Moreau, MM. Seitlinger, M.-R. Simonnet, M.-O. d'Ormesson.

Aucun Français n'est inscrit au groupe démocratique européen (soixante-quatre membres, dont soixante-deux conservateurs britanniques).

● *Un élu italien de l'Assemblée européenne,* M. Selva, a donné sa démission, lundi 16 juillet. Journaliste, directeur d'un journal parlé de la R.A.I. (radio d'Etat), il a invoqué des raisons personnelles « *inhérentes à sa profession* ». Il y a quelques jours, la direction de la R.A.I. avait estimé qu'il y avait une « *incompatibilité objective* (et non pas de droit) *entre le mandat parlementaire européen et la fonction de directeur responsable d'un journal* ». — *(A.F.P.)*

● *La Chambre des communes* a adopté, lundi 16 juillet, une résolution demandant au gouvernement britannique d'exiger « *une réforme fondamentale* » du budget de la Communauté européenne. Le ministre adjoint des finances, M. Lawson, a déclaré que la contribution britannique au budget était « *tout à fait intolérable* ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

Allemagne fédérale

La fédération S.P.D. du Bade-Wurtemberg demande un moratoire nucléaire

De notre correspondant

Bonn. — Les chances de M. Schmidt d'obtenir du parti social-démocrate qu'il soutienne sa politique énergétique et admette la nécessité du développement nucléaire viennent d'être quelque peu compromises. A une très grande majorité, le congrès régional du S.P.D. de Bade-Wurtemberg, réuni pendant le week-end à Fellbach, près de Stuttgart, a approuvé une motion demandant que, d'ici à 1984, la construction et même la planification de centrales nucléaires soient suspendues. Seule concession au point de vue du chancelier : selon les congressistes, les centrales atomiques déjà en fonctionnement pourraient poursuivre leur activité, dans la mesure où elles ne poseraient aucun problème de sécurité.

Cette décision pèsera sur le congrès fédéral du S.P.D., qui doit se réunir à Berlin-Ouest en décembre. Il est vrai que les sociaux-démocrates du Bade-Wurtemberg sont dirigés par M. Eppler, dont les relations avec le chancelier ont toujours été tendues. M. Eppler, qui a été *triomphalement réélu*, est par ailleurs le champion de ceux qui voudraient barrer la route aussi bien à l'énergie nucléaire qu'à une croissance économique sans limites.

Le chancelier lui-même avait déjà condamné en termes ironiques, voire méprisants, les thèses du chef social-démocrate du Bade-Wurtemberg. Selon M. Schmidt, le problème de l'énergie ne sera pas résolu *« si M. Eppler décide de se rendre à son bureau en empruntant une bicyclette »*. A la veille du congrès de Fellbach, le porte-parole du gouvernement, M. Bölling, a même cru bon de rappeler qu'aucun *« dénominateur commun »* ne saurait être trouvé entre l'attitude de M. Eppler à l'égard de l'énergie nucléaire et celle du chancelier lui-même. De son côté, pourtant, le président de la fédération sociale-démocrate du Bade-Wurtemberg s'est fait acclamer en proclamant que les congrès régionaux du S.P.D. n'avaient pas à recevoir des ordres de Bonn ni à entériner purement et simplement les décisions gouvernementales.

Le sort de la bataille qui aura lieu dans les mois à venir n'est certes pas décidé. Le congrès de Fellbach lui-même n'a pas définitivement exclu tout recours à l'énergie nucléaire. Mais la victoire dont M. Eppler peut s'enorgueillir a de quoi inquiéter la direction du S.P.D., déjà fort préoccupée par les résistances croissantes au sein du parti contre le développement du programme nucléaire.

JEAN WETZ.

● PLUSIEURS DES NEUF ECRIVAINS EST-ALLEMANDS exclus le 8 juin de la Fédération des écrivains de la R.D.A. ont protesté par écrit contre cette mesure auprès du comité directeur de l'organisation (*le Monde* du 15 juin). Ils se sont tous notamment élevés contre le reproche formulé à leur égard d'avoir diffamé la R.D.A. à l'étranger. Certains ont aussi protesté contre le fait que des personnes n'appartenant pas à la fédération aient participé au vote sur la mesure d'exclusion. L'un des intéressés a même envisagé de porter l'affaire en justice, mais y a finalement renoncé. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LA CHUTE DU RÉGIME SOMOZA

Une création nord-américaine, jusqu'à la caricature...

par MARCEL NIEDERGANG

Pourquoi s'est-il accroché jusqu'au bout à son bunker dérisoire qui domine le sinistre champ de ruines du tremblement de terre de 1972 ? Par volonté de puissance ? Mais son pouvoir s'était réduit ces dernières semaines comme une peau de chagrin, limité à ce bureau climatisé, sans fenêtre et bas de plafond, dans une aile des bâtiments du quartier général de la garde nationale. Il ne pouvait que suivre sur la carte murale la progression des colonnes sandinistes, comptabiliser les villes et les bourgades perdues, écouter à travers les murs de briques la rumeur des combats montant de Managua.

Par goût du lucre, fureur de posséder ? Mais la moitié de son immense fortune personnelle, estimée au moins à 1 milliard de dollars, est à l'abri, à l'étranger, dans des banques suisses ou américaines, dans des placements sûrs aux Etats-Unis. Chez ses voisins, au Guatemala et même au Costa-Rica, dans des parts de sociétés cotées à Wall Street. Il est dur de quitter le ranch familial sans espoir de retour, même si l'on a de quoi s'offrir une confortable retraite à Miami ou aux Bahamas, mais tout de même... Il pouvait à tout moment sauter dans un hélicoptère prêt à décoller du terrain d'entraînement des cadets de la garde, à moins de 100 mètres de sa retraite. Et gagner sa propriété de Montelimar, sur la côte Pacifique, sa résidence de prédilection, dotée d'une piste privée pour jets.

Par habitude du pouvoir, qu'il exerçait pratiquement depuis son accession à la présidence en 1967, après la mort de son frère Luis, numéro deux de la dynastie, *fondée dans les années 30 par le vieux Tacho* ?

Mais depuis son très grave accident cardiaque de juillet 1977, il était de moins en moins le vrai patron, soumis aux pressions des « faucons » de la garde, des jusqu'auboutistes jouant le tout pour le tout et misant sur l'étoile ascendante du numéro quatre, Anastasio Somoza junior, âgé de vingt-six ans, diplômé des écoles américaines et chef des troupes d'élite de la garde.

Athlétique comme son père l'était dans sa jeunesse, mais déjà empâté *comme* on l'est très *vite chez ces Somoza gâtés par* la vie, l'héritier du clan a personnellement dirigé la féroce contre-attaque de la garde nationale en septembre dernier contre Masaya, Esteli et Leon. Comment, élevé dans ce sérail où tout était permis et tout était possible, aurait-il pu renoncer à son « tour de présidence » avant même d'avoir savouré tout le miel de cette puissance héréditaire ? A Managua, la rumeur publique accuse Anastasio Somoza junior d'être personnellement responsable de l'assassinat, en janvier 1978, de Pedro Joaquin Chamorro, directeur - propriétaire de *la Prensa*, courageux journal d'opposition conservatrice à la dictature de la famille.

Plus qu'un crime...

Plus qu'un crime, une « faute » que Somoza, disait-on dans l'entourage, n'aurait certainement pas commise à l'époque de son pouvoir sans partage, puisqu'elle a contribué à grossir démesurément les rangs d'une opposition limitée jusque-là à quelques personnalités *isolées* et aux groupes modestement armés du Front sandiniste.

« Une dynastie ? Quelle blague ! s'exclamait Somoza il y a encore deux ans. *En réalité, nous sommes une famille qui aime la politique et connaît son boulot... »* Depuis son infarctus, qui l'avait contraint de passer huit semaines dans un hôpital de Miami, Somoza se ménageait. *« J'ai vu la mort de très près,* disait-il volontiers. *Maintenant je me sens mieux qu'avant. »*

Il avait beaucoup maigri, perdant quelque 40 livres en six mois.

Le visage traditionnellement plein des Somoza avait perdu ses rondeurs. Teint de coing, petite moustache noire, strict costume sombre, aisance du maintien et des manières, cordialité souriante : Somoza savait à l'occasion jouer de la corde de charme, et il a, de fait, charmé bien des diplomates plus sensibles au prestige de bon aloi du numéro un qu'à l'effroyable misère du plus grand nombre entassé dans ces bidonvilles-mégapoles couleur de poussière de Managua ou à la corruption généralisée du régime.

L'un des dirigeants les plus cruels et les plus impitoyables d'Amérique centrale — capable d'écraser des villes entières sous les bombes de son aviation pour *gagner* un *misérable* répit de quelques mois — savait aussi changer de registre.

Derrière ce vernis d'homme du monde, de « meilleur ami » des Etats-Unis en Amérique latine, derrière cette bonhomie du dirigeant sûr de lui, ami personnel de Nixon et de Kissinger, l'autre face du « seigneur de Managua » se révélait par touches insensibles et brèves. A la soudaine dureté de l'œil noir derrière des lunettes teintées lorsqu'il parlait de ses adversaires. *« Je pourrais être impitoyable... »* A la crispation des lèvres minces effaçant le sourire de convenance, à la puissance contenue dans ce grand corps de grand fauve aux abois. Quel abîme entre ce seigneur féodal, géant placide et courtois, rusé, retors, cruel, cynique, jovial ou menaçant, et les « petits hommes » apeurés, humiliés, exploités des campagnes si longtemps silencieuses du Nicaragua. Et quel symbole que ce bunker juché au sommet d'une colline, la Loma, surplombant comme un château du Moyen Age le territoire dévolu aux manants, taillables et corvéables à merci...

Il n'hésitait pas à manier le paradoxe avec une apparente candeur. *« Il y a bien longtemps,* disait-il sans sourire, *que le Nicaragua est un pays socialiste... »* Et d'expliquer : *« C'est le général Anastasio Somoza, mon père, qui est le fondateur du socialisme nicaraguayen. Il a nationalisé les chemins de fer, les banques et les compagnies d'électricité lorsque son gouvernement s'est installé au pouvoir après la grande crise de 1931... »*

« Trujillo, tu es notre Nord... », proclamaient les enseignes lumineuses géantes de Saint-Domingue à l'époque de la toute-puissance de Rafael Leonidas, Cesar des Caraïbes, « petit cousin » en dictature paternaliste des Somoza. Les Somoza n'ont pas pratiqué la multiplication des titres ronflants ni l'adulation orchestrée par les notables de villages. Ils ont en revanche, plus intelligents ou plus réalistes, perfectionné le système d'accaparement des richesses nationales au profit du clan et de ses alliés.

La famille possède 30 % des terres cultivables, avec du coton, du café, des bananes, du sucre, de la viande, *tous produits d'exportation rentables. Les Somoza* contrôlent une compagnie aérienne nationale, la Lanica, à laquelle feu le milliardaire Howard Hughes (qui résida à l'Hôtel Intercontinental de Managua jusqu'au tremblement de terre de 1972) était associé. Ils sont les maîtres de la Mamenic, la société nicaraguayenne de navigation, de plusieurs banques et de moyens de communication, d'hôtels, de supermarchés, d'entreprises industrielles diverses, de garages. Plus de la moitié de la propriété privée du Nicaragua est contrôlée directement ou indirectement par le clan. *« Señor,* murmurait avec résignation ce chauffeur qui nous conduisait sur la route torride de Masaya, et qui avait des lettres, *tout ici appartient au marquis de Carabas-Somoza... »* Somoza ne l'aurait pas contredit. *« Même si j'abandonnais mon titre et mes liens politiques, je serais encore l'homme le plus fort de ce pays... »*, déclarait-il au *Wall Street Journal* en octobre 1973.

C'était, il est vrai, un an après le tremblement de terre qui lui avait permis de faire coup double : revenir astucieusement au premier rang de la scène politique (il avait quitté la présidence en mai 1972 et remis le pouvoir à une junte de trois membres, restant lui-même à la tête de la garde nationale) et accroître sa fortune. Le séisme du 23 décembre 1972 fit dix mille morts et trois cent mille sans-abri, transformant le centre de Managua en un Hiroshima tropical. Chef des forces armées et président du Comité national de reconstruction, Somoza s'occupa personnellement de la « distribution » des millions de dollars de l'aide internationale.

Il reprit tous les pouvoirs à la faveur de la loi martiale et fit admettre que la nouvelle Managua serait rebâtie au même emplacement. Selon lui, pour des raisons d'« orgueil national ». Selon ses ennemis, parce que la famille avait racheté les terrains à bon compte... Le projet est resté dans les cartons. Loin de l'ancien centre mutilé — esquisse de ville surréaliste avec ses lampadaires intacts, des avenues vides traversant 25 kilomètres carrés de terrain vague, — les faubourgs immenses et chaotiques s'allongent à l'infini. C'est là que les sandinistes se sont installés « en hérissons » au milieu des barricades et d'une population complice.

Du bunker, on aperçoit la silhouette du volcan Momotombo, chanté par Victor Hugo, mais dont l'ombre fit hésiter les sénateurs américains lorsqu'ils durent décider si le canal transocéanique traverserait l'isthme de Panama ou le lac de Nicaragua. C'est bien la seule réserve exprimée par l'Amérique officielle à l'égard du pays de Ruben Dario et de Cesar Sandino depuis un demi-siècle.

De solides amitiés au Pentagone et au Congrès

Le Nicaragua des Somoza est une création nord-américaine. Jusqu'à la caricature. De 1912 à 1933, si l'on excepte une brève interruption en 1925, le pays fut occupé militairement par les *forces armées américaines*. Tacho le père, expert-comptable diplômé de Philadelphie, porte-coton et bouffon des officiers américains des troupes d'occupation, fut littéralement mis en selle en 1933 par Washington. A la tête de la garde nationale, créée par les Etats-Unis, d'abord, puis à la présidence dans un second temps logique. Il y a même du sang entre les Somoza et les Etats-Unis : le meurtre sur commande de Sandino, héros de la lutte de guérilla contre les troupes américaines.

Assassiné en 1956, Tacho fut remplacé à la présidence par Luis, son fils aîné. Et Anastasio Somoza, Tachito, fit de l'inusable garde nationale la plus forte armée d'Amérique centrale. Tacho le père avait, en 1954, aidé les Américains à renverser le président progressiste du Guatemala, le colonel Arbenz Guzman. Tachito, le secon dfils, offrit, en 1961, le Nicaragua à Washington comme base de départ des mercenaires chargés de mettre à la raison le gouvernement cubain de Fidel Castro. Ce fût un echec dont les Somoza ne portent aucune responsabilité. Tachito réprima également un certain nombre de complots contre son frère Luis et succéda naturellement à ce dernier en 1967.

Diplômé de West Point, le général Somoza entretient d'excellentes relations avec des militaires américains de haut rang, et le clan dispose de solides amitiés au Pentagone, au Congrès de Washington et dans les milieux d'affaires. Le *lobby* somoziste de Washington n'est pas numériquement très important, mais il est puissant, dynamique, efficace et parfaitement rodé. A chaque « coup dur », tout particulièrement depuis deux ans, des sénateurs et des représentants américains se sont immédiatement mobilisés pour intervenir auprès de la Maison Blanche en faveur du « meilleur ami » des Etats-Unis. La dernière démarche : réclamer la reprise de l'aide militaire américaine au Nicaragua théoriquement suspendue (en fait, des « conseillers » nord-américains sont restés à Managua).

L'aide américaine au Nicaragua, depuis une trentaine d'années, est estimée à plus de 250 millions de dollars, et l'école des Amériques de la zone du canal de Panama a entraîné plus de quatre mille officiers nicaraguayens. Malgré l'aggravation rapide de la crise et le discrédit croissant du régime, Washington a donné, le 16 mai dernier, son feu vert pour un important prêt du Fonds monétaire international au gouvernement de Managua...

A l'époque de la guerre froide, Tacho avait utilisé avec bonheur la nécessité de la « lutte contre le communisme » pour renforcer ses liens privilégiés avec Washington et écraser toute opposition d'où qu'elle vienne. Ses fils ont pris le relais avec la variante du « combat contre le castrisme ». Dans les années 60, *le Front sandiniste première* manière avait effectivement des relations étroites avec Cuba. Le Front actuel, qui regroupe trois tendances (celle de la Guerre populaire prolongée, G.G.P., du Front prolétaire, lié au P.C., et celle plus nombreuses des *tercerístes*, où se retrouvent chrétiens, marxistes et simples libéraux) est marxistes et simples libéraux), est plus indépendant de La Havane. Ses alliés naturels se trouvent au Costa-Rica, au Venezuela, au Mexique, dans les pays andins et aux Etats-Unis. Le Front préconise un gouvernement d'unité nationale et a obtenu le ralliement de personnalités libérales et modérées de la bourgeoisie.

En répétant les « vieux slogans », Somoza n'a pas compris qu'il parlait faux et que son isolement diplomatique grandissait. Américain de cœur et de tradition autant que Nicaraguayen, ami depuis toujours des dirigeants, civils et militaires, des Etats-Unis, il estime que la politique en faveur des droits de l'homme de M. Carter est une « trahison » et une « absurdité ». De son point de vue, il n'a pas tort.

Cette politique ambiguë, qui n'ose pas aller jusqu'au bout de ses intentions, ploie devant les forts et harcèle les faibles, a contribué à encourager l'opposition interne à Somoza. Tant il est vrai que le chaud et le froid à Managua viennent toujours de Washington... *« Aidez-moi comme je vous ai aidé pendant trente ans » :* cet appel d'un Somoza aux abois aux Etats-Unis était bien, pour une fois, un cri du cœur...

Les dernières heures de la dictature

(Suite de la première page.)

Lundi, Somoza avait accordé une mise à la retraite anticipée à ses généraux (quatre d'entre eux se seraient immédiatement réfugiés à l'ambassade de Colombie, un autre serait déjà parti pour Miami) et à tous les officiers à partir du grade de colonel qui pouvaient justifier de trente années de service, soit une centaine environ.

Dans Managua lundi soir, certaines personnes commençaient à fêter le départ imminent du dictateur, avec une joie en partie muselée par le couvre-feu toujours en vigueur. La nuit tombée, des fusillades ont cependant éclaté à nouveau en divers endroits de la capitale, qui était restée très calme depuis deux jours.

De son côté, le Front sandiniste a refusé, jusqu'à la chute du président Somoza, d'adjoindre deux autres personnalités modérées à la junte de cinq membres qui le représente. En revanche, il a fait connaître la composition du gouvernement qu'il se propose de constituer, lorsqu'il sera maître de la situation. Cette équipe est jugée, ici, comme modérée, même dans les milieux somozistes. Le secrétaire général de ce gouvernement serait M. Alfredo Cesar, un homme d'une trentaine d'années, gérant d'une entreprise sucrière, issu de la bourgeoisie. Il a commandé en septembre dernier l'attaque d'un poste de la garde sur la route sud, à la sortie de Managua. Le ministre des affaires étrangères serait le Père Miguel de Escoto qui est membre d'une congrégation religieuse américaine. Son père a été ambassadeur du Nicaragua en France. Il est âgé d'une quarantaine d'années.

Le ministre de l'économie et du commerce serait M. Noël Rivas Gasteazorro, président du rassemblement du groupe d'opposition, l'UDEL, de tendance social-chrétienne : c'est un ancien président des chambres de commerce, âgé d'une cinquantaine d'années. Le ministre chargé de la banque centrale devrait être M. Arturo Cruz qui est un membre du « groupe des douze » (douze personnalités modérées qui se sont ralliées au Front en 1978). Il travaillait récemment encore à la Banque mondiale à Washington. Le ministre chargé de contrôler les banques privées serait M. Lionel Arguello, quarante-sept ans, qui était encore avant les événements président de la coopérative nationale d'assurance.

Le ministère de l'agriculture reviendrait à M. Manuel Torre, âgé d'environ quarante-huit ans, président de l'Institut national du développement. Il est demi-frère de Mme Violetta Chamorro, membre de la junte représentant le Front. Le ministre chargé de la réforme agraire serait M. Ricardo Ceronel Kautz, propriétaire d'une usine de canne à sucre et dont la famille possède plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles. Le ministre de la guerre serait le colonel Bernardino Larrios, un officier de la garde anti-somoziste qui avait été incarcéré en septembre après avoir comploté contre Somoza.

Personne parmi ces « ministrables » ne peut inquiéter les milieux modérés. Deux autres personnalités, dont les noms sont cités, pourraient toutefois susciter des réactions allant de l'indifférence à la peur : le Père Ernesto Cardenal se verrait confier le ministère, relativement innocent, de la culture et M. Tomas Borje, qui lui, deviendrait ministre de la *gobernacion*, qui correspond à notre ministère de l'intérieur. M. Tomas Borje est un des derniers fondateurs du Front sandiniste encore vivants. Cruellement torturé par le régime somoziste après avoir été arrêté, il a été libéré en 1974 au cours d'une opération du Front. Il se trouvait alors dans un état physique et psychologique lamentable.

Les Cubains l'ont remis sur pied sans qu'il puisse retrouver toutes ses capacités physiques. Les personnes qui ont commis des exactions au nom du régime de Somoza n'ont sans doute aucune indulgence à attendre de sa part.

ALAIN-MARIE CARRON.

AMÉRIQ

AU NICARAGUA

La vie quotidienne à Jino

en territoire sandiniste

Une ville de garnison

Un militaire de carrière



RÉGIME SOMOZA

…'à la caricature…

AMÉRIQUES

AU NICARAGUA

La vie quotidienne à Jinotepe en territoire sandiniste

De notre envoyé spécial

Jinotepe. — Près de vingt mille personnes habitent à Jinotepe, ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Managua, dans une zone agricole. Les sandinistes ont attaqué la ville il y a dix jours et l'ont prise en vingt-quatre heures. Un peu plus de la moitié des habitants sont restés, les autres se sont réfugiés chez les paysans. Le dernier barrage de la garde nationale se trouve à une vingtaine de kilomètres de Managua, on traverse ensuite un *no man's land* avant de rencontrer la première tranchée creusée par le Front.

Une cohorte de piétons passent chaque jour cette « frontière », chargés de sacs de nourriture et d'objets divers. Lorsqu'ils arrivent à la première barricade sandiniste, qui est encore à 6 ou 7 kilomètres de Jinotepe, les sandinistes inspectent leurs papiers d'identité, contrôlent des laissez-passer que leur état-major délivre. Comme d'habitude, les miliciens se sont armés un peu à la sauvette, mais on trouve déjà, au milieu d'eux, une bonne proportion de guérilleros bien équipés. Leur avant-poste est un peu plus loin et là ce sont des tenues vert olive et l'équipement d'une armée, avec toujours un peu de fantaisie dans le couvre-chef ou dans quelques détails vestimentaires. Les véhicules de liaison sont des voitures privées réquisitionnées.

Commencer la visite de Jinotepe par le Cuartel, le poste de commandement qu'occupait la garde il y a peu de temps, fait surgir des souvenirs littéraires ou cinématographiques de la guerre d'Espagne. Sur la tour carrée qui flanque cette caserne et domine la ville, le drapeau noir et blanc du Front sandiniste. Derrière le parapet, un lit de douilles vides, restes de vingt-quatre heures de fusillade ininterrompue. Alentour, les toits de tuiles rondes d'une ville hispanique, les maisons carrées modernes et, au bout de la rue, la forêt tropicale.

Cette caserne minuscule n'est plus gardée que par quelques guérilleros. Ils partagent avec des jeunes filles en civil un plat de riz aux bananes. Dans la camionnette qui a amené les cantinières, la radio joue une musique disco... Dans la cour on peut voir des c e l l u l e s béantes. « Vingt personnes, nous dit Alberto, un des détenus libérés le jour de la prise du fort, étaient entassées dans une cellule prévue pour cinq : nous dormions par roulement. » Alberto est resté prisonnier quarante-cinq jours, torturé un peu mais pas trop. Plutôt que de le renvoyer au combat, le Font l'a laissé là pour le moment, affecté, dit-il, « à des tâches de renseignement... »

Une ville de garnison

Jinotepe ressemble à une ville de garnison. L'état-major sandiniste est à un coin de rue. Le réfectoire se trouve dans la cour d'une maison. Un jeune de quinze ans note sur un registre le nombre de repas servis. Dans la grande salle d'un autre bâtiment, des volontaires sur trois rangs, au garde à vous. Le guérillero instructeur passe entre les rangées, les mains derrière le dos, martelant ses mots comme dans n'importe quelle armée du monde. Mais les mêmes, dix minutes avant, assis un peu partout dans la même pièce, discutaient avec des éclats de rire qui s'entendaient du dehors, chantant des chants révolutionnaires accompagnés par une guitare. Un peu plus tard, dans la même rue, l'exercice toujours un peu ridicule de la marche au pas. Dans un autre coin de la ville, un entraînement physique classique avec parcours du combattant.

Dans la lourdeur de l'après-midi, des enfants fendent le silence tranquille de la rue en criant : « Une escouade ! Une escouade ! » On voit apparaître une vingtaine d'hommes et de femmes sans armes mais en uniforme derrière un drapeau et un petit bouquet de fleurs tenu par une guérillera. Ils reviennent de l'église, où a été célébré un office anniversaire pour des combattants morts il y a plusieurs années. De l'arrière de la colonne, une voix puissante lance un slogan et se brise sur les dernières syllabes comme un chant flamenco : « Patrie libre ou mourir ! », « Nous enterrerons dans la montagne le cœur de notre ennemi ! » Sur le visage des spectateurs, de l'émotion et un sourire. Lyrisme de la révolution latino-américaine que le sens de l'humour empêche de tourner au fanatisme.

Un militaire de carrière

Rien de moins fanatique qu'Alvaro, commandant d'une colonne sandiniste (environ cent hommes), qui semble d'une bonne humeur inébranlable. Première rencontre avec un combattant qui soit un militaire de carrière. Jouant de la nationalité italienne de sa mère, Alvaro a fait ses classes en Italie, puis dans d'autres pays d'Europe, avec les forces de l'OTAN, toujours, dit-il, comme instructeur. Agé d'une trentaine d'années, il est revenu dans son pays avec le grade de lieutenant. Il forme des groupes d'assaut du Front. Par la petite piste aérienne aménagée à proximité lui parvient l'armement nécessaire. Il est connu pour son courage et respecté pour ses connaissances militaires. Il fera nécessairement partie des cadres de la future armée et est hostile à l'intégration dans celle-ci de membres repentis de la garde. Il conteste que le Front ait procédé à des exécutions inutiles : « Il ne faut quand même pas nous demander de nous laisser faire. Ces types, s'ils m'attrapent, ils me massacrent. »

« Comment voulez-vous, ajoute-t-il, que nous acceptions dans l'avenir, au milieu de nous, des hommes qui nous pourchassent depuis des années et qui assassinent des membres de nos familles ? Quel genre de confiance peut-on avoir dans ces gens-là ? » Il sera peut-être demain avec ses compagnons au sud ou à Masaya (à 15 kilomètres de la capitale) car les troupes sandinistes paraissent très mobiles, même si elles ne se déplacent qu'à pied et la nuit.

La population se promène, maintenue par les circonstances dans une oisiveté forcée. Une voiture équipée d'un haut-parleur passe dans les rues, donnant les consignes du Front. Un camion-citerne distribue l'eau aux habitants. Un nouveau gouvernement municipal a été mis en place, constitué de cinq hommes connus et respectés. Nous les rencontrons alors qu'ils s'apprêtent à se réunir dans la demeure d'un riche somoziste aujourd'hui à l'étranger. Ils sont pour la plupart quinquagénaires. Parmi eux, cependant, un homme plus jeune qui se présente comme professeur de mathématiques et directeur de société. Il nous explique que ce nouveau conseil municipal, en place depuis une semaine, a procédé à un inventaire des ressources alimentaires disponibles. Les denrées non périssables, comme les haricots ou le riz, sont distribuées aux familles par l'intermédiaire de comités de quartier. Pour ces produits, un système de bons a été organisé.

« En revanche, nous dit-il, le marché a été réouvert afin que les paysans puissent y apporter les fruits et légumes. Pour les matières périssables et d'autres produits de première nécessité — car quelques boutiques vont réouvrir elles aussi, — c'est la monnaie qui sera utilisée. Les prix sont plafonnés afin que l'on ne puisse pas abuser de la situation. Cette formule mixte est dictée par les circonstances : l'argent qui reste correspond aux é c o n o m i e s des familles. Quand la situation sera redevenue normale, la monnaie reprendra son rôle. Nous sommes en train de mettre sur pied un système d'échange avec le département voisin de Masaya. Il est inévitable que, momentanément, le troc se développe. Pour la production agricole, il y a ici un groupe de professionnels qui s'occupent des prochaines semences. La récolte de haricots aura lieu d'ici un m o i s, ce qui nous procurera des ressources. »

Plan à court terme qui correspond à la coupure du pays en deux. A propos de la propriété des terres, le représentant du conseil municipal et le commandante, bien plus catégoriquement encore, nous ont affirmé qu'une propriété légitimement acquise et rationnellement exploitée serait laissée à son possesseur. Critère de l'illégitimité : les biens de la famille Somoza ou de ceux qui ont fait une fortune anormale grâce à eux. Les terres inexploitées seraient, elles aussi, expropriées. C'est la tendance tercériste qui domine à Jinotepe. Il semble que, dans les villes tenues par la G.P.P. (guerre populaire prolongée), la « social-démocratie », dont rêve à haute voix Alvaro, ne soit pas toujours vue d'un si bon œil.

A.-M. C.

ASIE

LE DRAME DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

La Malaisie demande la création de centres de transit sous la protection des Nations unies

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — La Malaisie soumettra un projet d'organisation des départs, de l'accueil et de la prise en charge des *boat people* vietnamiens à l'approbation de la conférence de Genève. Ce plan, qui placera formellement la communauté internationale — et particulièrement le Vietnam et les Etats-Unis — devant ses responsabilités, constitue une tentative en vue de définir urgemment une action globale, coordonnée, de caractère durable et respectant les principes humanitaires. Il vise d'abord, par la création de centres de transit nouveaux pris en charge et placés sous la protection des Nations unies, à décharger la Malaisie et les autres pays de premier accueil du Sud-Est asiatique de l'essentiel d'un fardeau humain qu'ils e s t i m e n t injustifié et intolérable. Depuis le début de juin, plusieurs gouvernements de la région — à commencer par celui de Kuala-Lumpur — ont argué des graves problèmes politiques, socio-économiques et de sécurité causés par l'exode indochinois pour justifier l'application des mesures de refoulement. La poursuite, ou l'abandon, de cette politique, qui coûte chaque jour des vies humaines, dépendra des décisions obtenues à Genève et de l'acceptation éventuelle des participants de prendre à leur charge l'essentiel du fardeau. Faute de garanties, et le texte malaisien est sur ce point très explicite, les gouvernements de la région continueront non seulement à « combattre » l'arrivée de nouveaux *boat people* sur leurs côtes, mais encore ils prendront les mesures nécessaires pour « se débarrasser » de ceux qui croupissent dans leurs camps par milliers et dont ils redoutent qu'ils ne leur restent à charge.

Le texte, qui compte vingt-six paragraphes, souligne d'emblée la responsabilité américaine : « Les Etats-Unis, qui ont une glorieuse tradition humanitaire, encore renforcée par l'éloquente défense des droits de l'homme de l'administration en place, sont plus que tout autre pays, en raison de leurs ressources et de leur influence, appelés à prendre la tête d'une grande œuvre humanitaire. »

La Malaisie, qui se plaint des lenteurs de la procédure d'adoption américaine, « propose qu'un — ou plusieurs — centre pour réfugiés vietnamiens soit établi aux Etats-Unis ou dans un territoire sous contrôle des Etats-Unis ». Ce centre « devrait être financé et administré par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ». Après son installation, « toutes les personnes appartenant à la catégorie des boat people, actuellement dans les camps de Hongkong, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie et Philippines, devraient être transférées dans ce centre ».

De plus, ajoute le texte, « des centres de transit des Nations unies pourraient être installés dans d'autres pays, c'est-à-dire : à Haïnan (Chine), à Okinawa (Japon), à Darwin (Australie) et en Nouvelle-Calédonie ».

Les pays du Sud-Est asiatique, où accostent les *boat people*, ne fourniraient plus que des points de passage à partir desquels ils seraient rapidement transférés dans les centres des Nations unies.

Pour un fonds spécial

Le document insiste sur le fait que « le Vietnam, étant à la source du problème, porte la responsabilité initiale et doit jouer un rôle décisif dans sa solution (...). Il doit adhérer aux normes et pratiques internationales ». La Malaisie suggère également la création d'un centre pour réfugiés au Vietnam même. « Le Vietnam et le H.C.R. ayant conclu un accord en vue du départ ordonné des personnes qui veulent quitter ce pays, tous deux devraient être dorénavant tenus pour responsables de tous les émigrants vietnamiens. Le H.C.R. devrait être mandaté afin d'établir au Vietnam, avec l'accord du gouvernement de Hanoï, un ou plusieurs centres destinés aux personnes désireuses d'entrer dans la catégorie des réfugiés. Tous les départs devraient se conformer à cette pratique légale (...). Le Vietnam devrait accepter de reprendre toute personne par d'autres voies, conformément aux usages internationaux. » Le document souligne que « l'acceptation de réfugiés ayant suivi les filières officielles ne devrait, en aucun cas, affecter le programme d'adoption des boat people qui se trouvent déjà dans les pays de premier asile de l'A.S.E.A.N. ». Ce texte n'est pourtant pas une initiative collective de l'A.S.E.A.N. Il n'aborde pas la question des *Land people*, Laotiens et Cambodgiens arrivés en Thaïlande par voie de terre.

C'est à eux, et au gouvernement de Bangkok, que semble toutefois se référer un chapitre intitulé « Fonds spécial ». Il suggère que « le H.C.R., avec la participation de pays donateurs, notamment le Japon, devrait créer un fonds spécial et un programme d'action pour les pays qui veulent réimplanter des réfugiés chez eux, mais qui ne peuvent pas le faire, faute de ressources financières et matérielles ».

Si les propositions avancées pour les *boat people* par Kuala-Lumpur n'étaient pas retenues et traduites dans les faits par la communauté internationale, la Malaisie et l'Indonésie, pour leur propre compte, « se proposent de créer, conjointement, un ou plusieurs centres pour les mêmes raisons et selon les principes déjà mentionnés ». Tous les boat people arrivés en Malaisie et en Indonésie, exclusivement, y seraient rassemblés, toujours sous l'égide et aux frais de l'ONU. Cependant, même dans ce cas, les *boat people* ne devraient pas s'éterniser dans ces centres, et la communauté internationale devrait s'engager à prendre régulièrement certains quotas : un roulement est la condition *sine qua non* de la reprise d'une politique d'accueil temporaire. Au-delà d'une période de grâce que le texte fixe à trois ans — mais qui est négociable, nous a dit le ministre de l'intérieur, — « la Malaisie et l'Indonésie continueront ensemble, comme convenu, à combattre l'arrivée des immigrants vietnamiens illégaux par tous les moyens dont elles disposent.

« L'incapacité d'offrir des garanties [sur tous ces points] confirmerait que la prétendue politique humanitaire internationale ne s'exerce qu'aux dépens des autres, que les efforts internationaux ne sont pas en mesure de résoudre le problème et que, finalement, les pays de premier asile garderont à charge le reliquat indésirable des boat people. »

La Malaisie et l'Indonésie « décideraient alors de l'échéance et elles auraient recours à tous les moyens possibles pour se débarrasser de ces immigrants illégaux », conclut le document malaisien.

« Notre plan constitue une ouverture, c'est l'annonce que nous sommes prêts à rouvrir la porte aux boat people si la communauté internationale nous aide. Nous ne demandons même pas que le Vietnam empêche les fugitifs de partir. Nous respectons leur droit de choisir l'exil. Mais pour mon gouvernement, pour notre opinion publique, je ne peux pas rentrer de Genève les mains vides », nous a déclaré M. Gazalie Shafie, ministre de l'intérieur malaisien. « Si rien n'est fait à Genève nous maintiendrons le blocus. Avec l'Indonésie nous refoulerons les nouveaux arrivants. Il nous faudra peut-être même les remorquer vers le Vietnam. »

Cette remarque reflète, semble-t-il, le mécontentement de l'Indonésie qui subit directement les conséquences de la politique de rejet des Malaisiens : en quelques semaines sa population de *boat people* a augmenté de plusieurs dizaines de milliers de personnes. La plupart des refoulés ont accosté sur les îles Anambas, situées entre la côte orientale malaise et Bornéo.

M. Gazalie Shafie a la réputation de ne pas mâcher ses mots. Depuis des mois, il a fréquemment jeté le pavé dans la mare, dénonçant la responsabilité de Hanoï, rappelant celle des Etats-Unis, critiquant la politique de « choix sélectifs » des Occidentaux à l'égard des *boat people*. Il s'en est pris, devant nous, à la Chine « qui provoque un nouvel exode de Sino-Vietnamiens chaque fois qu'elle brandit son sabre et qu'elle menace le Vietnam d'une nouvelle punition ».

Puisque la Chine considère que les Chinois d'outre-mer restent, avant tout, Chinois, pourquoi ne prend-elle pas ceux-là au lieu de les rejeter comme elle le fait ? demande-t-il. Pourquoi a-t-il suggéré, dans son projet, la création d'un centre sur l'île chinoise de Haïnan ? Parce que la Chine a des responsabilités dans cette affaire. Parce que tous les Sino-Vietnamiens qui ont cherché asile en Chine en 1978 — incités par Pékin ou chassés par Hanoï — n'y restent pas. Le ministre semble faire allusion à un phénomène dont on parle peu dans la région bien qu'il soit connu : l'arrivée discrète à Hongkong de centaines de Sino-Vietnamiens en provenance des camps du sud de la Chine.

C'est encore à Pékin, entre autres, que M. Gazalie Shafie se réfère, dans son projet, lorsqu'il souhaite que Genève ne se transforme pas en un forum « pour le déballage du linge sale » au lieu de s'attacher à résoudre les problèmes de fond.

R.-P. PARINGAUX.

M. GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC M. LEE KUAN YEW A SINGAPOUR

Singapour (A.F.P., Reuter). — A l'occasion de l'escale d'une heure qu'il a faite lundi 16 juillet à Singapour sur la route de la Nouvelle-Calédonie, M. Giscard d'Estaing s'est entretenu des problèmes de l'énergie et des réfugiés avec M. Lee Kuan Yew, premier ministre.

D'autre part, quarante-sept réfugiés vietnamiens de *l'Ile de Lumière* ont quitté Singapour lundi soir pour Paris, via Kuala-Lumpur, où le DC-10 d'U.T.A. qui les emmène a embarqué cent-soixante-cinq réfugiés provenant des camps malaisiens.

Ce vol spécial a pu être organisé à la suite de la décision des autorités américaines de lever l'interdiction de vol des DC-10 immatriculés aux Etats-Unis. Du fait de cette interdiction, un DC-10 d'U.T.A. était bloqué à Singapour depuis plusieurs semaines.

L'appareil, qui peut emmener deux cent soixante-douze passagers, vole avec une soixantaine de places vides. Interrogé à ce sujet, un porte-parole de l'ambassade de France a déclaré que les quarante-sept Vietnamiens partis lundi constituaient le dernier groupe des passagers de *l'Ile de lumière* répondant aux critères habituels de sélection français.

Un pétrolier norvégien est arrivé mardi à Singapour avec vingt-six réfugiés vietnamiens, recueillis alors que leur bateau faisait eau en mer de Chine. Ils ont été logés à titre temporaire dans un camp de transit après que le gouvernement norvégien se fut engagé à les prendre à sa charge.

● *Dix-sept ressortissants de Chine populaire* ont accosté à Taïwan dimanche 15 juillet après quatre jours de traversée à bord d'un petit bateau. C'est la première fois que des transfuges de Chine populaire gagnent Taïwan par voie de mer. Les autorités de Taïpeh devraient accorder à ces dix-sept chinois (dix hommes, quatre femmes et trois enfants) le statut de réfugiés. — (*A.F.P.*)

Inde

M. CHARAN SINGH A PRÉSENTÉ SA CANDIDATURE AU POSTE DE PREMIER MINISTRE

New-Delhi (*A.F.P.*). — L'ancien vice-premier ministre indien, M. Charan Singh, a présenté lundi 16 juillet sa candidature au poste de premier ministre au président Sanjiva Reddy, en remplacement de M. Desai.

Agé de 77 ans, M. Singh avait été élu dans la matinée à la tête du nouveau parti Janata « séculier », après avoir donné sa démission de son poste de vice-premier ministre et ministre des finances. Il a refusé de révéler la teneur de sa conversation avec le président Reddy, mais son proche conseiller, l'ancien ministre de la santé, M. Raj Narain, a déclaré à la presse : « *Je suis sûr que nous formerons un gouvernement dirigé par M. Singh.* »

M. Singh devrait recevoir l'appui du parti du Congrès de Mme Indira Gandhi, qui a toutefois indiqué que son parti ne s'unirait à aucun autre pour former une coalition gouvernementale. Les chances de M. Singh pour diriger le gouvernement dépendent largement de l'attitude de M. Desai, qui refuse de quitter la direction de l'ancien parti Janata, malgré l'avis de ses amis. Si M. Desai donnait sa démission de ce poste, il devrait être remplacé par le ministre de la défense, M. Jagjivan Ram. Le Janata, malgré sa scission, reste avec ses deux cents membres le principal parti au parlement et M. Reddy ne pourrait alors ignorer M. Ram lors du choix du successeur de M. Desai.

AFRIQUE

Tchad

Sous la pression de la troupe

UN COMITÉ CHARGÉ D'ORGANISER L'INTÉGRATION DES ARMÉES A ÉTÉ CRÉÉ A N'DJAMENA

N'Djamena (*A.F.P.*). — Des éléments armés appartenant à trois des quatre tendances politiques représentées au sein du gouvernement de N'Djamena ont investi, samedi 14 juillet, leurs états-majors respectifs et occupé les bâtiments publics de la capitale tchadienne, afin d'obliger leurs chefs à accepter l'intégration des trois armées.

Ces combattants, qui appartiennent aux Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, aux Forces armées populaires du Front de libération nationale du Tchad (FAP-Frolinat) de M. Goukouni Oueddei, et à la « troisième armée » (ancien Mouvement populaire pour la libération du Tchad) de M. Idriss Adoum Mustapha, ont ôté tous les insignes *les distinguant et ont pris* position ensemble devant la présidence, le palais du gouvernement et un certain nombre de bâtiments officiels.

L'opération s'est déroulée dans le calme et a donné lieu à de nombreuses scènes de fraternisation, les combattants clamant leur volonté d'être « *désormais unis* ». Un comité chargé de superviser l'« *armée intégrée* » a été créé, a annoncé un responsable des FAP. Il comprend des représentants des FAN, des FAP-Frolinat, de la « troisième armée », ainsi que des militaires des Forces armées tchadiennes (FAT), fidèles au général Djogo, quatrième tendance du gouvernement.

A travers le monde

Cambodge

● UNE DELEGATION DE TRENTE INDUSTRIELS JAPONAIS était attendue mardi 17 juillet, au Cambodge, pour étudier avec le régime de M. Heng Samrin les moyens de renouer les liens commerciaux entre les deux pays, annonce le quotidien de Tokyo *Yomiuri*. C'est la première fois que le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea accepte de recevoir une délégation commerciale d'un pays non communiste depuis le renversement en janvier du régime de M. Pol Pot. Les discussions, précise le journal, porteront notamment sur l'éventuel octroi d'une aide japonaise et sur la possibilité d'un accord commercial entre Tokyo et Phnom Penh. — (*A.F.P.*)

Corée du Sud

● QUATRE-VINGT-SIX PRISONNIERS POLITIQUES, dont le poète Yang Sung-woo, et cent soixante-cinq autres, de droit commun, ont été élargis, mardi 17 juillet, par les autorités de Séoul, à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution, annonce le ministère de la justice. Cette amnistie fait suite à la visite, le mois dernier, du président Carter, qui avait lancé un appel au respect des droits de l'homme en Corée du Sud. — (*A.F.P.*)

Espagne

● DES AFFRONTEMENTS ont eu lieu au cours du week-end à la prison de Soria en Castille entre détenus appartenant à la branche politico-militaire et d'autres de la branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA, a annoncé lundi 16 juillet la direction de la prison. Plusieurs prisonniers ont été blessés. L'ETA politico-militaire a suspendu récemment sa campagne d'attentats contre les stations balnéaires espagnoles après avoir obtenu le départ des unités de police de la prison de Soria (*le Monde* du 15-16 juillet). — (*A.F.P.*)

Namibie

● LA CRISE NAMIBIENNE. — Le « groupe de contact » occidental (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France et Grande-Bretagne) va relancer la négociation du conflit namibien, indiquait-on de source diplomatique à Pretoria lundi 16 juillet. Un diplomate occidental, sans doute britannique, devrait se rendre prochainement dans la capitale sud-africaine. — (*A.F.P.*)

Pakistan

● L'AEROPORT D'ISLAMABAD a été fermé, lundi 16 juillet, à la suite de violents incidents qui ont éclaté entre des employés de la compagnie nationale pakistanaise PIA (Pakistan International Airlines) et des membres du personnel de sécurité de l'aéroport. Douze personnes ont été blessées par des balles et des jets de pierre, *a-t-on précisé de source officielle*. Aucune indication n'a été fournie sur les raisons de ces incidents. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Liban

APRÈS DEUX MOIS DE CRISE

M. Selim El Hoss forme de nouveau un gouvernement de transition

De notre correspondant

Beyrouth. — Le gouvernement libanais a été constitué, lundi 16 juillet, après deux mois de crise. Il est présidé, comme le précédent, par *M. Selim El Hoss*, qui est devenu, au fil de deux ans et demi d'exercice du pouvoir, le chef de file de l'islam libanais. Du cabinet sortant, M. Hoss est *le seul qui revienne* au *pouvoir* avec M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères. La formation du gouvernement ne résout aucun problème mais témoigne *simplement* de la *prise* de conscience par les protagonistes de la nécessité de laisser « *gérer la crise* » en attendant que la conjoncture régionale permette d'en *dégager* une solution.

Le cabinet comporte néanmoins une amorce de politisation, alors que le précédent était entièrement formé de technocrates. Il *compte sept députés parmi* ses douze membres, et un ancien président de la République, M. Helou, qui n'est pas étranger au Front libanais (chrétien), ayant fait *partie du Front* de la *liberté et* de l'homme, qui lui a donnt naissance. Deux autres ministres, MM. Murr et Harb *ne sont* pas, non plus, éloignés du Front libanais, du moins de son président, M. Chamoun.

Le Mouvement national (progressiste) est, pour sa part, représenté par deux personnalités qui lui sont proches : MM. Khalil et Takieddine. La Syrie enfin y compte deux sympathisants : MM. Meraabi et Kadri. Bien entendu, l'équilibre confessionnel et le dosage régional sont scrupuleusement respectés.

On note cependant que les deux communautés qui se partagent l'essentiel du pouvoir — les maronites et les sunnites — n'assument pas la responsabilité des quatre principaux ministères : affaires étrangères, défense, intérieur et finances. Il est vrai que la *formule* d'un cabinet de douze membres les avantage traditionnellement puisqu'elle octroie à chacune d'elles trois portefeuilles contre six à toutes les autres communautés réunies.

Le gouvernement ne suscite ni enthousiasme ni opposition violente. M. Gemayel (Phalange) a *exprimé des réticences parce que*, « *après deux ans et demi de gouvernement transitoire, c'est encore un gouvernement transitoire qui est formé* » et que « *la formation d'un cabinet sans coloration vise à écarter du pouvoir ceux qui s'opposent à la tutelle étrangère* ». De même, le Conseil supérieur islamique s'est dit « *choqué* ». *Mais M. Chamoun* a jugé le cabinet « *équilibré* » ; et M. Joumblatt, du Mouvement national, l'a trouvé « *conforme à la réalité des choses* ».

Le deuxième gouvernement Hoss a été mis sur pied après l'échec de multiples formules envisagées durant les deux mois de crise ministérielle. Dans l'euphorie qui avait *suivi le déploiement* de l'armée en juin dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, un cabinet d'entente nationale avait même était envisagé, mais le président Sarkis avait dû rapidement déchanter.

Le nouveau cabinet a au moins l'avantage d'accéder au pouvoir en période d'accalmie, qui devrait durer quelques mois.

LUCIEN GEORGE.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU CABINET

Président du conseil : M. Selim el Hoss (musulman sunnite) ;

Vice-président du conseil et affaires étrangères : M. Fouad Boutros (Grec orthodoxe) ;

Ministre d'Etat : M. Charles Helou (maronite) ;

Intérieur et tourisme : M. Bahige Takieddine (druze) ;

Défense et agriculture : M. Joseph Skaff (Grec catholique) ;

P.T.T., habitat et coopération : M. Michel Murr (maronite) ;

Industrie et ressources hydrauliques : M. Anoir Al Sabah (musulman chiite) ;

Finances : M. Ali Khalil (musulman chiite) ;

Travail et affaires sociales : M. Nazem Kadri (musulman sunnite) ;

Travaux publics, transports et éducation : M. Boutros Hari (maronite) ;

Economie, commerce et santé : M. Talal Meraabi (sunnite) ;

Justice et information : M. Youssef Gebrane.

Iran

Suite à l' « affaire Rahimi »

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DONNE SA DÉMISSION

Téhéran (*A.F.P.*). — Au terme d'une semaine marquée par des troubles au Kurdistan et au Khouzistan, l'imam Khomeiny a invité les Iraniens à manifester massivement, ce mardi 17 juillet, leur soutien à la révolution islamique.

Cette journée de manifestations intervient alors que le gouvernement, dont l'autorité est bafouée dans ces deux provinces, paraît sortir affaibli de la récente « affaire Rahimi ». Le ministre de la défense, le général Taqui Riahi, qui avait destitué, la semaine dernière, le général Rahimi de son poste de chef de la police militaire, a présenté sa démission.

Le général Amir Rahimi, reconfirmé dans ses fonctions pa rl'imam Khomeiny et dont le prestige est ressorti grandi de son conflit avec son ministre de tutelle, a d'ailleurs renchéri lundi. Au cours d'une conférence de presse, il a estimé que l'armée devait jouer un rôle plus actif dans la vie politique du pays et dans le maintien de l'ordre.

« *Il est honteux de voir des régions iraniennes mises à feu et à sang alors que l'armée se repose dans ses casernes, avec ses milliards de dollars d'armement* », a-t-il dit, ajoutant que « *les aGrdiens de la révolution n'étaient pas en mesure de contrôler la situation* ».

A Marivau, dans le Kurdistan iranien, après les affrontements de samedi qui ont fait vingt-quatre morts, le calme est revenu dans la ville, qui est entièrement contrôlée par la population. Les Gardiens de la révolution, qui avaient été à l'origine des sanglants heurts de samedi, ont quitté la ville.

هكذا من الأصل

Le Monde politique

Le voyage du président de la République dans le Pacifique

(Suite de la première page.)

Arrivé en hélicoptère sur la place de la baie de la Moselle, près de la mer, le chef de l'Etat a été notamment accueilli mardi par M. Roger Laroque, maire de Nouméa (et membre du R.C.P.R., parti qui correspond ici au R.P.R.). Alors que l'escorteur *Commandant-Bory*, mouillé en rade de Nouméa, tirait une salve, le chef de l'Etat a reçu les honneurs militaires, puis a déposé une gerbe au monument aux morts.

Plusieurs milliers de personnes s'étaient déplacées pour l'accueillir. La foule était plus nombreuse l'après-midi, place des Cocotiers, quand le président de la République a prononcé son premier discours important de cette visite. Devant sept mille à huit mille personnes, dont les Mélanésiens semblaient constituer une forte proportion, M. Giscard d'Estaing a d'abord célébré le passé commun des Français de métropole et des Néo-Calédoniens. « *Nos liens*, a-t-il dit, *ont été renforcés par l'épreuve. Il nous faut les renforcer encore.* » Le chef de l'Etat a ajouté : « *Mais les Français, cela implique des choix et entraîne des conséquences. La France est porteuse d'une espérance universelle fondée sur la dignité de l'homme. Dans notre pays, tous les hommes et toutes les femmes choisissent ceux qui les dirigent. Ils sont libres et égaux devant la loi. Etre Français, c'est aussi être juste et fraternel. Mais la justice et la fraternité ne sont pas seulement des slogans historiques, ce sont des objectifs de la vie quotidienne.* »

La fin d'une illusion

Il a alors déclaré : « *Il faut que chacun et chacune d'entre vous ait le souci et le respect de la dignité d'autrui, que chacun et chacune d'entre vous ait la possibilité réelle de développer ses talents selon ses traditions propres et d'améliorer sa vie et celle de ses enfants. Cela implique la disparition progressive des inégalités qui subsistent.*

» *L'image de la France ne doit plus être ternie, nulle part, par les séquelles d'une époque coloniale qui s'éloigne dans le passé. C'est pourquoi la Nouvelle-Calédonie doit être une terre de fraternité, de justice et de progrès.* »

Le chef de l'Etat a alors évoqué la crise économique que connaît le territoire : « *Cette crise marque la fin d'une illusion : l'illusion qui faisait croire que le nickel apporterait la prospérité pour toujours. Même si le nickel reste pour vous une richesse importante, l'économie et la civilisation calédoniennes ne seront pas l'économie et la civilisation du nickel. La mévente atteint tous les producteurs du monde. Et, dans de telles circonstances, ce sont les plus faibles les plus durement touchés. Votre territoire serait définitivement ruiné s'il n'était protégé par son appartenance à la France. Mais il retrouvera sa prospérité s'il sait s'unir dans l'effort qu'il doit produire.* »

L'importance de la réforme foncière

Après avoir fait état de la nécessité de poursuivre la relance des activités économiques, de prolonger l'effort de diversification et de redresser les finances, le président de la République a affirmé : « *Il faut construire une véritable société française de justice et de fraternité. Je tenais à vous apporter ce message de fraternité. L'organisation sociale de la Nouvelle-Calédonie doit faire disparaître sa méfiance. Il faut que la communauté mélanésienne bénéficie de nos efforts pour rejoindre ses concitoyens dans la même unité et la même prospérité.* »

M. Giscard d'Estaing a indiqué alors l'importance qu'il attache à la réforme foncière préparée par M. Dijoud et qui portera sur 10 000 hectares, dont 6 000 viendront du domaine territorial. Il a ajouté : « *Il faut aussi que d'autres communautés trouvent la sécurité et la dignité : Wallisiens, Futuniens, Antillais, Réunionnais, Vietnamiens, Indonésiens, tous vous êtes le symbole de la fraternité des Français et de l'union des races. Tous vous travaillez à façonner ce territoire. Tous vous devez vivre dans le respect de vos personnalités respectives.* »

A propos du projet de développement du territoire, le président de la République a noté : « *Ce projet est ambitieux. Il se réalisera avec l'aide de la France.* » A ce moment-là, un arc-en-ciel a illuminé l'horizon à la suite d'une averse à proximité. Le chef de l'Etat a alors lancé : « *Ce sera avec l'aide de la France, comme en donne le symbole cet arc-en-ciel, ce sera un nouveau départ pour la Nouvelle-Calédonie. Je craignais la pluie et le ciel m'envoie cet arc-en-ciel.* »

M. Giscard d'Estaing a encore dit : « *Calédoniens, Calédoniennes, c'est en vous-mêmes que vous devez trouver les forces qui vous permettront de préparer votre avenir. Il tient en deux mots : démocratie et solidarité. Nous progresserons ensemble. Vous pouvez compter sur l'attention vigilante du président de la République. La France est décidée à vous aider et elle le fera. Mais cette politique ne sera ni conçue ni dictée de loin. La France ne fera rien qui aille à l'encontre de la volonté des habitants de ce territoire. Vous êtes responsables de votre avenir. Je suis persuadé que vous saurez faire de votre territoire un exemple pour le Pacifique.* »

Le chef de l'Etat s'est ensuite rendu à l'hôtel de ville de Nouméa. En début de soirée, une manifestation de militants et d'élus indépendantistes a rassemblé environ deux cents personnes dans le centre de la ville. M. Giscard d'Estaing devait visiter les localités de Bourail, Touho et l'île de Lifou.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Dans les cabinets ministériels

● UNIVERSITES : M. Edouard Bridoux, professeur des universités, est nommé chargé de mission au cabinet de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités.

● COMMERCE ET ARTISANAT : M. Jean Legrain, administrateur civil, est nommé chef de cabinet de M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat.

● *M. Jean-Michel Catala*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, a annoncé lundi que cinq cent cinquante jeunes communistes français se rendront en Algérie du 18 au 23 juillet, dans le cadre d'une semaine d'amitié franco-algérienne. Une manifestation analogue avait eu lieu en octobre 1977.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1977

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

« Nouvelle école » ou néo-nazisme ?

La mise en question des thèses développées par la « nouvelle droite » a suscité une double discussion : sur l'opportunité même d'un tel débat, et sur le contenu des thèmes mis en avant par Alain de Benoist et le GRECE.

Jacques Langlois dans *RIVAROL* s'étonne des attaques portées contre la « nouvelle droite » et note : « *N'en déplaise à ceux qui semblent aujourd'hui découvrir sa résurrection, la droite, ou plutôt les droites n'ont jamais cessé d'exister, et quelques-unes d'entre elles n'étaient, certes, pas les plus bêtes du monde. (...) L'offensive actuelle se situe bien au-delà du simple débat d'idées. Il s'agit de faire taire, par l'intimidation ou par la violence, tous ceux qui ne pensent pas, qui ne se sentent pas dans le sens de l'histoire, tous ceux qui, en refusant, sur quelque plan que ce soit, les dogmes dominants, s'opposent à la disparition des valeurs essentielles de notre civilisation.* »

Cette analyse s'appuie notamment sur le fait qu'un attentat a été commis contre la « librairie française ». (*Le Monde* du 10 juillet), ce qui conduit *JEUNE NATION SOLIDARISTE*, hebdomadaire dirigé par Jean-Gilles Malliarakis, responsable de la librairie, à écrire : « *Cet attentat abject et lâche est évidemment lié à la campagne de haine, d'amalgame, de diffamation orchestrée par les intellectuels en chaise longue et des diffamateurs argentés bien à l'abri, dirigée contre la nouvelle droite, etc. (...) Il est remarquable de considérer que la seule réponse des cloportes aux nouvelles idées, dont le foisonnement met en cause leur confort intellectuel, réside dans une action d'un type aussi odieux.* »

Cet amalgame vise-t-il à empêcher le débat de s'approfondir ? « *L'entreprise des aristocrates de l'angle facial s'accommode mal de la lumière*, note dans *ROYALISTE* Paul Maisonblanche. *Raison de plus pour continuer à faire autour de ces pêcheurs en eaux troubles le maximum de publicité.* » L'autre courant monarchiste n'est guère mieux disposé à l'égard de la « nouvelle droite », mais pas tant en raison de son utilisation de la biologie qu'à cause de la prise de position du GRECE en faveur de la réunification allemande et de l'unité européenne. François Pascaud écrit dans *ASPECTS DE LA FRANCE* : « *La mise en tutelle de l'Allemagne par les traités de Westphalie (reconnaissant la diversité des Allemagnes) a consacré la liberté de l'Europe jusqu'à la Révolution. La mise en tutelle de l'Allemagne par les traités de Vienne a consacré le retour d'une stabilité européenne détruite par le messianisme révolutionnaire. (...) Ainsi le fer de lance de cette « nouvelle droite » ne paraît pas mieux forgé pour le combat national — dont elle ne se soucie guère — que celui du libéralisme.* »

En revanche, c'est bien sur l'utilisation de la biologie par la « nouvelle droite » que s'interroge Jean Clémentin, dans *LE CANARD ENCHAINE*, en analysant l'ouvrage d'Yves Christen, *l'Heure de la sociologie* (éd. Albin Michel). Selon l'auteur de ce livre, membre du GRECE, le débat scientifique contemporain porte sur le degré d'influence des gènes dans la constitution du quotient intellectuel. Jean Clémentin constate : « *Si tout en dépend, adieu justice, liberté, culture, égalité, responsabilité, l'homme est comme un robot au service d'un ordinateur autonome. Il faut alors admettre comme naturelle et non corrigible l'inégalité des êtres, des groupes sociaux, des races, comme fondé le* « droit » *des* « supérieurs » *à dominer les* « inférieurs ». *On ne s'étonne pas, du coup, que les libéraux de l'université américaine traitent les sociobiologistes de racistes, voire de néo-nazis. Titre d'un article du magazine* Time *en décembre 1976* « Gènes über alles ».

Néo-nazis. Le terme montre que le débat vise bien à cerner les caractéristiques de cette « nouvelle droite ». Certes, on comprend la remarque d'Alain Duhamel dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* : « *Même si l'on se sent totalement étranger à leurs démarches, on ne voit pas très bien en tout cas au nom de quoi la participation aux débats leur serait contestée. Rien n'est plus normal que de permettre à tous les courants intellectuels de se mesurer. Et, après tout, l'héritage de Bonald, de Maistre, de Taine, de Comte, de Pareto, revendiqué par la* « nouvelle droite », *en vaut d'autres.* » Encore faut-il savoir si les références de ce courant d'idées se limitent aux auteurs cités. Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Emmanuel Le Roy Ladurie relève pour sa part dans le numéro 31-32 (printemps 1979) de la revue *NOUVELLE ECOLE* un article signé Robert de Herte (pseudonyme souvent utilisé par Alain de Benoist). Il constate que l'auteur présente le don musical, comme celui des mathématiques, parmi les plus héréditaires qui soient. L'historien ajoute : « *Sur cinq références qui sont données en note à ce propos, deux correspondent à des publications allemandes de l'époque nazie (...).* « De Herte » *veut-il vraiment nous faire croire que les travaux sur la* « race » *dans le III*e *Reich de l'immédiat avant-guerre ont quelque chose à voir avec la science ? (...) Dans la suite de son papier,* « De Herte » *embraie sur le type physique des grands musiciens. Cela nous vaut une prétendue* « typologie des races européennes », *divisée en sept groupes : alpins, dinariques, faliques, etc., et, bien entendu, les inévitables nordiques, d'heureuse mémoire.* » M. Le Roy Ladurie note que, sur les treize références publiées dans *NOUVELLE ECOLE*, onze concernent des ouvrages ou des articles de revues dans le Reich hitlérien entre 1933 et 1943.

Raciste, Alain de Benoist ? Il s'en défend dans *LE FIGARO MAGAZINE* au fil d'un article sur les cultures populaires. « *La cause fondamentale du racisme dans cette seconde partie du vingtième siècle est l'incapacité à admettre l'autre*, écrit-il, *l'incapacité à concevoir les autres comme différents, comme incommensurables par rapport à soi. La révolution de 1789 n'a émancipé les individus qu'en exigeant d'eux qu'ils renoncent à leurs identités collectives. Cette émancipation n'était qu'un leurre : elle reprenait d'une main ce qu'elle accordait de l'autre. L'extinction des cultures régionales ne résulte-t-elle pas de la mise en œuvre de ce même universalisme qui a abouti à l'ethnocide des Indiens d'Amérique, de la même volonté d'imposer au monde des* « immortels principes » *négateurs de personnalités profondes ?* »

N'est-il d'autre choix que l'ethnocide ou le « développement séparé » cher aux dirigeants d'Afrique du Sud ? « *Le racisme quotidien, il nous est facile de le localiser, de le neutraliser et de réagir* », note dans son numéro de juillet-août la rédaction du *DROIT DE VIVRE*, organe de la LICA, en présentant un dossier sur la manière dont le GRECE a fait « *main basse sur LE FIGARO MAGAZINE* ». « *Il n'en est pas de même du racisme* « scientifique » *insidieux et pernicieux au point parfois de tromper des personnes de bonne foi* », poursuit *DROIT DE VIVRE*, qui constate en outre que « *les responsables du GRECE* » se trouvent aujourd'hui « *à des postes-clés de la société française. Dans la politique, dans l'université, dans l'armée ils ont essaimé* ».

Ce phénomène commence à produire des effets. Certains éléments de la majorité s'inquiètent à leur tour. Cette infiltration de la « nouvelle droite » n'est encore, pour l'instant, qu'un argument supplémentaire dans la rivalité entre giscardiens et gaullistes. A preuve, les déclarations de M. Dominique Bussereau, secrétaire du bureau politique du parti républicain, qui souligne dans *LE POINT* que M. Yvan Blot, président du club de l'Horloge, « *principal responsable de la propagation des idées de la* « nouvelle droite » *est un militant R.P.R., chef de cabinet d'Alain Devaquet, secrétaire général de ce mouvement, et prototype de ces jeunes fonctionnaires conservateurs jouant un rôle influent dans les administrations et les cabinets* ». A sa connaissance, en revanche, nul responsable de l'U.D.F. n'est membre de ce club. M. Poniatowski s'est néanmoins fait aider par Alain de Benoist pour écrire son dernier ouvrage, *L'avenir n'est écrit nulle part.* — T. P.

IL Y A « NOUVELLE DROITE » ET NOUVELLE DROITE

M. Michel-Georges Micberth n'est pas content. Passe encore qu'on lui vole la paternité du « droit à la différence » *ou qu'on ne lui reconnaisse pas d'avoir introduit le mot* « marginal » *dans le langage politique, mais de là à usurper l'intitulé de son mouvement... Les journalistes sont gens bien légers qui parlent à propos du GRECE ou du* « club de l'Horloge » *de* « nouvelle droite » *en ignorant que la* « Nouvelle Droite française » *est une association dûment estampillée depuis 1973 et ayant pignon sur rue* (1).

Longtemps clandestine et souterraine, la « nouvelle droite » *de M. Micberth a, elle aussi, choisi l'infiltration, mais sur d'autres thèmes que celle de M. de Benoist. Elle se réclame, en effet, de l'anarchisme et du monarchisme.*

(1) Nouvelle Droite française, 113, avenue Félix-Faure, 75015 Paris. Tél. : 554-34-11.

M. HERMIER (P.C.F.) : avec Valéry Giscard d'Estaing, on croirait lire Alain de Benoist.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré lundi 16 juillet en Avignon à propos de la « nouvelle droite » :

« *Quelle disproportion dans l'importance donnée par les médias à une idéologie disqualifiée par l'Histoire et marginale sur le plan politique comme au sein du monde intellectuel ! Une fois encore, tout est fait pour que le débat des idées se déroule en dehors de la situation réelle de notre pays, de la crise qui l'affecte, de l'enjeu des luttes qui s'y livrent.*

» *Les objectifs d'une telle campagne apparaissent ainsi avec clarté.*

» *Il s'agit tout d'abord de dédouaner la droite giscardienne au pouvoir, de faire oublier qu'elle est la plus réactionnaire que notre pays ait connue depuis longtemps, et d'inscrire au compte de la fatalité ou du moindre mal sa politique d'austérité, de liquidation de notre potentiel économique, de régression culturelle, d'abaissement national et d'atteintes répétées et graves aux libertés (...).*

» *Quant au plan des idées, on méditera utilement ce que Valéry Giscard d'Estaing déclarait, en septembre 1975 au Congrès international sur la biologie et le devenir de l'homme :* « Le patri-
» moine spirituel d'une civilisa-
» tion répond au patrimoine
» génétique d'une descendance
» biologique. Et le rejet naturel
» de toute atteinte à l'un ou l'au-
» tre de ces patrimoines est une
» donnée dont nous devons tenir
» compte lorsque nous sommes
» amenés à analyser des choix
» gouvernant notre avenir. »

» *On croirait lire Alain de Benoist, Louis Pauwels ou les publications du* « club de l'Horloge ». *L'utilisation de la biologie à des fins politiciennes ne date donc pas d'aujourd'hui. Cette perversion est inscrite dans la philosophie giscardienne. Oui, décidément, c'est bien la droite la plus réactionnaire qui est au pouvoir !* »

Une lettre de Jean-Marie Benoist

A la suite de la critique que nous avions faite de son livre, Chronique de décomposition du P.C.F., *M. Jean-Marie Benoist, invoquant son droit de réponse, nous fait obligation de publier la lettre suivante :*

Malgré l'apparente neutralité du style, ce compte rendu appelle de ma part plusieurs remarques, tant il manque à la justesse et à la justice.

Outre une série d'analyses de bonne foi traitant du devenir de la gauche en général et du parti communiste en particulier, mon livre se présente comme un fidèle et véridique journal de la campagne électorale qui m'a opposé à M. Georges Marchais dans la première circonscription du Val-de-Marne. Avec 14 % des suffrages exprimés je suis arrivé en tête des candidats de la majorité, parmi quatorze candidats, et j'ai implanté le courant de l'U.D.F. là où il n'existait qu'à l'état de virtualité faible. Absent du second tour en raison d'intrigues d'états-majors, j'ai néanmoins réussi à envoyer dix-neuf mille personnes aux urnes voter nul au second tour contre Marchais candidat unique, ce qui m'a valu ce commentaire appréciatif du *Monde* : « *Seul candidat à rester au second tour, M. Marchais n'a pas pour autant bénéficié des voix de tous les électeurs qui se sont déplacés : 19 036 d'entre eux, soit 33,71 %, ont voté blanc ou nul : M. Jean-Marie Benoist, U.D.F.-P.R., éliminé après le premier tour, voulait faire de M. Marchais un* « mal élu » : il peut considérer y avoir réussi partiellement dans la mesure où le député sortant obtient 48,31 % du nombre des électeurs inscrits. » (Brochure du *Monde*, les législatives de mars 1978).

M. Patrick Jarreau, lorsqu'il daube sur ce résultat enregistré par *le Monde* et par toute la presse nationale et internationale, est-il en train de *confesser* que, collaborant au *Monde*, il ne prend pas la peine de lire son propre journal ? (1)

Ce manquement à l'objectivité est déjà conséquent ; mais il y a plus grave : en un journal qui *s'honore* de lucidité et d'équanimité, auquel je suis heureux de collaborer souvent moi-même, je ne puis admettre d'être la victime d'une série de griefs gratuits et calomnieux qui ont pour effet d'instruire une sorte de procès *ad hominem* : l'assimilation faite par M. Jarreau de mon livre à la prose « *d'un Drieu la Rochelle, sinon d'un Rebatet* », archétypes censés figurer le diable, atteint un degré inadmissible dans la *diffamation par amalgame*, vieille technique familière aux procès des années 50 dans les démocraties populaires. M. Jarreau est-il assez tard venu dans la politique et dans les débats d'idées pour ignorer que tout dans mon travail philosophique (*la Révolution structurale, Tyrannie du logos*) et politique (*les Nouveaux Primaires, Pavane pour une Europe défunte*, ouvrage loué ici même par Pierre Drouin) concourt depuis 1970 à promouvoir les valeurs de liberté, de dignité de la personne humaine, de pluralisme à l'encontre du totalitarisme rouge et du totalitarisme brun, à l'encontre du sectarisme et du fanatisme fasciste ou communiste ?

Le « *besoin d'admirer qui me tenaille* » et que me prête généreusement M. Jarreau m'aurait-il porté à témoigner à Belgrade en faveur des droits de l'homme, en juillet 1977, ou à militer partout, inlassablement, pour que les persécutés des régimes totalitaires et autoritaires retrouvent leur dignité ? Si mon travail s'identifiait à la caricature qu'en donne M. Jarreau, pourquoi un esprit libre comme M. René Rémond m'aurait-il écrit que « *ce livre est digne de figurer dans la bibliothèque de tous les juristes et politologues* » ?

Or, au-delà de mon cas particulier d'intellectuel démocrate et libéral, de philosophe engagé en faveur du *pluralisme* et de la personne, l'attaque vient de plus loin. Il y a dans notre pays beaucoup d'esprits qui voudraient que nous n'ayons plus le choix qu'entre une vieille gauche vermoulue aux slogans issus du dix-neuvième siècle, et une prétendue nouvelle droite qui n'est en fait que la vieille extrême droite rhabillée à la sauce moderne essayant de faire oublier sa peur de l'autre (du juif, du Noir, du tiers-monde) en la masquant sous les poncifs pseudo-scientistes d'un biologisme recuit, façon Lyssenko, et d'une philosophie anglo-saxonne (de Popper à Gilbert Ryle), dont Oxford et la côte est des Etats-Unis saluent avec soulagement l'extinction : entre ces deux extrêmes, certains esprits attardés souhaiteraient que se noue un débat, sans s'apercevoir, faute de communication avec le monde extérieur, que la France est *le* seul endroit où cette combinaison archaïque d'eugénisme infantile et de positivisme logique fait encore illusion, pour la bonne raison que nous n'avons pas voulu, à cause d'une gauche sectaire et abstraite, développer de tradition libérale. La manœuvre, qui consiste à identifier la majorité libérale à cette extrême droite à *face lift* est cousue de fil blanc. La mise en pages qui consiste à étriller *le* livre politique d'un militant du libéralisme en regard d'un dossier sur la *prétendue* « nouvelle droite » relève d'un amalgame qui sert trop ceux qui, des deux côtés, à l'extrême droite comme chez les doctrinaires de gauche, ont intérêt à résorber *le* courant libéral que je représente dans la droite. Or, par notre souci de travailler à partir des idéaux *kantiens* de respect de la personne, de nous réclamer des valeurs judéo-chrétiennes et *non* d'un paganisme régressif ou d'un rationalisme utilitariste, le cercle libéral que j'ai constitué et moi-même, nous gênons ceux qui ont intérêt à laisser se mettre en place cette sinistre alternative manichéenne entre une droite Ku Klux Klan au sourire scientiste (voir les articles *sur l'innocence des* manipulations génétiques) *et* une gauche électoralement battue et intellectuellement fatiguée, qui cherche à se dynamiser en puisant l'agressivité qui lui manque *dans l'indignation* qu'elle éprouve à « *constater* » que toute la droite est devenue fasciste. Or ce Forum 1984, que nous avons constitué en hommage à George Orwell et aussi afin de préparer le renouvellement et le ressourcement de la pensée politique libérale pour demain et *non* pour un millénariste après-demain, se donne pour but de prouver que notre pays n'est pas prisonnier de l'alternative dirimante entre une droite et une gauche, toutes deux issues de creusets archaïques, mais qu'il y a de la place pour travailler sincèrement, au mépris des clivages, en faveur de la liberté, de la personne, de la déontologie et de la justice. C'est pourquoi j'ai tenu à témoigner de nouveau, car, par-dessus tout, je déteste l'injustice, y compris lorsque j'en suis la victime.

(1) N.D.L.R. — Nous n'avions nullement « daubé », ni contredit les informations qui figuraient dans la brochure du « Monde ». Nous avions simplement complété celles-ci en notant que M. Marchais avait obtenu de meilleurs résultats en 1978 qu'en 1973.

Le Monde

société

Croquis d'été

Pique-nique

Sur la Saône, une péniche or et noir sous le soleil a, dans une manière de beuglement, demandé l'écluse. Les montbéliardes, affalées là-bas à l'ombre d'un bosquet, n'ont rien changé au rythme lent et conjugué de leur mastication. Il y a bien longtemps ici que les vaches ne regardent plus passer les bateaux.

C'est curieux l'été. On va le chercher si loin quand il s'offre si près. Le soleil au zénith figeait tout. Même le ciel blanc-bleu, même l'eau de la rivière lisse comme une miroir et même cette brume de chaleur, pauvre mirage rural, qui flottait au loin sur la route. Seules dans le ciel, très haut, des hirondelles infatigables continuaient en piaillant leur journée de quinze heures. Et seuls sur terre, de longs peupliers, rangés en ordre de parade, faisaient bouger leurs feuilles presque par habitude ou pour faire croire qu'il y avait du vent. Il n'y en avait pas, pas le moindre petit souffle, la canicule.

Alors, ils sont arrivés. Deux voitures discrètes, bien de chez nous. Sans trop d'égards pour la pâture et sans le moindre souci pour les amortisseurs, ils ont foncé sur l'herbe, avalé les mottes et matraqué les taupinières. La première voiture, un break à enjoliveurs chromés, bandes noires sur les côtés et pare-soleil publicitaire bleu sur la glace, ouvrait la route à grands coups de ces klaxons italiens qu'on réserve d'habitude pour les grandes occasions : le mariage de la cousine ou la descente en rappel du boulevard des Italiens la nuit de la Saint-Sylvestre.

Alors, pourquoi là ? Bah ! On a les trop-pleins de joie qu'on peut. Derrière, sorte d'énorme sauterelle verte, une 2 CV suivait en frétillant — on devrait dire en toupillant, — capot baissé, vitre ouverte. Le chauffeur, seul assis, les autres, un jeune garçon et une grande gamine debout, le bras droit pointé en avant, chargeant comme en cavalerie.

On a beau dire, les bons moments, ça arrive dans ce métier. L'une klaxonnant, l'autre cahotant, les deux voitures ont foncé sur la Saône avant d'opérer au dernier moment un large mouvement, tournant un peu comme un chien cherchant sa couche ou à la façon d'une caravane de western sous l'attaque indienne. En fait d'Indiens, le seul indigène, un vieux pêcheur de carpes, qui l'instant d'avant marchait sur la barge avec des précautions de Mohican, a marmonné quelque chose comme quoi *« c'était guère possible des c... pareils et que, tant qu'ils y étaient, ils n'avaient qu'à aller tout droit au bouillon, au moins on se serait tendu la pipe »*.

Et puis, en homme sage, sachant que le pire restait à venir, il a pêché dans sa filoche une bouteille de rouge immergée sous les eaux sèches de la Saône, *« s'en est mis un petit coup derrière la cravate »* (sic), a renvoyé la bouteille *« à la mer »* (re-sic) et s'en est allé, allongé à l'ombre, rêver à des aubes meilleures.

Le brave homme. Les « Parisiens », notion d'ailleurs un peu large pour des voitures immatriculées dans le Nord, ont commencé à investir les lieux. Le père, un curieux bonhomme, tout en ventre, avec son short anglais — sauf que les Anglais, eux, ne mettent pas de bretelles — et son tricot de peau blanc, a passé une inspection d'adjudant de semaine autour des peupliers. A Robinson, Robinson et demi. On ne la lui ferait pas. La nature, d'accord, mais pas l'aventure amazonienne. Débusquer les fourmis rouges et même les noires, flairer l'éventuel nid de guêpes, aplanir les chausse-trapes de la berge. Au quatrième peuplier, le troisième ayant déjà servi, l'éclaireur décida que ce serait là et pas ailleurs. Il le dit à sa femme, l'ordonna à ses enfants et s'en fut, lui, monter sa ligne. Sûr que l'intendance, et notamment l'épouse en vacances, suivrait.

La place au soleil

Des coffres des voitures, c'est un supermarché, rayon camping, qui s'évade. La table pliante, les chaises pliées, la nappe repliée, le barbecue portatif, « le véritable charbon de bois », les gobelets, la glacière, la réserve d'eau pour l'été, les serpentins chinois qui, en brûlant, écartent les moustiques — pensez, en plein après-midi, — le parasol, le réchaud portatif, la poubelle de table et des boîtes, des boîtes bleues, vertes, rouges, jaunes, un feu d'artifice.

Pique-nique rime avec plastique. Les braves gens, sereins face au péril toujours possible, le manque de moutarde ou l'oubli du sel, disciplinés dans l'effort ! En deux temps, trois mouvements, la table était dressée, le barbecue gratifiait les environs d'une plaisante odeur de merguez franc-comtoise, les sièges étaient investis. C'est-à-dire le père installé à l'ombre, la mère toujours debout et les garçons se chamaillant avec la fille pour savoir qui aurait droit en prime à la place au soleil.

Ce fut un beau pique-nique. Rien n'y manqua, pas même l'œuf dur cassé sur la tête de la fille — ah, ah ! — et les peaux de saucisson jetées aux goujons. Et pas même la radio d'une des voiture donnant, pleine puissance, les nouvelles du Tour. Ce n'est pas tous les jours qu'on grimpe le Télégraphe, dans une pâture de la Haute-Saône. On a bien cru comprendre qu'un débat de fond a opposé sur ce sujet le père à ses deux garçons. « Hinault ou pas Hinault », voilà bien, en effet, la question.

On a bu le café et le pousse-café. Le père, tranquillement, est parti pêcher ou faire semblant. Sa femme a fait la vaisselle. La fille a joué à se cuire et les fils ont surveillé les coureurs. Et l'après-midi d'été s'est passé tout tranquillement, engourdi de chaleur interminable, délicieux. De temps à autre, une péniche est venue tirer des exclamations : *« Tu as vu, si elle est propre ! »* Sans doute aucun d'entre eux n'avait-il jamais lu Georges Simenon.

Sur le soir, un petit bateau blanc est passé, un de ces yachts-péniche évadé d'Amsterdam. L'homme à la barre, blond et barbu comme il se doit, la fille blonde et la poitrine nue comme il arrive aux figures de proue, ont crié bonjour. La famille a répondu un peu surprise. La mère a dit : *« Non mais, c'est incroyable. »* Le père, cette fois, c'est sûr, a fait semblant de pêcher. La fille a haussé les épaules en regardant sa mère. Et des deux garçons, l'un a ricané, l'autre n'a rien dit, le regard rêveur, déjà emporté par la folle Saône vers des étés mirifiques.

PIERRE GEORGES.

RELIGION

LE CARDINAL McINTYRE ANCIEN ARCHEVÊQUE DE LOS ANGELES EST MORT

Le cardinal James Francis McIntyre, ancien archevêque de Los Angeles (États-Unis), est mort le 16 juillet, à l'hôpital Saint-Vincent de Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Ce décès porte à cent trente-trois l'effectif du Sacre Collège, si on ne tient pas compte du cardinal chois ien secret par Jean-Paul II.

[Né à New-York en 1886, diplômé de l'université Columbia, le cardinal McIntyre fut d'abord, pendant seize ans, agent de change à Wall Street, avant d'abandonner cette lucrative carrière pour la prêtrise. Ordonné prêtre en 1921, à l'âge de trente-cinq ans, il apporta ses talents de financier au service de l'archevêché de New-York en tant qu'évêque auxiliaire. A partir de 1948, il prit la tête de l'archevêché de Los Angeles, où il fit construire plusieurs églises et écoles religieuses.

Au concile, le cardinal a laissé le souvenir d'un prélat ultra-conservateur, opposé à l'extension des pouvoirs des conférences épiscopales. En toute occasion il prit la défense de la Curie romaine. Dans son diocèse, Mgr McIntyre, hostile à l'aggiornamento des ordres religieux, fut accusé à plusieurs reprises de passivité dans la lutte contre la ségrégation raciale et d'avoir pris des sanctions contre des prêtres « trop » engagés dans ce combat. Une organisation catholique pour l'égalité raciale a même demandé à Paul VI de retirer le cardinal.

C'est seulement en 1970 que Mgr McIntyre proposa au pape sa démission. Il avait alors quatre-vingt-trois ans, alors que le Saint-Siège a fixé la limite d'âge théorique à soixante-quinze ans.]

POUR AVOIR HÉBERGÉ UN TOXICOMANE

Le juge des enfants de Verdun est suspendu provisoirement

M. Philippe Llorca, vingt-huit ans, juge des enfants à Verdun (Meuse), a été suspendu provisoirement de ses fonctions « jusqu'à décision définitive sur l'action disciplinaire entreprise contre lui », par arrêté du garde des sceaux en date du 4 juillet, pris après avis du Consil supérieur de la magistrature (C.S.M.). M. Llorca est accusé d'avoir hébergé chez lui, en 1978, un jeune homme, toxicomane, qui y aurait fumé du haschisch.

« En admettant même que M. Llorca n'ait pas su que B... (le jeune toxicomane) et ses amis s'adonnaient à la consommation de drogues à l'époque où ils fréquentaient son domicile et qu'ils y fumaient du haschisch, indique le garde des sceaux dans le dossier transmis au C.S.M., le seul fait d'avoir hébergé B... et accepté que les amis de celui-ci se réunissent chez lui alors qu'il ne pouvait ignorer que tant B... lui-même que ses amis étaient réputés toxicomanes constitue un grave manquement aux devoirs de son état. Cette défaillance qui porte atteinte à la dignité du corps judiciaire apparaît d'autant plus grave que sa qualité de juge des enfants lui imposait, à l'égard des jeunes drogués notamment, une attitude particulièrement réservée. »

Arrivé en février 1978 à Verdun, M. Llorca, avec ses cheveux longs et ses blue jeans est vite devenu « un magistrat très discuté », disent les rapports. « Sa tenue vestimentaire est choquante, ses fréquentations sont également critiquées. » Pourtant, les mêmes rapports le présentent comme « un magistrat ayant un point de vue équitable et du bon sens », celui qui est aussi délégué régional adjoint du Syndicat de la magistrature (S.M.).

Un magistrat très contesté

Les poursuites disciplinaires dont M. Philippe Llorca est l'objet reposent sur une enquête faite par la police à propos d'un cambriolage. Le 20 juin dernier, une jeune fille âgée de vingt ans, entendue à ce propos, déclarait avoir fumé du haschisch l'année passée avec un certain B... dans la maison où il était hébergé. La description qu'elle donne de la maison semble aux policiers correspondre à celle du juge des enfants. La jeune fille affirme plus tard avoir fumé en sa compagnie. Son ami, E..., la contredit : selon lui, elle ne connaît pas le juge qui hébergeait B... S'il est vrai qu'on a fumé dans cette maison, c'était toujours en l'absence du magistrat.

La police prétend avoir entendu cette jeune fille parce qu'elle était l'amie de E..., qu'on venait d'interroger. Or le procès-verbal de son audition est en date du 20 juin, alors que son ami a été interrogé le lendemain 21 juin. De plus, ce procès-verbal (numéro 1294) est totalement indépendant de la procédure du cambriolage.

Dès le 26 juin, les poursuites disciplinaires contre M. Llorca sont transmises par le procureur de la République de Verdun au premier président de la cour d'appel de Nancy, puis au ministre de la justice. A chaque étape, les griefs retenus à l'encontre du magistrat s'amenuisent. Pour le procureur de la République, *« il semble évident que le magistrat a lui-même utilisé de ces produits »* (les drogues). Pour le garde des sceaux, *« le grave manquement »* de M. Llorca *« aux devoirs de son état »* est avéré, mais se réduit au seul fait d'avoir hébergé — même en ignorant qu'il continuait de fumer — un garçon réputé toxicomane.

Il est en outre singulier de lire dans les rapports du procureur de la République et des chefs de cour qu'il s'est agi d'un *« important trafic de stupéfiants »* et *« d'un usage non moins important »*, puis de les voir conclure à la nécessité de classer l'affaire sur le plan pénal, comme si elle devait avoir pour seule conséquence le déclenchement des poursuites disciplinaires contre le juge des enfants, présenté comme un personnage « contesté ».

Il fallait en être

En plus de ses cheveux longs et de sa tenue vestimentaire, M. Llorca est arrivé à Verdun avec une certaine idée de ce que devait être sa pratique professionnelle. Idée que ne semblait pas partager le président du tribunal de Verdun, M. François Muller, qui avait lui-même été juge des enfants dans cette ville pendant vingt ans. Il y avait peu de raisons pour que les relations fussent faciles entre le nouvel arrivant et son prédécesseur, que Denis Langlois avait abondamment cité dans son livre *les Dossiers noirs de la justice française* (1).

M. Llorca s'est d'abord inquiété de la façon dont on traitait, à Verdun, les toxicomanes. On semblait ignorer la loi de 1970. On ne connaissait que la répression — détention ou internement psychiatrique. Il se fit rapidement une réputation de compétence dans le domaine de la toxicomanie et représenta le Syndicat de la magistrature devant Mme Monique Pelletier lorsqu'elle préparait son rapport sur la drogue. A Verdun, la rumeur ne manqua pas de dire que *« pour comprendre les drogués à ce point, il fallait en être »*. Au bout de quelques mois, M. Llorca, qui doit siéger comme assesseur par roulement dans les audiences civiles et correctionnelles, n'a plus été convoqué.

C'est sur ce fond de tension que deux conflits particuliers se sont développés récemment. Tout d'abord, dans le courant du mois de juin, M. Llorca a écrit au préfet, pour s'émouvoir de la santé des enfants d'un village alimenté par une nappe phréatique à haute teneur en fluor. Le fluor ayant des conséquences graves sur la santé des enfants, a-t-il précisé, il faudra, si rien n'est fait pour remédier à l'alimentation en eau de ce village, envisager leur placement. Le 19 juin, le juge des enfants a écrit au premier président de la cour d'appel de Nancy, au préfet et au sous-préfet pour leur signaler que la subvention de 120 000 francs accordée à l'Association d'action éducative, créée et toujours présidée par M. François Muller, pour quitter les locaux qu'elle occupait au tribunal, n'avait pas été employée, l'association étant toujours dans ces locaux. Le lendemain 20 juin, « l'affaire Llorca » commençait.

Vie privée

Interrogé sur cette affaire, le bureau du Syndicat de la magistrature souligne *« le caractère dérisoire »* des griefs faits à Philippe Llorca, qui ne sauraient expliquer ces poursuites disciplinaires. *« Que le ministre*, ajoute le syndicat, *utilise une procédure de police engagée en juin 1979 sur des faits antérieurs à juin 1978 — procédure dans laquelle apparaît le nom d'un juge — pour lui interdire l'exercice de ses fonctions, place le magistrat à la merci de toute provocation.*

» Faut-il y voir la traduction dans les faits de la volonté du ministre d'écarter les juges dont les pratiques pourraient gêner ? » s'interroge une nouvelle fois le syndicat.

« La mesure de suspension est en elle-même très grave, conclut-on au syndicat, *car elle contribue à jeter le discrédit sur un magistrat qui se préoccupait des multiples irrégularités qu'il avait constatées dans l'exercice de ses fonctions, et sur ses décisions, qui n'avaient jamais été également contestée.* » Le Syndicat de la magistrature estime *« scandaleux »* que les déclarations *« contestables et contestées »* émanant d'une seule personne et concernant la vie privée d'un magistrat puissent servir de fondement à une décision aussi grave. M. Llorca, qui sera entendu le 26 juillet par le rapporteur de son dossier devant le Conseil supérieur de la magistrature sera assisté par un magistrat syndiqué et par un avocat, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Éd. du Seuil, collection « Combats », 1974, p. 71-80.

FAITS ET JUGEMENTS

La « bavure » de Caluire : enquête ouverte.

La gérante d'un café de Caluire, dans la banlieue lyonnaise, Mme Boutchiche, a porté plainte, lundi 16 juillet, contre le chef de bord d'une voiture de police-secours, qui a blessé à coups de pied Ghoutia, vingt et un ans, l'une de ses quatre filles.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet, Ghoutia Boutchiche dut, en effet, être opérée d'urgence pour une fracture du larynx, après une bagarre qui opposa des policiers aux consommateurs du café (*le Monde* du 17 juillet).

« Une enquête administrative sera menée avec toute la sérénité et la célérité souhaitables », a déclaré lundi 16 juillet le préfet de police de Lyon. *« Nous tenons à la bonne tenue de la police lyonnaise*, a-t-il ajouté. *Nous avons eu une série regrettable depuis le début de l'année et, à chaque fois, nous avons pris les sanctions nécessaires. Dans le cas présent, la presse sera tenue au courant des suites des enquêtes en cours. »*

Le préfet de police a affirmé que le passé ne serait pas pris en compte quant aux conclusions de cette affaire. Il apparaît, en effet, que l'établissement de Mme Boutchiche a déjà été frappé de cinq fermetures administratives, dont l'une pour proxénétisme et une autre après une tentative de meurtre sur une mineure de seize ans qui refusait de se prostituer pour un client.

Le comité lyonnais du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) a décidé de porter plainte.

● *Viol collectif à Marseille.* — Une jeune fille mineure, venue assistée à un concert, a été violée par cinq jeunes gens dans les jardins du Pharo, à Marseille, lundi 16 juillet en fin d'après-midi. Les auteurs de ce viol, ainsi que plusieurs témoins, ont été interpellés. La victime a dû être hospitalisée. Au cours du concert, des bagarres ont eu lieu : deux policiers ont été légèrement blessés.

● *Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.)* a revendiqué, dans un appel téléphonique à l'A.F.P., un attentat commis le 14 juillet dans une centrale thermique d'E.D.F., à Porcheville (Yvelines). L'explosion de bouteilles de gaz avait endommagé un silo de récupération de cendres proche de l'ancienne centrale thermique.

Erreur dans un laboratoire : deux condamnations.

Le tribunal de grande instance de Pau a condamné à six mois de prison avec sursis une assistante médicale de Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), Mme Claude Guerlier, pour avoir administré par erreur du fluorure de sodium à un malade à la place de glucose (*le Monde* des 29 et 30-31 juillet 1978).

La victime, M. Léonard Livet, militaire en retraite, âgé de soixante-cinq ans, devait décéder le 23 juin 1977, peu après l'injection. L'autopsie ordonnée par le procureur de la République décelait la présence de 110 grammes de fluorure de sodium dans le sang alors que la dose mortelle est de 2 à 3 grammes.

L'assistante médicale ainsi que le directeur du laboratoire concerné, le docteur Pierre Estoup, devront verser à la famille de la victime 320 000 F de dommages et intérêts.

● *Le centre hospitalier de Belfort* vient d'être condamné par le Conseil d'État à verser 500 000 F à la petite Catherine Roy, âgée de cinq ans. Le 29 janvier 1974, dix-sept jours après sa naissance, au service des prématurés de l'hôpital, l'enfant avait dû être amputée de la jambe gauche, à la suite du mauvais placement d'un cathéter artériel par un interne de service, lors d'une perfusion.

Le centre hospitalier s'était pourvu devant le Conseil d'État, après le jugement rendu par le tribunal administratif de Besançon le condamnant à verser 390 000 F de dommages et intérêts pour « fautes lourdes » commises par l'interne.

● *Un non-lieu dans l'affaire Revelli-Beaumont.* — Mlle Martine Anzani, juge d'instruction au tribunal de Paris, a signé lundi 16 juillet une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Albert Chambon, soixante-dix ans, ancien ambassadeur, inculpé depuis le 20 juillet 1977 de non-dénonciation de criminels dans l'affaire de l'enlèvement, en avril 1977, de M. Lucchino Revelli-Beaumont, alors président de la société Fiat-France (*le Monde* du 21 juillet 1977), libéré après quatre-vingt-neuf jours de détention. M. Chambon, qui connaissait M. Revelli-Beaumont, avait été « contacté » le 23 juin 1977 probablement par l'un des ravisseurs, et il n'en avait rien dit au juge d'instruction ni à la police, dans un but humanitaire, a-t-il toujours soutenu.

Un double meurtre découvert près de Dinan.

Les corps d'un homme et d'une femme, parraissant âgés de 25 ans, ont été découverts, dimanche soir 15 juillet, dans un fossé à Vildé-Guingalan, près de Dinan (Côtes-du-Nord). On n'a retrouvé aucun papier d'identité sur les deux corps, mais simplement des alliances à l'intérieur desquelles étaient gravés deux prénoms : André et Christina. L'autopsie de la jeune femme a été pratiquée à l'institut médico-légal de Rennes. Elle a révélé qu'elle avait été tuée d'une balle de 32 long rifle dans la nuque.

Le lendemain de cette découverte, les gendarmes trouvaient à 20 kilomètres de là, près de Lamballe (Côtes-du-Nord), une automobile abandonnée de marque Toyota immatriculée en Belgique et qui appartenait vraisemblablement au couple assassiné. A l'intérieur, ils ont remarqué des traces de sang et des impacts de balles, et ils ont trouvé trois douilles de 22 long rifle, ainsi que la carte grise du véhicule établie au nom de M. André Van Herpen, demeurant à Gand (Belgique). La gendarmerie a toutefois précisé, ce mardi 17 juillet, qu'Interpol n'avait pas encore confirmé l'identité des victimes.

● *Un journal publié par les détenues de Rennes.* — Les détenues du centre pénitentiaire de Rennes publieront tous les deux mois un journal intitulé *Pénélope* (1), dont le numéro zéro, qui comprend trente-deux pages ronéotypées, vient de sortir. L'objectif de *Pénélope* est de rompre l'isolement dont souffrent les femmes incarcérées au centre pénitentiaire de Rennes et d'ouvrir *« une ronde de l'échange »*. — *(Corresp.)*

(1) *Pénélope*, journal des détenues de Rennes, 18 bis, rue de Châtillon, 35031 Rennes. Abonnement annuel, 25 F ; de soutien, 50 F ; bienfaiteur, 100 F.

● *Près d'Avignon, une touriste hollandaise*, Mlle Martha Boudewijnes, vingt-six ans, qui se rendait à Saint-Raphaël en auto-stop, a été attaquée par un automobiliste qui venait de la prendre à son bord lundi 16 juillet. Ayant quitté la route, l'homme a tenté d'abuser de la jeune femme qui s'est débattue. Il lui porta alors un violent coup de couteau à la poitrine, puis la poussa dans le canal en contrebas avant de s'enfuir. Des promeneurs ont aperçu la victime qui se débattait dans l'eau du canal. Ramenée à terre elle a été hospitalisée à Cavaillon.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extraits des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris
Condamnation pénale pour fraude fiscale
Par jugement en date du 7 novembre 1977 la 11ᵉ Chambre 1ʳᵉ sect. du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 F d'amende, le nommé DEMONT Jean-Loup, né le 4 octobre 1914 à FEUQUIERES (arrondissement de BEAUVAIS, Oise), avocat, demeurant 97, rue de Rennes à PARIS (6ᵉ).

Extrait des minutes du secrétariat, greffe du Tribunal Correctionnel de DOLE - D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Grande Instance de DOLE, siégeant en matière de police correctionnelle le 24 janvier 1979
A LA REQUETE DU MINISTERE PUBLIC
Contre BECHEREL Francis, âgé de trente-neuf ans, directeur d'usine, demeurant 1, rue de la Marre-aux-Chevaux à HEUDEBOUVILLE (27), le Tribunal a statué ainsi qu'il suit : déclare BECHEREL Francis coupable du délit d'homicide et blessures involontaires ainsi que de la contravention aux dispositions de l'article 2 du décret du 8 janvier 1965 qui lui sont reprochés, et en répression, le condamne à 4.000 F d'amende.

Par arrêt en date du 13 février 1978 la 9ᵉ chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné ELIOT Roger, né le 6 février 1907 à Paris (15ᵉ), demeurant à PARIS (17ᵉ), 212 ter, bd Pereire, négociant, à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 8.000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 22 novembre 1976 la 9ᵉ chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné TOURTOU Pierre, né le 22 décembre 1926 à Nice (06), notaire, demeurant 27, route de Melun à BRIE-COMTE-ROBERT (77), à 12 mois d'emprisonnement dont 9 mois avec sursis et 15 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 31 mai 1978 la 9ᵉ chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné BALICK Claude, né le 25 juillet 1929 à SAIGON (Sud-Vietnam), architecte, demeurant à PARIS (8ᵉ), 4, av. Hoche, à 18 mois d'emprisonnement dont 15 mois avec sursis et 30.000 F d'amende pour fraude fiscale et tenue irrégulière de comptabilité.

Extraits des minutes du greffe du tribunal de Grande Instance de PARIS
Condamnation pénale
Par jugem. en date du 4 juillet 1977, la 11ᵉ Ch., 3ᵉ sect. du Trib. Corr. de PARIS a condamné pour : avoir enfreint les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus particulièrement les mesures de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment en faisant travailler 2 ouvriers sur un échafaudage non muni de garde-corps, à la peine de DEUX amendes de 1 000 F chac. le nommé WAGNER Jean-Marie, né le 3 mars 1944 à COLMAR (Haut-Rhin), chef d'entreprise, demeurant, 63, rue de Sillery à REIMS (Marne).

Un toit pour les anciens pensionnaires de « l'Ilot »

L'étrange bivouac de la rue Yvonne-Le-Tac a disparu. Expulsés après les incidents du 3 juillet dernier (*le Monde* du 7 juillet), une vingtaine d'anciens détenus, pensionnaires de l'Ilot « occupaient » le trottoir devant le foyer. Ils demandaient leur réintégration et l'assouplissement du régime intérieur. Ils voulaient aussi rencontrer M. Jean-Jacques Pagnano, directeur des maisons d'accueil de l'Ilot.

Bien qu'ils eurent, sur ce point, obtenu gain de cause, puisqu'une réunion fut organisée lundi 9 juillet, la situation n'en paraissait pas moins bloquée. D'un côté, la direction semblait s'obstiner à ne voir dans cette « révolte » qu'un mouvement fomenté par le comité d'action des prisonniers et refusait toute négociation collective. De l'autre, les ex-pensionnaires de l'Ilot se montraient décidés à ne pas fléchir.

Alors, pendant dix jours, les habitants du quartier des Abbesses ont commencé à s'habituer aux banderoles, aux pancartes, aux tracts. Le soir, à même le trottoir, en rang d'oignons, les anciens « tôlards » dormaient « à la dure » et à la belle étoile. Après quelques nuits, certains ex-pensionnaires de l'Ilot avaient toutefois préféré trouver une solution individuelle et avaient été logés dans d'autres foyers. Les autres, une dizaine, « continuaient le mouvement » avec un enthousiasme inversement proportionnel à leur fatigue et à leur tension.

Mercredi 11 juillet, M. Jean-Jacques Pagnano fait savoir que, puisqu'il est, selon lui, hors de question de reloger les anciens détenus dans un foyer dont ils rejettent le règlement, « l'Ilot » propose de mettre à leur disposition un appartement vide dont il est propriétaire. Contre un loyer symbolique avec un bail en bonne et due forme. Sans horaires, sans « maîtres de maison », sans éducateurs : un foyer autogéré. Vendredi 13 juillet, le bail est signé. Les « ex-tôlards » plient bagages, un camion de déménagement emporte leurs affaires et un équipement rudimentaire offert par l'Ilot. Les anciens pensionnaires de l'Ilot ont à nouveau un toit. « *Plus de prière avant le dîner, le droit de fumer à table, de faire ce qu'on veut, comme on en a envie, à notre manière* », disent-ils en regardant, étonnés, les quatre pièces encore vides dont ils sont désormais locataires. « *A nous de nous organiser, de réapprendre à vivre autrement. Déjà certains d'entre nous ont retrouvé du travail.* » Devant « leur » café, dans « leur » cuisine, ils se sentent chez eux enfin. — Ag. L.

ÉDUCATION

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

Moins de reçus surtout dans les séries scientifiques

Le ministère de l'éducation a rendu publics, le lundi 16 juillet, les résultats définitifs du baccalauréat 1979. On enregistre, cette année, une baisse générale du pourcentage de reçus au baccalauréat de second degré (« bac général ») : sur les 235 558 candidats présentés, 155 013 ont été admis, soit un pourcentage de 65,81 %. Depuis quelques années, le pourcentage des admis se situait autour de 68 % (67,95 % en 1978 sur un total de 228 398 candidats et 67,85 % en 1977 pour 225 227 candidats).

Cette baisse concerne toutes les séries, et en particulier les séries où dominent les matières scientifiques : elle est de 2,32 % en série C (mathématiques et sciences physiques), 2,86 % en série D (mathématiques et sciences de la nature) et 5,11 % en D' (sciences agronomiques et technique).

Le nombre de candidats qui se présentaient aux épreuves était plus élevé que l'an dernier (7 260 de plus). L'augmentation est toujours forte dans la série B (économique et social) : 44 723 candidats au lieu de 40 466 en 1978.

Pour le baccalauréat de technicien, dont le nombre de candidats ne cesse d'augmenter (86 043 candidats en 1976, 93 057 en 1977, 98 582 en 1978 et 103 032 cette année), on note aussi une baisse du nombre des reçus dans presque toutes les séries, particulièrement en série H (informatique), où les pourcentages d'admis — quelques centaines de candidats seulement se présentent — baissent (60,29 % au lieu de 67,10 %). Le bac de technicien reste toujours plus difficile à obtenir que le « bac général » (58,60 % d'admis au lieu de 65,81 %).

Voici les résultats pour la France entière :

SERIE A (philosophie, lettres) : 40 953 admis sur 60 622 présentés, soit 66,87 % (68,24 % en 1978).

SERIE B (économique et social) : 30 744 admis sur 44 723 présentés, soit 68,74 % (70,96 % en 1978).

SERIE C (mathématiques et sciences physiques) : 31 335 admis sur 45 190 présentés, soit 69,34 % (71,66 % en 1978).

SERIE D (mathématiques et sciences de la nature) : 45 716 admis sur 74 010 présentés, soit 61,77 % (64,63 % en 1978).

SERIE D' (sciences agronomiques et technique) : 1 294 admis sur 2 245 présentés, soit 57,64 % (62,75 % en 1978).

SERIE E (mathématiques et technique) : 5 871 admis sur 8 768 présentés, soit 66,96 % (66,71 % en 1978).

TOTAL : 155 013 admis sur 235 558 présentés, soit 65,81 % (67,95 % en 1978).

SERIE F. — Secteur industriel (F 1 à F 7, F 9 et F 10) : 19 433 admis sur 33.051 présentés soit 58,80 % (57,89 % en 1978).

Sciences médico-sociales (F 8) : 5 982 admis sur 9 024 présentés soit 66,29 % (67,65 en 1978).

Musique (F 11) : 259 admis sur 284 présentés soit 91,20 % (90,11 en 1978).

SERIE G. .. (Tertiaire) : 35 535 admis sur 60 046 présentés soit 59,18 % (61,76 % en 1978).

SERIE H. — (Techniques informatiques) : 378 admis sur 627 présentés soit 60,29 (67,10 % en 1978).

TOTAL : 61 587 admis sur 103 032 présentés, soit 58,60 % (61,17 % en 1978).

La trente-septième Conférence internationale de l'éducation

Le monde comptera huit cent quatorze millions d'illettrés en 1980

De notre correspondante

Genève. — La trente-septième session de la Conférence internationale de l'éducation, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la fondation du Bureau international de l'éducation (BIE), a réuni, à Genève, du 5 au 14 juillet, quarante-trois ministres de l'éducation, des délégués de cent dix-huit pays et des observateurs de diverses organisations internationales ou non gouvernementales, ainsi que de l'O.L.P. (1).

Dès l'ouverture de la conférence, M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO — à laquelle le BIE est rattaché depuis dix ans, — a insisté non seulement sur le droit à l'éducation mais aussi sur le bien-être de l'enfant. Les deux principaux objectifs que les responsables de l'éducation devraient s'efforcer d'atteindre, selon lui, sont la démocratisation et la transformation des systèmes éducatifs afin qu'ils puissent être mieux adaptés aux conditions et aux besoins de la société. Il a rappelé les disparités qui existent entre les divers pays ou à l'intérieur même de certains d'entre eux, et dont sont victimes principalement les femmes, les travailleurs migrants et d'autres catégories spécialement défavorisées.

La recherche de moyens tendant à généraliser le droit à l'éducation a aussi été le souci de tous les participants, d'autant plus que la situation, e nce domaine, demeure aussi déplorable que par le passé. Selon M. M'Bow, on peut craindre qu'en 1980 on ne compte dans le monde huit cent quatorze millions d'illettrés et cent trente millions d'enfants non scolarisés.

En dépit de ces constatations alarmantes, certains délégués ont tracé, au cours de la session, des tableaux optimistes de la situation de leur pays. Tel était le cas des représentants des pays de l'Est, de l'Argentine ou de la Libye. En revanche, le premier ministre d u Bangladesh a mis l'accent sur les difficultés que traverse son pays tant à cause de la sécheresse, qui a sévit de mars à mai dernier, que du fait de la crise de l'énergie. Il a lancé un appel à la coopération internationale en vue de l'instauration de l'enseignement primaire universel.

De nombreux délégués, aussi bien de pays pauvres que de pays nantis, n'ont pas cherché à cacher les difficultés causées par l'insuffisance des moyens financiers dont dispose l'enseignement. Mais les difficultés que doivent surmonter divers pays comportent peu de points de comparaison. Ainsi, pour le ministre de l'éducation de Sri-Lanka, il parait évident que le yoga et l'éducation sanitaire doivent faire partie de l'enseignement, de même que le respect de la « charte des parents ». Des représentants des pays industrialisés ont, pour leur part, mis l'accent sur les problèmes d'éducation des enfants des travailleurs immigrés dont il convient de préparer l'intégration dans les pays où ils sont scolarisés tout en préservant leur identité culturelle d'origine.

Les participants ont en général reconnu que l'insuffisance des ressources consacrées à l'éducation a tendance à s'aggraver. L'administration de l'enseignement devra jouer un rôle important dans l'utilisation judicieuse des ressources supplémentaires requises.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) L'O.L.P. et les mouvements de libération de l'Afrique australe sont les seuls parmi les mouvements de libération nationale à avoir droit de cité dans les enceintes de l'ONU, à l'exclusion de tous les autres (Erythréens, Kurdes, Sahraouis, etc.).

SPORTS

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION

L'efficacité du Centre national de l'I.N.S.E.P. n'est toujours pas démontrée

Mulhouse. — Six records de France individuels ont été battus au cours des championnats de France d'été qui ont pris fin, lundi 16 juillet, à Mulhouse. Pierre Andraca a amélioré les records nationaux des 200 et 400 mètres nage libre en 1 min. 57 sec. 70 et 3 min. 59 sec 6, Michelle Ricaud ceux des 100 et 200 mètres dos en 1 min. 5 sec. 60 et 2 min. 20 sec. 61, Michel Bouvier celui du 200 mètres papillon en 2 min. 8 sec. 19 et Jean-Gilles Porte celui du 1 500 mètres en 15 min. 57 sec. 41.

De notre envoyé spécial

En quelques jours, ce qu'on appelle deux caps chronométriques symboliques — mais importants sur le plan psychologique — ont été franchis. Par Pierre Andraca, qui a nagé pour la première fois un 200 mètres en moins de 4 minutes et par Jean-Gilles Porte qui a parcouru un 1 500 mètres en moins de 16 minutes. Sans diminuer en rien les mérites personnels d'Andraca et de Porte, il convient de remarquer que les nouveaux records de France sont très éloignés des records du monde et que, par exemple, Porte, sur 1 500 mètres, accuse encore un retard de près d'une minute. Les meilleurs Soviétiques nagent à l'entraînement six ou sept 1 500 mètres par jour, et le sixième est parcouru dans un temps inférieur à celui de Porte.

De quelque côté que l'on se tourne, quelle que soit la spécialité, aucun nageur français, aucune nageuse française ne peut pour l'instant prétendre jouer le moindre rôle au plan mondial. La stagnation est telle que Michel Rousseau, retiré de la grande compétition depuis 1976, au lendemain des Jeux olympiques de Montréal, est tenté de reprendre l'entraînement tant il est sûr d'avoir encore sa place, sans trop d'efforts, en équipe de France, sur 100 mètres.

Ce qui se passe un peu partout au niveau national, à l'INSEP ou dans les clubs, ne peut être mieux illustré que par Pierre Andraca, qui reste le meilleur nageur français. C'est même l'exemple type d'incohérence, de défiance, de remise en cause complète des structures de la natation française. Pierre Andraca, par ses qualités a, grandes ouvertes devant lui, les portes du Centre national de l'INSEP. C'est là qu'est réunie l'élite de la natation française, bénéficiant de conditions idéales d'entraînement et d'environnement, de bons moyens financiers et de facilités d'étude comparables à ce qui se fait de mieux à l'étranger.

Andraca dans l'Arizona

D'un autre côté, Pierre Andraca appartient au Racing-Club de France, doté d'installations enviées. Eh bien, Pierre Andraca a choisi d'aller s'entraîner à Tucson, dans l'Arizona, chez Dick Jochums, et pour faire bonne mesure, à son retour en France, un mois avant les championnats nationaux, il a décidé de confier sa mise en condition finale à Georges Garret, l'entraîneur du Cercle des nageurs de Marseille.

Les avantages de tous ordres accordés au Centre national de l'INSEP continuent aussi de diviser la natation française. Si on a beaucoup remarqué, à Mulhouse, qu'aucun des dix records individuels battus au cours des Championnats de France n'est revenu à des stagiaires du Centre national, ce n'est sans doute pas seulement pour mettre en cause l'efficacité des méthodes d'entraînement qui y sont appliquées, mais plutôt pour faire ressortir que la natation française forme un tout et qu'une plus juste répartition des attentions est souhaitable.

Lucien Zins, qui fut longtemps directeur national à une époque où la natation française était moins effacée, considère que l'extrême centralisation provoquée par le regroupement de l'élite à l'INSEP est une erreur, dans la mesure où toute émulation est supprimée. « *C'est même une double erreur de ne pas avoir créé plusieurs unités de ce type,* dit Zins, *d'abord parce qu'il est toujours souhaitable d'écarter tout monopole au bénéfice d'une libre concurrence, ensuite parce que l'INSEP est devenu la cible unique de ceux qui notent la valeur de la natation française.* »

Laurent Horter, l'entraîneur de Mulhouse, estime comme Zins, qu'il est encore trop tôt pour juger l'INSEP, « *qui n'a pas encore dépassé le stade expérimental* ». Si Horter pense que l'essentiel est de continuer cette expérience pour voir s'il est réellement possible de dégager une méthode française originale, tenant compte du tempérament et du mode de vie ; il croit aussi que le grand nombre d'échecs enregistrés à l'INSEP — le fort renouvellement des stagiaires le montre bien — devrait inciter la direction nationale à s'intéresser davantage à l'action des clubs et peut-être aussi à limiter ses ambitions.

« *Il est bien évident,* dit Horter, *que la France n'a plus les moyens, compte tenu des impératifs de l'environnement moderne, de courir tous les lièvres à la fois pour ce qui concerne l'élite. Nous devons réagir avec une certaine modestie et faire ce que font la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Suède, c'est-à-dire écarter le demi-fond, désormais chasse gardée des Américains et des Soviétiques, et nous intéresser aux courses de courte durée, 100 et 200 mètres, là où un entraînement raisonnable en kilométrage parcouru et en durée est encore supportable.* »

Comme beaucoup d'autres entraîneurs français, Horter comprend mal, à propos des objectifs à atteindre, la fuite en avant qui est devenue la ligne de conduite des responsables nationaux. « *Ce n'est pas sérieux,* dit-il. *Après avoir promis beaucoup de choses pour 1976, puis pour 1980, de parler maintenant de l'horizon 1984. Car personne ne peut savoir ce qui se passera en 1984 et aucun des espoirs que l'on connait aujourd'hui ne sera peut-être retenu pour les Jeux de Los-Angeles.* »

FRANÇOIS JANIN.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

La tentative désespérée de Zoetemelk

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — La veille, les « Grands » du Tour avaient escamoté le Galibier dont la nouvelle route culmine à 2 645 mètres. Allaient-ils renoncer à se battre sur les pentes de l'Alpe-d'Huez qu'on escaladait pour la seconde fois en deux jours ? Ils s'étaient contentés de gravir au train le col de la Morte, sans parler de la montée du col d'Ornon, qui ressemble à un boulevard, et nous devions constater que les deux plus belles étapes — en théorie — se révélaient les plus décevantes, la démonstration étant faite une fois de plus que si la qualité d'une épreuve dépend de la nature du parcours, elle résulte aussi et surtout de la volonté des coureurs.

Le baroud d'honneur de Joop Zoetemelk, lundi 16 juillet, a évité que ces deux étapes ne se soldent par un match nul au niveau des favoris. Portant une attaque très sèche au pied de l'Alpe-d'Huez, comme seul peut le faire un vrai grimpeur, il a immédiatement distancé Bernard Hinault et Lucien Van Impe, qui n'ont jamais pu combler leur retard, mais qui sont parvenus à limiter les dégâts. La poursuite entre le Néerlandais apparemment retrouvé et le porteur du maillot jaune, appliqué, un tantinet besogneux, flanqué de Van Impe qui refusait de le relayer, cette poursuite dura trois quarts d'heure, le temps de franchir au flanc de la montagne les treize kilomètres de route en lacets qui nous faisaient passer de 750 à 1 860 mètres d'altitude.

L'avance de Zoetemelk oscilla longtemps autour de la demi-minute. Elle n'était pas suffisante pour inquiéter Hinault, lequel reprenait la méthode employée naguère par Anquetil contre Poulidor en s'efforçant de monter son rythme et de garder le point de mire. Au sommet il n'avait perdu que 47 secondes et conservait le maillot jaune avec une marge de sécurité de 1 min. 58 sec.

En la circonstance, Zoetemelk a réalisé un remarquable exploit athlétique. Il a eu le mérite d'entreprendre l'impossible contre un rival difficile à manœuvrer et de lutter jusqu'au terme de cette tentative désespérée. La victoire d'étape lui était promise et elle récompense fort justement son obstination. Cependant nous n'avons jamais cru à ses chances de renverser les rôles.

Pour prétendre gagner le Tour de France et dans la perspective de l'étape contre la montre de Dijon, il aurait dû reléguer l'actuel leader à trois ou quatre minutes, ce qui n'était guère envisageable. Certes Bernard Hinault ne possède plus l'efficacité dont il avait fait preuve dans le Ballon d'Alsace ou l'étape de Morzine-Avoriaz. Il a connu des « *jours sans* » depuis le repos des Menuires. Son punch s'est émoussé mais sa volonté de vaincre est toujours aussi forte et son comportement dans l'adversité confirme le talent du champion.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA DIX-HUITIEME ETAPE L'ALPE-D'HUEZ - L'ALPE-D'HUEZ (119,5 km)

1. Joop Zoetemelk (P.-B.), 4 h. 23 min. 28 sec.; 2. Van Impe (Belg.), à 40 sec.; 3. Hinault (Fr.), à 47 sec.; 4. Agostinho (Port.), à 1 min. 5 sec.; 5. Battaglin (It.), à 2 min. 21 sec.;

CLASSEMENT GENERAL

1. Bernard Hinault (Fr.), 74 h. 2 min. 30 sec.; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 58 sec.; 3. Kuiper (P.-B.), à 21 min. 23 sec.; 4. Agostinho (Port.), à 21 min. 48 sec.; 5. Bernaudeau (Fr.), à 23 min. 40 sec.; 6. Maas (P.-B.), à 30 min. 50 sec.;

Admissions aux grandes écoles

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, école nationale supérieure d'agronomie et industries agricoles de Nancy, école nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (par ordre de mérite).**

Mmes et MM. Lutfalla, Liautaud, Neron de Surgy, Ducrocq, Jean-Marc Renard, Rahbe, Domine, Rosa, Dupin, Rochette, Philippe Dumont, Wolf, Zech, Bouvet, Goulois, Maisonnier, Bolchard, Lallemand, Launay, Larre, Sinoir, Imberty, Lassalle, Zink, Couvet, Huard, Sonia Jean, Michon, Kervella, Boquien, Le Saout, Maldidier, Ledizet, Godfroid, Schirmer, Yves David, Lloret, Albaladejo, Sarrauste de Menthiere, Pages, Gitton, Guignard, Lefebure du Bus, Seven, Lambert, Reveillere, Pasquet, Christophe Bernard, Rouviere, Anne-Thérèse Charpentier (50e).

Mmes et MM. Colonna Ceccaldi, Philippe Rousseau, Moine, Tenaud, Unguran, Pochon, Baillon, Hornung, Jean-Marie Chanson, Demay, Zegers, Pascale Pelletier, Dilly, Jamet, Valin, Pierre Laurence, Paccou, Biarnes, Ratnadass, Rivoalian, Roussel, Fournet, Gry, Christian Thibault, Cheriere, Wilhelm, Beague, Paguer, Corbier, Andro, Lestrade, Aufaure, Dureau, Dormeuil, Bottex, Collin, Barbu, Pinson, Franck Berger, Luxeuil, Massacrier, Gérard Thomas, Ferey, Douillet, Decœur, Navez, Gentils, Got, Houssin, Le Page (100e).

Mmes et MM. J.-M. Etienne, Plessis, Bonafous-Murat, Smektala, Patrice Petit, Marchal, Mangin, Villemin, Chantal Lemoine, Laferriere, Jeannin, Boss, Debaeke, Crouzet, Jean-Luc Paul, Philippe Julien, Fousse, Hardy, Delpuech, Montel, Levi Alvares, Lecomte, Pettinotti, Warnier, Allais, Vevaud, Sueron, Nicolas Blanc, Clauss, Darasse, Couvreur, Jacquet, Dupuis, Sens, Placere, Kubler, Jeanmougin, Dasta, Verrier, Mabeau, Arpagaus, Roger-Estrade, Jourdain, Lehmann, Otto, Pellan, Marie-Christine Simon, Duchene, Capietto, Estragnat (150e).

Mmes et MM. Hardy, Bourdillon, Malroux, Jean-Louis Durand, Maguin, Leger, Mermet, Daguenet, Bousquet, Mela, Camus, Clement, Vigneron, Bernard Leroux, Renault, Dang, Demirdjian, Caulet, de Canson.

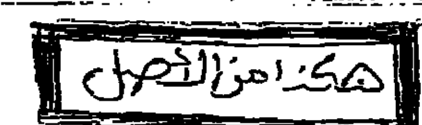
Mmes et MM. Sizaret, Raux, Lavarde, Chomienne, Labbe, Trebaol, Prigent, Plasmans, Lery, Bruciamacchie, Zebus, Sguaglia, Weill, Dorval, Dupré la Tour, Nasi, Budar, Thimel, Bellanger, Buchalet, Labadie, Coursange, Plotto, De Turckheim, Bonnet, Bouvet, Gougaud, Wojewodka, Conil, Millet, Prevotel (200e), Genthon, Brugère, Patchinsky, Cousin, Duvezin-Caubet, Castanie, Wibaux, Kerautret, Goutay Nathalie Berthe, Philippe Durand, Solletty, Sestier, Dupe, Moretti, Chatelain, Fourest, Godefroy, Dance, Saunier, Parizot, Martine Navas, Wils, Belon, Thivolle-Cabat, Beion, Thivolle-Cabat, Bayon, Manoury, Bonnafoux, Baily.

Mmes et MM. Marion, Gattegno, Benoit Champenois, Beaussant, Vivien, Philippe André, Turlay, Soussans, Rivory, Voltz, Longo, François André, Prud'homme, Remeuf, Michaud, Pretat, Manillier, Lemay, Maigrot, Guy Faure, Lagacherie (250e), Crabos, Le Brun, Dambricourt, Pailhes, Turpaud, Coste de Bagneaux, Caitucoli, Commere, Emin, Ningre, Gabut, Herbach, Clavier, Gibrat, Delamare, Eric Garnier, Spiers, Michel Raymond, Frelot, Milot, Roulleau, Rivière, Nathalie Noël, Hamel, Minetto, Faille, Gloaguen, Sauvard, Le Chapelain, Rodriguez, Joffre, Larnicol, Peyre, Senegas, Denniel, Monteillier, Fesquet, Fardeau, Tanniou.

Mmes et MM. Geronimi, Auzon, Cheradame, Chabie, Bordes, Bourrousse, Poyferre de Cere, Dauthuille, Fabrice Léonard, Daviron, Couée (300e), Hillion, Duperray, Gonde, Alexis Maillard, Dugast, Gabrielle Fournier, Grill, Rapinel, Riffault, Pasquiers, Castagne, Quenot, Lamaze, Mousset, Charvis, F. Laurent, Biscara, Corre, Ouvry, Depigny, Gerbaud, Zaffran, Paris, Marrec, Cattan, Bonhoure, Beaudouin, Dabat, Ruffio, Frédéric Georges, Jouvance, Rouleau, Chatonnet, Brial, Mortier, Desbeaux, Dorche, Gilbert, Bourgery, Cherel, Chelly, Chevanne, Foulletier, Dieumegard, Barthes, Biseau, Turc, Fort, Hugot.

Mmes et MM. Savoye (350e), Charousset, Desplat, Goualc'h, Sentenac, Schloegel, Palandri, Grillet, Barjol, Olivier Rouge, Françoise Potier, Bourchanin, Pasquier, Simonneau, Fouillard, Sabatier, Douville de Franssu, Tobias, Brelle, Granger, Gaudin, Azais, Le Guan, Odile Lefrançois, Arend, Boulon-Lefevre, Camilleri, Christian Cazenave, Le Berre, Raboullle, Laprelle, Hemeray, Pelletier de Chambure, Barrot, Dabouis, Rivals, Pollane, Navail, Parot, Le Duff, Roger, Philippe Roturier, Marie-Andrée Martin, Cameo-Ponz, Van Hille, Hamelin, Chappe, Parisot, Etienne Weiller, Le Moing, Goupillon (400e), Thiberge, Savini, Baranton, Rousseaux, Thouvenot, Hélène Auguste, Angeli, Tandy, Goudchaux.

Mmes et MM. Kolly, Servain, Vericel, Spies, Arnauduc, Devaux, Souef, Marty, Bruno Mercier, Poirier, Castelion, Jean-Christophe Vincent, Sieffermann, Pericaud, Renevot, Ansoborlo, Brault, Faucher, Verret, Torre, Gewnael Philippe, Jaillet, Delille, Blain, Terseur, Nguyen, Jean-Michel Roux, Castelain, Cosson, Rerolle, Larnaraud, Fond, Godard, Desdoits, Montjoie, Lallier, Le Garec, Taburot, Boudineau, Sable, Bemiot (450e), Madelin, Vincent Petit.



DÉFENSE

POUR CONTINUER LEURS MISSIONS STRATÉGIQUES APRÈS 1985

Des bombardiers Mirage-IV pourront emporter le missile nucléaire A.S.M.P. destiné au Mirage 2000

Même s'il n'y a pas de nouvel avion prévu pour lui succéder dans ses missions de dissuasion nucléaire, comme de plus en plus de voix autorisées au ministère de la défense commencent à l'annoncer (« le Monde » du 10 juillet), le bombardier stratégique Mirage-IV devrait continuer d'être en service opérationnel après 1985 pour emporter un missile air-sol à moyenne portée, l'ASMP, qui sera équipé d'une charge thermonucléaire de l'ordre de 150 kilotonnes.

A l'origine, l'A.S.M.P. a été conçu pour armer la version de pénétration à basse altitude — prête vers 1985 — du nouveau monoréacteur de combat Mirage 2000. Mais des sources parlementaires et l'état-major des armées confirment aujourd'hui que les techniciens français étudient la possibilité d'équiper le Mirage-IV de ce système d'armes et prolonger ainsi sa mission nucléaire.

En 1979, le ministère de la défense a prévu de consacrer à la mise au point de l'A.S.M.P., dont la réalisation a été confiée à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), environ 350 millions de francs d'autorisations de programme — qui sont des anticipations d'investissements — et 275 millions de francs de crédits de paiement. Ce programme consiste en un engin lancé par un avion avec une portée propre de plus de 100 kilomètres, pour diminuer la vulnérabilité du lanceur vis-à-vis de la défense aérienne adverse.

L'A.S.M.P. est un missile supersonique dont le propulseur de croisière est un statoréacteur à kérosène et dont l'accélérateur de départ (le booster) est un propulseur à poudre intégré dans la chambre du moteur à réaction. Le premier tir au sol d'un missile complet devrait avoir lieu dès l'an prochain, et le premier tir depuis un avion à partir de la fin de 1981. Les études consacrées à l'A.S.M.P. pourraient ouvrir la voie, ultérieurement, à la conception d'un missile français de croisière, si cette formule est retenue.

Vingt ans après le premier vol du prototype, et quinze ans après la mise en alerte opérationnelle, à Mont-de-Marsan, du premier biréacteur stratégique équipé d'une arme nucléaire de 70 kilotonnes (près de quatre fois la puissance de l'explosion d'Hiroshima), la flotte des Mirage-IV progressivement mis en service a accompli, à ce jour, deux cent quinze mille heures de vol et plus de cinquante-trois mille ravitaillements en vol avec l'avion-citerne quadriréacteur C-135, de jour comme de nuit, et par tous les temps. Depuis 1976, avec la relève prise par les missiles du plateau d'Albion et les sous-marins stratégiques en patrouille, l'alerte nucléaire des Mirage-IV a été réduite pour raisons d'économie.

Le choix du missile mobile

Des dispositions ont été prises pour que la durée d'existence des derniers avions issus des ateliers de leurs constructeurs — le groupe privé Dassault-Breguet et la SNECMA — puisse être prolongée au-delà de 1985, grâce notamment à la rénovation partielle de leurs équipements de contre-mesures électroniques.

Selon les études en cours, une douzaine de Mirage-IV pourraient être appelés, dans ces conditions, à continuer d'assurer après 1985 des missions de reconnaissance photographique et électronique à longue distance, et une quinzaine d'autres seraient aménagés pour larguer l'A.S.M.P. sur des cibles stratégiques à 4 000 kilomètres de distance.

Parallèlement, les états-majors tentent d'imaginer le système d'armes le plus efficace qui viendra, avant la fin de ce siècle, compléter la dissuasion assurée par les sous-marins nucléaires.

Les études en cours, telles qu'elles peuvent être connues, donnent la préférence à un missile mobile, au détriment du missile de croisière, qui a le défaut d'être lent et donc vulnérable, et qui exige d'être construit en grand nombre pour mieux saturer ou neutraliser la défense adverse. La solution française pourrait être celle d'un missile balistique de plusieurs milliers de kilomètres de portée, monté sur un semi-remorque à roues pour le lancement. La formule du véhicule à chenilles n'a pas été retenue, à l'exemple de ce que se préparent à faire les Soviétiques pour leur missile mobile SS-20 de 4 000 kilomètres de rayon d'action en Europe.

Ce missile mobile n'emportera qu'une seule charge nucléaire, c'est-à-dire qu'il ne sera pas à têtes multiples, comme le missile M.4 en cours d'essai et destiné au sixième sous-marin stratégique qui doit être prêt pour 1985. Le M.4 sera multi-charges (M.R.V.), mais mono-objectif dans la mesure où l'éparpillement de ses différentes têtes sur une cible a été calculé pour qu'elles retombent en grappe, à des intervalles de temps pré-programmés, sur l'objectif. Le prochain missile mobile français sera, lui, mono-charge et mono-objectif.

U nsouci de standardisation a conduit les états-majors et leurs services techniques à essayer de concevoir des « géométries » et des puissances de charge nucléaire qui soient communes — entre 100 et 300 kilotonnes — à l'armement du missile mobile, du M.4 et de l'A.S.M.P.

JACQUES ISNARD.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F

EUROPE (avion) :

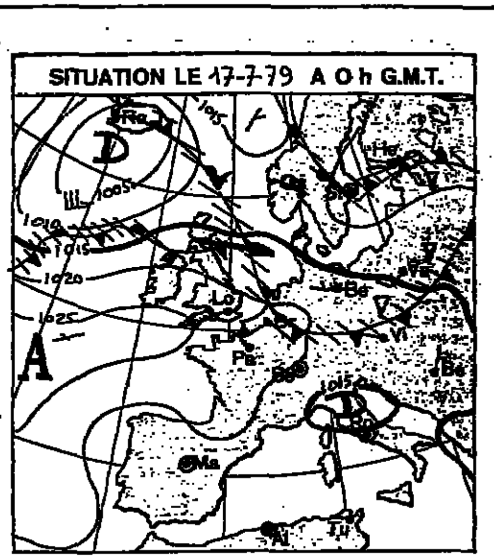
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-7-79 A 0 h G.M.T.





PREVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 juillet à 0 heure et le mercredi 18 juillet à 24 heures.

La partie orientale des hautes pressions qui s'étendent des Açores à l'Europe occidentale s'isolera sur la France en s'affaiblissant. Des perturbations orageuses commenceront à affecter le sud et l'ouest du pays, tandis que les perturbations atlantiques, qui jusqu'à présent circulaient à des latitudes assez septentrionales, progresseront vers le sud des îles britanniques.

Mercredi, en bordure du courant atlantique, le temps sera ou deviendra assez nuageux du Pas-de-Calais au nord des Vosges, puis sur les régions côtières de la Manche, où quelques faibles précipitations isolées se produiront. D'autre part, des nuages orageux, localisés au début au voisinage des Pyrénées, s'étendront dans la journée jusqu'aux régions comprises entre la basse vallée de la Loire, l'ouest et le sud-ouest du *Massif central et le golfe du Lion*, avec des orages isolés ou des ondées.

Sur le reste de la France, le temps restera encore assez bien ensoleillé après des brouillards ou des nuages bas matinaux. Cependant, des foyers orageux isolés sont probables le soir sur le massif alpin.

Les vents seront faibles. Les températures maximales, sauf près des côtes de la Manche et des frontières du Nord et du Nord-Est, pourront marquer encore des hausses locales et seront supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 28 et 15 ; Brest, 23 et 11 ; Caen, 23 et 12 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 11 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 21 et 14 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 22 et 15 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 33 et 22 ; Rennes, 25 et 13 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 29 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 19 ; Alger, 30 et 17 ; Amsterdam, 17 et 14 ; Athènes, 32 et 23 ; Barcelone, 27 et 19 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 17 et 14 ; Brindisi, 27 et 17 ; Bruxelles, 19 et 15 ; Iles Canaries, 24 et 30 ; Casablanca, 25 et 20 ; Copenhague, 17 et 12 ; Djerba, 29 et 19 ; Genève, 25 et 12 ; Jérusalem, 33 et 20 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 24 et 13 ; Madrid, 36 et 20 ; Milan, 30 et 19 ; Moscou, 22 et 14 ; Naples, 29 et 20 ; New-York, 31 et 30 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 30 et 20 ; Rhodes, 29 et 25 ; Stockholm, 19 et 8 ; Tirana, 30 et 16 ; Tunis, 33 et 18 ; Valence 31 et 21 ; Zagreb, 27 et 14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 15, 16 et 17 juillet 1979 :

UN DECRET

● Portant application du rapport constant établi par l'article L 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation du 1er juin 1979 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole militaire de la flotte (section officiers de marine) en 1979.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de quatre sages-femmes à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Marne. S'adresser avant le 19 juillet au directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Marne — bâtiment B — préfecture de la Marne 51036 Châlons-sur-Marne Cedex.

Transports

● *Albi et Rodez au départ d'Orly.* — La compagnie régionale Touraine Air Transport (TAT) assure, depuis le 2 juillet, deux nouveaux vols au départ d'Orly-Ouest : Paris-Albi et Paris-Rodez. Ces deux lignes sont exploitées, quatre fois par jour, en Fokker-27 de quarante-quatre places.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DU VENDREDI 13
TIRAGE DU 16 JUILLET 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	1	100	6	néant	néant
	801	800			
	7 491	2 100	7	947	700
	9 801	2 800		79 297	100 000
	0 071	5 100	8	168	700
	4 841	5 100		5 608	2 000
	22 721	100 100		1 058	5 000
	150 271	4 000 100		9 728	10 000
2	942	700			
3	13	200	9	79	200
	53	200		749	700
	93	200		6 179	2 200
	133	700		9 639	2 000
	0 073	10 000		8 459	5 000
				9 699	5 000
4	2 644	5 000		078 889	1 000 000
5	1 815	2 000	0	0	100
	4 985	5 000		960	800
	87 735	75 000		8 400	5 100

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU 14 JUILLET
LE 18 JUILLET 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

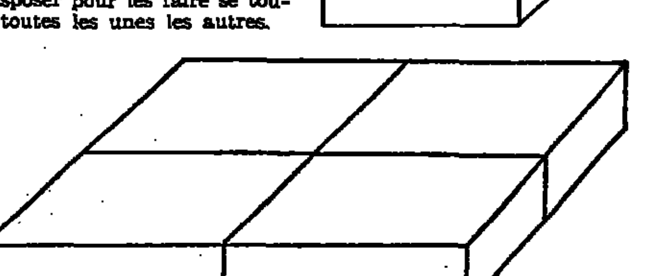
UN COIN POUR JOUER

Problème n° 4

Le match des boîtes

AVEZ-VOUS la science des contacts ? Possédez-vous le don de faire se rencontrer des êtres qui s'ignorent ? Expérimentez ici sur des êtres inanimés.

Munissez-vous de six boîtes d'allumettes (ou de six objets parallélépipédiques) et tentez de les disposer pour les faire se toucher toutes les unes les autres.



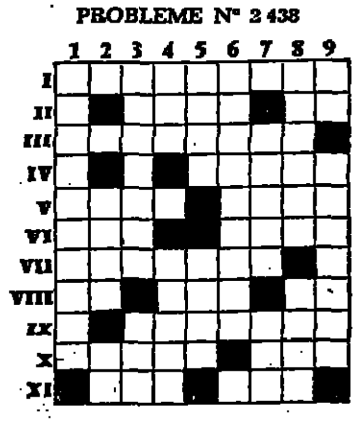
Il est facile d'en disposer trois, de telle sorte que chacune touche les deux autres, comme le montre la première figure. Il est presque aussi facile d'en disposer quatre. Mais prenez garde : la deuxième figure n'est pas la solution. Les quatre boîtes ne peuvent s'y toucher toutes à la fois, car si deux boîtes opposées se touchent, les deux autres sont séparées.

Saurez-vous donc placer six boîtes pour que chacune touche les cinq autres ? *(Solution dans le prochain numéro.)*

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 438





HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à ceux qui sont capables de tout vendre. — II. Fait réfléchir ; N'est jamais rapide. — III. Quantité qui compte pour du beurre. — IV. Comme une galère. — V. Comparables à des états ; Ne peuvent être fêtés que si on a de la galette. — VI. D'un auxiliaire ; Pas acquis. — VII. Ne sont majeures que s'il y a des dames. — VIII. S'en va parfois de la poitrine ; Heureux quand il est promis ; Entre trois et quatre. — IX. N'a ni bec ni pattes. — X. Comme des cuirs qui n'ont pas reçu l'eau ; Evoque un pas martial. — XI. Pas en forme ; Peuvent devenir une lourde charge.

VERTICALEMENT

1. Qualité qu'on peut attribuer à celui qui n'a aucune dent. — 2. Semble souvent longue quand elle est blanche ; Cent cinquante, pour des Anciens. — 3. Peut servir de doublure ; Est plus bavard qu'une lavandière. — 4. Peut nous faire condamner quand il est mauvais ; Qui n'avaient probablement pas été bien saisis. — 5. Période dont on se souvient bien ; Peuvent former un trousseau. — 6. Adjectif qui peut évoquer le passé. — 7. Ne peuvent pas être assimilés à de fines mouches ; Porte une charge. — 8. Ce qu'entend celui qui s'est fait sonner ; Qualifiés de petits quand ils sont verts. — 9. Appris ; Est extraite d'une fève.

Solution du problème n° 2 437

Horizontalement

I. Jeanne Seymour. — II. Incitatus ; Drôle. — III. Vain ; Hyènes. — IV. Ave ; Idées ; Gré. — V. Raretés ; Oasiens. — 6. Oniromancien ; Et. — VII. Ste ; Neuilie. — VIII. SS ; Mes ; Faim. — IX. Al ; Toiles ; Loure. — X. Reboisés ; Larve. — XI. Sue ; ESE ; Misaine. — XII. Ecru ; Mie ; Sées. — XIII. Na ; Ri ; Tan. — XIV. Adoucissements. — XV. Lessive ; Sérieux.

Verticalement

1. Jivaros ; Arsenal. — 2. En avant ! ; Leucade. — 3. Aciéries ; Ber ; Os. — 4. Nin ; Er ; Sto ; Urus. — 5. NT ; Iton ; Oie ; Ici. — 6. Eau de mélisse ; IV. — St ; Esaü ; Lee ; Tsé. — 8. Eude ; Nîmes ; Mas. — 9. Ys ; Socles ; Mines. — 10. Ails ; Lie ; Me. — 11. Odyssée ; Las ; Mer. — 12. Ure ; In ; Foras ; Ni. — 13. Ronge ; Mauviette. — 14. Lerne ; Irène ; Su. — 15. Mésestime ; Est.

GUY BROUTY.



هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

IL Y A DIX ANS, LA LUNE

Le premier pas

LE 21 juillet 1969, à 3 h 56 heure française, l'Américain Neil Armstrong, commandant de la mission Apollo-11, est le premier homme dans l'histoire de l'humanité à fouler le sol d'une autre planète que la sienne. L'événement est retransmis en direct à des centaines de millions de téléspectateurs. Et la vision de ces premiers pas hésitants sur le sol lunaire est si proche, si nette et si émouvante qu'on en oublie momentanément la somme d'efforts, de talents et d'argent qu'il a fallu mettre en œuvre pour réaliser cet exploit.

A 21 h 17, la veille au soir, le module lunaire avait déposé Armstrong, et Edwin Aldrin son coéquipier et pilote du L.M. (Lunar Module) sur la mer de la Tranquillité. Le lendemain, à 3 h. 39, ils ouvrent l'écoutille de leur habitacle, et c'est la sortie historique d'Armstrong. Son premier souci : faire le tour de l'engin afin de vérifier qu'il n'est pas endommagé, et prélever un échantillon du sol lunaire. Cela, afin de rapporter un morceau de roche lunaire au cas où des difficultés exigeraient un retour précipité.

Dix-neuf minutes après Armstrong, Edwin Aldrin sort à son tour. Les deux hommes vont utiliser les deux heures et demie de leur « promenade » sur la Lune à déployer des instruments scientifiques, ramasser des roches lunaires et effectuer des prises de vue.

Comme à la parade

Pendant ce temps, le troisième membre de l'équipage d'Apollo-11, Michael Collins, pilote du vaisseau Apollo, reste en orbite autour de la Lune. Même s'il est moins sous le feu des projecteurs que ses deux camarades, son rôle reste essentiel, car c'est de lui que dépend leur rentrée...

A 6 h 11, Aldrin et Armstrong rentrent dans le L.M. et referment l'écoutille. L'étage de montée du module lunaire décolle dans la soirée, et va faire jonction avec le vaisseau Apollo en orbite circumlunaire. Le retour des trois hommes sur la Terre se déroule ensuite sans difficultés. Mais, au centre de Houston, les contrôleurs, qui suivent sur les écrans de leurs ordinateurs toutes les opérations du vol, avoueront que *« certains d'entre eux étaient proches de l'asphyxie tellement ils avaient retenu leur souffle durant les dernières secondes précédant l'atterrissage sur la Lune ».*

Cet exploit technique, qui s'est déroulé comme à la parade, est le résultat d'un gigantesque effort financier, technique et scientifique articulé autour d'une organisation rigoureuse et informatisée. Le programme Apollo coûtera aux contribuables américains la bagatelle de 21 milliards de dollars (1) jusqu'à Apollo-11, et 25 milliards de dollars jusqu'au dernier vol d'Apollo-17. En 1965, les crédits de la NASA atteindront le plafond record de 5,15 milliards de dollars, et pendant la même année 410 000 personnes — dont 377 000 sous-contractants — seront associées à cette aventure. La coordination de toute cette équipe et la programmation d'un projet qui aura nécessité huit ans pour aboutir à son objectif constituent à elles seules une extraordinaire réussite.

Une nouvelle frontière

C'est le 25 mai 1961, lors d'un discours du président des Etats-Unis devant le Congrès, que le programme Apollo a franchi un pas décisif. Ce jour-là, John Kennedy propose à l'Amérique *« une nouvelle frontière ». « Voici venu le moment,* dit-il *(...), pour notre nation de prendre ouvertement la première place dans l'exploration de l'espace, qui de bien des manières recèle sans doute la clé de notre avenir sur la Terre (...). Je crois que notre nation doit se consacrer à l'objectif qui consiste à faire atterrir un homme sur la Lune et à le faire revenir sain et sauf sur la Terre avant la fin des dix prochaines années (...). Aucun autre projet spatial de notre époque n'apparaîtra aussi gigantesque à l'humanité ni aussi important pour l'exploration de l'espace. Aucun ne sera aussi difficile ni aussi coûteux. »* Ce discours s'assortit d'une demande de crédits supplémentaires pour la conquête de l'espace, portant le budget de la NASA pour 1962 à 1,76 milliard de dollars. Le défi à la Lune est lancé. En fait, il s'agit d'un défi à l'Union soviétique, et la science n'en est pas la motivation principale.

En effet, cette orientation nouvelle de la politique spatiale américaine est une réponse aux succès spatiaux de l'U.R.S.S. qui ont surpris les Américains : le 4 octobre 1957, les Soviétiques lancent le premier satellite artificiel de la Terre ; le 12 avril 1961, ils placent en orbite autour de la Terre le premier homme, Youri Gagarine. En 1959, ils envoient des sondes vers la Lune, dont l'une est le premier engin à s'écraser sur notre satellite (12 septembre) et l'autre le premier à prendre des photos de la face cachée de la Lune (4 octobre). Enfin, le 12 février 1961, ils envoient la première sonde vers Vénus, mais perdent le contact radio à 7,5 millions de kilomètres de la Terre.

Le vol de Gagarine est la goutte d'eau qui fait déborder le vase dans l'opinion américaine. Il est ressenti comme un Pearl-Harbor scientifique, d'autant plus cuisant que cinq jours plus tard a lieu le débarquement manqué de la baie des Cochons, à Cuba. Cette succession d'exploits semble montrer que les Soviétiques ont acquis sur les Etats-Unis une avance scientifique et militaire : ils prouvent, en effet, que l'U.R.S.S. possède des fusées balistiques capables d'atteindre le territoire américain, et qu'elle risque de prendre la maîtrise militaire de l'espace en installant, pourquoi pas dit-on alors, une base sur la Lune.

L'U.R.S.S., quant à elle, triomphe. Elle utilise ses succès spatiaux pour faire croire qu'elle a franchi un important pas technologique et scientifique. En fait, il s'agit d'un bluff bien orchestré : l'Union soviétique a su construire, avant les Américains, un lanceur puissant capable de satelliser de lourdes charges. Celui-ci, comme le feront remarquer certains experts, *« lui permettra de réaliser simplement quelques expériences spectaculaires en dépit du niveau modeste de l'U.R.S.S. dans la plupart des techniques de pointe ».*

Des « petites balles en l'air »

Les Etats-Unis payent ainsi leur manque d'imagination dans le domaine des fusées et leur manque d'intérêt envers la conquête de l'espace, dont ils n'ont pas perçu le rôle politique et stratégique, alors que Khrouchtchev saura l'exploiter à fond. Dans l'esprit des dirigeants américains de l'époque, la conquête spatiale doit être uniquement scientifique, sans aucune connotation militaire ; ils la considèrent comme un gadget de luxe qui peut attendre. Eisenhower trouve, par exemple, qu'on s'agite beaucoup pour *« de petites balles en l'air ».*

Le succès du vol de Gagarine précipite les choses : en pleine guerre froide, il faut que l'Amérique retrouve sa première place dans les domaines militaire, stratégique, scientifique. Il lui faut donc lancer un projet spatial dont elle soit sûre qu'il soit pratiquement inaccessible aux Soviétiques : ils peuvent être des concurrents dangereux pour un vol circumlunaire ou une station orbitale. C'est pour cela que fut choisi le débarquement d'un homme sur la Lune.

Précédé des programmes Mercury et Gemini, et des vols de répétition Apollo-8, 9 et 10, Apollo-11 fut suivi de cinq débarquements sur la Lune (Apollo-12, 14, 15, 16 et 17) : douze hommes ont marché sur la Lune, installant sur son sol des stations d'observations scientifiques, faisant rouler un véhicule lunaire (Apollo-15) et prélevant 382 kilogrammes de roches. Cette moisson scientifique a permis de préciser un certain nombre de faits sur notre satellite et sur l'histoire du système solaire. Par mesure d'économie, il n'y eut que six débarquements sur la Lune au lieu des dix prévus initialement.

L'aspect de mécanique bien huilée qui se dégage du déroulement du programme Apollo ne doit pas faire oublier les difficultés rencontrées par la NASA lors de la réalisation de la fusée géante Saturne-V, de la cabine Apollo et du module lunaire. En 1966, on dénombre vingt mille défaillances différentes pendant la mise au point de la cabine Apollo. Plus grave encore, il y eut mort d'hommes : le 27 janvier 1967, Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee sont brûlés vifs dans une cabine Apollo pendant des essais au sol. De même, la mission Apollo-13 aurait pu se terminer très mal : l'explosion d'un réservoir d'oxygène dans le compartiment moteur, lors du voyage aller, oblige les trois occupants du vaisseau à un retour en catastrophe, après avoir tourné autour de la Lune.

De l'exploit à la routine

Une fois l'exploit d'Apollo-11 accompli, les vols suivants ne soulèvent plus autant d'enthousiasme. De nos jours, des cosmonautes soviétiques peuvent vivre plus de quatre mois et demi dans l'espace dans un oubli presque total. L'espace se banalise. Et l'heure est aux économies et à la rentabilité. La compétition spatiale acharnée entre les Deux Grands a fait place à la coopération, qui se traduira, notamment en juillet 1975, par un vol conjoint d'un vaisseau Apollo et d'un engin Soyouz. Opération politique qui aura de faibles retombées scientifiques.

Les engins envoyés maintenant dans le cosmos sont soit des satellites militaires, scientifiques ou d'application — observation des ressources terrestres, télécommunications, éducation, télévision directe — soit des sondes interplanétaires. On ne songe plus à un vol habité vers Mars, comme il y a une dizaine d'années ! La dernière mission spatiale habitée purement américaine est celle de Skylab, qui s'est déroulée de mai 1973 à février 1974. Les Soviétiques continuent, en revanche, à envoyer régulièrement des hommes autour de la Terre.

Actuellement, les Américains assistent aux prouesses soviétiques en attendant que s'achève la mise au point si délicate de la navette, engin réutilisable un grand nombre de fois — une centaine — auquel feront appel civils et militaires. La navette constitue une nouvelle étape dans l'utilisation et l'exploration de l'espace. Mais, pour l'heure, les techniciens américains rencontrent des difficultés techniques pour la mise au point de ses moteurs et la réalisation du revêtement thermique qui devra la protéger lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

CHRISTIANE GALUS.

(1) Plus de 100 milliards de francs de l'époque.

La Terre vue de notre satellite

par JACQUES MADAULE

CETTE rencontre a eu lieu voici dix ans, je veux dire la rencontre d'un pied humain avec le sol de la Lune, si longtemps rêvée comme une utopie où se complaisaient les poètes : Dante, l'Arioste ou Cyrano de Bergerac. Tant de choses se sont passées en ces dix ans que, peut-être, nous ne nous en souviendrions plus guère si la décennie accomplie n'était pas un laps de temps propre à rafraîchir la mémoire. On a été violemment ému sur le moment : ces images venues de si loin qui s'inscrivaient sur notre petit écran, ces hommes aux pas hésitants et comme retenus, cette demi-sphère bleue, un peu déformée, de la Terre vue de la Lune, cela nous émeut de nouveau après dix ans.

Mais dans l'intervalle on l'avait presque oublié, d'abord parce que plusieurs vols lunaires ont eu lieu depuis, en sorte que le voyage dans la Lune commençait à paraître banal ; et puis parce que tout s'est interrompu quand le programme Apollo a été achevé. La Lune n'intéressait plus. On en avait vu la face cachée, ce qui n'était pourtant pas rien ; on s'était même promené en véhicule automobile sur la Lune, il semblait qu'elle n'eût plus rien de capital à nous apprendre. Ou du moins que ça ne valait plus le prix qu'il fallait y mettre. En somme le voyage sur la Lune s'achevait en impasse.

J'avoue en avoir éprouvé une forte déception et je suis sûr de n'avoir pas été le seul dans ce cas. Que ne pouvait-on espérer d'une pareille échappée dans l'espace ? Et voici que soudain on reprenait les billes... Quelques esprits simples avaient pu s'imaginer, par exemple, que la course à la Lune, la course aux étoiles remplacerait la course aux armements. Il y fallait déployer autant de technologie, dépenser beaucoup de tôle et de carburant. Quoi de mieux pour utiliser les surplus dont l'industrie ne sait que faire ? Et ça ne faisait de mal à personne !

Voilà bien ce qui manquait d'essentiel aux expéditions lunaires : l'homme ne s'intéresse fortement qu'à ce qui touche à ses rapports avec ses semblables. La Lune, certes, peut fournir quelques éléments de réponse à certaines de nos curiosités touchant la structure de l'univers. Mais cela ne nous importe pas assez pour qu'on y dépense des sommes folles. C'est comme la recherche fondamentale, dont on a beau proclamer qu'elle est la plus payante : toute le monde n'en est pas convaincu.

Le hasard fait quelquefois bien les choses. Quelle admirable rencontre que celle qui a fait coïncider en ce mois de juillet la chute un peu angoissante de l'épave de Skylab avec le dixième anniversaire de l'homme sur la Lune ! C'est même si beau, si suggestif, qu'on s'en voudrait d'insister.

Les yeux humains ont, pour un temps, assez contemplé la Terre de la Lune, semble-t-on penser. C'est un spectacle dont il ne sort rien d'utile. Et pourtant ! Depuis que je l'ai revue sur l'écran, cette Terre bleue, et bien qu'Armstrong nous ait assuré que c'était tout autre chose quand on la voyait vraiment surgir de ce sol lunaire que l'on foulait d'un pied trop léger, je ne cesse de penser que les hommes ne se sont pas encore assez pénétrés d'un tel spectacle et de ce qu'il signifie.

(Lire la suite page 12.)

Le véhicule et sa fusée, clés du programme Apollo

LES études qui ont conduit à la réalisation des fusées de la famille Saturne ont été lancées, dès avril 1957, par les équipes de Wernher von Braun. Elles allaient donner naissance au plus fameux programme de développement de fusées jamais lancé, le programme Saturne-V, placé sous la responsabilité du Marshall Space Flight Center, et pour lequel 7 milliards de dollars de l'époque allaient être débloqués pour la production d'une quinzaine de lanceurs.

La course à la Lune était commencée. Dans une première étape, elle aboutit à la conception d'un véhicule à deux étages, la Saturne-I, haute de 57 mètres, et d'une masse au décollage supérieure à 500 tonnes. Au cours de dix essais, tous réussis, et menés entre le 27 octobre 1961 et le 30 juillet 1965, les techniciens allaient démontrer la validité de leur choix.

Lui succédait la seconde génération des fusées Saturne. Pour la concevoir, la NASA reprenait des éléments de la Saturne-I déjà existante et d'autres, à réaliser, de la future Saturne-V. Le nouvel engin ainsi assemblé était un véhicule à deux étages, plus performant, baptisé Saturne I-B, légèrement plus haut (68 mètres) et d'une masse au décollage de 650 tonnes. Il devait être tiré à cinq reprises, entre le 26 février 1966 et le 11 octobre 1968.

Avec Saturne-V, le monstre de la famille, on allait changer d'échelle. Le poids de l'engin au décollage atteignait 2 900 tonnes (1), presque l'équivalent de vingt-six des plus puissantes locomotives de la S.N.C.F. Les prétentions affichées par les experts garantissaient la mise en orbite terrestre de 120 tonnes, et l'envoi vers la Lune d'un train spatial de 45 tonnes. Depuis, l'on sait que la Saturne-V a fait légèrement mieux.

Compartiment moteur — Cabine Apollo — Compartiment lunaire

Cet engin de 110 mètres de haut, pour un diamètre à la base de 10 mètres, était composé de trois étages. Le premier, équipé de cinq moteurs F-1, brûlait, à raison de 15 tonnes par seconde, un mélange d'oxygène et de kérosène développant une poussée de 3 500 tonnes qui imprimait à l'ensemble, en fin de course, une vitesse de 6 900 kilomètres à l'heure à 61 kilomètres d'altitude. Le deuxième et le troisième étage étaient alimentés par de l'hydrogène et de l'oxygène liquides brûlés au rythme de 1 tonne par seconde dans des moteurs baptisés J-2 de 90 tonnes de poussée unitaire. La mise au point de ce type de moteur, relevant d'une technologie délicate à maîtriser, est sans aucun doute l'une des clés du succès du programme Apollo. Grâce au deuxième étage, qui était propulsé par cinq de ces moteurs, le train spatial atteignait l'altitude de 173 kilomètres et la vitesse de 27 800 kilomètres à l'heure. Avec le troisième, enfin, doté d'un seul moteur destiné à se rallumer deux fois — la deuxième pour échapper à l'attraction terrestre et se diriger vers la Lune, — Apollo et ce troisième étage étaient placés en orbite terrestre à 187 kilomètres d'altitude.

C'est grâce à cet ensemble, de près de trois millions de pièces différentes — la fusée américaine Atlas (29 mètres de haut) n'en comptait que quarante mille — que la capsule Apollo, son compartiment moteur et le L.M. (Lunar Module) pouvaient s'envoler vers la Lune. La cabine (5,6 tonnes), dans laquelle prenaient place les trois astronautes, avait la forme d'un cône haut de 5,7 mètres, dont la base — 3,8 mètres de diamètre — était fixée à un compartiment moteur de 23 tonnes long de 6,6 mètres. Sa fusée, d'une poussée de 10 tonnes, permettait d'effectuer les manœuvres de mise en orbite lunaire, de rendez-vous avec le L.M. et de retour sur la Terre. A cet ensemble venait se fixer sur la pointe avant de la capsule le L.M., curieuse araignée à quatre pattes d'une quinzaine de tonnes, haute de 7 mètres, à bord de laquelle Neil Armstrong et Edwin Aldrin descendirent sur la Lune. Lors du décollage depuis le sol lunaire, la partie inférieure restait sur la Lune, témoignant, avec les appareillages scientifiques laissés là, du premier passage de l'homme sur notre satellite.

J.-F. A.

(1) La fusée européenne Ariane, dont le premier tir aura lieu à la fin de l'année, depuis le centre spatial guyanais, ne pèse que 207 tonnes au décollage.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

25 MAI 1961 : Le président John F. Kennedy lance le projet Apollo. Discours historique devant le Congrès : « Voici venu le moment... pour notre nation de prendre ouvertement la première place de l'exploration de l'espace ».

28 MAI 1964 : Mise sur orbite terrestre d'une cabine Apollo.

9 NOVEMBRE 1967 : Premier essai en vol de la fusée lunaire géante Saturne-V. Pour la première fois une cabine Apollo rentre dans l'atmosphère à une vitesse — 40 000 km/h — comparable à celle atteinte lors d'un retour de la Lune.

22 JANVIER 1968 : Premier essai du L.M. En dépit de quelques défaillances, ce vol sera son seul essai à vide.

4 AVRIL 1968 : Second essai de la Saturne-V avant l'aventure lunaire. Le dernier étage fonctionne mal.

12 OCTOBRE 1968 : Début des vols habités. Apollo-7 reste près de onze jours en orbite avec à son bord Walter Schirra, Donn Eisele, Walter Cunningham.

21 DECEMBRE 1968 : Apollo-8 accomplit le premier vol circumlunaire avec Frank Borman, James Lovell et William Anders. Dix révolutions sont accomplies autour de la Lune et des photos sont prises afin de repérer le futur site d'atterrissage sur le sol lunaire.

3 MARS 1969 : Douze jours de vol en orbite terrestre pour James Divitt, David Scott et Russell Schweickart qui, à bord d'Apollo-9, répètent les manœuvres nécessaires au débarquement lunaire (séparation du L.M., notamment).

18 MAI 1969 : Répétition de la mission lunaire, avec mise en orbite lunaire, séparation du L.M. qui descend jusqu'à 15 km de la surface de la Lune. Plein succès pour l'équipage d'Apollo-10, composé de Thomas Stafford, John Young, Eugène Cernan.

16 JUILLET 1969 : Apollo-11. — Vol historique de Neil Armstrong, Edwin Aldrin, Michael Collins. Premiers pas sur la Lune dans la mer de la Tranquillité. Atterrissage le 21 juillet. Séjour sur la Lune : 21 h. 26.

14 NOVEMBRE 1969 : Apollo-12. — Charles Conrad, Alan Bean et Richard Gordon (pilote du module de commande). Atterrissage le 19 novembre dans l'océan des Tempêtes. Séjour sur la lune : 31 h. 30.

11 AVRIL 1970 : Apollo-13. — Vol dramatique à la suite d'une grave défaillance du compartiment moteur. James Lovell, Fred Haise et John Swigert rentrent en catastrophe sur la Terre.

31 JANVIER 1971 : Apollo-14. — Alan Shepard, Edgar Mitchell et Stuart Allen Roosa (pilote du module de commande). Atterrissage le 5 février dans la mer des Pluies. Séjour sur la Lune : 33 h. 29.

26 JUILLET 1971 : Apollo-15. — David Scott, James Irwin et Alfred Worden (pilote du module de commande). Atterrissage le 30 juillet au pied des monts Apennins. Première jeep lunaire. Séjour sur la Lune : 66 h. 56.

16 AVRIL 1972 : Apollo-16. — John Young, Charles Duke et Thomas Mattingly (pilote du module de commande). Atterrissage : cratère Descartes le 21 avril. Séjour sur la Lune : 71 h.

7 DECEMBRE 1972 : Apollo-17. — Eugene Cernan, Harrison Schmitt (géologue) et Ronald Evans (pilote du module de commande). Atterrissage dans la vallée Taurus-Littrow le 11 décembre. Séjour sur la Lune : 75 h.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

IL Y A DIX ANS, LA LUNE

382 kilos de roches lunaires

L'un des premiers gestes de Neil Armstrong quand il mit le pied sur la Lune, le 21 juillet 1969, fut de ramasser quelques cailloux et de les rapporter dans le module lunaire : si la mission devait être écourtée, les astronautes d'Apollo-11 ne reviendraient pas les mains vides. En fait, Armstrong et Aldrin ramassèrent 20 kilos de roches lunaires, que tous les géophysiciens du monde attendaient avec impatience. En 1971, les astronautes d'Apollo-15 apportèrent sur la Lune un véhicule qui leur permit de choisir des « cailloux » à plusieurs kilomètres de leur point d'atterrissage. Au total, des six missions Apollo-11, 12, 14, 15, 16 et 17, les astronautes américains rapportèrent 382 kilos de matériaux lunaires. De leur côté, les sondes automatiques soviétiques ont rapporté plusieurs échantillons, dont certains recueillis par carottage à plus de 1 mètre de profondeur.

Ces fragments de sol lunaire, étudiés avec passion dans plusieurs laboratoires, nous ont donné de la Lune une connaissance sans comparaison avec celle que nous avions auparavant. L'histoire de notre satellite peut être retracée dans ses grandes lignes. Certaines analogies constatées lors d'études sur la Lune, la Terre et les météorites excluent bon nombre d'hypothèses sur la genèse du système solaire. La nécessité d'étudier parfois 1 milligramme ou moins de matériau a fait énormément progresser les techniques d'analyse.

L'AGE des roches lunaires varie entre 4,55 et 3,2 milliards d'années. Les roches terrestres ne remontent qu'à 3,8 milliards d'années, mais des mesures sur les isotopes du *plomb* indiquent pour la Terre un âge de 4,55 milliards d'années. C'est le même âge que donnent les météorites, et cette triple coïncidence est une forte indication sur la genèse quasi simultanée de tous les objets du système solaire. La jeunesse relative des roches terrestres découle du plus lent refroidissement de la Terre et du constant remaniement de la surface des continents terrestres par l'érosion, le recouvrement par des roches volcaniques ou sédimentaires plus récentes, et par des phénomènes d'orogenèse (1). Mais les accrétions de particules qui ont constitué la Terre et la Lune datent de la même époque et se sont faites à partir de matériaux similaires.

La phase d'accrétion de la Lune a été suivie d'une fusion des couches externes ; il y a environ 4,4 milliards d'années se différencie un petit noyau : un champ magnétique apparaît, qui n'existe plus, mais a laissé sa *trace dans la structure des* roches lunaires. Dans les 400 millions d'années suivantes, la Lune est soumise à un intense bombardement météoritique, avec une brusque recrudescence il y a 4 milliards d'années. Puis, de 3,9 à 3,2 milliards d'années, c'est la phase volcanique : les matériaux rejetés par les volcans se déposent dans les dépressions pour former les « mers ».

Depuis 3,2 milliards d'années, la Lune a pratiquement sa configuration actuelle. Seuls se sont ajoutés quelques cratères plus récents et une vitrification superficielle des roches. L'absence d'activité tectonique se traduit par la rareté des séismes : ils sont dix mille fois moins nombreux que sur la Terre, et causés par les forces de marée dues à l'attraction terrestre.

Ce n'est pas uniquement l'analyse des échantillons lunaires qui a permis de décrypter le passé de notre satellite : les diverses mesures faites par les astronautes ou par des appareils automatiques, l'étude des nombreuses photographies, la confrontation des théories avec des informations de tous ordres, ont aussi joué leur rôle. Mais l'analyse chimique et la datation des échantillons, l'étude des structures minérales, la recherche des traces laissées par le « vent » solaire, ont été les éléments majeurs.

Que sont les roches lunaires ? Essentiellement des anorthosites (2) sur les « continents » et des basaltes (assez proches des basaltes terrestres, mais plus semblables encore à ceux de certaines météorites sur les « mers »). Les anorthosites sont plus riches en aluminium que les basaltes. De façon générale, la proportion d'éléments volatils est plus faible que sur la Terre — et corrélativement, la proportion de matériaux réfractaires est plus forte. On trouve aussi des verres, de composition chimique assez voisine de celle des basaltes, et qui ont la forme de petites sphères : ils se sont formés lors de l'impact de météorites !

L'étude des matériaux lunaires astreignit les chercheurs à une fantastique amélioration des techniques : ils durent faire leurs analyses sur un milligramme ou moins, et obtenir des précisions inhabituelles. Ainsi, mesurait-on, il y a dix ans, les rapports isotopiques avec des précisions de quelques millièmes ; il a fallu passer à quelques cent millièmes. Transposées dans d'autres domaines de la géophysique, ces améliorations techniques ont sécrété bien des découvertes. Ainsi admettait-on que, pour la plupart des éléments, les proportions des divers isotopes étaient constantes dans tout le système solaire — les exceptions s'expliquant par la désintégration d'éléments radioactifs. Or la précision accrue a montré une variabilité de ces proportions qui remet en cause les idées sur la manière dont furent synthétisés les noyaux atomiques.

La NASA a d'abord distribué assez généreusement des échantillons, puis a ensuite éliminé impitoyablement les laboratoires qui ne produisaient pas les meilleurs résultats. Cette politique a contraint les laboratoires à un effort constant. Les chercheurs français n'ont pas trop mal joué le jeu, puisqu'ils n'étaient pas présents lors de la distribution des échantillons ramenés par Apollo-11 et que, pour Apollo-15, ils venaient, en nombre, immédiatement après les Américains et les Britanniques.

L'impulsion donnée aux recherches par les missions lunaires a finalement eu un impact qui dépasse de loin la connaissance de la Lune. Les roches lunaires ont fait se rencontrer des minéralogistes, des géologues, des géophysiciens, des astronomes... Dix ans après le petit pas d'Armstrong, la planétologie n'a plus rien à voir avec les quelques observations astronomiques et calculs de mécanique céleste à laquelle elle se réduisait autrefois. Elle est un point de rencontre interdisciplinaire dont les expéditions spatiales rythment les progrès : tôt ou tard, les actuelles missions planétaires d'observation ou d'analyse *in situ* — comme la mission Viking sur Mars — laisseront la place à des missions aller et retour rapportant des échantillons. Et les roches martiennes ou mercuriennes auront sûrement à nous dire autant que celles de la Lune.

MAURICE ARVONNY.

(1) Formation des montagnes.
(2) Les anorthosites sont des roches formées dans leur plus grande partie (90 %) d'un feldspath (alumine-silicate) riche en calcium et d'un peu d'olivine (silicate de fer et de magnésium).

En toute logique

Alunissez en douceur

PROBLEME N° 152

En cet anniversaire de la conquête de la Lune, pourquoi ne pas alunir vous-même, au moins par la pensée, c'est-à-dire par le calcul ?

Un tel jeu fait partie des programmes de la calculatrice Hewlett-Packart 67. L'action démarre à 500 pieds du sol lunaire, dans un vaisseau tombant à 50 pieds par seconde (les unités sont désuètes, mais seuls les nombres comptent). Pour lutter contre le mouvement uniformément accéléré qui vous emporte, vous avez à votre disposition soixante unités de freinage. Le scénario se déroule en un temps discontinu : régulièrement, la machine vous laisse une seconde pour freiner un nombre entier (ou nul) d'unités. Entre ces freinages, elle calcule et vous donne la vitesse et l'altitude qui en résultent. Le but est d'atteindre le sol avec une vitesse nulle.

Si vous n'avez pas la machine en main, vous avez besoin de savoir ce que son possesseur découvre par tâtonnement :

— la gravité est de 5 ;

— 2 unités de freinage valent une unité d'accélération ;

— sans action de freinage, l'engin s'écrase au sol en huit coups.

Dans ces conditions, plusieurs solutions sont possibles, mais *saurez-vous trouver celle où le moteur n'est pas réallumable, c'est-à-dire où l'on ne freine qu'au cours de périodes consécutives ?*

SOLUTION DU PROBLEME N° 151

La première approximation de la circonférence totalise :

$2(\sqrt{2} + \sqrt{3}) = 3{,}1462644 \times 2$

La deuxième approximation est :

2 X 3,1415919

La troisième est :

2 X 3,1415333

Comparé à la valeur réelle :

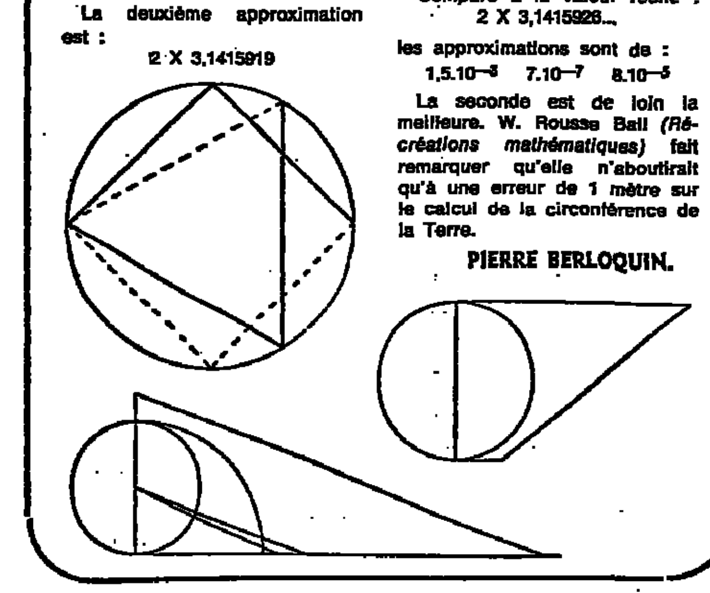
2 X 3,1415926...

les approximations sont de :

$1{,}5.10^{-5}$ 7.10^{-7} 8.10^{-5}

La seconde est de loin la meilleure. W. Rousse Ball (*Récréations mathématiques*) fait remarquer qu'elle n'aboutirait qu'à une erreur de 1 mètre sur le calcul de la circonférence de la Terre.

PIERRE BERLOQUIN.



LA TERRE VUE DE NOTRE SATELLITE

(Suite de la page 11.)

Il veut dire tout simplement que la Terre, avec les masses nuageuses qui la voilent par endroits, avec ces immenses océans qui lui donnent sans doute son étonnante couleur bleue, est une. Il fallait aller jusque-là pour vraiment s'en rendre compte. Les voyages orbitaux qui en font faire le tour en une heure et demie à 200 ou 300 kilomètres d'altitude n'y suffisent pas. Ce sont de simples circuits à ras de terre. Il faut un peu plus de recul pour saisir l'ensemble. La Lune était précisément l'endroit convenable, ni trop loin ni trop près. C'est parce que Dante n'avait aucune idée des dimensions réelles de l'univers qu'il a imaginé de contempler la Terre depuis la constellation des Gémeaux. Mais, en dépit de ses notions fausses, il en mesure bien l'exiguïté.

Nous aussi, nous savons bien qu'elle est petite, et c'est pourquoi nous avons fait ce valeureux effort pour en sortir un tout petit peu. Nous nous en sommes vite lassés, car cela ne paraissait mener à rien d'immédiatement saisissable, comme si ce regard unique dans lequel tenait la Terre tout entière, avec la variété encore perceptible de ses continents et de ses mers, n'avait pas à lui tout seul valu le voyage. Car il ne nous dit pas seulement que la Terre est petite, mais qu'elle est une ; que le navire qui nous emporte tous est un seul et même navire.

Qui ne voit pas que tous les problèmes fondamentaux de notre époque sont des problèmes planétaires et ne souffrent pas de solutions partielles, c'est qu'il n'a pas suffisamment réfléchi sur ce que veut dire la Terre bleue dans la noire nuit lunaire.

Je souhaite que les historiens de l'avenir puissent considérer le 21 juillet 1969 comme une des dates capitales qui ont marqué l'entrée de l'humanité dans l'âge planétaire.

JACQUES MADAULE.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Les médecins hospitaliers en 1979

Un mode de recrutement de plus en plus contesté

Les nominations des professeurs de médecine dans les centres hospitalo-universitaires (C.H.U.) et des chefs de service dans les hôpitaux généraux font l'objet de contestations croissantes.

Ainsi, le conseil de la faculté de Saint-Antoine, dans une motion votée récemment, élevait « la plus vive protestation contre ces méthodes arbitraires qui consistent à créer des postes en fonction de considérations qui n'ont aucun rapport avec l'enseignement, la recherche ou le fonctionnement satisfaisant des hôpitaux du C.H.U. ». En effet, contre l'avis même du conseil de la faculté, les ministères de tutelle ont supprimé à Saint-Antoine un poste de pneumophtisiologie et de médecine sociale, et ont créé d'autorité un poste supplémentaire d'urologie.

Récemment à l'hôpital d'Avignon, la nomination d'un chef de service en gériatrie devait conduire à un conflit violent entre les partisans du candidat local, moins diplômé mais qui avait, semble-t-il, les faveurs des autorités locales, et le candidat du C.H.U. de Marseille, qui avait l'appui de tous les médecins hospitalo-universitaires.

Ces conflits, qui se multiplient et qui demandent des arbitrages de plus en plus élevés, quelquefois même à l'Elysée ou à l'hôtel Matignon, ont plusieurs causes. Tout d'abord, un nombre croissant de médecins veulent poursuivre une carrière hospitalière, alors même que le nombre de postes à pourvoir diminue d'année en année : en 1969, on a recruté au total quatre cent trente-cinq maîtres de conférences agrégés ; en 1977, quatre-vingt-seize seulement.

Ensuite, le recrutement des médecins hospitaliers reste soumis à de stricts mécanismes de cooptation.

Le point de vue du docteur Alain-Tiberius Lachand, ancien interne des hôpitaux de Paris et chirurgien attaché au centre hospitalo-universitaire Henri-Mondor de Créteil, que nous publions ci-dessous, ne dénonce pas seulement ce mode de recrutement des médecins hospitaliers, mais aussi leur isolement de plus en plus accentué par rapport à la médecine de ville.

POINT DE VUE

Esprit de clocher

par le docteur A.-T. LACHAND

LA médecine hospitalo-universitaire française a subi, durant ces vingt dernières années, deux réformes importantes qui visaient à lui rendre la place de premier plan qu'elle avait eue jusqu'au début de ce siècle. La première de ces réformes fut l'instauration du « temps plein » hospitalier, il y a vingt ans, sous l'impulsion du professeur Robert Debré. La deuxième fut l'octroi d'une plus grande autonomie aux facultés de médecine dans le cadre de la « loi d'orientation de l'enseignement supérieur » votée sous l'impulsion de M. Edgar Faure à la suite des *événements de mai 1968.*

Ces deux réformes, à côté d'effets positifs, qu'il serait absurde de nier, ont créé de nouveaux problèmes que l'on commence à mieux comprendre. Lorsqu'en 1958 le professeur Debré a imposé le temps plein hospitalo-universitaire, les médecins des hôpitaux publics n'y travaillaient que le matin, pour un salaire dérisoire, et tous, patrons, assistants et chefs de clinique gagnaient leur vie l'après-midi avec une clientèle de ville, laissant alors la presque totale responsabilité des services aux internes.

Actuellement l'équipe médicale est présente du matin au soir, les malades sont mieux surveillés, les séjours à l'hôpital peuvent être écourtés. Mais le « temps plein » apporte un grave risque de coupure entre l'hôpital et la médecine de ville.

A l'heure actuelle, à l'hôpital, selon un système monocéphale désuet, le « patron » est, théoriquement, responsable de tout ce qui se passe dans son service. Du fait de l'autorité absolue qui lui est conférée par les règlements actuels, c'est donc de la personnalité et de l'attitude du chef de service que dépendent surtout les rapports de son équipe avec les médecins de ville.

Les chefs de service actuels, âgés, pour la plupart, de plus de cinquante ans ont tous, ou presque tous, été, eux aussi, des « consultants » avant d'accepter une carrière hospitalière à temps plein. Ils ont donc connu les aléas et les *difficultés de la médecine « de ville »*, et les possibilités, restreintes, qui leur restent de recevoir quelques clients « privés » à l'hôpital les incitent à garder de bons contacts avec les médecins libéraux. On a tendance maintenant, et on a peut-être raison, à nommer professeurs des médecins plus jeunes qui gardent encore tout leur enthousiasme pour la recherche. Mais on parle actuellement, et sur ce point je crois que l'on a tort, de supprimer cette clientèle privée à l'hôpital. On risque donc de voir, dans quelques années, accéder aux plus hautes responsabilités hospitalières des médecins qui n'auront jamais eu aucun contact avec la médecine libérale, qui reste tout de même la pierre angulaire de notre système de santé.

Certains reprochent à cette médecine libérale son caractère commercial. Mais qui n'est plus motivé par l'argent le sera inévitablement par la recherche de la célébrité. Or la gloire, pour un jeune médecin universitaire, ce ne sont jamais les cas banals, les interventions de routine, les techniques éprouvées qui représentent, heureusement pour eux, les besoins de l'immense majorité des malades. Les buts des deux systèmes, le libéral et l'hospitalier, menacent donc de diverger.

Un des points qui illustrent peut-être le mieux l'isolement de l'hôpital se rapporte au « dossier » que le malade devrait emporter chez lui en quittant le service, afin de le com*muniquer à son médecin personnel.* Bien souvent encore, il se résume en une vague lettre écrite avec retard par un étudiant et que le secrétariat du service, qui est toujours squelettique, n'achemine pas toujours à bon port. On s'étonne de ne pas voir le malade quitter l'hôpital comme on le voit sortir de clinique ou de chez un spécialiste de ville, portant sous son bras tous les examens qui lui ont été faits et, notamment, les examens radiologiques dont on sait le prix.

Un monde hospitalier terrifiant

Comme le monde judiciaire, le monde hospitalier est peu compréhensible et parfois terrifiant pour le profane, c'est-à-dire le malade. Envoyé là sur des critères médicaux qu'il comprend mal, confié à une équipe médicale qu'il ne connaît pas et dans laquelle le vrai responsable n'est pas toujours identifiable, il se sait, de plus, incapable de juger la qualité des soins reçus.

Cette mission de défense du malade, de contrôle du spécialiste *ou du technicien, le médecin généraliste* l'exerce pleinement en dehors de l'hôpital public : si votre médecin vous conseille de vous faire enlever l'appendice ou tout autre organe malsain par tel chirurgien dans telle clinique, il se porte, vis-à-vis de vous, garant de cette clinique et de ce chirurgien. Il n'en est malheureusement pas de même dans bon nombre de services hospitaliers où les médecins de ville sont mal ou ne sont pas reçus.

Tant que les médecins hospitaliers, isolés dans leurs C.H.U., auront la responsabilité exclusive de former des praticiens qui, pour l'immense majorité d'entre eux, exerceront en dehors des hôpitaux, le risque existera d'un enseignement inadéquat.

Mais le danger le plus redoutable est de voir, dans les années à venir, notre corps de brillants médecins universitaires, méprisant superbement toutes contingences financières ou de clientèle, détourner progressivement l'équipement hospitalier lourd français des buts que lui *assigne le pays, qui sont d'assurer* au plus grand nombre les meilleurs soins au meilleur prix, vers le but *qu'il risque de s'assigner à lui-même : la célébrité scientifique par* l'étude des cas rares, la prouesse technique ou l'audace thérapeutique.

L'autonomie des U.E.R. de médecine a favorisé, quant à elle, le règne de la politique locale. Depuis *la loi d'orientation de l'enseignement supérieur (1968)*, le conseil de *faculté, ou, plus précisément*, le conseil « restreint » (limité aux seuls professeurs) jouit maintenant d'une réelle autonomie vis-à-vis du ministère, notamment pour le recrutement des professeurs. En chargeant le conseil de cette tâche, le législateur souhaitait favoriser la constitution de véritables équipes, plus cohérentes et plus efficaces. On espérait, d'autre part, que toutes ces U.E.R. plus indépendantes se sentiraient en concurrence les unes vis-à-vis des autres, comme le sont les facultés américaines. Chacune aurait donc à cœur de recruter les meilleurs enseignants pour obtenir les meilleurs résultats scientifiques et pédagogiques.

En fait, contrairement à ce qu'avait pu suggérer une analyse un peu trop superficielle du modèle américain, il ne suffit pas d'être autonome pour être en concurrence. Aux Etats-Unis, les écoles de médecine sont classées chaque année d'après les scores que leurs étudiants ont obtenus à des examens nationaux. Pour chaque école, une part importante du budget dépend justement des résultats scolaires et des succès dans la recherche. Enfin et surtout, aucune situation personnelle n'y est jamais définitivement acquise.

En France, les professeurs sont nommés à vie et, pour la plupart d'entre eux, se révulsent quand il est question de contrôler leur enseignement ou leurs autres activités. Le nouveau système de cooptation locale aboutit peut-être à créer des équipes plus cohérentes, mais il favorise aussi les intrigues de politique locale que ne motivent pas *toujours l'intérêt des malades*, la valeur de l'enseignement ou le renom scientifique de la faculté.

Or on voit actuellement s'épanouir, dans les facultés françaises, un esprit de clocher qui va à contre-courant du mouvement scientifique international et expose nos équipes hospitalo-universitaires à se racornir et à se scléroser.

A l'intérieur même des facultés et de leurs conseils, les nominations ne sont souvent que le fruit d'âpres marchandages entre factions opposées. Et malheur à qui prétend rester en dehors de ces factions !

Le conseil de faculté peut être, enfin, soumis à de fortes pressions qui ne relèvent pas toutes d'inavouables combines : quand une discipline est particulièrement bien représentée dans une faculté (c'est par exemple le cas de la dermatologie à Saint-Louis), elle comporte beaucoup de professeurs, et sa puissance au conseil est grande. Par ailleurs, le renom de ces grandes équipes hospitalières attire, dans cette même discipline, un grand *nombre de jeunes talents qui veulent* « concourir » dans le « grand service », ce qui est légitime. Le conseil aura donc souvent à trancher entre un candidat brillant dans une discipline comptant déjà trop de professeurs et un candidat plus médiocre pour une discipline « pauvre ». Du fait même qu'elle est mal représentée au conseil, c'est souvent cette discipline pauvre qui est sacrifiée, ce qui aggrave encore les inégalités.

Les défauts que nous avons essayé de signaler ne sont sans doute pas d'inéluctables conséquences du « temps plein » hospitalier ni de l'« autonomie » des facultés. Il ne faut pas remettre en cause les réformes de 1958 et 1968. Il faut les aménager et les dépasser.

Ce n'est pas tant l'exercice à temps plein qui isole le médecin hospitalier de la pratique de ville. C'est son inamovibilité. Ce n'est pas parce qu'ils ont été un peu libérés de la tutelle ministérielle par la loi d'orientation que les conseils de faculté prennent parfois d'étranges décisions : c'est parce qu'ils sont trop restreints. Devraient démocratiquement siéger dans le conseil des représentants des étudiants, des syndicats hospitaliers, du corps médical libéral, de la caisse régionale de Sécurité sociale, de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale, et des élus locaux.

Les postes de hautes responsabilités hospitalières et universitaires doivent, bien entendu, être confiés à des praticiens présents à temps plein. Mais ces praticiens ne doivent pas être recrutés à vie. Ils doivent être pleinement responsables de leur action devant le conseil élargi et leur mandat périodiquement soumis à réélection. Députés, ministres, préfets sont révocables ou soumis à réélection. Le rôle que jouent, dans la société actuelle, les chefs de service hospitalo-universitaires est sans doute assez important pour qu'ils bénéficient, eux aussi, de cette flatteuse insécurité.

هكذا من الأصل

...italiers en 1979

de plus en plus contesté

... clocher

Le Monde culture

Expositions

DESSINS D'ARCHITECTURE A L'HOTEL SULLY

(Suite de la première page.)

Cette exposition a été organisée par le British Council à partir des collections impressionnantes constituées par le Royal Institute of British Architects : quelque deux cent cinquante mille dessins, pour la plupart d'architectes anglais, dont l'ensemble donne un panorama assez complet de ce qu'a été l'approche de la « chose construite » par la plume et le crayon depuis qu'existe une telle approche (plans, coupes et élévations), c'est-à-dire, en fait, depuis le début du XVI[e] siècle.

Soixa: : dessins sur un quart de million : c'est une petite sélection qui ne rend évidemment pas compte de ce qu'est la collection, qui ne donne aucune indication autre qu'un parfait éclectisme de ses gérants successifs et qui ne permet évidemment aucun discours théorique ni sur l'architecture ni sur son dessin.

Les organisateurs s'en sont abstenus, se contentant d'un historique sentées, qu'il s'agisse du décor des collections — depuis l'acquisition des dessins de Palladio par Inigo Jones — et laissant le public libre de sa démarche comme on peut l'être dc . une galerie d'art. Les soixante dessins sont alignés sagement, chronologiquement, sans ordre de préséance, et ils ont à dire ce qu'ils peuvent.

Ce qu'ils peuvent dire n'est pas évident. Aux architectes, aux étudiants, aux historiens, ils donneront ici et là des joies, des souvenirs, des retrouvailles, les éléments d'un jeu de piste passablement discontinu et où l'on s'amuse assez. Aux autres, cet immense public sans lien spécifique avec l'architecture et qui lui reste trop souvent étranger, ce public auquel devraient s'adre: r plus souvent (de manière moins austère qu'on ne le fait en général) les expositions, ils pourront donner des impressions multiples et contradictoires.

Il y a très peu, sinon pas, de grands dessins ; il y en a beaucoup d: beaux, quelques-uns de passables. Ce qui se dégage de l'ensemble, c'est une présence des bâtiments un peu magique — cette présence qui fait très tôt dessiner à l'enfant une maison, avec un personnage et un soleil, — beaucoup plus que ce qu'il est convenu d'appeler architecture. Il y a au moins deux raisons à cela. En premier lieu, l'exposition ne présente guère que des façades ou des décors, à l'exclusion ou presque de tous plans ou coupes ; beaucoup de dessins, ensuite, ont manifestement été choisis pour leur pittoresque — le cadre bucolique d'un manoir, les scènes de rues ou les effets de grandioses perspectives. C'est une architecture repliée vers le dessin, qui parle à l'imagination plus qu'à la raison ou à l'intelligence.

A l'heure où l'enseignement de l'architecture fait doucement son retour au dessin, après un long bannissement, il y aurait une ambiguïté à lever, au moins pour le public. C'est que ces dessins, si pittoresques soient-ils, ne relèvent pas de la fantaisie ou du pittoresque seulement, mais qu'ils sont tenus par la rigueur des travaux qui les accompagnaient. C'est que le dessin n'est pas une fantaisie de l'architecture, mais aussi un de ses outils, sinon sont premier outil.

Mises en scène

L'exclusion du dessin, en particulier depuis la dernière guerre, est d'ailleurs un phénomène qui se perçoit curieusement à l'hôtel Sully. Depuis quelques années, le Royal Institute of British Architects s'est efforcé d'obtenir ou d'acquérir des dessins récents d'architectes. Tandis que dans les œuvres du seizième ou dix-huitième siècle, ou même au dix-neuvième et au début du vingtième siècle, malgré la « scolarisation » des traits et des procédés, l'architecture et le dessin, l'architecture et sa présentation forment un corps unique, quelque chose qui semble indissociable, les croquis des dernières périodes semblent relever d'une juxtaposition, d'un assemblage, parfois même d'un placage du dessin sur les projets. Comme si, s'étant dépouillé de toute forme de décors, le rationalisme ne parvenait plus à réintégrer ses projets dans une image globale, ou ne tolérait de le faire qu'avec une immense pudeur. Cela n'exclut pas un très grand raffinement, comme le montre le projet de Mies Van der Rohe ou celui de Carlo Scarpa (dont le décès, bien que récent, aurait mérité d'être signalé dans le catalogue). Mais le plaisir qu'on en a reste très en deçà de ce que propose le trop unique Palladio de l'exposition, pour ne citer que lui.

Exclusion du décor, pudeur du dessin. Il y a aussi l'élimination du théâtre, et de la mise en scène. Un théâtre qui apparaît à l'état pur dans plusieurs des pièces présentées, qu'il s'agisse du décor d'Inigo Jones pour le manteau d'Arlequin (vers 1634), de l'invraisemblable entrelacs de colonnes et de statues, de Giuseppe Galli Bibiena (vers 1623). Une mise en scène de l'architecture spectaculaire dans le projet de C.R. Cocherell pour le bureau du Westminster Life and British Fire (1831) où la foule paniquée rend un étrange hommage à la puissance du bâtiment ; une mise en scène sans personnage (ou presque) pour le très symétrique marché d'Hungerford (vers 1831) par Charles Fowler. Partout ailleurs, jusqu'à cet austère vingtième siècle, avec ou sans mise en scène, le dessin règne en maître comme si (ou parce que), l'architecte devait être avant tout un dessinateur au sens le plus plein de ce terme. On y rencontre, évidemment, tous les grands noms de cette histoire : Androuet du Cerceau, Christopher Wren, Robert Adam, Garnier, Norman Shaw, Luytens, Behrens, Perret, Wright, etc. Quelques dessins en plus n'auraient pas fait de mal. Comme ne ferait pas de mal en France une institution aussi respectée que l'est en Grande-Bretagne la British Architectural Library.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris ; jusqu'au 16 septembre.

Un territoire, des artistes

L'abbaye de Beaulieu est toujours aussi belle, et les expositions qui s'y tiennent chaque été depuis 1971 sont presque toujours autant marquées de l'empreinte de la maîtresse des lieux. Cette fois, il est justement question d'empreintes, mais ce n'est pas ce que vous croyez : vous n'y verrez pas des reliefs en creux, des traces de mains ou de pieds, ou encore des marques de corps. Le terme d'empreinte est une image, celle peut-être d'une relation intime d'individus et de leur « pays ».

Sous le titre « Empreintes d'un territoire », l'exposition groupe une vingtaine d'artistes jeunes et moins jeunes qui travaillent dans la région Midi-Pyrénées, de ceux qui ont choisi de vivre là parce qu'ils y sont nés et ne tiennent pas à en partir, ou de ceux qui sont venus s'y installer parce qu'ils s'y sont trouvés bien. Mais attention : là encore, il ne faudrait pas se tromper, ce qui est montré à Beaulieu n'est pas non plus l'expression d'un terroir ou d'une culture régionale spécifique.

L'ancienne conseillère artistique régionale qu'est Geneviève Bonnefoi, la dame de Beaulieu, a souvent « écumé » la région et pu, au hasard de rencontres et d'expositions locales, découvrir ces gens qui travaillent en solitaires, loin du marché de l'art, et qui, pour vivre, pratiquent bien sûr, la plupart du temps, un second métier plus rentable.

Evidemment, elle n'a pas montré tout le monde, et il ne saurait être question d'un panorama exhaustif de ce qui se fait entre le Quercy, le Rouergue et le Languedoc... Le choix s'est porté sur des individualités que leur marginalité géographique met volontiers loin des « écoles » — à supposer qu'il y en ait encore, — et dont la sensibilité rejoint quelque part la sienne. Ce qui ne veut pas dire que l'exposition est uniforme.

Les œuvres sont inégales, les artistes de maturité différente, les pratiques et les techniques différentes aussi.

On y rencontre les sculptures d'Odile Mir — qui est loin d'être une inconnue — et ses formes humaines tronquées, obsédantes et fortes, recouvertes de cuir patiné ; et les sculptures ficelle faites maille à maille, pas si mal que cela, de Jean-Claude Loubières, un jeune marqué par le genre nouvelle tapisserie libérée du mur ; ou encore les reliefs totémiques de Marcel Robelin, qui a une « cuisine » très personnelle pour donner à ses pièces un air ancien ; et Jean Redoulès encore, qui lui aussi donne dans l'« archéologie » — depuis longtemps, paraît-il, — mais à rebours, car tout ce qu'il semble avoir récolté dans ses fouilles, bâtons, tessons d'usage problématique, boîtes, etc., est propre, blanc, neuf.

Du côté des peintures et des dessins, l'abstraction domine avec les lavis sensibles d'Alain Laboucarié, les grandes compositions ascétiques, voire méditatives, de Xavier Krebs, les grandes surfaces noires au feutre bitumé chauffé de Michel Bertrand, qui vient un peu de « Support-Surface », et les traces d'encres et d'aquarelles d'Alain Ricard, qui s'appuie sur des découpes angulaires pour mieux noyer ses formes dans le blanc des feuilles de papier.

Intéressant encore, ce que fait Dominique Fleury, un maître verrier « de pointe », c'est-à-dire qu'il entend renouveler l'expression de ce vieil art du feu. Il travaille selon une technique traditionnelle — la « grisaille », — mais pour aboutir, par un chassé-croisé de plomb et de lignes peintes dans le verre, à une réflexion sur la transparence et le dessus-dessous.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Abbaye de Beaulieu, Ginals-Lexos, Tarn-et-Garonne. Jusqu'au 16 septembre.

Notes

Café-théâtre

« Elle voit des nains partout » de Philippe Bruneau

Philippe Bruneau a l'humour et la distinction que l'on qualifie en France, à tort ou à raison, d'anglo-saxons. C'est un dandy qui a traversé mai 68, a joué avec le groupe T.S.E. et stationné au « Vrai Chic parisien ». Cet itinéraire panaché, on le retrouve dans sa « féerie dégoûtante », comme il surnomme lui-même la pièce. Ici, son irrespect créateur l'entraîne à ruiner la haute idée que l'on se faisait des personnages de notre enfance.

Ainsi Blanche Neige (Claire Nadeau) est devenue une obsédée sexuelle, le Petit Chapeau Rond Rouge (Carole Dajenais) une séductrice ravageuse ; le Petit Poucet, lui (Gérard Lanvin), a beaucoup grandi et s'est enlaidi. On se laisse embarquer dans ce voyage désorganisé parce que les gags à répétition servent de caution, plus que l'histoire elle-même. Des personnages moins célèbres viennent revendiquer leur part de délire, comme une fée intérimaire qui ne devrait jamais chômer (Carole Dajenais), un connétable irrésistible (Philippe Bruneau), un prince charmant homosexuel (Gérard Lanvin), un cuisinier à la vulgarité désopilante, un roi farceur (Michel Puterflam), une fée des Neige explosive (Michèle Moretti), d'autres encore... En sortant de ce monument de drôlerie qui dynamite les genres, on a pris une leçon de surréalisme et appris que la grossièreté n'était pas nécessairement vulgaire.

C. A.

★ La Cour des miracles, 22 h. 30.

■ Les « Nuits de Lérins » présenteront cette année quatre spectacles ; un ballet « Notre-Dame de Paris » sur une musique de Jean-Michel Jarre ; un opéra, « Cosi fan tutte » interprété par l'orchestre régional de Provence-Côte d'Azur sous la direction de Philippe Bender ; on pourra voir aussi « l'Alcade de Zalamea », de Calderon, mis en scène par Jean Le Poulain, avec Jean Marais. Les ballets d'Alvin Ailey et l'American Danse Theater serviront de conclusion à ces sixièmes « Nuits de Lérins ».

Cinéma

« CEDDO », de Sembene Ousmane

Le Sénégalais Sembene Ousmane — qui fut docker à Marseille et militant syndicaliste des travailleurs noirs en France — à la fois écrivain et réalisateur de films depuis une vingtaine d'années, est le plus célèbre, chez nous, des cinéastes africains (*la Noire de..., le Mandat, Emitai, Xala*). On peut donc regretter que *Ceddo* (tourné en 1976) sorte quasiment à la sauvette dans le désert de juillet, sans appui publicitaire, sans lancement important. C'est une œuvre majeure, à la fois historique et politique, maîtrisée, et qui mérite une très large audience (1).

Au dix-septième siècle, le christianisme et l'islam pénétrèrent le continent africain. Dans un royaume où un imam détourne l'autorité d'un monarque et de ses dignitaires, les « Ceddo » opposent, avec dignité, un refus aux religions venues d'ailleurs. Le film de Sembene Ousmane est le récit de ce refus et des conséquences dramatiques qu'il engendre pour un peuple désireux de garder son identité, son spiritualisme, ses valeurs propres.

Nous ne saurions le juger selon nos critères narratifs et esthétiques. Destiné, d'abord, à des spectateurs africains, *Ceddo* est la représentation stylisée d'un phénomène historique et fait constamment référence aux mœurs et à la culture africaine par des réunions de villages, des palabres, une tradition de conteur qiu évacue toutes les broderies de caméra, tous les effets techniques susceptibles de masquer l'essentiel. Si l'on sait que Sembene Ousmane a étudié le cinéma à Moscou avec Mark Donskoï, on peut retrouver, dans la façon qu'il a de filmer le rapport de l'homme à la nature, quelque chose du lyrisme du cinéaste soviétique. Mais ce lyrisme revient, en fait, à faire vivre, sur la toile de l'écran, une réalité des paysages et des êtres qui ne doit rien, elle, qu'à l'Afrique.

Il n'y a rien de spectaculaire dans la résistance des « Ceddo » à l'imam et ses soldats, même lors de l'attaque nocturne et de l'incendie du village. Sembene Ousmane démonte, par des faits véridiques, retranscrit en images dépouillées (aux feux du soleil ou des flammes), l'oppression politique d'un pouvoir religieux s'appuyant sur un régime national jusqu'à le faire disparaître à son profit. La séquence de la conversion forcée des « Ceddo » (tous les mâles ont le crâne rasé ; hommes, femmes et enfants se voient « bénis » par le collier de l'imam et dotés des noms nouveaux) prend l'aspect symbolique d'une déculturation. Et lorsque la princesse, constamment captive, apparaît à la fin, avec un fusil, c'est encore un symbole : celui de la liberté.

En puisant dans l'histoire du dix-septième siècle, Sembene Ousmane a voulu amener ses compatriotes à réfléchir sur la situation actuelle des pays africains, délivrés du colonialisme européen, mais contaminés, de l'intérieur, par d'autres forces d'oppression. Il a choisi pour cela, dans un langage cinématographique beau, pur, accessible à tous, la forme d'une fable dont nous pouvons, nous aussi, saisir le sens. Voilà bien un film à voir. Un grand film.

JACQUES SICLIER.

(1) Le film est toujours interdit au Sénégal (*le Monde* du 5 novembre 1977).

★ Racine, 14-Juillet-Bastille (v.o.).

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION « POUR LA DÉFENSE DES ARTISTES VICTIMES DE L'ARBITRAIRE ET DES PERSÉCUTIONS ».

L'animatrice du Théâtre du Soleil, Ariane Mnouchkine, et le metteur en scène Claude Lelouch ont annoncé, lundi 16 juillet à Paris, la création d'une « association internationale pour la défense des artistes, victimes de l'arbitraire et des persécutions, partout dans le monde ».

Ariane Mnouchkine et Claude Lelouch entendent ainsi « modifier la façon d'intervenir pour défendre les droits des artistes dans certains États (...), obtenir un moyen d'intervention plus rapide et plus efficace et faire en sorte que, dans chaque pays, les artistes trouvent un numéro de téléphone et une adresse où ils puissent s'adresser, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est.

Ariane Mnouchkine et Claude Lelouch, qui reviennent d'un voyage d'information en Amérique latine et plus particulièrement au Chili, ont reconnu que la répression et la censure bâillonnaient toute entreprise culturelle dans ce pays. Ils ont en outre décidé de soutenir la troupe théâtrale chilienne Aleph, qui a été interdite.

■ Le Centre national de danse contemporaine d'Angers, dirigé par Alwin Nikolaïs, organise une audition au Théâtre de la Ville, à Paris, le samedi 1[er] septembre à 9 h 30. Les candidats (tes) devront être de nationalité française, être âgés de dix-huit à vingt-cinq ans et posséder un bon niveau de danse contemporaine. Les stagiaires recrutés intégreront le Centre le 1[er] octobre 1979 pour une période de huit mois.

Les dossiers de candidature (curriculum vitae détaillé et une photographie) doivent être adressés, avant le 15 août, au Centre national de danse contemporaine, 3, rue Louis-de-Romain, 49000 Angers.

Festivals

« Lorenzaccio » à Avignon

On a beaucoup parlé de ce *Lorenzaccio* que le metteur en scène tchèque Otomar Krejca présente à la cour d'honneur avec l'Atelier de Louvain, et ce n'était pas de la curiosité futile. *Lorenzaccio* a été l'un de ses grands succès lorsqu'il dirigeait dans son pays le théâtre Za Branou, et on a pu le voir au Théâtre des Nations. Depuis, l'histoire a évolué, le théâtre aussi et l'on s'interrogeait.

On retrouve aujourd'hui le même monde enfermé, la lumière d'aquarium, les personnages qui se désagrègent sous une multitude de regards espions. Les comédiens — ils sont nombreux — entrent en file seulement vêtus de collants. Les hommes sont affublés de bourses énormes. Tous s'habillent avec les vêtements répandus par terre, se couvrent le visage de masques lisses ou extravagants. Ils évoluent sur une sorte d'île aux contours déchiquetés qui tient un peu plus de la moitié du plateau. Sur l'autre moitié sont plantés des pieux, mais ils restent dans l'ombre et ne sont pas utilisés. La vision que l'on a est étirée en biais. Tout est fait pour donner l'impression d'une société malade qui a perdu son centre de gravité et dont les membres se comportent sans cohésion.

Les répliques s'éparpillent, se cassent contre des groupes compacts comme des morceaux de bas-relief. Les figures s'animent, redoublent le texte en le caricaturant, forment d'autres groupes, se surveillent, tournent, marchent en procession, inlassablement. L'espace est sans cesse modifié par le déplacement des praticables en bois blanc pauvres. Chaque détail souligne lourdement la dérision ainsi que le parti pris du jeu, le phrasé emphatique. Les mots importants sont encadrés de silences. Il est vrai que lundi le vent soufflait. Les acteurs sans doute ne voulaient pas que le texte soit perdu.

Mais quand même, le parti pris est là trop visible, maladroit, car il n'est porté par aucun lyrisme. Au contraire, il rabote le romantisme de Musset, détruit sa force juvénile, sa passion, sa fascination pour la folie. Quand Vitez, dans *Phèdre*, fait chanter les alexandrins, c'est pour exalter l'écriture de Racine. Ce *Lorenzaccio* pourrait faire croire que Krejca trouve celle de Musset ridicule, qu'il est seulement intéressé par les situations. Et encore, ce n'est pas certain. Son adaptation tire vers une démonstration abstraite. Les actions ne se passent nulle part, ni dans la Florence des Médicis, ni dans le Paris de 1830, ni dans la Prague normalisée. Ces actions servent à épauler des idées confuses sur l'opportunisme des classes dirigeantes, les égarements des intellectuels... Confuses, parce qu'elles sont expliquées et réexpliquées.

Les comédiens pataugent et ce n'est pas entièrement leur faute. Leurs personnages n'existent pas. La lâcheté, l'égoïsme, l'exercice du pouvoir, l'habitude de se cacher et de mentir, en ont fait des poupées de cire molle, sans forme définie, sans identité. Des gisants dont les paupières se ferment sur le vide. Des hystériques affolés par leur propre stupidité. Des ambitieux politiciens de guignolade... Alexandre est un grand corps creux, Lorenzaccio un raisonneur singulièrement morose. Sa lucidité n'exprime que l'amertume de la défaite. « *Je ne nie pas l'histoire, je n'y étais pas* », répète-t-il et il se couvre d'un masque blanc. Les ouvriers qui crient : « *Nous voulons mourir pour défendre nos droits* » avant de se faire abattre ne sont ni convaincus ni convaincants. Mais aussi ces ajouts viennent en surplus et ne s'adaptent pas.

Il semble que Krejca ait voulu accoler son expérience passée à celle d'aujourd'hui sans parvenir à trouver le lien. Peut-être en opérant un choix pourrait-il reconstruire son spectacle. De toute façon, il devrait changer les costumes qui sont d'une laideur redoutable.

COLETTE GODARD.

★ Prochaines représentations les 20, 22, 24, 26 et 28 juillet ; les 31 juillet et 1[er] août à Carcassonne.

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur de transmission, un certain nombre de fautes se sont glissées dans l'article d'Hervé Guibert intitulé « les *Rencontres d'Arles - Echanges de photos* » (*le Monde* du 15-16 juillet). En particulier, nous aurions dû imprimer au milieu du deuxième paragraphe : « ... Michel Tournier qui a *proféré* — et non préféré — devant ses admirateurs quelques formules édifiantes sur le portrait nu (« Une recette épatante : prenez le visage sans prendre le corps, pourtant nu, et toute la *nudité* — et non l'avidité — transparaîtra sur le visage), sur l'analogie « diaphragme-sphincter », sur la profondeur de champ (*Stendhal* — et non scandale — avec ses personnages nets sur fond flou, faisant du *F 5,6* — et non 5×5,6...).

« CLEFS DES CHANTS » EN CHARENTES

A la lisière des festivals obligés, un peu partout en France, pour deux, trois ou quatre soirs, d'églises en salles capitulaires, au gré des beaux endroits, des musiciens se retrouvent et jouent. Ainsi, aux abords de Saintes, le pianiste Christian Ivaldi, la violoniste Sylvie Gazeau, le violoncelliste Alain Meunier et l'ensemble baroque Dominique Ferran assureront cinq concerts. Le 19 juillet à Saint-Savinien (21 h. 30), le 22 à l'abbaye de Fontdouce (15 heures et 23 heures) et le 25 à Plassay (21 h. 30). Programmes divers — répétitions ouvertes au public.

Musique

MORT DU CONTRE-TÉNOR ALFRED DELLER

Le chanteur britannique Alfred Deller, est mort lundi 16 juillet, à l'âge de soixante-sept ans, des suites d'une crise cardiaque, dans un hôpital de Bologne.

Alfred Deller aura servi la musique presque jusqu'à son dernier souffle. Ces derniers temps il dirigeait encore l'Amfiparnasso, de Vecchi, à La Rochelle et à Divonne (le Monde du 29 juin), où il avait dû sortir pendant quelques minutes pour se soigner, son fils Marc le suppléant. Mais il aimait trop la musique pour s'en passer.

Ce géant barbu au teint coloré a joué un rôle capital dans la renaissance de la musique ancienne, et il a ressuscité une voix qui n'existait plus, celle de contre-ténor. Né à Margate, dans le Kent, en 1912, il commença à chanter comme choriste à l'âge de douze ans ; à seize ans, il interprétait encore les rôles de soprano dans le Messie ; sa voix mua tardivement et il retrouva d'instinct, selon une technique très en faveur dans l'Angleterre du dix-septième siècle, la voix de contre-ténor, alto masculin qui utilise « la résonnance de tête avec une position haute et libre du larynx ». Cette voix et cette technique, indispensables pour chanter Purcell (qui était lui-même contre-ténor), avaient complètement disparu depuis au moins un siècle.

Alfred Deller, passionné par la musique ancienne, réinventa un style d'interprétation (confirmé plus tard par sa lecture de traités anciens) et fit revivre les œuvres élisabéthaines en constituant son groupe de chanteurs et d'instrumentistes, le Deller Consort, qui, depuis trente ans, a considérablement enrichi nos trésors.

Pour lui, la musique était plus importante que la musicologie. Il disait au Monde de la musique *(juillet 1978) :* « Les grandes œuvres de Dowland, Purcell ou Monteverdi sont pleines d'intensité et de passion, tout à fait contrôlées mais intenses. J'essaie d'inciter les chanteurs à s'engager physiquement dans la musique. » *Lui-même donnait à ce timbre exceptionnel de luminosité les plus riches expressions avec une liberté, une grâce et une intuition exceptionnelles.*

Il a enregistré avec le Deller Consort plus de cent disques d'une valeur inestimable, édités par Harmonia Mundi. Son fils Marc, lui-même excellent contre-ténor et chef d'orchestre, maintiendra son œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le Théâtre du Chemin organise pour la deuxième année consécutive une semaine d'animation à Chalmazel (Loire) du 6 au 15 août. Elle sera essentiellement axée sur le cinéma (films pour enfants, cycle du cinéma policier) et le théâtre (« le Château des Carpates », d'après Jules Verne, « le Capitaine Fracasse », d'après Théophile Gautier). Rens. : (77) 24-81-01.

SPECTACLES

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures (Werner.)	« Saison Parisienne 1979 » ORCHESTRE KUENTZ 17 juill. : Symph. Concertantes Le 24 juillet : Mozart
JUILLET MUSICAL de ST-GERMAIN-EN-LAYE Cours et Concerts Salle Maurice-Denis (face R.E.R.) Renseignem. : 973-18-26 (P.e. Werner.)	Les lundis et jeudis à 15 h, sauf 19 juillet, à 20 h, cours publics interprétation par YVONNE LEFÉBURE participation internationale F. GOLDBECK : Cours de Musique de Chambre et Musique Contemporaine le 22 juillet, à 17 h 30 Véronique du RIVAU soprano Chantal STIGLIANI piano
PRINCIPAUTE de MONACO PALAIS PRINCIER Cour d'Honneur Du 18 juillet au 12 août à 20 h 45 Renseignem. : Opéra de Monte-Carlo Téléphone : (93) 50-69-31 (P.e. Dandelot.)	CONCERTS du PALAIS PRINCIER (Vingtième anniversaire) ORCHESTRE NATIONAL de l'OPERA de MONTE-CARLO 18/7 : Lawrence FOSTER, Jean-Bernard POMMIER. 22/7 : Lawrence FOSTER, Salvatore ACCARDO. 25/7 : Guennadi ROJDESTVENSKY, Victoria POSTNIKOVA. 29/7 : Guennadi ROJDESTVENSKY, Aldo CICCOLINI. 8/8 : Lovro VON MATACIC, Sydney WEISS. 12/8 : Ferdinand LEITNER, Krystian ZIMERMAN.

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (266-50-22), 20 h. : Nabucco.
Comédie - Française (196 - 10 - 20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Artistic - Athévains (700 - 19 - 15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'acteur Florent, 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322 - 28 - 92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't' heure-ci que tu rentres ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre *Marie-Stuart* (508 - 17 - 80), 20 h. 30 ; Est-ce que tu m'aimes ? ;
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Campagne Première (322 - 75 - 93), 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elvin Jones.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P Sasson Quintet.
Le Pianobar (331 - 60 - 66), 20 h. : R. Ortreger.

La danse

Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Festival estival

Sainte Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : *Pro Cantione antiqua de Londres* (Palestrina).

Mardi 17 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : 16 h., Rapt à Venise, de M. Soldati ; 18 h., Cannes 79 : Dedans le sud de la Louisiane, de J.-P. Bruneau ; Prendre la mer aujourd'hui, de S. Félix N'Day ; 20 h., Hommage à Marcel Carné : Trois Chambres à Manhattan, de M. Carné ; 22 h., Suzanne la Perverse, de L. Buntel.

Beaubourg (704-24-24) : relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41)
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Mazéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; *U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)*; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, *5e (633-87-59) ; Elysée-Lincoln, 8e* (359 - 36 - 14) : Nation, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Styx, 5e (633-08-40) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45); Français, 9e (770-33-88); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e *(322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68)*.
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les films nouveaux

CEDDO, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81)
MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-3.-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GRAFFITI PARTY, film américain de John Milius ; v. o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
THE KIDS ARE ALRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76); Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CITE EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v. o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS, film américain de Mark Robson ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**) Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67); Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DES PETRIFIES, film franco-belge de J. Brismee (*). Max-Linder, 9e (770-40-04) ; *Paramount-Orléans, 14e* (540-45-91) , Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) V.F : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41)
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) , Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.): Eldorado, 10e (208-18-76)
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) : P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23)
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (356-29-46) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03)
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e *(770-01-90)* ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis *Champs-Elysées, 8e (720-76-23)*.
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
UTOPIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., vf.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
BILITIS (Fr.) (**) . Berlitz, 2e (742-60-33) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
DAMIEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DRIVER (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).







SPECTACLES

LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NED KELLY (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 millimètres), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34).
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o./v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
SEX'O CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinocha Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Studio Saint-Dominique, 7e (705-04-55) Sf mar.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

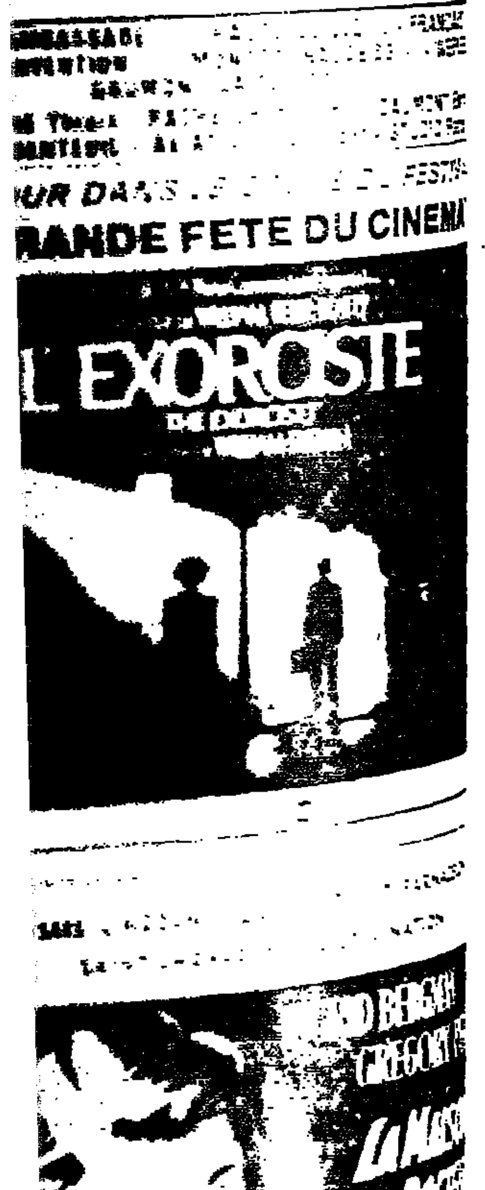
Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : le Goût du saké.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Marchand des quatre saisons.
SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Inconnus dans la ville.
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Aerograd.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Un chien andalou ; Simon du désert ; la Source.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I : 14 h : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 : Orange mécanique. — II, 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou.
DAUMESNIL (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Bas les masques.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Un Américain à Paris.
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words and Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Debout là-dedans.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : Les montagnards sont là.
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.
HOMMAGE A JOHN WAYNE, Studio 28, 18e (606-36-07) : les Feux de l'enfer.
LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS (v.o.), Grands - Augustins, 6e (633-22-13) : le Grand Frisson.

Les séances spéciales

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LOVE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.





RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 17 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Découverte du monde : la marche des gens du Nord (l'Angleterre), de Cl. Fléouter et D. Limon.

Derrière les paysages qu'ils regardent avec attention, derrière les champs ou les rues noyées de brouillard, une sorte de portrait de la « working class », de la classe ouvrière anglaise. Au dix-neuvième siècle, les ouvriers qui travaillaient dans le coton ou dans les mines écrivaient des chansons sobres, rugueuses ; la tradition est encore vivace, de nouveaux chanteurs ont pris le relais.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (l'U.R.S.S.) : Le prisonnier du Caucase, téléfilm soviétique. D'après une œuvre de Tolstoï, réal. G. Kalatozechvili.

Deux officiers russes sont faits prisonniers par des montagnards du Caucase. Ils essaient de s'évader. Ce film a obtenu le Prix de la critique internationale au Festival de Monte-Carlo en 1978.

21 h. 50, Musique : Récital Richter.

Une émission de la télévision soviétique. Sonate n° 1 en fa mineur, la Bagatelle en sol majeur *de Beethoven,* Ondine *de Debussy,* Prélude en sol mineur, Carnaval de Vienne opus 26 *de Rachmaninov, par Stanislas Richter, celui qui fut appelé le « plus grand pianiste du monde ».*

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, document : Passeport pour l'océan.

Un film de montage, composé de divers documents filmés au cours de la course Transatlantique en double.

Vers 22 h., Débat : les Chevaliers de la mer.

Avec E. Riguidel, vainqueur de la Transatlantique en double ; Eric Tabarly, arrivé le second ; Olivier de Kersauson et Alain Gliksman, dont le trimaran a chaviré ; C. Capdeville, équipière du bateau « sponsorisé » par Elle, et N. Engel, auteur de Chavirage en trimaran.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : UNE DROLE DE BOURRIQUE, de J. Canolle (1970), avec J. Lefebvre, E. Maazel, J. Astoux, R. Ginestet, M. Chevit, J. Franval, P. Mazotti.

Disputes et chicanes de deux villages corses à cause d'un âne dont une veuve, d'un côté, et un notable, de l'autre, prétendent chacun être propriétaire.

Les paysages de « l'île de Beauté » ne suffisent pas à donner de l'intérêt à cette plate comédie. Réalisation nulle.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », de S. Prontès ; 19 h. 30, La science au service de l'art : les maladies de la pierre ;

20 h., Dialogues... avec M. Bruguière et J.-L. Houdebine : langage et politique ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, En direct de la Sainte Chapelle... Festival estival de Paris : Byrd, Tallis, Victoria, Ferrabosco, par le Pro Cantione Antiqua de Londres ; 21 h. 30, Echanges internationaux : les journées de musiques de Donaueschingen (Stockhausen), par l'Ensemble intercontemporain, dir. K. Stockhausen. Avec M. Stockhausen, trompette ; S. Stephens, cor de basset ; M. Arrignon, A. Damiens, clarinettes ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 18 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande ; 16 h. 15, Sport : Tour de France cycliste.

18 h. 5, Découverte du monde : Cuba, la musique et la vie, de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.

Approche à travers la vie de cette musique afro-cubaine si diverse par ses origines, à la fois espagnole, créole, française, africaine. Les images saisies par la caméra — les bœufs dans les champs, le photographe de rue, la cérémonie d'un mariage, le discours du matin dans une école, l'orchestre surpris au coin d'une rue, les défilés, etc. — « traversent » intuitivement le politique, le quotidien, l'état des mœurs, les paysages d'où surgit la musique. Et quel plaisir de voir les vieux de la Trova !

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : la Nasse, d'après « Mozart assassiné », de R. Fallet. Réal. P. Matteuzi. Avec Cl. Auger, B. Fresson, F. Germon.

Norbert et Carole sont mariés depuis plusieurs années déjà, couple sans histoire qui s'ennuie un peu et accueille avec chaleur l'arrivée de Maurice, vieil ami de toujours. C'est l'été, une partie de pêche est organisée. Le drame commence.

22 h. 5, Hommes et sociétés : Sports et société, de A. Akou et J.-P. Oualid.

Une enquête sur divers aspects du sport, les mythologies transportées par le sport ; la grand-messe des Jeux olympiques ; les explosions d'agressivité des grandes compétitions, l'identification aux champions, l'idéologie de la performance, etc.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Chansons et sourires) ; 15 h. 5, Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis (Coupe Caléa, en direct d'Arcachon) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : LA KERMESSE HEROIQUE, de J. Feyder (1935), avec F. Rosay, J. Murat, Alerme, M. Cheirel, B. Lancret, A. Adam, L. Jouvet. (N. Rediffusion.)

En 1616, en Flandre, sous la domination espagnole. Par lâcheté, le bourgmestre d'une petite ville se dérobe à ses devoirs, au moment du passage d'un grand d'Espagne et de son escorte. L'épouse du bourgmestre et les femmes de la ville accueillent les visiteurs qui se montrent fort galants.

Une comédie satirique aux décors superbes, aux images travaillées comme des tableaux d'époque. Réussite plastique, interprétation savoureuse.

22 h. 30, Magazine : Cinéma.
23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

9 h. 45, En direct de Strasbourg, ouverture de l'Assemblée européenne ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : APPELEZ-MOI Mr TIBBS, de G. Douglas (1969), avec S. Poitier, M. Landau, B. McNair, A. Zerbe, J. Hernandez, G. Spell.

A San-Francisco, un policier noir enquête, avec la plus grande rigueur, sur l'assassinat d'une prostituée dont un de ses amis est accusé.

Film techniquement bien ficelé, mais exploitant, avec poncifs et sentiments rassurants, le stéréotype du « bon Noir » pour esquiver le problème racial aux Etats-Unis.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale : La spécialisation des rôles conjugaux ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouverture sur une vie : rencontre avec Jean-Claude Dubost ; 11 h. 2, California : Musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les Tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « Quelques jours avec moi », de J.-F. Josselin ; 14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs ; 15 h., Points d'interrogation : les théories de l'évolution ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : L'univers au-delà de la Voie lactée ; 17 h. 32, Keith Jarrett in solo ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le lys et le basilic », de S. Prontès ; 19 h. 30, La science en marche : Les hormones du cerveau ;

20 h., Pétrarque... et la Fontaine Vaucluse, ou le temps vécu en flammes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour : Weber ; 14 h., Musique en plume : Gérard ; 14 h. 15, L'Ecole russe : Liadov ; 14 h. 30, Concerto (Wieslander, Fernstroem) ; 15 h., Musique France plus : Mozart, Brahms, Weber, Mendelssohn, Rivier ; 17 h., « Il Tabarro » (Puccini) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Flandres : « Ouverture de concert » (Szymanowski) ; « Concerto n° 2 pour piano » (Chopin) ; « Symphonie n° 5 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique polonais, dir. J. Kasprzyk ; avec P. Paleczny, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Les chants de la terre.

● *La quatrième conférence des radios non-alignées* a débuté à Belgrade le 16 juillet, et devrait permettre aux pays non-alignés de définir une ligne générale commune, avant la conférence administrative mondiale pour les radios-communications qui aura lieu en septembre à Genève.

FRANCE-MUSIQUE EN DIRECT DE SALZBOURG

France-Musique retransmettra des concerts, des récitals et des spectacles d'opéra du Festival de Salzbourg, du 29 juillet au 2 septembre. Au total, vingt-trois programmes, dont neuf seront diffusés en direct du Festival : parmi ces « directs », cinq concerts du Mozarteum de Salzbourg les 5, 12, 15, 19 et 26 août ; l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dirigé par Claudio Abbado, le 13 août ; l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par Karl Boehm, le 15 août ; *la Flûte enchantée,* de Mozart, dirigée par James Levine, le 19 août, et l'Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par Herbert von Karajan, le 27 août.

PRESSE

● *Le nouveau bureau de l'Ajibat.* — L'Association des journalistes de l'habitat a renouvelé son conseil d'administration. Présidente : Michèle Champenois *(le Monde)* ; trésorière : Marie-France Sorlin *(la Vie française)* ; vice-présidents : Danielle Arnaud *(le Nouvel Economiste),* Jean-Louis Berger *(Forum international),* François Chaslin *(Macadam)* ; secrétaire général : François Hahn *(le Moniteur)* ; trésorier adjoint : Jacques Derouin *(l'Indicateur Bertrand)* ; membres : Jacques Chièze *(les Echos),* Annick Colybes *(Urbapress),* Marcel Cornu (pigiste), Benjamin Costa *(le Nouveau Journal),* Jean-Claude Lambert *(Actualités H.L.M.),* Albin Marffy *(Revue H),* Claude Nancy *(le Particulier),* Sylviane Stein *(l'Express).*

● *M. Roger Fressoz, président-directeur général de la S.A. le Canard enchaîné,* et directeur de la publication, dément le transfert de l'impression de cet hebdomadaire à la nouvelle imprimerie de La Plaine-Saint-Denis du groupe Robert Hersant.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

Credit Officer
Africa

BANK OF AMERICA recherche un cadre expérimenté pour renforcer le groupe régional chargé de promouvoir auprès de clients nationaux et multinationaux en Afrique, l'éventail des services financiers internationaux qu'elle offre. Le poste sera basé à Londres ou à Paris et impliquera de fréquents déplacements en Afrique.

Les personnes intéressées devront être diplômées de l'enseignement supérieur ou posséder un MBA, être âgées de 27 à 35 ans et pouvoir faire état d'au moins 5 années d'expérience dans la banque ou la finance. Elles devront posséder d'excellentes qualités de marketing, négociation et analyse financière, jointes à une réussite professionnelle prouvée. L'expérience des marchés africains et une parfaite connaissance de la langue française sont indispensables.

La rémunération sera fonction des qualifications et de l'expérience, et tout-à-fait compétitive avec ce qui se fait de mieux dans le secteur bancaire.

Les candidatures seront traitées de manière confidentielle et devront être adressées, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ainsi que des prétentions salariales, à: G. L. HOPE, BANK OF AMERICA NT & SA. 28 Place Vendôme, 75040, Paris, Cedex 1.

BANK OF AMERICA

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERSES.

Pour assurer gestion petites unités industrielles au CAMEROUN
Importante Société, recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN ou MECANICIEN

Age minimum 35 ans avec connaissance électricité ayant expér. d'au moins 5 ans dans poste de responsabilité dans service entretien d'unités industrielles importantes ou direction petites unités de production et parc véhicules.
Adr. s./réf. CJ/1035 lettre manuscrite avec C.V. détaillé, copies diplômes et certificats de travail, photo, prétent. et date disponibilité à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, PARIS-10e
POUR ETRANGER

INGENIEURS
maintenance électronique connaissant MITRA 15

TEL. 246-42-01

Société Commerciale rech. pour

COTE-D'IVOIRE CHEF DE SERVICE PIECES RECHANGE AUTO

Etudes supérieures. Expérience 5 ans minimum. Age 35 ans environ. 170.000 + avantages. Contrat expatr., congés 2 mois an. Voyage.
Adresser C.V. manuscrit à HAVAS MARSEILLE 93659.

RECHERCHONS POUR ABIDJAN

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

AVEC 3 à 5 ans d'EXPERIENCE
pour assurer réalisation de programmes de gestion et de calcul scientifique

Nombreux avantages liés à l'expatriement

Env. curric. vitae et prétentions à : C.E.B.T.P., 12, rue Brancion. — 75737 PARIS Cedex 15.

---

wynn's®

European
Sales Manager

International Company is looking for an aggressive manager to increase market penetration of line of products for fleet of trucks and public works' vehicles throughout distributors' channel. A technical background would be highly desirable. Fluent English essential - French an asset. Headquarters Office located in Belgium. Please send detailed application with complete c.v. to

WYNN'S BELGIUM NV.
Industriepark West 46
B-2700 St. Niklaas (Belgium)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE
COTE-D'IVOIRE
(C.A. 2,6 milliards C.F.A.)
Prévoyant actuellement de doubler sa production recherche

DIRECTEUR FINANCIER

H.E.C. ou E.S.C. ou équivalent + D.E.C.S. souhaité

Directement rattaché à la Direction Générale, il aura pour principales fonctions :
— la gestion comptable et financière de cette société et d'une coopérative agricole ;
— l'établissement d'états périodiques ;
— les relations avec les banques et les organismes de crédits internationaux.

Il sera assisté d'un service de 8 personnes.

Ce poste requiert une expérience similaire d'au moins 5 ans acquise de préférence en Afrique Noire.

Anglais souhaité
Age minimum : 35 ans

Env. lettre manuscrite et C.V. sous le n° 19.663 à :

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Côte-d'Ivoire

Directeur financier comptable

un homme d'expérience

Groupe agro-alimentaire ivoirien - coopérative, conserverie de fruits - très solidement implanté, ayant un programme d'investissement en vue de doubler sa production. C.A. conserverie : 2,6 milliards C.F.A. ; effectif : 900 personnes.
Nous recherchons un cadre financier, diplômé d'études supérieures, Grandes Ecoles de Commerce, DECS... 35 ans minimum, ayant eu la responsabilité effective d'un service finances/comptabilité, dans une société industrielle.
Rattaché au Directeur Général, il dirigera un service de 25 personnes.
Il devra améliorer les procédures existantes et obtenir l'utilisation optimum du matériel informatique (Burroughs). Il suivra particulièrement la trésorerie et les situations clients/fournisseurs. Il assurera les relations avec les banques et les organismes de crédits internationaux. Il sera le conseiller du Directeur Général en matière comptable et financière.
La connaissance de l'anglais est appréciée.
Statut : cadre expatrié.
Rémunération mensuelle : 680 000 F C.F.A. (x 13). Net. 2 mois de congé/an.
Voiture de fonction. Logement confortable en villa meublée, proximité d'Abidjan.
ervice de 25 personnes.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71514/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE ENTREPRISE DE COTE-D'IVOIRE
recherche

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

CLIMATISATION - Connaissance en PLOMBERIE souhaitée pour assurer la direction d'une agence dans un pays d'Afrique francophone.

Adresser C.V. manuscrit et prétent. sous n° 19.185, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CONSULTANT

GROUPE DE CABINETS-CONSEIL
recherche :

CADRE DE HAUT NIVEAU

pr réorganiser le Ministère des Télécommunications d'un pays africain

★ *35 ans minimum — diplomate — disponible au 1er octobre.*
★ *Contrat de 2 ans avec promotion comme directeur de filiale région francophone.*
★ *Ayant expérience en réorganisation de services importants, en D.P.O., en contrôle budgétaire et en conception et mise en place de politiques et de stratégies.*

C.V. + photo + lettre man. à Sté EUREKA Conseil, av. Paul-Cézanne. — 13090 AIX-EN-PROVENCE.

Société Commerciale ch. pour

COTE-D'IVOIRE CHEF COMPTABLE

Etudes Supérieures D.E.C.S. 5 ans expérience minimum âge 35 ans environ 170.000 F + contrat expatrié, 2 mois congé an. Log., voyage.
Adresser C.V. manuscrit à HAVAS MARSEILLE 93637.

Recherchons pour groupe groupe français important Afrique francophone

DIRECTEUR TECHNIQUE

Savonnerie, produits chimiques, formation ingénieur chimiste, expér. fabrication et gestion usines Age min. 35 ans. Rémunération en fonction expérience + avantages.
Adr. C.V. et photo à SWEERTS n° 1.911, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09, qui transmettra.

ESO

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL
invite à faire acte de candidature pour le poste de

CHEF DU DEPARTEMENT de soutien technique à la recherche

à l'Observatoire de LA SILLA au CHILI
(650 km au nord de Santiago du Chili)

FORMATION ET EXPERIENCE REQUISES :
Titre universitaire ou de niveau équivalent de préférence dans le domaine de l'ingénierie électrique ou de l'électromécanique.
Plusieurs années d'expérience de l'opération et de la maintenance de grands équipements scientifiques tels que des télescopes modernes; de solides connaissances en électronique et mécanique de précision sont nécessaires ainsi que des connaissances de base en optique et en applications de logiciel. Une expérience des fonctions de direction à un niveau élevé - y compris planification et organisation - est requise. Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable, ainsi que la connaissance de l'espagnol ou la volonté de l'apprendre, la connaissance du français et/ou de l'allemand sera un avantage.

FONCTIONS :
Assurer en tant que Chef du département de soutien technique à la recherche la responsabilité sur le plan organisationnel et technique du bon fonctionnement des téléscopes, plateformes, dômes et de l'équipement auxiliaire *scientifique et technique*.
Diriger et organiser le travail de personnels techniques de diverses spécialités et maintenir des relations de travail étroites et harmonieuses avec les astronomes à l'observatoire et avec le personnel des départements techniques en Europe.

REMUNERATION :
La rémunération dépendra de l'expérience du candidat retenu et de la situation de famille : à titre d'exemple pour un membre du personnel expatrié ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette non-imposable ne sera pas inférieure à 7.200 marks allemands (environ 16.500 francs français).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées dès que possible au :

CHEF DU PERSONNEL DE L'E.S.O.
17, Schleissheimer Strasse - D - 8046 Garching Bei Muenchen
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE - Tél. (89) 320 40 41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

---

hutchinson-mapa
cherche
pour filiale ESPAGNE - région Madrid

chef des services techniques

Il aura la responsabilité :
- de la fabrication
- du matériel et de l'entretien
- du développement.

Le poste conviendrait à un ingénieur diplômé de mécanique (A.M....) ayant une première expérience industrielle.

Ecrire avec CV et prétentions à Direction du Personnel — HUTCHINSON MAPA — 2, rue Balzac PARIS 8ème.

---

directeur grande exportation — 200.000 F

LE DIRECTEUR INTERNATIONAL D'UN PUISSANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS cherche son directeur grande exportation : AFRIQUE, AMÉRIQUE LATINE, MOYEN et EXTRÊME-ORIENT. Assisté de quatre collaborateurs de bon niveau, il est responsable du chiffre d'affaires et des résultats. Il élabore les stratégies de commercialisation et les adapte à chaque zone ou pays concerné.

L'homme que nous cherchons a 32 ans minimum, il a acquis son expérience, de préférence dans l'industrie pharmaceutique, comme directeur export, chef de zone, voire chef de produits. Il parle couramment l'anglais.

Nous lui apportons une expérience, des résultats et un appui logistique. Nous attendons de lui qu'il soit avant tout un **ANIMATEUR** et un **HOMME DE DÉVELOPPEMENT** : optimisation des relations avec les agents et les licenciés, lancement de nouveaux produits, ouverture de nouveaux marchés. Basé à PARIS. Il est, bien sûr, disponible pour voyager.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil sous la réf. 125 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

B.B.C. LONDON
recherche

RÉDACTEURS-SPEAKERS

pour son Service Roumain
Les candidats, dont la langue maternelle sera le roumain, doivent avoir une connaissance approfondie des aspects politiques et sociaux de la vie en Roumanie fondée sur une expérience personnelle. Bonne connaissance de l'anglais et bonne élocution indispensables. Pratique de la traduction rapide et précise d'anglais en roumain. Après un stage de formation, ils devront pouvoir rédiger des textes en roumain et effectuer des interviews dans cette langue. Etudes universitaires ou supérieures et expérience rédactionnelle souhaitables. Pour tous détails, écrire dans les quinze jours avec enveloppe pour réponse à :

Recrutement Officer, B.B.C., P.O. Box 76, Bush House Strand, Londres, WC2B 4PH, Angleterre. Mentionner le n° 79.X.10.



CENTRE DE RECHERCHE
recrute un

INGENIEUR DEBUTANT

(Télécommunication et notions d'Informatique)

- Pratiquant 2 langues étrangères.
- Intéressé par traduction, terminologie pour tâche documentaire (relecture, mise en forme, gestion de dossiers).
- Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. au :
CNET - Groupement S.D.I.
38-40 rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Dans le cadre de son expansion générale

Kienzle Informatique

recherche

INSTRUCTEUR LOGICIEL

- Niveau Maîtrise
- Expérience pratique minimum 3 ans dans l'analyse et la programmation de systèmes de l'informatique moyenne
- Aptitude à conduire un cours face à des auditeurs de formation variés
- Connaissances techniques sur le plan des matériels et du Logiciel
- Approche technico-commercial des contacts humains

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Formation : Maitrise - MIAGE ou équivalent
- Minimum de 3 à 5 ans d'expérience sur ordinateurs
- Connaissance des langages évolués

L'expérience des candidats pourra s'exprimer dans les domaines suivants :
- DEVELOPPEMENT : de Produits Programmes d'Applications dans les domaines de : Comptabilité, Gestion de stocks, salaires, facturation ...
- ASSISTANCE : aux Services Commerciaux en activité d'avant et d'après-vente.

Une bonne connaissance de l'Allemand et/ou de l'Anglais sera fortement appréciée

Envoyer curriculum vitae et prétentions au Service du Personnel
KIENZLE INFORMATIQUE - 50, avenue Daumesnil 75012 Paris.



emplois régionaux

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVEE - FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

5 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Spécialisés en électronique, logique ou analogique, les candidats retenus auront acquis une expérience d'au moins 2 ans dans un laboratoire ou un service de plate-forme.

3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils participeront à l'étude et au développement des moyens de test nécessaires au contrôle de nos systèmes électroniques à base de microprocesseurs.

Ces postes, qui sont à pourvoir à STRASBOURG, peuvent offrir des possibilités d'évolution rapide pour des candidats dynamiques et compétents.

Env. C.V. et prét. sous le nº 19.363 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Une importante affaire de distribution de produits de second œuvre en restructuration

recherche

DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Ce responsable fera porter ses efforts sur les achats et la gestion.

Il animera également l'équipe de vente existante.

L'affaire, de bon renom sur la place, a besoin d'une période de gestion efficace aux solutions réfléchies mises en œuvre par un homme expérimenté dans ce domaine.

Nous évaluons à 9 mois la présence nécessaire du collaborateur recherché : 3 mois d'essai et engagement ferme pour une 2e durée de 6 mois.

Région CENTRE-EST

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous nº 19.611.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75016 PARIS

Bauknecht

pour son usine d'appareils ménagers de froid à Saint-Avold (Moselle), recherche :

UN RESPONSABLE LABORATOIRE CONTROLE QUALITÉ

Formation : ingénieur ou technicien en électrotechnique. Connaissance et expérience affirmées en technique de mesure et d'analyse, technique de mesure froid et acoustique, technique de mesure tôle et plastique, statistique de contrôle.
Bilingue allemand.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
BAUKNECHT INDUSTRIE S.A.
Z.I. Valmont, 57730 FOLSCHVILLER.

TIMKEN FRANCE

appartenant à THE TIMKEN COMPANY, Société Internationale premier fabricant mondial de roulements à rouleaux coniques recrute pour son Siège, situé à COLMAR (Haut Rhin)

UN CADRE DEBUTANT

ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience pour ses services financiers.

Formation : Ecole Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP). Anglais indispensable et allemand souhaité.

Le candidat retenu sera assuré d'une formation pratique aux techniques de gestion d'une Société Américaine.

UN CADRE DEBUTANT

Pour ses Services généraux

Formation : Sciences Politiques et Licence en Droit si possible. Anglais indispensable.

Ce poste est orienté vers la gestion du personnel et les relations industrielles.

Ces postes sont disponibles immédiatement.

Adresser C.V. et photo à TIMKEN FRANCE
Service du Personnel - B.P. no 89
68002 COLMAR CEDEX.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche
pour MARSEILLE

1) UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour vente matériels diesel, centrales électriques, groupes électrogènes stationnaires et mobiles.

Parfaite connaissance du marché français et maghreb, demande fréquents déplacements à l'étranger.

Le candidat devra être à même d'étudier et de faire des soumissions d'appels d'offres, ainsi que d'assurer la négociation de contrats et l'établissement des devis.

2) UN DIRECTEUR FINANCIER

Expérience dans les services financiers d'une multinationale souhaitée.

Pour ces deux postes :
— connaissance de l'anglais indispensable et de l'allemand appréciée.

Vous adresserez : curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à HAVAS, 93843 - MARSEILLE.

IMPORTANTE SOCIETE DU SUD-EST

recrute pour son

SERVICE JURIDIQUE ET ASSURANCES

JURISTE D'ENTREPRISE

— Titulaire de la maîtrise de droit ou D.E.S.S. (option droit des affaires).
— Débutant ou quelques années d'expérience.
— Pratique courante de la langue anglaise parlée et écrite indispensable

Adresser curriculum vitae manuscrit, références, photo et prétentions, à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le nº 5.970, au plus tard le 25 juillet.

Réponse assurée avant le 15 septembre.

Importante Société d'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour BASSE-NORMANDIE, plusieurs collaborateurs ayant déjà expérience professionnelle minimum un an acquise en entreprise ou en cabinet. Vie active avec interventions dans les entreprises clients. Plan de formation annuel.
Rémunération de départ et évolution ultérieure selon compétences. Adresser C.V. avec réf. et prétent. Dicsrétion assurée.
Ecrire Agence HAVAS,
14000 CAEN, nº 9.931.

IMP-PRO internat et semi-inter. 144 places, région ALSACE cherche

DIRECTEUR

diplômé avec expérience. Ecr. nº 8183, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

I.M.E. VILLE-EN-SELVE 51160 AY, recrute SEPTEMBRE 1979 CHEF DE SERVICE EDUCATIF
Références sérieus. Expérience souhaitée dans un poste de même nature.
Envoyer C.V. Directeur.

Industrie mécanique biens d'équipements lourds, forte activité exportatrice, 400 personnes à Strasbourg

recherche

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ingénieur mécanicien ou simil. Anglais + Allemand efficace. 5 à 10 ans d'expér. de la vente et de l'exportation de biens d'équipements.

MISSION :
Supervision d'un groupe important de cadres technico-cciaux, animant un réseau international d'agents France et exportation. Interventions personnelles dans les négociations importantes, déplacements 50 %.
Liaison avec B.E. pour amélioration et développements prod. Poste d'avenir bien rémunéré.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 866.

Société d'Équipement Électrique et Electronique pour l'automobile
région PAYS de LOIRE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Responsable de l'étude de produits électroniques destinés à l'automobile (systèmes de régulation, capteurs).

- Définition : étude en laboratoire, élaboration des spécifications en vue de leur industrialisation en liaison avec le bureau d'études.
- Connaissances des problèmes d'industrialisation appréciées (circuits imprimés, circuits hybrides).
- Conviendrait à un jeune ingénieur A.M. option électronique ou formation équivalente (E.N.I.-E.N.S.I.).
- Langue anglaise obligatoire.

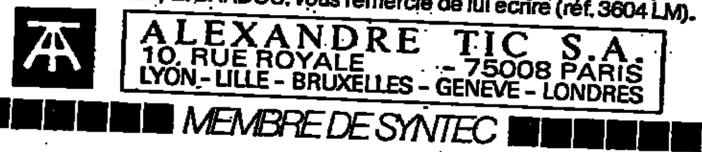
Poste à pourvoir rapidement.

Ecrire avec curric. vitae et prét. sous le nº 19.399 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

ingénieur de ventes

Un fabricant suisse de micromoteurs, ayant déjà une bonne clientèle d'industriels français, souhaite développer son C.A. et cherche un ingénieur pour lui confier **la création et la direction de son bureau de Paris.** Il a pour mission de développer les affaires dans toute la France chez les fabricants d'ordinateurs, les horlogers industriels et tous les utilisateurs potentiels de micromoteurs synchrones et pas à pas.
C'est un jeune ingénieur, de 30 ans minimum, SUPELEC ou ESME ayant une bonne expérience de la vente d'équipements électrotechniques.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3604 LM).



MEMBRE DE SYNTEC



LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

recherche
pour son service
TELEBANQUE

Collaborateurs

Possédant :
- Une formation supérieure de type I.E.P., Sciences Economiques ou équivalent ;
- Une excellente présentation et une grande facilité de contacts.

Après une période de formation de quelques mois aux techniques bancaires et financières, les candidats seront intégrés à une petite équipe pour assurer les tâches de conseillers auprès d'une clientèle de particuliers de haut standing.

Envoyer curric. vitae, lettre manuscrite et photo à B.P.P.B., Direction du Personnel (625) B.P. 141. — 75060 Paris Cedex 02.

Paris sud
Très importante Société industrielle fabriquant des produits techniques hautement performants leader sur le marché européen
recherche

Un Jeune Cadre de Gestion

de formation grande école (HEC, ESSEC, Sup. de Co., IEP) renforcée par un DECS et possédant déjà plusieurs années d'expérience.
Le candidat sera appelé à faire carrière dans le Groupe vers des postes directionnels de comptabilité et de gestion. Il est prévu un passage de quelques années dans des établissements de province.

Adr. lettre manuscrite et C.V. sous référ. 177, à
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche, 75008 PARIS.

NOUS SOMMES L'UN DES LEADER EUROPEEN DU VEHICULE INDUSTRIEL
(proche Banlieue Ouest)
Nous recherchons pour notre Direction des Pièces de rechange

UN CONSEILLER COMMERCIAL

PROFIL :
Vous avez 28 ans minimum.
Vous avez une formation commerciale supérieure ou acquis une expérience confirmée dans le marketing industriel des véhicules lourds.

MISSION :
Vous serez chargé - d'assister et conseiller le réseau - d'appliquer le plan marketing - d'étudier les marchés potentiels régionaux - de promouvoir les ventes.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et vos prétentions à No 19809, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. Une totale discrétion vous est garantie et nous vous assurons une réponse rapide.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS confirmés

Pour travaux de coordination dans le domaine du soutien logistique d'équipements radars.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau IV et V
Formation B.T.S ou équivalent.
Pour travaux d'études en laboratoire et mise au point de matériels d'essais.
Connaissances B.F. et H.F

Ecrire avec curric. vitae au Service du Personnel
THOMSON-CSF
23-27, rue Pierre-Valette - 92240 MALAKOFF.

Important groupe industriel

recherche pour Région Parisienne

UN INGÉNIEUR

Diplômé, minimum 30 ans, Ecoles spécialisées en électricité, électronique, électromécanique. En vue activités commerciales des matériels de ce groupe auprès de prescripteurs de la Région Parisienne.

Sens commercial affirmé et très bonnes aptitudes aux relations publiques.

Adr. C.V. et prét. sous le nº 19.349 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

deux ingénieurs d'affaires

électricité et instrumentation

Un bureau d'études techniques cherche, pour étoffer son équipe :
un ingénieur en instrumentation (électrique, électronique, air comprimé, fluides);
un ingénieur électricien (installation et distribution d'énergie MT et BT)
pour participer aux études techniques, superviser les plans d'installation, contrôler les réalisations sur des chantiers d'installations pétrolières.
Ces ingénieurs diplômés sont basés en banlieue parisienne, mais acceptent de courts séjours dans les émirats. Anglais parlé, lu, écrit indispensable.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3603 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Vous recherchez un premier emploi.

Vous êtes

- **ingénieur informaticien,** (Réf. 10223/M)

formé dans une école à l'informatique de gestion ou l'informatique industrielle.

semma informatique

vous propose

- un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières évolutions techniques,
- un travail varié, avec des missions de moyenne et longue durée tant en France qu'à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

semma selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse



135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

INGENIEURS

Systèmes Industriels et logiciels de base

(Réf. DSI/59)

JEUNES INGENIEURS

(Réf. DSI/60)

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 79 ;
et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749.02.33 poste 35.19 le matin



Société d'Ingénierie de Systèmes du Groupe CISI, recherche

analystes programmeurs confirmés

ingénieurs débutants

Grande École ou Maîtrise d'Informatique

ingénieurs confirmés

2 à 3 ans d'expérience

chefs de projet

pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants :

- *Systèmes de gestion.* • *Téléinformatique.*
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris avec quelques postes en province. Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

Un Ingénieur Topographe

Diplômé option topographie E.S.T.P. ou E.N.A.I.S.

Expérience quelques années souhaitées en particulier dans domaine radiopositionnement ou radionavigation.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Aptitude physique à l'expatriation pour poste PARIS-PROVINCE ou ETRANGER.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 19432, à S.N.E.A.P. - *D.C. Recrutement - 21bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat* 64000 PAU.

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE (DTA)

RECHERCHE

INGENIEUR

APPLICATIONS TEST AUTOMATIQUE

Pour études de faisabilité, propositions techniques et suivi de la clientèle en liaison avec le département d'études.

Une solide formation en électronique générale est exigée et la pratique de l'Anglais est souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I-031

Organismes de Retraites et de Prévoyance

quartier BOURSE

recherchent

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour prendre la responsabilité de groupes de programmeurs chargés des applications de gestion de caisses de retraites et d'organismes de prévoyance.

Les candidats ayant une formation I.U.T. ou équivalent et/ou une EXPERIENCE (assembleur Cobol) dans la fonction seront retenus.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétent., sous référence 3.145, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.



Contrôle et Prévention

recherche

INGENIEURS DIPLOMES

EN THERMIQUE ET GENIE CLIMATIQUE
(minimum 5 ans d'expérience).

Postes à pourvoir en région Est, région Sud-Ouest et région parisienne.

Envoyer CV et prétentions
au CEP sous référence PT
34, rue Rennequin
75017 PARIS.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

RECHERCHE POUR

SON LABORATOIRE DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES ET DES MOYENS MODERNES D'ENSEIGNEMENT

UN INGENIEUR

destiné à s'intégrer dans une équipe d'étude et de réalisation de systèmes de microprocesseurs. Une expérience dans le domaine du logiciel et du matériel serait appréciée.

Envoyer C.V. détaillé avant le 31 juillet 1979 au SECRETARIAT GENERAL E.N.S.T., 46, rue Barrault - 75634 PARIS cedex 13.



GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

cherche pour son Siège à PARIS

CHEF DE PROJETS

Au sein de la division de la construction, il assurera la maîtrise d'ouvrages d'opérations locatives et en accession.

Sa mission s'étendra de l'initiation de l'opération jusqu'à la livraison des logements.

Le candidat diplômé de l'Enseignement Supérieur aura acquis chez un promoteur, pendant 3 ans minimum, une expérience effective de la fonction dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques.

Envoyer C.V. détaillé à F.F.F. - 159, rue Nationale 75640 PARIS Cedex 13.

semma selection

page 6

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute des

ingénieurs électronique-informatique

ESE - ENSERG - ENSIMAG ENSEEIHT - ISEP

ou équivalent

- LE PROFIL -

Une formation d'électronicien complétée d'une spécialisation ou d'une expérience dans le domaine de l'informatique scientifique.

ou

Une formation d'informaticien complétée d'une spécialisation ou d'une expérience dans le domaine de l'électronique.

- LA FONCTION -

***Mener à bien des tâches d'analyse* et de programmation dans le domaine de l'informatique graphique.**

- analyse et expérimentation d'algorithmes de production d'images par ordinateur,
- *développement de logiciels pour génération de bases de données de paysages,*
- *développement de logiciels pour exploitation en temps réel de fichiers de données.*

Anglais lu exigé, parlé souhaité.
Lieu de travail : **REGION PARISIENNE.**

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée, à A. de BEJARRY, sous réf. IC.79.45.M, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, 3 av. Albert Einstein, B.P. 116, 78192 Trappes Cedex.

LMT

RANK XEROX
Direction informatique

Vous avez acquis, durant 3 à 5 ans, une expérience dans la conduite et la réalisation de projets informatiques de gestion dans une grande entreprise.

Votre ambition, aujourd'hui, c'est d'évoluer dans un contexte international et d'y exercer une responsabilité d'encadrement. Nous vous offrons cette opportunité au sein de notre Direction Informatique et vous proposons les postes de

CHEFS DE PROJET

(Réf. C.12)

Au sein du Département Etudes, votre mission consistera à définir avec les utilisateurs d'un secteur d'activité de l'Entreprise, les besoins informatiques, à identifier et planifier les projets à développer, à encadrer l'équipe d'Analystes et Programmeurs qui vous est affectée pour accomplir ces tâches (4-5 personnes).
Une formation supérieure et la pratique de la langue anglaise sont souhaitées.

ANALYSTES "SENIORS"

(Réf. C.13)

Vous participerez au développement de projets au sein d'une équipe.

Une expérience pratique d'environ 3 ans de la réalisation de projets de gestion et la connaissance de PROTEE sont souhaitées. Formation M.I.A.G.E. ou équivalent.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions, sous Réf. respective à Fabienne GUERIN - Sce Recrutement, RANK XEROX, 4 rue Nicolas *Robert, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.*

Plain Champs

RANK XEROX

Dans le cadre de son expansion rapide, une importante société spécialisée en **électromécanique**

leader sur ses marchés, recherche pour l'une de ses lignes de produits un

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

Rattaché au chef du service Industrialisation, il sera responsable du choix des processus de fabrication et de la réduction systématique des coûts des produits nouveaux ou existants en liaison avec le Bureau d'Etudes et la Fabrication.

Le candidat idéal, *sera* de préférence diplômé A.M., E.N.I., d'une Ecole Horlogère ou équivalent.

Il prouvera nécessairement une solide expérience dans la fabrication et le montage de produits électromécaniques de petites ou moyennes séries faisant appel aux techniques de découpe, moulage plastique, métal, et usinage.

Il aura de préférence également une expérience de l'analyse de la valeur et de l'industrialisation de produits similaires, par exemple dans l'électroménager, l'horlogerie, l'instrumentation de mesure ou l'automobile.

Des notions d'électronique et une connaissance de l'anglais seraient un atout supplémentaire.

Lieu de travail : proche banlieue sud de Paris.

Situation stable et avenir assuré.

Il sera répondu à toutes les candidatures comportant obligatoirement lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et délai de disponibilité adressées au

Cabinet des Sciences Humaines

C.S.H. 9, Square R. Bazin PARLY - 2 78150 - LE CHESNAY

chargé du recrutement

bâtiment • travaux publics

JEUNES INGENIEURS MECANICIENS ENSI • ENI

Un des leaders de la profession recherche pour la région parisienne deux ingénieurs débutants en mécanique en électricité pour les intégrer à ses équipes des services du matériel.

Après une formation sur le tas qui leur permettra de développer leurs *capacités d'hommes d'action et de commandement il leur* est offert une responsabilité de patron de service matériel, soit dans une filiale, soit sur un grand chantier, en France ou à l'étranger.

Les candidatures de jeunes ingénieurs ayant déjà 2 ou 3 ans d'expérience sont également bienvenues.

Merci de nous écrire sous la référence 19.606 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

هكذا من الأصل

offres d'emploi

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ
recherche pour Paris

DIRECTEUR

Le candidat aura pour mission d'analyser et de contrôler les informations et documents comptables et fiscaux en provenance des adhérents, il devra aussi assurer les liaisons avec les administrations et organismes professionnels.
35 ans au moins - Formation ESC - Niveau DECS, le candidat doit apporter une expérience solide, juridique, fiscale et comptable, de nature opérationnelle acquise de préférence dans un cabinet d'expertise comptable.
Ce poste stable et autonome ne peut convenir qu'à un homme ayant aptitudes pour l'action et les responsabilités.
Adresser CV + photo + rémunération actuelle

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

SIEMENS

recherche
pour son Siège de Paris

Ingénieur Commercial

spécialiste dans les techniques Arts Graphiques avec une solide formation technique.

Expérience minimum 3 à 5 ans dans un secteur technique ou technico-commercial particulièrement en matière de sélection de couleurs.

Ce poste nécessite un sens aigu du contact avec le client et une grande aptitude pour le travail en équipe.
- Tâche principale : commercialisation de matériels électroniques et informatiques.
- Missions : Paris, province et étranger.
- Langues souhaitées : Allemand et Anglais.

La rémunération sera directement liée à la réalisation des objectifs.

Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur C.V. sous référence TEL/HELLSIG à :

SIEMENS S.A.
Département du Personnel
B.P.122 - 93204 SAINT DENIS CEDEX 1

GRANDE BANQUE PRIVEE
recherche pour PARIS

gérant de portefeuille

ayant une très bonne connaissance du MARCHE OBLIGATAIRE FRANÇAIS, capable de s'intégrer dans une équipe en formation et susceptible d'assurer la gestion d'une SICAV. (Réf. M 716).

gérant de portefeuille

ayant une très bonne connaissance du MARCHE DES ACTIONS en Bourse de Paris comme en Bourse Etrangère. (Réf. M 717)

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo en indiquant la référence du poste à

SOFAC
36, rue du Colisée - 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
recherche pour son service :

ordonnancement dossiers

un responsable de la préparation des dossiers d'enregistrement français

Le candidat devra avoir :
- une formation scientifique : pharmacien, biologiste etc...
- une bonne connaissance de la législation pharmaceutique française.
- au moins deux ans d'expérience dans la préparation de dossiers d'enregistrement,
- une connaissance de l'anglais écrit et si possible parlé,
- un très bon contact humain.

Envoyer C.V. détaillé à MEDIA SYSTEM, sous référence 4374, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

SERVICE D'ETUDES
DU MINISTERE DES TRANSPORTS
proche banlieue Sud
recrute pour son Arrondissement
« Matériels et Systèmes d'Exploitation de la Route »

UN INGÉNIEUR

chargé :
- de la définition des matériels mini-informatiques.
- de l'assistance aux maîtres d'œuvre.

La connaissance de la gamme MITRA sera appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 46.129 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

SOCIETE INTER-ELEC
Filiale du Groupe MATRA

spécialisée dans les automatismes industriels complexes, recherche, pour renforcer ses équipes d'études, des

INGENIEURS

débutants ou ayant une première expérience (SUP ELEC, ENSEA, ENSEEIHT,...)
Lieu de travail : LE BOURGET.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 77121 M
à Catherine ROZES
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

offres d'emploi

Recherchons pour diriger département système et automatisme d'une Société d'Electronique en pleine expansion

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

diplômé ou autodidacte, solide expérience en micro-informatique exigée.

Salaire : 120.000 francs par an

Ecrire sous le n° 71.321 M à : BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT
(QUART. LA DÉFENSE)

recherche

UN CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niv. Ingénieur ou I.U.T., 2 ans expérience min., pour renforcer son équipe informatique dans ses activités centralisées.

EXPER. COBOL, bases de donnée et gestion du personnel appréciées.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à notre service informatique GEFCO, 113, rue Danton, 92402 COURBEVOIE CEDEX.

P.M.E. - 100 personnes - Banlieue Ouest (92)
recherche un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

35 ans - Ingénieur A.M. ou similaire
Connaissance approfondie et expérience en mécano-soudure, mécanique, électro-mécanique, assemblage, pour diriger et organiser la production, contrôle des coûts, études et recherches.
Anglais souhaité - Libre rapidement.

Adr. C.V. s/réf. 3.090, à AXIAL Publicité, 91, Fg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

THOMSON-CSF

Pour Service GESTION INDUSTRIELLE

D.U.T. GESTION

Dynamisme et facilités aux contacts humains indispensables

Stabilité d'emploi. Avantages sociaux
Lieu de travail : Métro CORENTIN-CELTON

Adr. C.V. et photo à M. COLLET, THOMSON CSF, 52, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

steria

développe des applications alliant les techniques les plus avancées en Informatique et Electronique dans des Secteurs de pointe :
- INFORMATIQUE SPATIALE
- BUREAUTIQUE
- TELEMATIQUE

et recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant de un à cinq ans d'expérience, une bonne connaissance des applications temps réel et la volonté de réussir.

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Si vous êtes intéressé, adressez CV et prétentions à :

steria Pierre HUGOT
28, av. de l'Europe
78140 VELIZY
VILLACOUBLAY

Jeune cadre exportation

FIRME FRANCAISE FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS recherche un Jeune Cadre pour seconder le Directeur des Exportations. Il assumera, au siège, des responsabilités de contacts commerciaux, gestion d'affaires, liaisons usine.
Il pourra ultérieurement évoluer vers des fonctions impliquant davantage de déplacements et de ventes "sur le terrain".
Poste actif et varié pour diplômé ESC, ayant environ 3 ans d'expérience dans l'exportation de produits industriels.
Connaissance de l'anglais indispensable, allemand souhaité.

Poste à Paris.

Ecrire sous référ.
KV 498 AM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE

etap

offres d'emploi

The French Sales Company of an American-owned European Group is seeking to appoint an

ADMINISTRATION MANAGER

This responsible position reports directly to the Sales Company Manager, and the successful applicant will be capable of providing a sound and effective administrative back up to the Company's Sales and Service organisation. Administration systems are well established. The manager will be responsible for their continued maintenance and efficiency, and the regular reporting, to the European Headquarters in the U.K. It is expected that candidates will have an accountancy background coupled to a sound administration experience ideally gained within a Sales/Services environment.
With a minimum of supervision, will be expected to handle (with support staff) : the monthly and annual accounting functions and the associated reporting and liaison with Headquarters. Participate in the Financial Planning in conjunction with Management. Personnel administration. Will oversee credit control, and the operational functions associated with import and export shipments, ordering, customs liaison, etc. Of prime importance is fluency in English.
Experience of working in association with a computer application is desirable.
Remuneration on appointment will be in the range of 120 000 FF per annum.
Please apply in writing (English) to Box : n° T 14.627 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e to include a detailed curriculum vitae.
All applications will be held in strict confidence.

WABCO-WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN recherche
pour son dispensaire :

INFIRMIER diplômé (e) d'Etat ou

étudiant (e) en médecine 4e a. pour assurer l'horaire suivant (matin). Lundi au Jeudi 5 h 15 à 7 h et vendredi 6 h à 7 h.
Envoyer C.V. détaillé
Mme Grété Wabco-Westinghouse
B.P. N° 2 - 93270 SEVRAN.

Pour compléter équipe
URBANISTE, D.D.E. Nord
arrondissem. Avesnes-sur-Helpe, recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

Formation Sc. Eco ou équiv. CV à n° 814.314 - Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecrire M. DELBARD, 149, r. St-Honoré, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE recherche

un analyste programmeur ou un ingénieur

diplômé de l'enseignement supérieur, ayant dix ans d'expérience.
Il sera responsable de la maintenance d'un système Batch + TP utilisant BDO DL1 sous IMS et programmes en Cobol et PL1.
Adresser C.V., prétentions, sous réf. HECQ (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

Société électronique banlieue sud recherche

INGÉNIEUR

Etudes et réalisation Systèmes d'automatisme.
Connaissances microprocesseurs matériel et logiciel.
Ecrire avec C.V. à SWEERTS n° 1914, BP/269, 75424 Paris Cédex 09, qui transmettra.

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES
29, aven. de la Division-Leclerc 92320 - Chatillon-sous-Bagneux recherche

INGÉNIEUR DEBUTANT

Grandes Ecoles, intéressé par les problèmes d'aérodynamique et de structures.

Adresser candidatures avec C.V. et photo.

Sous-direct. de l'enfance et de l'adolescence, préfecture Paris, Centre de format. professionn. 77144 Montévrain, recrute : en vue de titularisation dans le cadre de P.T.A., 1 moniteur d'atelier, spécialités menuiserie ébénisterie de qualité, appelé à enseigner la technologie et le dessin industriel auprès de ses élèves. Exig. : bonne culture générale et professionnelle.

Bureau d'études techniques 65 MF de C.A. H.T., 120 projets en forte expansion, intégré dans un grand groupe industriel, recherche pour animer une petite équipe jeune et dynamique,

CONTROLEUR DE GESTION
(CHEF DE SERVICE)

sous l'autorité du Directeur financier, aura la responsabilité de :
- plans,
- budgets,
- suivi de projets,
- reporting groupe.

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé ayant des qualités de méthode et d'organisation.
Une expérience professionnelle d'une dizaine d'années, dont 2 à 3 ans dans des responsabilités travail : région parisienne.
Publicités Réunies

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 5111, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Importante société recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

PL 1, libre début août Paris. Tél. 292-06-77 Mlle Marignier.

offres d'emploi

Laboratoire de Recherche Physio-Vision demande

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour inphographie interactive.
- Traitement du signal ;
- Expér. souhaitée, travail en équ. pluridisciplinaire à Paris
Téléphone : 583-74-90 (P. 42-33).

Internat privé PARIS-EST rech. DOUBLANTE Terminale pour surveillance au pair. Ecrire n° 59.652, PUBLICITÉ ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT, institut rech. pour AOUT, professeurs agrégés ou Docteurs Histoire - Géographie pour préparation à Sciences-Po. Tél. : 329-03-71.

STE SUCCURS. MULTIPLES recherche

CHEF DES VENTES

- 30 ans environ ;
- Formation commerciale ;
- Homme de terrain et expérience méthodes modernes distribution succursaliste ;
- Créatif, méthodique ;
- Esprit de synthèse.

Adr. lettre manuscr. C.V. et prét. sous réf. 795/1 à Cab. BLUET, B.P. 10 92420 VAUCRESSON

Entreprise banlieue NORD-OUEST, recherche :

PROGRAMMEUR

matériel CII-HB pour 61/40, ultérieurement 62/40.

Adr. C.V., photo, prétentions, n° 19.715, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cabinet Expertise Comptable spécialisé commissariat aux comptes importantes sociétés recherche

EXPERT-COMPTABLE

diplômé ou mémorialiste capable responsabilité dossier.

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

D.E.C.S. plus un certificat supérieur avec mini. 3 ans expérience commissariat.

Ecrire en indiquant âge, réf. à A.M.P. sous référ. 7.154/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm. - Discrétion absolue garantie.

Cabinet Comptable - Nation recherche disponible au 1er septembre

ASSISTANT (TE) TRES CONFIRME (E)

Expérience Cabinet souhaitée. Salaire : 4.500 × 13 × 5 × 8. Ecrire à J. DIEMER, 92 bis, boul. de Picpus, 75012 PARIS.

secrétaires secrétaires secrétaires

P.D.G. de P.M.I.
orientée vers l'innovation et l'exportation
recherche sa

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

IL FAUT :
- Avoir une grande disponibilité pour adapter son emploi du temps à celui de son Président et accepter un travail matériel important.
- Une expérience réelle de dix ans environ en direction générale et direction exportation dans une société multinationale industrielle et commerciale.
- Un dévouement et une discrétion parfaite qui lui feront mériter la confiance de son Président.
- Une grande capacité de synthèse et d'analyse pour préparer les dossiers pour son patron sur tous les problèmes de l'entreprise y compris les problèmes comptables et financiers (brouillée avec les chiffres s'abstenir).
- Une grande autorité pour représenter son Président dans certaines occasions et faire la liaison avec la hiérarchie lorsque cela est nécessaire.
- Une grande précision pour éviter à son patron du temps en contrôle et maintenir les dossiers dans un état parfait.
- Sténodactylo indispensable.
- Avoir une voiture et savoir conduire.
- Les candidates maîtrisant parfaitement l'anglais et l'allemand auront un avantage certain (nationalité indifférente).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 8.239 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
INVALIDES
recherche immédiatement
SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
connaiss. négociation
Voiture obligatoire
Se prés. Office franco-belge d'investissement, 109, rue de l'Université, 75007 Paris.

demandes d'emploi

SECRET. STENO-DACTYLO aimant contacts, av. clientèle recherche travail stable dans agence de voyages ou office de tourisme.
Libre dès novembre.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 68.314.

INGENIEUR ELECTRICIEN recherche situation, étude, contrôle, expertise.
Ecrire n° 8.275, « le Monde » P. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 30 ans, spéc. vente directe courtage coupons réponses ayt occupé poste à responsabilités dans importante société (Dir. Agence), étudie toutes propositions sérieuses sur secteur Bordeaux Sud-Ouest.
M. CALMEL, 34, quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX.

J.F., étudiante de Pologne, irréprochable, ch. pour environ 1 mois, août-sept. travail dans famille ou milieu présentant ttes garanties morales. Parle un peu français, logem. non néc., tél. entre 7 h. 30 et 8 h. ou 19 h. 30 à 20 h. 30. 924-84-63

H., 32 ans, maîtr. droit + IAE, 6 ans exp. form. professionn. (dt 2 ans respons.), ch. poste

RESPONSABLE FORMATION

Ec. n° 8.078, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRÉTAIRE DACTYLO

b. notions sténo, libre 1er août, 10 ans expér. administratif, comptable, ch. mi-temps matin ou 3 jrs p. sem. ds travail varié favorisant les contacts ; comité entrep. ou sect. social. Ecr. p. description trav. et offre sal. à N° T 14624 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

H. 50 ans, connais. comptabilité ch. place Chef Magasinier. Tél. : 962-07-00.

Homme, 50 ans, cherche place AIDE-COMPTABLE a suivi stage 18 mois pr. format. Ecr. n° 6.073 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. H., 25 a., étrang. souhaiter. place stable en mécano-compt. sur mach. Burroughs, National, Olivetti (début.). Ecr. Dembélé Makampa, 15, r. Crespin-du-Gast 75011 Paris ou tél. 357-44-30.

J. H., 28 a., D.E.S. Sciences Eco. cherche situation d'avenir. Ecr. n° 1197 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

travaux à façon

Demande

RENOV' APPART'S
Rénovation de l'habitat
tous corps d'état. Devis gratuit.
Téléphone : 937-46-48.

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination, tous corps d'état. Devis gratuit, 368-47-84, 893-30-02

proposit. com. capitaux

CAPITAL DISPONIBLE pour des projets viables à caractère international. $ 500.000 minimum. Egalement d'excellents placements à réaliser aux Etats-Unis et à l'étranger.*
VENTURE CAPITAL CONSULTANTS
15300 Ventura Blvd Suite 500A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422
Telex 651355 VENCAP LSA.
*Sous réserve de la législation française en vigueur.

Créez en exclusiv. votre propre entreprise av. notre concours pour exploiter marché disponible. Possibilités gains mensuels 15 à 20.000 F. Nécessaire disposer environ 100.000 F. Pour renseign. écrire S.E.L.F. 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

URGENT

Importante Société offre à TRADUCTEUR-INTERPRETE travaux fréquents de traduction : arabe-français et français-arabe.
Tél. pour information et rendez-vous : 380-24-54.

propositions diverses

CHAUFFEURS expérimentés pour particulier, effectuant ttes distances. B.A.I., 666-56-03.

PRESTATIONS de SERVICES
- Secrétariat multilingue.
- Avion priv. d'affair. et loisirs
- Organisation de séminaires
- Chauffeurs ttes destinations.

B.A.I. - 666-56-03.

occasions

Grand choix de MOQUETTE en solde, exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m. 19,99 F le m2. Tél. 340-72-72.

BIJOUX OCCASIONS

Pale tr. cher bijoux, brill. etc. 37, av. Victor-Hugo (Etoile).
Ouvert lundi en juillet.
PERRONO, ventes, occasions, 4, chaussée d'Antin (Opéra). Ouvert le samedi en juillet.

VENTE SPECIALE
les 19 et 20 juillet 1979

APPAREILS DE LAVAGE

Haute pression, eau froide, eau chaude. Grande marque. Rem. de 30 à 50 %. S.A.V. ass.
Compresseurs neufs.
Garage, 93, b. Raspail, Paris-6e

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS (9e)
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

enseignem.

STAGE CUISINE ET PATISSERIE
Avenue J.-P. Becquet, PARIS. American Academy, 5, r. des Ursulines, 5e. Tél. : 329-01-78.

villégiatures

A LOUER
Côte d'Azur, Saint-Aygulf, villa (pieds dans l'eau) meublée, 4 ch. à couch., 3 s. de bs, gde terrasse, jardin, situation uniq. Accès direct à la plage.
Prix : 12.000 F mois d'août, 8.000 F mois de septembre.
Renseign. : Anvers (Belgique). Tél. : 19-32 31 33 49 10.

HOTEL BEAUVOIR

** N.N. PARIS-5e
vous offre un cadre nouveau ACCUEILLANT et RUSTIQUE 43, av. G.-Bernanos, tél. 325-57-10 Mo Port-Royal, carrefour bd Saint-Michel et Montparnasse.

automobiles

5 à 7 C.V.

Part. Vends Simca 1301 S Mod. 74, pr. main, Boîte auto - 80.000 km - 5.000 F. Tél. 329-12-40, poste 477, H.B.

8 à 11 C.V.

R-18 ET R-20 1979
Ex. ti peu roulé, garanties Auto Paris XV. Tél. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, PARIS-15e.

+ de 16 C.V.

JAGUAR, SERIE 2
neuves disponibles.
Prix exceptionnel - 609-15-32.

CADILLAC, 4 portes fleetwood Brougham 78, bleue marine, intérf. cuir, ttes options, radio stéréo 8 pistes, 28.000 km. Tél. 747-60-08, le soir.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME BMW
NEUVES - DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE BMW

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.

MERCEDES 230 C non immatriculée, 3.200 km, comme nve.
PORSCHE 928, avril 1978, 49.700 km. Px intéressant.
JAGUAR XJ, 12 avril 1978, 11.500 km, magnifique.
CITROEN GS « Basalte », avril 1978, 16.800 km.
Téléph. : 754-69-29.

CARNET

Fiançailles

— M. Jean-Claude WEILL et Mme, née Josette Ulmo,
M. Sigfried TRICHTER et Mme, née Renée Adler,
ont le plaisir de faire part des fiançailles de leurs enfants,

VIVIANE-ANNA et WILLIAM.

48, avenue Foch,
75116 Paris.
137, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

Mariages

— M. le bâtonnier et Mme Gérard DELAMARRE, née Dalbiez, ont la joie de faire part du mariage de leur fille

Marie-Christine
avec
M. Patrick JACQUEMOT,

célébré à Versailles dans l'intimité familiale, le 7 juillet.
12, rue de l'Ermitage,
Versailles.

Décès

GEORGES DARRIEUS

membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
est décédé le dimanche 15 juillet.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 juillet, à 15 h. 30, à Saint-Vérand (Rhône).

[Né le 24 septembre 1888 à Toulon (Var), Georges Darrieus était un spécialiste de la balistique, de la mécanique des fluides, de la thermodynamique et de l'électrotechnique. Ancien ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures, Georges Darrieus, qui était également licencié ès sciences, s'était intéressé aux éoliennes de grande taille, et plus particulièrement à celles dont l'axe de rotation est en position verticale plutôt qu'horizontale. Il était membre de l'Académie des sciences (section mécanique) depuis 1946.]

JACQUES GASCUEL

M. et Mme Philippe Gascuel et leurs enfants,
M. et Mme Henri Gascuel, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Bernard Weber et leurs enfants,
M. et Mme Alain Gascuel et leurs enfants,
Les familles Gascuel, Janin, Allier, Cauchy,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GASCUEL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
fondateur et président
de la revue « Perspectives »,

survenu le 13 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Boisset et Caujac (Gard).

18, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

[Jacques Gascuel n'avait cessé de suivre de manière très active, par l'écrit ou grâce à l'enseignement, la vie économique nationale et internationale.

Né en 1898 au Havre, ingénieur civil des Mines, chargé de mission permanente au ministère des affaires étrangères, de 1945 à 1950, Jacques Gascuel avait notamment représenté la France aux conférences internationales de San-Francisco, de New-York et de Londres, de 1947 à 1950, ainsi qu'au procès de Nuremberg.

Sa carrière de journaliste avait commencé avant la deuxième guerre mondiale au « Journal des débats », puis au « Temps » et à la « Revue politique et parlementaire ». Il collabora ensuite à « France-Soir », à divers journaux de province et fut, de 1949 à 1955, conseiller technique au « Monde ».

Président-directeur général (depuis 1954) de la Société d'études et d'informations économiques Perspectives (créée en 1920 par André François-Poncet), J. Gascuel fut également professeur aux écoles d'état-major de l'air et de terre de 1945 à 1966 et membre de la section de la conjoncture du Conseil économique et social de 1959 à 1961.]

— Le Havre.
Mme André Baudouin,
M. Thierry Baudouin,
Mlles Arlette et Véronique Baudouin,
Sa famille, ses amis et collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André BAUDOUIN,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire
des hôpitaux du Havre,
président de la Ligue havraise,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre de la Santé publique,
médaille de vermeil de la Croix-Rouge,

survenu le 15 juillet 1979.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 18 juillet 1979, en l'église Saint-Joseph du Havre, à 15 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent faire un don à la Ligue havraise, C.C.P. Rouen 1367 78 X.

3, rue de Caligny, 76600 Le Havre.

— M. et Mme Brun, ses parents,
Rodolph, son fils,
Hélène Oziel, sa sœur,
Mme Robin, sa grand-mère,
Mme Graner, sa grand-mère,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Jacques BRUN.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mr et Mrs Jasper Clemente (U.S.A.) et leurs enfants, Margaret, Yannick Le Rolland et Bernadette Clemente,
M. et Mme Jacques Figeac et leurs enfants, Eric, Véronique, Sophie, Christophe et Virginie,
Mme Michel Fontaine et ses enfants,
Mme Robert Fontaine et ses enfants,
Mlle Renée Fontaine,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antonin FIGEAC,
née Marguerite Fontaine,

leur chère maman, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans, le 12 juillet 1979.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 18 juillet 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Denis de Viry-Châtillon, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille du Père-Lachaise, vers 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Joseph Franceschi,
Daniel, Serge, Françoise et Mélody Franceschi,
M. et Mme Redortier,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Simone FRANCESCHI,
directrice de l'école Montaigne
à Alfortville,

leur épouse, mère, grand-mère et fille.
fille, décédée le 14 juillet 1979, dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 juillet 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Alfortville.

— Le 12 juillet, au cimetière de la Miséricorde à Nantes, a été inhumée

Mlle Yvonne Delphine Marie GOSSET,
officier de la Légion d'honneur,
administrateur honoraire
au ministère
de l'éducation nationale,

décédée à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le jeudi 18 octobre 1979, à 18 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris (15e).

De la part de M. et Mme Preslon, 55, boulevard Saint-Michel, Paris-5e, et de Mme Abouchiek.

— Mme René Duval, Mme Charles Sautelet,
Ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
Mme Laurence Pottin,
font part du décès, le 12 juillet 1979, du

docteur Marthe LAMY.

Elle a légué son corps à la Faculté.

Une cérémonie sera annoncée ultérieurement.

Mme René Duval,
11, rue Vauclin, 75005 Paris.
Mme Charles Sautelet,
5, rue du Général-Lanrezac,
92200 Neuilly.

— L'association des Juifs originaires d'Algérie (78, Champs-Elysées, 75008 Paris),
a la tristesse de faire part du décès survenu le 13 juillet, à Guivataïm (Israël), de

Me André NARBONI,
membre de l'exécutif
de l'Organisation sioniste mondiale
et de l'Agence juive,
chef du département
des communautés séphardies,
ancien avocat du barreau d'Alger,
ancien membre du conseil de l'Ordre,
ancien président de la
Fédération sioniste d'Algérie.

Ses obsèques ont eu lieu le 16 juillet à Tel-Aviv.

— Jean et Mamie Pupponi,
Jacques Pupponi,
M. et Mme Henri Pupponi,
Mme veuve Rose Minguet,
Les familles Le Roy Ladurie, Minguet, Picou, Pupponi et Raffin, parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel en montagne de leur fils, frère, petit-fils et parent,

Antoine PUPPONI,

le 10 juillet 1979, à l'âge de dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Allevard (Isère), le 12 juillet.

Résidence la Fontaine,
114, avenue Saint-Exupéry,
92160 Antony.

— Mme Bertrand de La Rocque de Séverac, son épouse,
Jacques et Marie de La Rocque de Séverac, ses enfants,
font part du décès de

M. Bertrand DE LA ROCQUE de SEVERAC,

survenu le 16 juillet 1979 à Reims.
60141 Autrêches.

— Mme Pierre Wacrenier,
Le vice-amiral d'escadre et Mme Jacques Wacrenier, leurs enfants et petits-enfants,
La baronne Françoise de Heeckeren d'Anthes et ses enfants,
M. et Mme Philippe Wacrenier et leurs enfants,
Mme Roger Vilgrain et son fils,
ont la douleur de faire part du décès, le 11 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Pierre WACRENIER,
ingénieur des Arts et Manufactures,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Une cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement en la chapelle de l'École militaire à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Benjamin-Godard,
75116 Paris.

Anniversaires

— Le docteur Georges Malem, son épouse et son fils Hervé, 37, boulevard Lannes, Paris (16e) demandent aux personnes ayant connu son père à Orléansville (Algérie) ou à Paris,

M. Jacques MALEM,
ancien conseiller municipal
d'Orléansville
(mairie de M. Joseph Robert, père de M. Paul Robert, créateur en 1956 des « Dictionnaires Paul Robert »),
engagé volontaire en 1915
à l'âge de seize ans,
médaille militaire,
médaille de Verdun,
médaille
des plus jeunes engagés volontaires (1914-1918),

d'avoir une pensée pour lui pour le huitième anniversaire de son décès.

— Il y a trois ans que

Jacques WOLBER

nous a quittés.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
Paris, 17 juillet 1979.

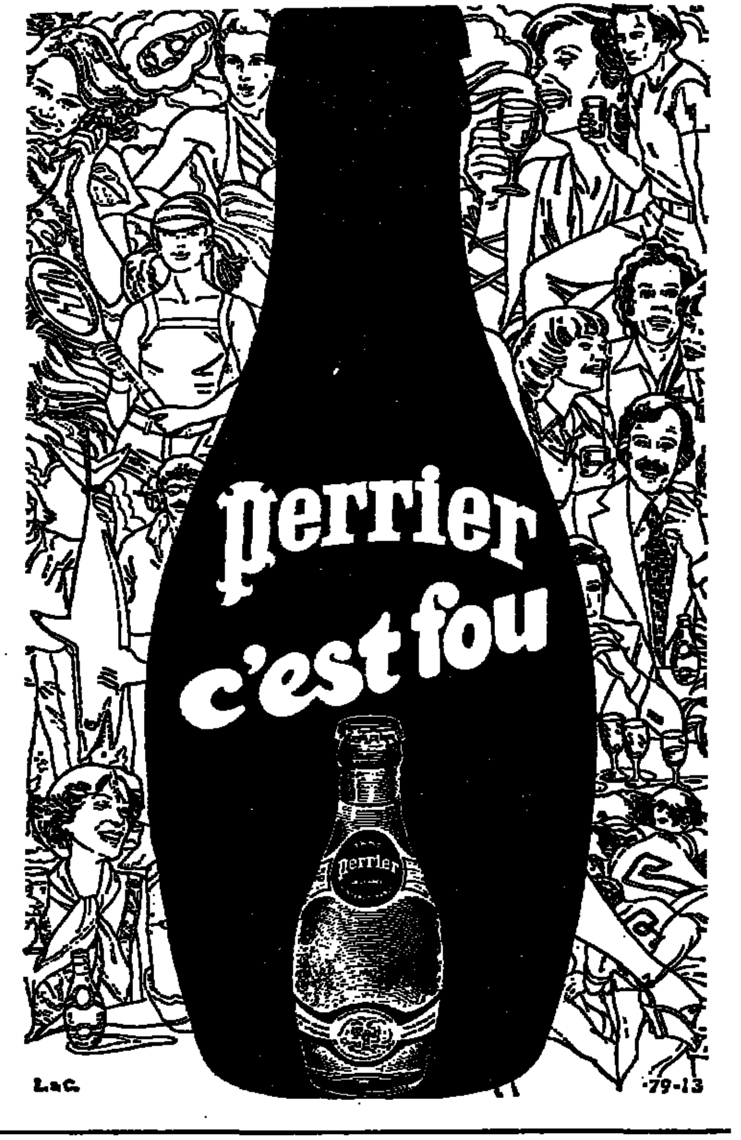
ERRATUM

— Dans l'avis d'anniversaire paru dans nos colonnes, journal daté 13 juillet 1979, concernant Pablo Picaso, il fallait lire : à l'âge de vingt-quatre ans.

Visites et conférences

MERCREDI 18 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Florin : « Hôtel de Sully ».
15 h. : portail de Saint-Gervais, Mme Legregeois : « Au Marais ».
15 h. : façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame de Paris ».
15 h. 30 : entrée, hall gauche, côté parc, Mme Oswald : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'île Saint-Louis » (Arcus).
15 h. : 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).



L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

R. FONTAINE-DES-INNOCENTS
Duplex ss charpente, asc., 78 m2 terrasse, 630.000. - 325-66-66.

3e arrdt.

MARAIS BEAU DUPLEX
55 m2 neuf, poutres. Imm. rénové. 574-66-57

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS-SUR-SEINE
Grand appart., décoration luxe, 2 chbres, 2 bains, park., serv. 556-15-85 le matin.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, R. DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4 PCES. Duplex. Visite lun. à vendredi heures de bureau et samedi après-midi - 274-59-10.

ST-PAUL STUDIO 3e ét. 27 m2
Cuisine, W.C., cave. 331-89-46.

5e arrdt.

P. à P. LUXEMBOURG, gd 4 p. + serv. 1 cft, 3e ét. sur s/sol, sans asc., soleil, charme. 840.000 F - Tél. : 325-42-06.

GOBELINS. Magnifique atelier, vue dégagée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., cheminée, calme 460.000 F. Tél. : 734-36-17.

6e arrdt.

PR. SENAT. Maison particul. XVIIe, élégante et raffinée, 230 m2, jardin d'hiver et terrasse - 325-66-66.

RUE BONAPARTE 6e
Gd 5 p., bains, 4e ét., tt cft. MICHEL & REYL, 265-90-05

PROX. ODEON CARACTERE
Duplex 135 m2, 5 P. 354-42-70.

TERRASSE SUR LUXEMBOURG
MAGNIFIQUE DUPLEX
2 réceptions, 3 CH, ds imm. nf, superbes terrasses, park serv. DORESSAY - 548-43-94.

7e arrdt.

PLACE PALAIS-BOURBON
Studio kitchen., salle de bains, parfait état.
SEGONDI, 874-08-45.

DUROC 200 m2, appartement 7 p., cuis., 2 bains, possibil. professionnel, 567-22-88.

LE CALME A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
R. JACOB
4/5 pièces, cuisine, 2 bains, chbre serv. Etat exceptionnel. DENIS-CHEVALIER & Cie, 265-22-57.

PARIS 7e
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GRAND 3 PIECES, 122 m2
Vue sur jardin. Hôtel classé. S/pl. ts les jours 14 h. à 17 h. sauf le dimanche.
SAGE - 359-63-63
21, av. Montaigne, Paris (8e).

SUFFREN Double living 2 chambres, 90 m2 étage élevé. Récent.
DORESSAY. - 548-43-94.

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier
Très bel immeuble, GRAND 7 P. Urgent. EICHER, 359-99-69.

11e arrdt.

150.000 F avec 30.000
Bon immeuble, parfait état, 3 Pièces, cuisine, w.-c., s. d'eau moderne, chauffage, peintures, impeccable, 3e étage sur rue. Clair et soleil.

85.000 F avec 18.000
Appart. 2 P., cft à installer, 5e étage sur rue, même imm. Propriétaire : 720-89-18, P. 33.

13e arrdt.

PRES PTE ITALIE, gd confort, séjour + 4 ch., terrasse 30 m2, parfait état 490.000 F 535-56-92.

TOLBIAC. Dans immeuble réc. très beau studio tout confort, étage élevé, park. 766-50-45.

VOLUME ORIGINAL
Style « LOFT » charme duplex 150 m2, rénové en partie. Visite MERCREDI de 13 h. à 19 h. 13, pass. TRUBERT-BELLIER.

14e arrdt.

ALESIA Studio confort Refait neuf
Prix : 125 000 F. POR. 03-83

15e arrdt.

15e, 39, rue Mademoiselle, face lycée, libre, chambre, confort, état neuf, 2e étage sur rue, 53.000 F à débattre. 557-70-08.

4, RUE CONVENTION
Beau 4 P + Box + 2 chbres Calme - Lumineux.
Mardi, mercredi : 14-19 hres.

16e arrdt.

PL. IENA 65 m2 rez-ch. à rénover
Poss. PROFES. LIBER. Imm. pierre taille : 360.000. Sur pl. mardi, mercredi, 14 h.-18 h. 30, 17, avenue Président-Wilson.

PTE DAUPHINE (PRES BOIS)
A SAISIR. Magnifique appt de standing 7-8 pièces, service. Possibilité box. Prix : 6.300 F le m2. Tél. 9 h. à 12 h. après 20 h. - 551-68-39.

10, rue Léo-Delibes
TRÈS LUXUEUSE CONSTRUCTION
2 P., 4 P., 6 P. et 2 P. avec jardin privatif, parkings en sous-sol. Sur place ce jour et mercredi de 10 h à 13 h et 14 h à 18 heures.
Tél. : 704-26-92.

Me EXELMANS, 2 P. tt cft ASCENSEUR, Px : 280.000 F. 720-09-91 - 766-41-07.

XVIe AUTEUIL
Bel immeuble ravalé s. verdure plein soleil
5-6 P. TT CFT 160 m2
environ, à rénover
+ 2 belles chambres service.
POSSIB. PROFES. LIBERALE
PX : 1.185.000 F
Lundi, mardi, de 14 h. à 18 h.
14, rue WILHEM ou tél. 723-96-85

Près SQUARE LAMARTINE
Superbe aile hôtel particulier, 180 m2, très belles réceptions, 2 chb., gar. - Jardin privatif. DORESSAY - 548-43-94.

17e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vd 44, AV. GRANDE-ARMEE, très bel imm. 1920 restauré
3 P. A 5 P. S. pl. mercredi et vendredi de 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

MONTMARTRE. Plein soleil, splendide 2-3 p., tt cft sur verd. ref. nf, exceptionnel. 878-41-65.

RUE CHAMPIONNET. 2 Pces, cuisine, entrée, w.-c., douche, 3e étage, soleil, bon immeuble, 148.000 F. 255-66-18.

MAIRIE (18e)
Imm. 62, soleil 87 m2, liv. + 2 ch., parf. état. 470.000 F
MONTESFORT - 544-13-34.

MAIRIE 18e Bel immeuble parfait état
bon standing, 2 P. très clair, vraie cuisine équipée, s. d'eau moderne + w.-c., parfait état, moquette. Prix : 130.000 F, avec 30.000 F cpt. Propriétaire : 720-89-18, poste 33.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Part. vds petit studio rénové 1975, 2e ét. sur bd 5.500 F m2. Sur place, 16 au 22, 12 à 20 h. 96, bd de la Villette, M. Surbier

20e arrdt.

20e, PLACE DE LA REUNION
MAISON PARTICULIERE très orig., 230 m2 dt atelier 50 m2, 6 p., patio. Tél. 264-02-63 mat.

78 - Yvelines

LE CHESNAY, Parly 2, 3-4 p., type 2, cave, park., vue dégag. donnant sur piscine. Tél. : 954-49-90, week-end ou le matin.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
APPT CARACTÈRE
95 m2, 530.000. — 950-48-99

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, moins ch. qu'appt habitez maison individuelle
4 P. tout confort + terrasse pptaire 766-49-94

NEUILLY SABLONS
Magnifique 6 p., 265 m2, serv., gar. Tél. : 785-61-91.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Face bois
RESIDENTIEL
2 petits immeubles
Appartements disponibles
2, 3 et 4 pièces
Aménagement salle de bains conçus par décorateur.
Prix fermes et définitifs à la réservation. Crédit 80 %.
Sur place : lundi, mercredi et dimanche
35, avenue Daumesnil
Tél. : 365-04-47 et 246-70-50.

V. péniche holland. 30,50 X 5,07 m, ent. amén., cuis., s. de bs + d., s. à m., sal., 2 ch., w.-c., atel. + log. marin., ch. centr. fuel, gr. élect., réserve eau 7.000 l. Mot. parf. état, 520.000 F
Tél. heures bur. 563-08-55.

Province

LA LONDE (Var), 16 appart. de luxe 1, 2 ou 3 pces ds maison anc. entièrement rénovée, sit. ds tr. beau parc av. piscine et vue directe sur mer.
Ecr. CAB. MARCHAND, 29, r. du Bât-d'Argent, 69001 Lyon. Tél. : 16 (78) 28-76-88.

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE
MOULIN DE LA GALETTE
ds voie privée, calme, verdure, charmte maison, récept., 3 ch., 180 m2 + terrasses 70 m2. VCue Paris. Tél. : 264-02-63, le matin.

appartem. achat

DAUPHINE IMMOBILIER rech. pour investisseurs Appartem. 1-2-3-4 p. à Paris (même à rén.) Paiement comptant. 329-83-20.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préf. rive gauche, avec ou sans travaux, urgent, paiement cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Rech. APPTS Paris, tous arrondissements, toutes surfaces. Sté GERARD - 805-33-97.

bureaux

BASTILLE XIe
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2 Impeccables climatisés loyer 800.000/an, libres. 563-83-33.

fonds de commerce

Cède cabinet juridique installé Côte d'Azur, av. tous éléments.
Ecrire : GENTILI,
256, avenue Aristide-Briand,
06190 Roquebrune Cap-Martin.

Rég. 77, vente bail boutique fleurs 60 m2 ds centre pleine extension. Tél. le soir 434-82-63.

EXCEPTIONNEL
TOURS
RUE NATIONALE
PRES PLACE DU PALAIS
PS DE PORTE, bail étendu.
Px 1.000.000 F - DIRECT PROP.
Tél. : 16 (54) 79-78-76

Cause Santé, céderai Fonds d'Hôtel 2 **, 40 chambres, cft. Dans très joli CHATEAU en Bourgogne. Hôt. du CHATEAU. Sainte-Sabine,
21320 POUILLY-EN-AUXOIS.

A vendre CAUSE RETRAITE
AGENCE IMMOBILIÈRE
Créée en 1921
et modernisée en 1978
sur place principale ville hoppée et agréable des
PYRÉNÉES-ORIENTALES
3 vitrines, 3 bureaux, 3 lig. tél. pleine activité, bon C.A.
Mise au courant éventuelle ass.
Prix à débattre.
Ec. no T 14631 M - Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.

Boutiques

Me Crimée, rue commerçante, 28, rue Ourcq. Magasin vide + s/sol (ancien bazar) 125 m2. Murs et fonds. Px 290.000 F. Tous commerces - 224-02-06

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue 2 p., cuis., s. de bs, tél. 2.600 F. Vis. mer. 18, 14 h, 65, r. St-André-des-Arts, 2e ét.

Me PLACE DES FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
Immeuble première location
GARDERIE D'ENFANTS
3-4 pièces 91 m2, 2.360 F. Park. ss-sol et provisions s. charges comprises. Vis. mercredi et samedi 13-18 h.
3, rue des LILAS
H. LE CLAIR

RANELAGH, dans bel imm. ancien, 1er ét., 110 m2 + ch. service, 4 pièces confort. 2,600 F + charges. Tél. matin. SEGECO - 522-69-92.

CHAMP-DE-MARS (près)
3 P. S. bains, cuis., entrée tt cft. Le matin, 9 h. à 12 h. Après 20 h. 551-68-39.

locations non meublées Demande

Paris

DAUPHINE IMMOBILIER rech. à louer ds Paris, 2-3-4-5 Pces prés. ttes garanties. 329-83-20.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE, recherche du studio au 6 Pces Paris et villa banlieue ouest.
Propriétaire direct, 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appart. de stand. 4 Pces et plus. - 285-11-08.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

villas

GOLF SAINT-CLOUD
VILLAS ILE-DE-FRANCE
Réception 100 m2, 5-6 chbres, 3 bns. Gar. 3 voitures. Salle de jeux. Jardin 1.000 m2. Droits réduits. - Katz, 741-33-33

PARC DE SCEAUX Me
TR. BELLE MAIS. SOIGNEE
Liv. dble 45 m2, chem., 4 ch., 16 m2 balcon, salle bains, salle d'eau, cuis. + gd grenier, fenêtres s/sol. Gd garage. JOLI JARDIN EXCEPTIONNEL.
1.120.000 F - Tél. : 660-44-66.

pavillons

LA GARENNE-COLOMBES
Calme, proximité gare, PROP. vend pavillon, séj. double, 3 ch., 2 s.d.b, cuis. équip., chf. cent., surf. hab. 140 m2 + grenier, cave. Nbx aménag. intér., jard. Prix 570.000 F Tél. le matin à 785-24-61.

fermettes

GOLF SAINT-CLOUD
VILLAS ILE-DE-FRANCE
Récept. 100 m2, 5-6 chbres, 3 bains, gar. 3 voit., s. de jeu, jardin 1.000 m2. Droits réduits. KATZ, 741-33-33.

maisons de campagne

CANTAL, à vendre très grosse maison en pierre, 5 pièces av. dépendances, beau terrain de 1 500 m2. Vue panoramique sur Puy de SANCY, près étang. 250.000 F - 770-07-55.

SUD ARDECHE, vieille maison pierre av. terrain. Vue superbe, soleil. Tél. (91) 73-07-55.

SUPERBE BATIMENT DE FERME SUR 9.000 M2
Très facil. aménageable (plafonds déjà réalisés entre rez-de-chaussée et greniers), il comprend 1 grde pièce d'habitation avec carrelage, poutres et cheminée, grenier aménag., 2 bergeries, un garage. Vaste fenil sur le tout, une grange PRIX 120.000 F. Crédit 90 %

S.I.T.E.
55, place Général-de-Gaulle
86000 POITIERS
Tél. (49) 88-86-38
Ts rens. notre bureau PARIS
59, rue La Boétie
75008 PARIS. - Tél. 563-55-66

terrains

Pour placement d'argent, vends, rég. CALVI, 8 ha boisés d'oliviers, 2 F le m2. Pr ts renseign. tél. : 16 (95) 62-70-58 à Montemaggiore (Corse), ou Paris : 336-51-57

propriétés propriétés

VENDREST, 7 km LIZY-SUR-OURCQ, sort. A 4 Montreuil-aux-Lions. Maison ancienne : r.-ch. s. à m., séj. cuis. 1er ét. 2 ch. w.c., s.d.bs. Ch. cent. + chalet coin cuis. s/3.400 m2 Gar. 2 v. Chartes, 435-73-62 de 11 à 15 h.

75 km Paris, étang 7.880 m2+terrain 2.000 m2 + bungalow à vendre région Beauvais. Prix : 195.000 F. — 55 km, terrain bâtir 750 m2, faç. 25 m. au Coudray-Theile. Px : 125.000 F. Agence CROSNIER. Tél : (4) 445-28-78.

1 h. 30 de PARIS,
par autoroute du Mans,
RELAIS DE POSTE DU 18e
entièrement restauré
Grande salle commune. Living avec deux cheminées, 3 chbres 2 sal. de bs, cuisine aménagée, poutres centenaires et faîtage apparent. 7.000 m2 de terrain traversé par petite rivière à truites. Beaucoup de caractère. Possibilité chasse, 530.000 F
MAURICE CŒURET,
8, place du Dauphin,
28000 BROU. Tél. : (37) 98-03-92.

Particulier vend propriété Normandie, 95 km de Paris 10 pièces restaurées architecte, 5.000 m2 terrain arboré poss. 2 ha étang.
Tél. : 919-46-87.

SAINT-MAUR proximité R.E.R., belle propriété bourgeoise sur 1.000 m2 environ, 9 pces princip. + pces secondaires. Tt conf. conviendrait profession libérale 1.050.000 F - Tél. : 883-68-68.

Particulier vend mas 18e, entièrement restauré, tt confort entre Grasse et Cannes Côte d'Azur (93) 36-04-54.

22 km PARIS,
par autoroute sud
MORSANG-SUR-ORGE. Parc Beauséjour. Belle propriété sur 4.500 m2 parc (et potager), arrosage automatique, 6-7 Pces avec belle réception, tt confort + maison d'amis 2 ch. + 2 s. eau, w.-c. + maison gard., garage. Prix : 1.500.000 F
Agence Beauséjour, 016-10-50.

EXCEPTIONNEL
TOURAINE
2 HEURES DE PARIS
P. A P. vend 9 km
SORTIE AUTOROUTE AMBOISE
TRES BELLE FERME
entièrem. restaur. 360 m2 habit. + dépendance, terrain 12 ha. 1.200.000 F, poss. ball-trap ou relais équestre.
TEL. PROPRIETAIRE :
Tél. : 16 (54) 79-78-76

RUEIL-MALMAISON dans parc
superbe propriété
9-10 pièces, boiseries époque, sur grand jardin arborisé.
Prix justifié. 265-53-94

PROVENCE (CREST) au-dessus vieille ville maison ancienne 4 pièces, très beaux aménagements possibles. Jard. en terrasse. Prix raisonnable. Me J. ESTOUR, 4, rue Alpes, 26 CREST, tél. (16-75) 75-10-10.

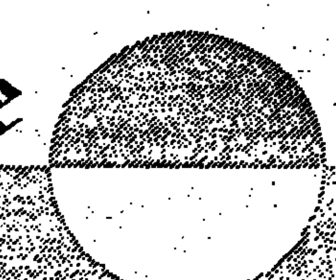
SUCCESSION
Bord forêt Montmorency, grande maison de maître, 13 km Paris, logement gardien, 5.000 m2, vue superbe, calme, étang.
1.500.000 F
Bijouterie M.P. 260-26-93



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde



Modes du temps

Sur la plage

L'ÉTÉ, sur la plage, toutes les fantaisies sont permises et, pour s'allonger sur le sable, les draps de plage s'ornent de dessins et de couleurs qui s'accordent au rythme des vacances.

En éponge-velours et mesurant 0,67 × 1,40 mètre (pour petite stature), deux modèles imprimés — l'un d'un foisonnement de feuillage, l'autre d'un paon stylisé — sont vendus 60 francs chacun dans les boutiques de linge « Chiff-Tir » : 56, rue de Seine ; 41, rue de Passy ; 4, rue d'Orsel ; 58, rue Caumartin ; 134, rue de Rivoli et 1, rue du Colisée, à Paris

Exotisme et évasion, tels sont les thèmes choisis par De Witte Lietaer pour sa collection de plage. L'évasion est évoquée, entre autre sujets, par une piste d'envol sur fond de ciel ; l'exotisme, par un éléphant somptueusement harnaché pour transporter un prince des Mille et Une Nuits (le drap en 0,80 × 1,60 mètre, 95 francs environ).

Avec une face veloutée, lisse et douce pour s'étendre au soleil, et une face à bouclettes, absorbante pour se sécher après le bain, les draps de Bassetti allient le confort au décor. Celui-ci se fait tour à tour sur fonds sous-marins, bateau sur le Mississipi ou voiliers en régate. Ce dernier thème, traité comme un tableau, est imprimé sur un très grand drap éponge de 1,20 × 1,60 mètre qui vaut 140 francs environ.

L'humour éclate en trompe-l'œil sur les draps de plage américains Fieldcrest. Parmi les six modèles de cet été : une fermeture à glissière géante, à demi ouverte sur un fond à rayures rouges et une chaise-longue sur laquelle sont posées une serviette très colorée et une paire de lunettes. Le drap éponge, mesurant 0,95 × 1,75 mètre, coûte 140 francs environ. — J.A.

Avant les collections

Des grands couturiers en « seconde division »

LA mise en application des mesures prises en janvier de cette année par le ministère de l'industrie pour réglementer la profession de la haute couture ne se fait pas sans difficulté (1).

Depuis janvier, *Schiaparelli* a fermé son rayon de haute couture et *Hercey* a décidé de ne plus présenter de collections. *Courrèges* est en cours de réorganisation. Comme après le succès de sa ligne blanche structurée en 1965, il lui faut une saison « sabbatique » pour faire face à de nouveaux contrats de vêtements de sport. Si quelques maisons acceptent de descendre ainsi en « seconde division » de la couture, sur le plan technique, d'autres ont fait appel auprès de M. Giraud, qui doit se prononcer en septembre. Présentation des collections d'hiver : vingt-trois couturiers (2) attendent le jugement, dans les jours prochains, des acheteurs du monde entier.

La mode reflète, comme toujours, les préoccupations du moment. Les femmes sont à la recherche d'un style sécurisant et passe-partout. On peut donc prévoir une silhouette en V, à partir d'épaules importantes et carrées, à taille marquée ou fluide, retrécie du bas. L'ourlet devrait osciller entre le bas du genou et celui du mollet. La taille « sage » aura la faveur des créateurs pour le jour, en contraste avec les robes du soir, exhubérantes.

La « dame en noir » sera la vedette de la saison, en lainages classiques, plus ou moins texturés. Les gris alternent avec les tons fauves des beiges et des bruns. Encore des contrastes pour le soir, entre des masses de velours, dit « de Lyon », et les satins, le plus souvent noirs, mais éclairés d'une note de rouge ou de violet. Les taffetas, failles et moires, seront taillés en grandes robes pour cérémonies officielles, tandis que les fourreaux de satin, de crêpe ou de mousseline, s'enrouleront autour du corps en fourreaux séducteurs.

Christian Dior, dans le cadre d'un plan d'expansion de cinq ans, déborde avec deux nouvelles surfaces en rez-de-chaussée, la première destinée aux chaussures et au cuir, la seconde au prêt-à-porter.

Après la présentation du 25 juillet, *Yves Saint-Laurent* coupera le ruban de sa nouvelle Rive Gauche, place Saint-Sulpice, où il reprend le beau cardre de pierre et les arcades de la galerie La Demeure. Et à partir du 5 septembre, à angle droit des deux quartiers primordiaux de la mode parisienne, s'ouvre, à quelques stations de métro, le Forum des Halles. Ici voisineront les noms de la plupart des couturiers parisiens, dans les boutiques de mode féminines, tandis que *Brummell* en rassemblera un bon nombre dans le secteur de la mode masculine, où leurs signatures sont très recherchées.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Il s'agit de limiter l'appellation « maison de couture » aux entreprises employant au minimum dans leurs locaux un atelier de quinze ouvrières pour exécuter chaque saison une collection minimale de soixante-quinze modèles. Ceux-ci doivent, en outre, être présentés à leur clientèle quarante-cinq fois par an, selon un calendrier préfixé.

(2) Le personnel de chez Jacques Esterel étant en grève pour cause de licenciements, la maison ne pourra pas présenter sa collection le 22 juillet.



VUE PAR MARCQ

La mode d'hiver « brasero » chez les couturiers, entièrement emmitouflée, d'où seul ressort le visage.

Une passion...

L'industrie du bricolage

LE bricolage est un phénomène économique étonnant. Un chiffre d'affaires de 10 350 millions de francs en 1978, un rythme de croissance de 16 % l'an en prix courants, tels sont les indices qui dénotent le dynamisme du marché français du bricolage. Les Américains, qui viennent d'étudier les perspectives économiques du bricolage dans les pays de la C.E.E. (en vue d'y implanter leurs propres entreprises) prévoient pour la France une progression réelle de 10 % pour les années à venir, contre 6 % en Allemagne.

Actuellement un Français sur deux réalise des travaux dans sa maison ; les deux millions et demi de résidences secondaires recensées sont le terrain de prédilection de ces aménagements personnels. C'est entre vingt-cinq et cinquante-cinq ans que les Français bricolent avec le plus d'ardeur, surtout s'ils sont cadres : avec les professions libérales, ils représentent la moitié des effectifs.

Un véritable engouement pour le travail du bois incite les particuliers à s'équiper d'un outillage électroportatif très voisin de celui des professionnels. Les machines « integrales » (remplissant une seule fonction : scier, raboter, etc.) sont achetées par les amateurs chevronnés, les perceuses avec adaptation d'accessoires intéressant surtout les bricoleurs occasionnels. Mais c'est toujours la décoration (peinture, papiers peints, revêtements muraux textiles) qui demeure le secteur-clé du bricolage.

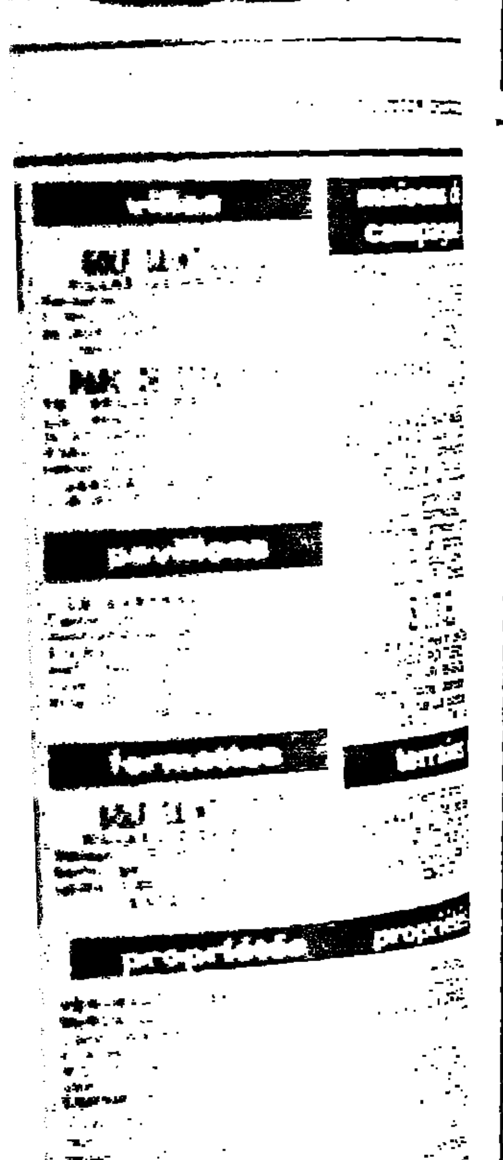
Ces demandes diverses d'outillage et de matériaux ont entraîné l'ouverture de nombreux points de vente spécialisés. Les quincailliers traditionnels se sont déjà groupés, soit au sein de chaînes de distribution comme Caténa (710 magasins), soit en coopératives comme Copamétal, qui compte 427 enseignes « Maison conseil ».

Depuis quelques années, on assiste à la poussée commerciale de magasins de bricolage, de l'hypermarché type Castorama à la « petite moyenne surface » comme B3, en passant par les Bricorama, Obi et autres spécialistes. « Bricogite » est une nouvelle enseigne qui apparaît, en juillet, sur huit supermarchés du bricolage, à Arras, Cherbourg, Eu, Douai, Hazebrouck, La Rochelle, Le Mans et Saint-Quentin. « *Entre la petite quincaillerie au choix limité et l'hyper un peu déshumanisé,* dit Maurice Tabur, l'un des quatre fondateurs de « Bricogite », *nos magasins vont offrir un bon choix d'outillage, de matériaux et de revêtements. Et surtout des conseils de mise en œuvre de ces produits que nous sélectionnons pour leur qualité.* »

Les bricoleurs sont en mutation. S'ils sont toujours attirés par les travaux d'aménagement intérieur, certains (ayant acquis de l'expérience) n'hésitent plus à s'engager dans ce bricolage « lourd » que constituent la plomberie, l'isolation ou la maçonnerie. Pour répondre à une demande croissante de matériaux de construction, quelques négociants ont ouvert leurs portes aux particuliers. C'est ainsi que Gédimat (76, rue de Monceau, 75008 Paris), groupement d'entreprises indépendantes, possède cent trente points de vente, principalement dans le Nord, l'Est, la région parisienne, les Pays de la Loire, la région Rhône-Alpes, le Sud-Est et le Sud-Ouest.

« *Nous sommes des grossistes,* explique Gérard Mot, directeur général de Gédimat, *et notre clientèle est surtout constituée de professionnels du bâtiment. Mais, depuis 1977, nous accueillons de plus en plus de bricoleurs qui trouvent dans nos magasins les matériaux de construction, charpente, couverture, les cloisons, fermetures, appareils sanitaires dont ils ont besoin, soit pour aménager une construction neuve, soit pour rénover une vieille maison.* »

JANY AUJAME.



Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

PROTECTION DES SITES ET INTÉRÊTS PRIVÉS

Le ministre de l'environnement publie d'autorité le POS de Bormes-les-Mimosas

Pour la première fois, le ministre de l'environnement et du cadre de vie s'apprête à publier, par arrêté, le plan d'occupation des sols de Bormes-les-Mimosas (Var) : après des années de concertation, les points de vue de la municipalité et de l'administration restent en effet divergents, à propos de l'interdiction de construire dans les espaces boisés et dans la partie classée du cap Bénat.

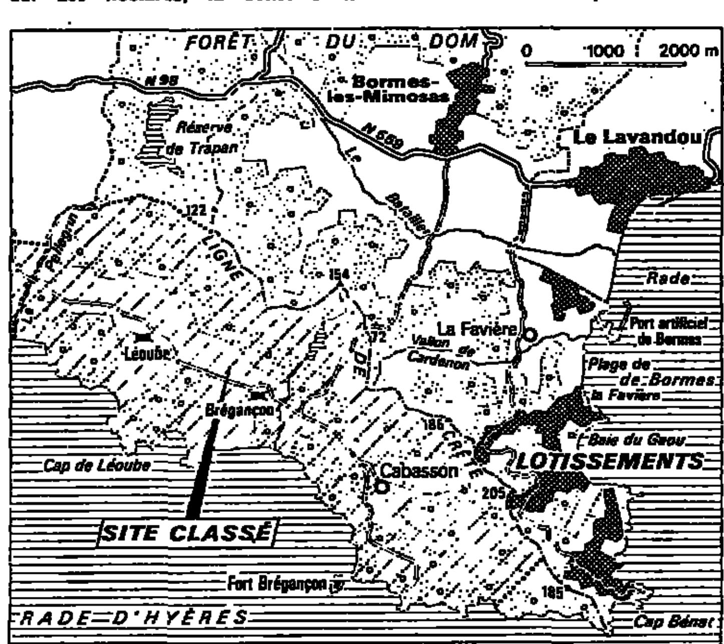
Jusqu'à la mer, des vignes et des champs, *des cyprès. Une côte douce,* des hameaux et de grosses fermes sur la pente. Ce paysage exceptionnel que le président de la République peut voir du fort de Brégançon sera préservé : le site est classé et on n'y touchera pas.

Bormes-les-Mimosas est un microcosme : cette commune privilégiée a un territoire important (9 700 hectares). La forêt domaniale du Dom (3 000 hectares) et les collines boisées assurent ses arrières. Le village est perché à mi-pente. De son bureau, le maire a une vue stratégique. La plaine littorale, en contrebas, semblerait un peu fade, si Bormes n'avait aussi un pied dans la mer, le cap Bénat.

Si Bormes était dans les Alpes-Maritimes, sans doute y verrait-on un boulevard de bord de mer, des immeubles escaladant les collines... Dans le Var, la gangrène est plus lente. Bormes en a sa part : un port artificiel et une marina, édifiés devant la plage de la Favière, ont défrayé la chronique judiciaire ; d'autre part, dans les années 50, plusieurs lotissements de luxe ont privatisé la face est du cap Bénat (voies réservées, loges de gardien, barrières, etc.).

La préparation du plan d'occupation des sols (POS) s'est déroulée dans un climat tendu et ce dès l'origine. Comme partout, ce document va faire le malheur des uns et la richesse des autres : en distribuant les droits de construire, on fait le prix des terrains. Le phénomène est encore plus contrasté dans une région touristique où le marché perd la raison. *« Pour construire, il faut un terrain de 5 000 mètres carrés à 140 F ou 150 F le mètre carré,* explique le maire, M. Henri Delon (modéré). *Dans les zones naturelles, c'est zéro, le terrain ne vaut rien. »*

C'est dire que la discussion du POS n'a pas été facile, entre le directeur de l'équipement, M. Villaret, conforté dans sa détermination par les instructions reçues de Paris, et la commune. La municipalité et l'administration ont toutefois été d'accord pour réserver 900 hectares de zones agricoles, pour permettre, sur 230 hectares, la construction



Zones boisées — Limite de la commune de Bormes-les-Mimosas

d'une maison de 250 mètres carrés sur des terrains d'au moins 5 000 mètres carrés. La zone urbaine elle-même représente 692 hectares et 218 hectares sont placés en zone NA, c'est-à-dire destinés à une urbanisation concertée, notamment 80 ha dans la vallée de Carderon. Le développement touristique de la commune n'est pas particulièrement brimé, on le voit. Mais le problème, pour les élus, est d'assurer une certaine équité. A la limite, ils aimeraient pouvoir donner des droits fonciers à tous les propriétaires, quitte à regrouper dans certains endroits les constructions réelles.

« L'impopularité, ce n'est rien, estime M. Delon. *Ce qui est insupportable, c'est l'injustice. Nous ne pouvons admettre que les propriétaires soient spoliés. Je dois défendre mes administrés. »*

Le POS soutenu par l'administration et que M. d'Ornano va publier d'autorité a reçu l'avis défavorable de la municipalité sur deux points principaux : la construction dans les zones « naturelles » ; le classement du cap Bénat.

Plus de 7 600 hectares ont, en effet, été classés en zone ND, c'est-à-dire « naturelle ». Mais le conseil municipal souhaitait qu'on puisse y édifier tout de même une maison de 200 mètres carrés, à condition de disposer de 2 hectares, d'une voie d'accès et de l'eau. Ce qui aurait été le cas, en gros, sur le tiers des terrains en question. Soit plus de mille maisons dispersées dans les collines et les bois. L'Etat n'a pas considéré que cette « justice » était d'intérêt général.

Le cap Bénat est une affaire plus délicate. Négocié dès 1972, avec le tout jeune ministère de l'environnement, le classement de 2 000 hectares devait s'accompagner, dans l'esprit des propriétaires, de la construction de maisons dans un secteur restreint, proportionnellement aux surfaces possédées par chacun. Une étude confiée à un architecte avait même défini avec l'appui du ministère les meilleurs emplacements. Même en affectant un COS très faible à l'ensemble, il y avait de quoi assurer financièrement la conservation du reste : environ 700 logements étaient prévus, moins de 300, selon les calculs de l'association.

Le cabinet de M. Robert Poujade s'était assez largement engagé, en 1973, pour que les propriétaires fassent aujourd'hui valoir ces promesses non tenues. En 1974, le ton avait changé au ministère. Le classement du site, en 1975, ne s'accompagnait pas de la charte qui devait en atténuer la rigueur. Les propriétaires, dont l'un des plus importants est le premier adjoint au maire de Bormes, s'estiment bernés. « *Quelques familles célèbres ont choisi notre site ; nous sommes honorés de leur présence et nous les remercions de soutenir nos actions. Mais l'ensemble des propriétaires est très représentatif des différents échelons sociaux de notre pays* », rétorquent les propriétaires à ceux qui leur reprochent de faire partie des « deux cents familles ».

Le conseil municipal a demandé que soient rétablies, dans le POS, les *possibilités envisagées il y a six* ans. Le ministre n'en tiendra pas compte. L'ouest du cap Bénat devra rester agricole, rural, préservé comme il l'est. Ceux qui ont résisté jusqu'ici aux tentations immobilières et obtenu ce résultat se sentent lésés. « *Il faudrait que l'Etat ou le conservatoire du littoral achète au moins certaines propriétés* », estime le maire.

La commune de Bormes devient un peu exemplaire malgré elle. Comme pour faire oublier les erreurs de ses prédécesseurs, le ministre de l'environnement montre sa détermination sur ce dossier. La peur du gendarme suffit-elle à calmer les ardeurs des autres communes littorales et touristiques, tiraillées par des intérêts multiples ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Basse-Normandie

LEVÉE DE BOUCLIERS DANS LE COTENTIN

Une société néerlandaise veut endiguer 400 hectares pour faire des polders

Cherbourg. — Le havre de Lessay, sur la côte ouest du Cotentin, au nord de Granville, restera-t-il, comme le souhaitent les scientifiques et les élus, une vasière naturelle baignée par les marées, ou sera-t-il transformé en polder pour la culture intensive des tulipes comme le projette une société néerlandaise ? L'affaire est considérée comme un test de la volonté de l'Etat de protéger les dernières zones humides du littoral. Elle vaut à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, des dizaines de lettres et de demandes d'information. La commission agricole du P.S. dénonce *« la mainmise de capitaux privés sur plusieurs centaines d'hectares du littoral de la Manche ».*

Sur la côte occidentale de ce département, des petits *cours d'eau, comme le Ay, ont* formé à leur embouchure de vastes zones de vases qui sont autant de réserves pour la flore et la faune. C'est à ces havres que l'on doit la renommée des prés salés.

Quatre des cinq havres du Cotentin sont déjà « perdus », ceux de Portbail, d'Agon et de la Vanlée, à cause de l'urbanisation, celui de Geffosses, à cause d'une route touristique. Reste Lessay, le plus vaste, avec ses quelque 1 000 hectares. Or, une concession à charge d'endigage a été délivrée en 1952 à un dentiste de Pacy-sur-Eure (Eure) pour une surface de 427 hectares. Cette concession avait été accordée pour trente ans, malgré l'avis défavorable de la commission des sites et du préfet. Le concessionnaire n'a endigué jusqu'ici que 80 hectares. Mais, trois ans avant l'expiration de son contrat, il a fait appel à une société néerlandaise qui se propose d'aménager 430 hectares de polders qu'elle revendrait aux maraîchers. En outre, le dentiste se réserverait une petite partie de la surface exondée pour y cultiver des bulbes de tulipes, de jacinthes et de glaïeuls.

Pour cela, il faudrait barrer le havre par une digue de 1 600 mètres, haute de 8,50 mètres avec six portes à flot. Seront creusés dans la baie, un canal principal de 4,5 kilomètres sur 22 mètres de large et un réseau de 25 kilomètres de canaux secondaires, coût évalué par la direction départementale de l'équipement : 28 millions de francs.

L'UNESCO, en 1972, puis le conseil national de protection de la nature, en 1973, ont retenu le havre de Lessay parmi les zones du domaine maritime qu'il faut absolument protéger. Le rapport du conseil national notait *« l'intérêt scientifique unique de ce havre (...) dont la fermeture provoquerait des transformations profondes du site, difficiles à prévoir par suite des modifications apportées au régime des courants et des houles. (...) Le havre serait détruit, entraînant l'extinction de la flore et de la faune qui en font sa richesse. »*

Depuis quelques semaines, les représentants de la société néerlandaise procèdent au piquetage du terrain. Le syndicat de défense créé par les habitants des communes voisines, le comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature (CREPAN), la fédération des sociétés de protection de la nature, les sociétés savantes, les élus, *les professeurs du Muséum* d'histoire naturelle à Paris, s'indignent de ce que le domaine public maritime et le patrimoine naturel puissent être ainsi cédés à des intérêts étrangers et réclament le rachat de la concession d'endigage (elle expire en novembre 1982) par le Conservatoire du littoral.

Le conseil régional de Basse-Normandie demande à la direction départementale de l'équipement de bloquer le projet jusqu'à ce que le havre soit classé réserve naturelle. De son côté, le concessionnaire n'a fait, pour l'instant, aucune déclaration d'ouverture de travaux. Il s'est contenté de s'adresser au médiateur, M. Aimé Paquet pour assurer ses droits.

RENÉ MOIRAND.

Languedoc-Roussillon

Critiquant le choix de Ricardo Bofill

LES ARCHITECTES DE MONTPELLIER VEULENT « CONSTRUIRE AU PAYS »

(De notre correspondant.)

Montpellier. — *Le choix de* l'architecte Ricardo Bofill comme responsable de l'aménagement d'un nouveau quartier de Montpellier provoque actuellement une vive réaction des architectes régionaux.

Montpellier possède, à proximité immédiate du centre, un espace quasiment vide d'environ 40 hectares. 14 hectares ont été aménagés par la précédente municipalité que présidait M. François Delmas, actuellement secrétaire d'Etat à l'environnement. C'était l'opération Polygone, du nom des terrains militaires qu'elle occupait.

Cette opération continue, mais la nouvelle municipalité que préside M. Georges Frêche (P.S.) veut lui donner une orientation différente et, sans que ce terme soit péjoratif, plus populaire. Le 22 mai dernier, par 27 voix (P.S. et M.R.G.) contre 17 (P.C., P.S.U. et gaulliste de gauche), le conseil municipal engageait simultanément M. Ricardo Bofill comme architecte en chef pour cette deuxième tranche et le bureau d'étude Urba-Conseil de Lyon pour la mission technique.

Le syndicat des architectes de l'Hérault s'élève avec vigueur contre une décision *« prise en dehors de toute concertation avec les associations d'usagers ainsi qu'avec les instances professionnelles des architectes, mettant ainsi les unes et les autres devant le fait accompli ».* Il ajoute : *« Cette décision émane de personnalités élues sur un programme d'action dont le slogan principal était pourtant :* « Vivre » et décider au pays... »

R. B.

Midi-Pyrénées

Présidée par le professeur Louis Neel

UNE COMMISSION D'EXPERTS VA ÉTUDIER LE PROJET DE CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — Le conseil régional de Midi-Pyrénées, que préside M. Alain Savary, député (socialiste) de Haute-Garonne, a décidé de créer une commission d'enquête chargée *« de procéder à une analyse critique du dossier de la centrale nucléaire de Golfech »* (Tarn-et-Garonne). Déjà, le 4 juillet 1978, une commission *ad hoc* du conseil régional avait émis un avis défavorable à l'installation de cette centrale sur le bord de la Garonne.

Cette fois, l'étude sera confiée à *« un groupe d'experts indépendants, placés sous la responsabilité du professeur Louis Neel, prix Nobel, membre de l'Institut ».* Il ne s'agit pas de procéder, précise le conseil régional, à une contre-expertise, mais d'obtenir communication, par E.D.F. et les constructeurs, de l'ensemble des éléments du dossier, d'en faire une analyse objective et d'effectuer éventuellement les études complémentaires nécessaires à la vérification des données.

La commission Neel agira dans le cadre d'une convention passée entre la région et l'université de Toulouse. Elle devra répondre aux questions suivantes : la centrale est-elle nécessaire ? Sa localisation à Golfech est-elle justifiée ? La sécurité est-elle suffisante ? L'évacuation des habitants est-elle correctement étudiée ? Le *choix du système de refroidissement* est-il le bon ? Quels seront les effets de la pollution thermique sur la Garonne ? Quelles retombées économiques peut-on en attendre ?

Le conseil régional a voté un premier crédit de 200 000 francs pour permettre à la commission de commencer son travail.

LÉO PALACIO.

TRANSPORTS

Les dockers annoncent une vingt-septième journée de grève

Un nouveau pas a été franchi, le 12 juillet, dans le conflit *portuaire qui, de Dunkerque à* Nice, et singulièrement dans les bassins modernes de Fos, empoisonne la vie économique des grands ports et porte préjudice au commerce extérieur.

La commission paritaire, prévue entre les dockers C.G.T. et l'UNIM, à la fin de la semaine dernière, et qui semblait devoir s'engager sous des auspices favorables, avait été annulée au dernier moment. Une guerre des communiqués s'est alors instaurée entre la C.G.T. et le ministère des transports, l'organisation syndicale reprochant à M. Joël Le Theule *« de bloquer les négociations en s'obstinant à ne pas vouloir donner satisfaction aux dockers »,* et déclarant que *« le gouvernement portait l'entière responsabilité de la prolongation du conflit ».*

Le ministère des transports a vertement et promptement répliqué, en s'étonnant que la C.G.T. semble *« souhaiter que l'Etat n'intervienne plus pour la fixation de l'indemnité de garantie, ce qui constitue bel et bien une remise en cause de la loi de 1947 »,* qui est la charte des ouvriers dockers. *« Position inattendue de la part d'une organisation syndicale qui se dit l'unique défenseur de cette loi »,* ajoute le ministère.

Au centre du conflit, le niveau de l'indemnité de garantie, c'est-à-dire la somme qui est versée, dans une *limite de cent cinquante jours* par an et par ouvrier, aux dockers professionnels lorsque ceux-ci ne trouvent pas d'embauche le long des quais et des hangars.

Jusqu'à présent, l'indemnité, alimentée par une cotisation patronale, était dee 84,80 francs par jour. Lorsque a éclaté le conflit, la C.G.T. exigeait que cette somme soit portée à 101 francs, mais après de difficiles négociations avec le patronat les partenaires sociaux semblaient s'être mis d'accord sur le chiffre de 95 francs.

Dans cette affaire compliquée à l'extrême, et en vertu de la loi de 1947 à laquelle les dockers sont très attachés, c'est le gouvernement qui fixe le niveau de l'indemnité de garantie. Patrons et ouvriers, qui sont las de vingt-sept arrêts de travail de vingt-quatre heures depuis le 5 mars, se sont officieusement mis d'accord, mais le gouvernement estime que la barre qu'ils ont fixée est à un niveau encore trop haut.

« 95 francs, cela signifierait une revalorisation du pouvoir d'achat des dockers de 12 % ou 13 %. Il n'y a aucune raison de faire une telle fleur aux dockers et de privilégier cette catégorie de Français. Ce serait totalement irréaliste et contraire aux déclarations faites il y a quelques jours par M. Barre au journal Rhône-Alpes : *« S'en tenir au strict principe du maintien du pouvoir d'achat »,* explique-t-on au ministère des transports.

Et M. Le Theule d'ajouter : *« Le montant de l'indemnité de garantie, qui est un des éléments de la rémunération globale des dockers, a doublé en cinq ans. »*

Le secrétaire général de la fédération des ports et docks, M. Gaston Henry —, qui n'exclut pas que le chiffre de 95 F puisse encore être négociable, — avance pour sa part, et sans détours, que *le gouvernement joue avec des* bouts de chandelle : *« Car enfin, ce qui sépare la position de M. Le Theule — pas plus de 91,50 F — et la nôtre, c'est à peine 10,75 F par mois et par docker professionnel. C'est cette petite somme qui va mettre en péril l'économie française ? »*

Si le gouvernement ne fixe pas cette indemnité *« à un niveau convenable »,* la C.G.T. a averti qu'une nouvelle grève de quarante-huit heures paralyserait les ports français la semaine prochaine.

Du coup est posée la question des gains des dockers. Les rémunérations varient beaucoup selon les ports et selon les types de trafics (conteneurs, marchandises en vrac, produits salissants) ; en moyenne la ressource globale d'un ouvrier portuaire l'an dernier tournait autour de 4 300 F par mois. Si Brest et Nice apparaissent comme les ports qui paient le mieux, en revanche, Port-Vendres, Port-La-Nouvelle, Bordeaux, tiennent la lanterne rouge.

Le blocage de la négociation relative à l'indemnité de garantie apparaît d'autant plus irritant que sur un plan strictement paritaire *« notre contentieux avec la fédération C.G.T. s'est sensiblement aplani ces derniers jours »* note M. Théry, secrétaire général de l'UNIM, et que *sur les points qui restent encore pendants, nous ne sommes pas loin d'aboutir à un accord ».* Impression que confirme le secrétaire général de la fédération ouvrière. En effet, à propos de la création des caisses d'œuvres sociales, la C.G.T. accepterait que, dans un premier temps, des discussions s'engagent dans chaque port pour trouver un mode de financement sur la base de cotisations paritaires calculées à la tonne de marchandise.

Des pertes de recettes évaluées à 50 millions chaque mois

La revendication de deux jours et demi de congés payés pour quinze jours de travail ? Nous reportons la négociation à plus tard, en contrepartie de quoi devrait être amélioré le système des congés d'ancienneté, précise la fédération C.G.T. L'attribution de points de retraite pour les jours de chômage ? Là aussi, des négociations partiellement satisfaisantes ont bien avancé avec le C.N.P.F. Enfin, dernier chapitre d'un épais contentieux en voie de règlement : l'indemnité versée pour les jours fériés. La C.G.T. réclamait un relèvement de 42 %, l'UNIM propose 35 %. Les positions, on le voit, ne sont pas rigoureusement inconciliables. Il n'est pas jusqu'à la très épineuse question des effectifs des dockers qui ne soit négociable

Grèves générales, suppression des heures supplémentaires et des travaux de nuit (depuis décembre dernier) provoquent des détournements de trafic de marchandises au profit de redoutables concurrents que sont Anvers, Rotterdam, Hambourg et, dans une moindre mesure, Gênes ou Barcelone. Les touristes qui franchissent la Manche ou la Méditerranée vers la Corse peuvent, du jour au lendemain, voir leurs vacances commencer dans une belle pagaille. La S.N.C.F. a décidé de faire une croix sur Fos et n'y dirige plus ses trains de conteneurs. Les ports français sont mis au ban de l'Europe par les grands consortiums d'armateurs qui desservent le Japon, le Moyen-Orient ou l'Amérique du Nord. On leur applique des surcharges d'encombrement et des pénalités, comme les armateurs le firent jadis pour les ports irakiens, nigerians ou algériens encombrés et asphyxiés.

Les ports français ne sont plus sûrs. Les experts évaluent à 50 millions de francs par mois environ les pertes enregistrées par le commerce extérieur du fait des grèves portuaires et des pénalités imposées aux exportateurs. Les responsables des chambres de commerce et d'industrie du Nord - Pas-de-Calais, par exemple, parlent de « désastre », et pour le seul port de Dunkerque les pertes se chiffrent ainsi : 17,5 millions de francs pour les armateurs, 3,2 millions au chapitre des frais d'escale, 21,5 *millions en chiffre d'affaires non* réalisé, 420 000 tonnes de marchandises détournées.

C'est toute la politique maritime et ses interférences sur le dynamisme commercial des entreprises qui est en jeu, à travers un conflit où apparaissent toutes les données et les contraintes nouvelles de la politique économique : la garantie de l'emploi et l'amélioration du pouvoir d'achat, la promotion de l'exportation et la concurrence des partenaires européens, le changement d'esprit d'une profession et le maintien de ses privilèges, l'accroissement des responsabilités des partenaires sociaux et la surveillance accrue de l'Etat pour le respect des *grands équilibres économiques et* sociaux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LA BRETAGNE DESCEND SUR LES VOIES

(De notre correspondant.)

Rennes. — *La cinquième manifestation régionale organisée depuis le 1er octobre 1978 par les comités de défense des dessertes ferroviaires en Bretagne a été marquée par trois « blocages » de trains sur la dizaine annoncée. Vendredi 13 juillet au soir, le Paris-Brest a été stoppé pendant une demi-heure en gare de Plouaret (Côtes-du-Nord) par une centaine de personnes, alors qu'à Messac (Ille-et-Vilaine), le Paris-Quimper était bloqué quelques minutes pour la cent douzième fois depuis l'automne dernier. Samedi 14 juillet, à Hennebont (Morbihan), une centaine de manifestants ont retenu pendant quatorze minutes le Paris - Quimper. Dimanche 15 juillet, en fin de matinée, quelque deux cents personnes se sont rassemblées devant la gare de Messac (Ille-et-Vilaine), dont l'accès était interdit par les gendarmes.*

Pour les porte-parole des seize comités de défense des dessertes ferroviaires existant actuellement en Bretagne, la pression sur la direction régionale de la S.N.C.F. va se poursuivre et s'intensifier afin d'obtenir le rétablissement des arrêts de trains supprimés le 1er octobre 1978.

Le Monde

LA CRISE D

La taxation des sup

Des règles drastiques

Les réactions à

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE

TAUX DES EURO-MO

Le Monde

économie

LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET LE PROGRAMME DE M. CARTER

La taxation des super-profits des compagnies sera déterminante

Deux doutes qui subsistaient après l'allocution télévisée de M. Carter ont été levés le 16 juillet lors d'un discours du président américain à Kansas-City (Missouri). Le premier concerne le nucléaire. Aux Etats-Unis, plusieurs commentateurs avaient conclu du silence présidentiel que la Maison Blanche délaisserait cette source énergétique. En rappelant simplement que *« l'énergie nucléaire doit jouer un rôle important »*, M. Carter a remis les choses en place : il n'est pas question de se passer de l'atome civil.

D'autre part, le président américain a précisé l'engagement pris par son pays de réduire ses importations pétrolières. A Washington, il avait retenu pour référence l'année 1977 (*le Monde* du 17 juillet), ce qui correspondait à un achat à l'étranger de 8,7 millions de barils par jour. A Tokyo, les Etats-Unis avaient accepté un plafond de 8,5 millions de barils par jour. En fait, M. Carter a promis de ne pas dépasser 8,2 millions de barils quotidiens, seuil qui devrait être facilement respecté dans la conjoncture actuelle.

Si le nouveau programme du président connaît plus de succès devant le Congrès que les deux précédents, trois organismes devraient voir le jour et modifier profondément les pratiques américaines en matière d'énergie.

La Banque solaire, si elle n'est dotée que de 3,5 milliards de dollars, pourrait pourtant faciliter — en prenant plus de risques qu'un établissement financier traditionnel — la percée technologique qu'on sent proche aux Etats-Unis. Il n'est pas certain, cependant, qu'il ne s'agisse pas d'une concession électorale aux écologistes, qui pourraient se trouver dépités de la création des deux autres agences fédérales.

En effet, si le président prend soin de préciser : *« Nous protégerons notre environnement »*, c'est sans doute parce que l'*« Office de mobilisation sur l'énergie »* risque d'avoir pour objectif premier de contrebattre l'action des défenseurs de l'environnement. *« Il aura la responsabilité et l'autorité*, dit M. Carter, *de réduire la paperasserie bureaucratique, les retards et les obstacles sans fin qui s'opposent à la réalisation des principaux projets énergétiques. »*

Il faut douze ans outre-Atlantique pour construire une centrale nucléaire et, par la faute, dit-on, des écologistes, nulle raffinerie n'a pu être construite depuis cinq ans. Les difficultés récentes qu'a connues la compagnie pétrolière Sohio pour tenter de transporter par pipe-line jusqu'à la côte est une partie du pétrole de l'Alaska sont un bon exemple de la pesanteur administrative américaine : les sept cents autorisations nécessaires ont eu raison d'un projet qui aurait pourtant permis d'accroître de 500 000 barils par jour la production pétrolière de l'Alaska (*le Monde* du 19 juin).

Des règles drastiques

Les règles drastiques de l'Agence pour la protection de l'environnement — qui envisage de réduire de 20 % supplémentaires les rejets, par les utilisateurs de charbon, d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère, — sont aussi un obstacle au développement d'une production charbonnière dont la teneur en soufre est souvent élevée. L'*« Office de mobilisation sur l'énergie »*, si le Congrès en approuve l'existence, risque donc de se heurter à d'autres agences fédérales et à une opinion publique de plus en plus sensible aux nuisances.

L'*« Office pour la sécurité de l'énergie »* sera, quant à lui, doté de 88 milliards de dollars (1), avec pour mission de produire 2,5 millions de barils par jour de carburants de substitution.

Dans un premier temps, l'effort devrait porter sur le développement du gashol — mélange à base d'essence (90 %) et d'alcool (10 %). L'alcool est, en effet, *« le seul carburant de remplacement commercialement disponible actuellement, et le seul qui sera sans doute disponible en grandes quantités avant 1985 »*, souligne un rapport publié le 12 juillet par le département de l'énergie. Déjà sept cents stations-service distribuent dans seize Etats du gasohol, et son utilisation devrait permettre d'ici à 1985 une économie de quarante mille barils par jour.

Mais l'essentiel de l'effort de l'Office pour la sécurité de l'énergie porterait — outre l'exploitation des schistes bitumineux et des sables asphaltiques — sur la liquéfaction du charbon. L'idée n'est pas neuve. Peu après la première guerre, *« le carburant Makhonine »*, indifféremment tiré du mazout, des goudrons de houille ou des huiles végétales, avait défrayé la chronique parisienne. Avant et pendant la dernière guerre, l'Allemagne hitlérienne produisait 4 millions de tonnes d'essence pour ses avions à partir du charbon et, en Afrique du Sud, la société d'Etat Coal Oil and Gas Corporation (SASOL) fonctionne à pleine capacité depuis 1960, une seconde usine devant être achevée en 1981.

Les Etats-Unis ne partent pas de zéro. L'Institut de recherches des producteurs d'électricité (EPRI) estime, selon la revue *Petroleum Economist*, que différents procédés d'hydrogénation sont maintenant suffisamment avancés pour envisager leur utilisation au stade industriel.

Deux hypothèques restent à lever : celle du coût de ce type de carburants et celle des nuisances. En Afrique du Sud, le coût estimé serait deux fois et demi supérieur à celui des carburants tirés du pétrole. Et une récente étude du Nation Coal Board britannique précise que la liquéfaction du charbon pourrait être compétitive si le prix du pétrole doublait et si le prix du charbon ne changeait pas.

Quant aux nuisances, elles sont celles qui sont liées à l'exploitation du charbon, auxquelles s'ajoutent des procédés d'hydrogénation jugés par les écologistes comme particulièrement polluants et cancérigènes.

Exxon, Mobil, Ashland, Gulf sont depuis plusieurs années engagées dans la recherche de procédés de liquéfaction du charbon, ce qui devrait leur permettre de récupérer par l'*« Office pour la sécurité de l'énergie »* une partie des sommes qui leur seront prises par l'imposition des superprofits (*windfall profits*) qu'elles vont obtenir grâce à la suppression des contrôles sur les prix intérieurs américains.

Cette taxe servira, en effet, à alimenter une partie des 142 milliards de dollars nécessaires au nouveau programme de M. Carter.

La bataille qui s'est engagée au Congrès depuis plusieurs semaines — corollaire du « décontrôle » des prix intérieurs américains qui relevait du seul pouvoir exécutif et a commencé le 1er juin — sur cette taxation des « superprofits » des compagnies pétrolières va donc être déterminante. Les premiers votes des commissions du Congrès ont certes vu une défaite du président Carter, mais les représentants démocrates ont accentué le taux d'imposition. Depuis lors, de nombreux amendements ont été déposés tendant à exonérer, notamment de cette taxe, les petites compagnies de producteurs indépendants. Les estimations du rapport de la taxe varient donc aujourd'hui de 20 à 65 milliards de dollars. Les prochains votes devront donc être suivis avec une toute particulière attention pour connaître le sentiment réel du Congrès à l'égard de « la croisade » entamée par le président américain.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Le programme Apollo de conquête de la Lune avait coûté 25 milliards de dollars et mobilisé deux cent trente mille chercheurs et techniciens.

(Dessin de KONK.)

Un projet de 142 milliards de dollars

De notre correspondante

Washington. — Le président Carter a poursuivi lundi 16 juillet sa bataille pour l'énergie en s'adressant le matin à Kansas-City à l'Association nationale des délégués des comtés, qui lui a réservé un accueil enthousiaste, puis en fin d'après-midi à Detroit aux syndicalistes des moyens de communication.

Reprenant ses arguments de la veille sur la bataille pour l'indépendance énergétique, le président a donné quelques nouvelles précisions. Il a annoncé que les importations de pétrole seraient en fait désormais inférieures à celles de 1977, soit 8,2 millions de barils par jour, c'est-à-dire 300 000 barils de moins que la limite fixée au sommet de Tokyo. Le président a eu quelques paroles assez dures pour les compagnies pétrolières, les menaçant de prendre des mesures autoritaires si elles ne coopèrent pas de leur plein gré à la mise en œuvre de son plan.

Un document publié lundi en fin de matinée à la Maison Blanche donne également de nouvelles précisions sur le programme du président. Il chiffre à 88 milliards de dollars les investissements nécessaires à la création de l'Office de sécurité énergétique (Energy Security Office), qui sera chargé de la production de carburants de synthèse ; à 16,5 milliards de dollars le coût de la modernisation des transports en commun, à 24 milliards de dollars l'aide sociale aux familles menacées par le renchérissement du coût de l'énergie, à 3,5 milliards de dollars le coût de la « banque solaire ». Au total, le programme présidentiel coûtera quelque 142 milliards de dollars d'ici à 1990.

Un chapitre a été ajouté concernant l'exploitation du pétrole brut lourd de Californie, dont les réserves sont estimées à 10 milliards de barils.

Mais l'exploitation de ce pétrole est difficile et onéreuse, et le président a annoncé que les sociétés qui s'en chargeraient seraient exemptées de la surtaxe sur les profits réalisés par les compagnies du fait de la suppression des contrôles sur le prix du brut. Le pétrole lourd pourrait fournir 500 000 barils par jour en 1990. Le document de la Maison-Blanche accorde aussi une place importante à l'exploitation du gaz naturel provenant de *sources non conventionnelles*, comme les nappes aquifères du golfe du Mexique ou les couches géologiques des Appalaches.

Réparant un « oubli » de son discours de Washington, le président a précisé à Kansas-City que l'énergie nucléaire *« doit jouer un rôle important pour assurer notre avenir énergétique »*.

A Detroit, devant le Syndicat des moyens de communication, le président a indiqué que si l'inflation ne fléchissait pas, il envisagerait peut-être des réductions d'impôts l'année prochaine.

Par ailleurs, le département de l'énergie se prépare à modifier le système de contrôle actuel des prix de l'essence pour permettre aux pompistes de se réserver une marge bénéficiaire de 15 à 20 cents par gallon (de 17 à 23 centimes par litre), au lieu de 12 à 13 cents auparavant. Bien que de nombreux pompistes estiment cette marge insuffisante et que des grèves sporadiques aient eu lieu, le carburant est notablement plus abondant depuis trois ou quatre jours à New-York et à Washington, et son prix paraît devoir se fixer légèrement au-dessus de 1 dollar le gallon.

Le ministre de l'énergie, M. James Schlesinger, s'est déclaré pour sa part *« relativement optimiste »* pour ce qui concerne l'approvisionnement des pompes cet été, les raffineries produisant maintenant à 90 % de leur capacité, contre moins de 85 % il y a un mois.

Enfin, la limitation à 78 degrés Fahrenheit de la climatisation de tous les bâtiments publics et commerciaux est entrée en vigueur le 16 juillet. Elle devrait permettre d'économiser quelque 300 000 barils de pétrole par jour.

NICOLE BERNHEIM.

Les réactions à travers le monde

M. RAYMOND BARRE : la volonté de dissocier le développement économique de la consommation de pétrole...

Selon le premier ministre français, indique-t-on à Matignon, le programme de M. Carter exprime une volonté de la part de l'économie la plus puissante du monde de dissocier largement son développement de la consommation de pétrole. Ainsi pourra être ménagée cette ressource rare qui doit, ne l'oublions pas, pouvoir être également utilisée par les pays en développement.

M. Barre estime que la mise en œuvre de mesures de limitation des importations de pétrole par les grands pays industrialisés constitue une étape indispensable à l'établissement d'un dialogue continu entre producteurs et consommateurs de pétrole.

Mme THATCHER : des mesures courageuses et impressionnantes.

Dans un communiqué, Mme Thatcher qualifie les mesures préconisées par le président américain de *« courageuses et impressionnantes »* et se félicite de la *« détermination »* de M. Carter. Le premier ministre ajoute que le fait que la Grande-Bretagne ait *« la chance »* de disposer d'importantes ressources pétrolières ne mettrait pas pour autant le Royaume-Uni à l'abri des effets récessionnistes d'une crise énergétique mondiale.

BONN : une grande signification pour les approvisionnements mondiaux.

Le gouvernement ouest-allemand s'est félicité des mesures d'économie d'énergie prises par M. Carter et a déclaré que *« la réalisation énergique »* de ces mesures aura *« une grande signification »* pour les approvisionnements mondiaux en énergie et le développement économique.

Le gouvernement a exprimé l'espoir que *« le président Carter reçoive l'appui du Congrès et du peuple américain. »*

M. BRUNNER (C.E.E.) : approbation.

Le commissaire à l'énergie du Marché commun, M. Brunner, a déclaré lundi qu'il *« accueillait sans réserve »* les mesures annoncées par le président Carter. Il a fait observer que *« les nouvelles mesures renforcent les décisions (du sommet de Tokyo) et vont même au-delà »*.

L'OPEP : accueil favorable.

Selon le secrétaire général des pays exportateurs de pétrole, *« l'OPEP accueille favorablement le discours présidentiel. »*

Toutefois, le secrétaire général a fait observer que les importations de pétrole des Etats-Unis sont passées de 1 milliard de dollars par jour en 1974 à 2 milliards en 1978, ce qui correspond à une hausse de 100 %, alors que les pays européens, dans la même période, ont réduit leur consommation de 30 %.

L'A.I.E. : dans la ligne politique tracée par l'Agence.

L'Agence internationale pour l'énergie (A.I.E.) se déclare satisfaite des mesures annoncées. Notant que le programme américain se situe dans la ligne politique tracée par l'A.I.E., le secrétaire général, M. Kelly, a ajouté : *« La réalisation pleine et entière du programme américain et de programmes similaires dans d'autres pays devrait contribuer à une meilleure stabilisation de la balance énergétique dans le monde. »*

ETATS-UNIS : de la prudence à l'hostilité.

Les réactions ont été très partagées dans les milieux d'affaires américains, allant de la prudence à l'hostilité.

L'industrie pétrolière, dont le président a *« exigé la coopération »*, a été piquée au vif par les attaques dont elle a été la cible dans le discours de Kansas-City lundi. *« Le dénigrement des compagnies pétrolières est en contradiction avec l'appel au ralliement lancé aux Américains pour résoudre ensemble leurs problèmes »*, a déclaré M. Shearingen, président de Standard Oil of Indiana.

« Nous avons été léthargiques pendant assez longtemps. Le président a exigé de l'action et cela du moins est louable », estime, en revanche, M. Reginald H. Jones, président de General Electric.

TASS : l'impuissance de la principale puissance capitaliste.

L'allocution de M. Carter est conforme au schéma américain qui consiste à *« jeter le blâme sur les autres »* pour les problèmes insurmontables auxquels fait face une économie capitaliste, écrit Tass.

« Complètement laissés dans l'ombre sont l'incapacité de la principale puissance capitaliste à se sortir de la crise et le pouvoir arbitraire des monopoles qui réalisent des bénéfices s'élevant à plusieurs milliards sur les opérations sur le pétrole », ajoute l'agence soviétique.

● *Saint-Etienne roulera au gaz.* — La ville de Saint-Etienne a décidé d'équiper progressivement au gaz (un mélange de propane et de butane) ses 170 véhicules à essence, qui consomment 160 000 litres de super par an. La transformation reviendra à quelque 3 000 francs par voiture.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
$ E.-U.	4,2350	4,2380						
$ can.	3,6490	3,6525						
Yen (100)	1,9520	1,9580						
DM	2,3315	2,3345						
Florin	2,1185	2,1210						
F.B. (100)	14,5470	14,5620						
F.S. (100)	2,5850	2,5890						
L. (1 000)	5,1745	5,1805						
£	9,5500	9,5615						

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, les reports et déports de ces devises sur 1, 2 et 6 mois n'ont pu nous être communiqués.

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/16	5 11/16	5 11/16	6	5 7/8	6 /4	6 11/16	7
$ E.-U.	10 5/16	10 11/16	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16
Florin	9	9 1/2	9	9 7/16	9 1/4	9 11/16	9 13/16	10 1/4
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	13 1/2	14	13	13 1/2	12 1/4	12 3/4
F.S.	5/8	3/4	7/8	1	1	-1 1/8	2	2 3/8
L. (1 000)	15	17	16 3/16	17 1/4	16	16 5/16	15 3/8	16 1/8
£	14 7/8	15 1/8	14	14 5/8	14 1/8	14 5/8	13 5/16	13 13/16
Fr. franç.	9 7/8	10 5/8	11 5/16	11 11/16	11 3/4	12 1/8	12 5/16	12 1/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LA CRISE DU PÉTROLE ET LE PROGRAMME DE M. CARTER

Le « nouvel état du monde »

(Suite de la première page.)

L'endettement de la plupart des Etats du tiers-monde a maintenant atteint des proportions qui suffisent à décourager toute gestion saine de leurs finances. Si l'on met de côté l'Arabie Saoudite et les émirats du Golfe, qui disposent d'énormes excédents de recettes, on *doit* même constater que nombre d'États producteurs de pétrole connaissent eux-mêmes des difficultés économiques sérieuses du fait notamment de leur sous-développement initial et de l'exubérance de leur démographie ou encore, comme la Libye, d'une diplomatie excessivement dynamique et d'achats massifs d'armements. Enfin, les pays socialistes, qui ont déjà pour la plupart révisé en baisse les objectifs de leurs plans de développement, introduisent l'un après l'autre des mesures d'économie d'énergie et des hausses de prix répercutant sous une forme plus ou moins atténuée les perturbations du marché mondial.

Les États-Unis d'abord

2) *Si l'attention se concentre actuellement sur les Etats-Unis,* ce n'est pas seulement parce qu'il n'est pas banal de voir les citoyens de la plus grande puissance économique de tous les temps faire une heure de queue pour remplir le réservoir de leur voiture, et même dans certains cas ne pouvoir rentrer les récoltes faute de carburant. C'est parce que tout ce qui les affecte affecte du même coup l'ensemble des pays qui se trouvent, peu ou prou, dans leur zone d'influence. Parce que non seulement les pays de l'OTAN et de l'ASEAN, comme ceux de l'hémisphère occidental, mais aussi les régimes arabes dits modérés, Israël, le Japon, la Corée du Sud et même la Chine, la Yougoslavie et la Roumanie socialistes dépendent des Etats-Unis, dans une plus ou moins grande mesure pour leur sécurité. Parce que la tenue du dollar qui conserve valeur de référence universelle notamment pour les ventes de pétrole, commande la santé de l'économie mondiale. Parce que la stratégie de leurs multinationales, basée sur la seule recherche du profit maximum, pèse lourdement sur l'activité de l'ensemble du monde non communiste. Parce que leur énorme production agro-alimentaire leur confère, pour reprendre les termes d'un rapport de la C.I.A. de 1975, *« un droit virtuel de vie et de mort sur le sort des démunis » (1).* On l'a souvent dit : lorsque les Etats-Unis éternuent, le monde entier a la fièvre.

Une économie déjà « groggy »

3) *Le choc de la hausse du pétrole a atteint les Etats-Unis à un moment où leur économie était déjà « groggy »,* comme l'écrit *The Economist.* Les « analystes » hésitent, pour décrire l'avenir probable, entre les deux formules *recession* et *slump (effondrement). Le taux annuel* d'inflation, qui était de 6 % au début de 1977, est maintenant de l'ordre de 14 %. Le déficit commercial a atteint pour le mois de juin près de 2 milliards et demi de dollars, et l'on s'attend à voir le nombre des chômeurs *s'accroître d'ici à Noël de 1 à* 2 millions. Or les Etats-Unis sont fondamentalement une démocratie marchande, basée sur l'idée que le libre jeu des lois du marché garantit, de concert avec les institutions représentatives, le développement des sociétés et le bonheur des individus. Le *profit* est le moteur principal de l'activité. Rien n'est plus contraire à la mentalité américaine que l'idée de pénurie.

Une facture multipliée par soixante

4) *Les Américains doivent pourtant faire face, au moins provisoirement, à une pénurie, celle de cette énergie dont l'abondance et le bon marché ont permis le fantastique essor de leur pays.* Désormais, M. Carter le leur a dit, s'ils ne le savaient pas, elle sera chère et rare. Certes, ils disposent eux-mêmes d'importantes réserves d'hydrocarbures. Mais, s'ils cessaient d'importer, tout en maintenant le rythme actuel de consommation, ces réserves seraient épuisées en moins *de dix ans. Rien d'étonnant si,* depuis 1969, la facture des achats de pétrole à l'extérieur est passée d'un peu plus d'un milliard de dollars à soixante milliards de dollars.

Richard Nixon avait bien compris la situation, et c'est pour y faire face qu'il avait lancé le projet *Independence* dont le nom résume l'ambition. Le Congrès n'en a pas voulu. De même, lorsque, en 1974, après la guerre du Kippour, Henry Kissinger a cherché à faire adopter un prix-plancher de 7 dollars le baril pour limiter la consommation et encourager les investissements dans les énergies de substitution, il s'est heurté à un barrage insurmontable.

Pendant longtemps, les parlementaires ont fait échec aux efforts de M. Carter pour supprimer les contrôles qui maintiennent le prix des produits pétroliers à un taux artificiellement bas : ce qui fait qu'à l'heure actuelle, alors que le revenu par tête est comparable, la consommation de pétrole par tête dépasse de 50 % aux Etats-Unis celle de la France. Il faut dire que les énormes bénéfices réalisés par les grandes compagnies pétrolières d'outre-*Atlantique* que ne constituent évidemment pas le meilleur moyen de convaincre le citoyen de la nécessité d'augmenter les prix à la consommation.

Le coût des énergies de substitution

5) *Les Etats-Unis ne manquent pas de moyens pour faire face à la crise de leurs approvisionnements en énergie.* M. Carter a mis l'accent, comme on pouvait s'y attendre, sur le charbon : les réserves représentent paraît-il six cent soixante-six années de consommation au rythme actuel. Or l'Allemagne avait mis au point pendant la guerre un procédé de fabrication de carburant à partir de la houille, et l'Afrique du Sud, durement atteinte par l'arrêt des livraisons de pétrole iranien, produit dès à présent vingt mille barils par jour de synthétique *(Synfuel)* extrait du charbon. Deux usines expérimentales sont en cours d'achèvement outre-Atlantique, mais le prix de revient semble devoir être très élevé. De toute façon, l'accroissement du recours au charbon se heurte aux Etats-Unis à toutes sortes de difficultés écologiques et syndicales, pour ne pas parler des problèmes de sécurité.

La Chambre des représentants, avant même le discours de M. Carter, avait adopté un projet, actuellement soumis au Sénat, comportant un objectif de production de *Synfuel* de trois millions de barils-jour en 1990. Celui-ci peut, en effet, être extrait des sables bitumineux : la *technique* est au *point depuis* des années, et le Canada produit cent mille barils-jour dans le nord de l'Etat d'Alberta. On peut également en retirer des schistes qui existent en abondance dans le Colorado, le Wyoming et l'Utah, à raison, précise *Newsweek* dans sa remarquable étude sur les problèmes énergétiques, d'un baril pour 1,7 tonne de roche. Prix de revient dudit baril : 35 dollars, soit presque le double du prix-plancher de l'OPEP. En bonne théorie économique, c'est à ce cours, autrement dit au coût *marginal de l'énergie de substitution* que devrait s'établir le prix mondial du pétrole si l'accroissement des prix n'entraînait pas de tassement de la demande.

M. Carter a aussi parlé de l'énergie solaire. Mais ce qu'il a annoncé n'ajoute rien, à première vue, aux *prévisions* anciennes selon lesquelles elle fournirait à la fin du siècle 20 % de la consommation nationale: un milliard et demi de dollars ont déjà été consacrés à la recherche en ce domaine. Il n'a rien dit du pétrole d'Alaska, qui attend toujours l'oléoduc capable de l'acheminer, à travers le Canada, vers le Middle-West. Il n'a rien dit, non plus du nucléaire dans son discours télévisé et n'y a fait qu'une allusion assez brève, le lendemain — à Kansas-City. Ingénieur atomiste sensible aux préoccupations *des environnementalistes,* M. Carter a ajourné en arrivant à la Maison Blanche le programme de surrégénérateurs. Peut-être s'en mord-il aujourd'hui les doigts. Toujours est-il que le programme électronucléaire prévu pour 1985, qui était de 260 000 mégawatts, a été réduit de plus de moitié dans les faits. Cinq fois plus peuplés que la France, les Etats-Unis ne produiront alors que trois fois plus d'électricité nucléaire qu'elle. L'accident de Three-Mile-Island a encore ralenti les travaux, et le président, compte tenu des positions qu'il a prises antérieurement, ne voit pas bien, apparemment, ce qu'il pourrait faire pour redresser la situation.

La défaillance du pouvoir

6) L'approvisionnement en énergie étant un problème beaucoup plus fondamental pour l'avenir de la société américaine et du monde développé que le Vietnam ou la conquête de la lune, *la défaillance du pouvoir est indiscutable.* Elle met en évidence l'autre crise qui frappe les Etats-Unis et qui est la crise des institutions. A la veille de son discours du 15 juillet, la cote de M. Carter était tombée à 23 %, ce qui est un record absolu. Mais, au-delà de sa personne, c'est la fonction présidentielle qui se trouve mise en cause. Le *Wall Street Journal* a pu récemment faire état de l'opinion d'un politologue de l'université de Virginie, M. J.-S. Young, selon lequel *« Kennedy a été assassiné. Johnson a abdiqué. Nixon a été renversé et exilé. Ford a été battu alors qu'il se trouvait à la Maison Blanche. Carter apparaît de plus en plus faible. Peut-être sommes-nous dans une période où nous gaspillons chaque nouveau président...*

C'est toute la répartition des pouvoirs entre la Maison Blanche, le Congrès, le Big Business, et notamment les multinationales, les Etats, les lobbies, la presse, *les syndicats,* qui *demanderait* sans doute à être revue. Le régime américain n'est plus présidentiel que de nom. Il faudrait une sorte de Superman pour rendre à la fonction son prestige et au peuple la confiance en soi, le goût de l'effort, l'aptitude au sacrifice sans lesquels il n'est pas, riche ou pauvre, de grande nation. Un personnage d'une telle stature existe-t-il parmi les candidats virtuels à la Maison Blanche ? Ce n'est pas démontré. Et ce serait un miracle si l'effet de sursaut attendu du discours du 15 juillet se prolongeait durablement.

La supériorité perdue

7) *La crise économique et politique qui frappe les Etats-Unis survient en un moment où ils ont perdu leur supériorité militaire vis-à-vis de l'Union soviétique.* Les accords Salt 2, s'ils sont ratifiés, ralentiront la course quantitative aux armements, mais laisseront un champ très vaste à la course qualitative. En tout état de cause, bien avant leur expiration en 1985, les Soviétiques disposeront de plus de têtes nucléaires stratégiques que les Américains. Or ils ont déjà, en Europe, une supériorité classique qu'accroît encore, face au patchwork atlantique, la parfaite intégration des forces du pacte de Varsovie et la totale standardisation de leurs armements. Il est également acquis que, dès le début des années 80, l'U.R.S.S. aura les moyens de détruire d'un coup par surprise l'essentiel des Minuteman — les fusées intercontinentales américaines enfouies dans des silos — ainsi que les bombardiers stratégiques au sol et les sous-marins nucléaires à l'ancrage tout en conservant les moyens de dissuader d'éventuelles représailles des Etats-Unis par la menace d'attaques massives contre leurs villes. Même si les Soviétiques n'utilisent pas ce renforcement de puissance pour essayer d'imposer leurs vues aux uns et aux autres, il est évident qu'il les rendront de moins en moins vulnérables à des tentatives d'intimidation *américaines.*

Baisse de prestige et d'autorité

8) *Crise économique, baisse d'autorité de la présidence, diminution de la puissance militaire se combinent pour affaiblir le prestige et donc l'autorité des dirigeants américains à l'extérieur.* Au moment de la guerre israélo-arabe de 1973, les Etats-Unis, sous la ferme houlette de Nixon et de Kissinger, se souciaient *comme* d'une guigne de leurs alliés européens. Ceux-ci n'avaient qu'à suivre le conseil donné par Kipling au petit dans la jungle : *« se taire et obéir ».* Aujourd'hui, les émirs du Golfe le prennent de haut avec un pays qui, non content de patauger *à plaisir dans l'affaire iranienne,* s'est cru fondé à patronner la paix séparée égypto-israélienne. Un participant du sommet de Tokyo nous confiait de son côté sa surprise de voir qu'on n'avait pas témoigné à M. Carter plus de révérence ni même d'attention qu'à *aucun des six autres chefs* d'Etat ou de gouvernement présents. Les Etats-Unis ne donnent même plus l'impression de chercher à exercer ce *leadership* dont ils tiraient, il n'y a pas si longtemps encore, tant d'orgueil. Rien d'étonnant à ce que, de Pékin à Paris, en passant par Bonn, on exprime si ouvertement ses critiques à l'égard de Washington, on prenne tant de soin à maintenir ou à développer le contact avec Moscou.

Instabilité générale

9) *Rien d'étonnant non plus, dans ces conditions, si l'instabilité demeure la loi du monde.* Au Nicaragua, la chute de la dictature sanglante de Somoza risque d'entraîner l'avènement de ce *« second Cuba »,* dont la perspective empêche depuis quinze ans les dirigeants américains de dormir, inquiets qu'ils sont du sort de leurs chasses gardées du Guatemala et du Salvador. En Afrique australe et orientale, au Sahara, au Yémen, au Proche-Orient, en Afghanistan, en Indochine, des feux couvent, qui peuvent à n'importe quel moment devenir des incendies. La Turquie elle-même est au bord du précipice. Mais dans le moment présent, le centre principal de l'instabilité demeure l'Iran, où le « *gouvernement* » de M. Bazargan, tiraillé entre l'imam Khomeiny et l'armée, mérite de moins en moins son nom. Non seulement les Kurdes, mais les Arabes du Khouzistan défient le pouvoir. Or c'est au Khouzistan, où se succèdent émeutes et sabotages, que sont situées la plupart des installations pétrolières du *pays. Rien n'est donc moins sûr* que la poursuite des livraisons régulières de pétrole par l'Iran. Si l'on veut bien se rappeler que c'est la réduction de ces livraisons de 2 millions de barils par jour, soit 4 % seulement de la consommation mondiale, qui a entraîné la panique de l'hiver dernier et la relance de la crise du monde industrialisé, le moins qu'on puisse dire est qu'on est en droit de se poser quelques questions pour l'avenir.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Cité par E. Rothschild, Food politics Foreign Affairs, janvier 1976.

Prochain article :

COMMENT « FAIRE FACE »

POUR LES MINISTRES DES FINANCES DES « NEUF »

La hausse des prix du pétrole doit être répercutée sur les consommateurs

Bruxelles (Communautés européennes) *(A.F.P.).* — Les ministres des finances des Neuf ont constaté le 16 juillet que les hausses des prix du pétrole risquent d'avoir dès le second semestre de 1979 et en 1980 des *« répercussions néfastes considérables, tant sur la croissance que sur l'inflation au sein de la C.E.E. ».* Pour eux, ces hausses doivent être répercutées sur les consommateurs afin de réduire à plus long terme le rôle de l'énergie dans la production et la consommation. En outre, elles doivent être limitées à leurs incidences immédiates, c'est-à-dire que seuls les prix de l'essence et du fuel domestique peuvent être augmentés, et qu'il ne doit pas y avoir d'augmentations subsidiaires des prix et des revenus.

Le conseil des ministres des finances *« demande avec insistance »* aux partenaires sociaux dans la C.E.E. *« d'adapter leur attitude à ces nécessités lors des négociations salariales ».* Le vice-président de la Commission chargé des affaires extérieures, M. Haferkamp, avait déjà indiqué le 13 juillet que l'augmentation des prix du pétrole allait entraîner une baisse des revenus réels de la population dans la C.E.E. *(le Monde* daté 15-16 juillet).

D'autre part, les Neuf ont réexaminé la question des bonifications d'intérêt décidées en décembre en faveur de l'Italie et de l'Irlande, dans le cadre du système monétaire européen. Ces bonifications, qui se montent à 200 millions d'unités de compte par an pendant cinq ans, vont entrer immédiatement en vigueur. La Grande-Bretagne, qui souhaitait avoir l'assurance que, si elle entrait dans le S.M.E., elle pourrait en bénéficier aussi, a levé son opposition au versement des bonifications.

Enfin, plusieurs ministres, dont M. Monory, ont regretté la décision *« trop rapide »* prise la semaine dernière par la Bundesbank de relever son taux d'escompte. Les ministres, dans leur très grande majorité, se sont prononcés pour une plus grande concertation entre les Neuf sur les politiques des taux d'intérêt nationaux.

AFFAIRES

La société Legrand et le groupe Siemens sont en concurrence pour le rachat d'une filiale de la C.G.E.

Qui rachètera F.A.E.-Arnould, *filiale de la Compagnie générale d'électricité* (C.G.E.), spécialisée dans *l'appareillage électrique ?*

Deux sociétés sont sur les rangs : le groupe allemand Siemens, avec qui la C.G.E. a déjà signé au mois de mai un *accord de principe,* et la société Legrand, de Limoges, premier fabricant français d'appareillage électrique qui, à l'instigation des pouvoirs publics, a formulé une offre en dernière minute.

Voilà des années que la C.G.E. désire *« passer la main »* dans un secteur où les résultats n'ont pas été à la hauteur de ses espérances. F.A.E.-Arnould aurait perdu une dizaine de millions de francs en 1978, pour un chiffre d'affaires de 317 millions de francs et un effectif de deux mille cent soixante personnes. Déjà, il y a trois ans, la C.G.E. avait failli vendre cette société à son principal concurrent français, Legrand. L'affaire avait capoté à la dernière minute, les dirigeants de la firme limousine hésitant devant le prix à payer.

Division du travail

La C.G.E. a donc cherché un autre acheteur. De longues négociations se sont engagées avec Siemens. Elles ont débouché à la mi-mai sur un accord. Il prévoit une prise de participation de 50 % du groupe allemand dans F.A.E.-Arnould, prélude sans doute à une prise de contrôle totale. De plus, Siemens, un des géants de l'appareillage électrique mondial, pourrait, aux termes de l'accord, utiliser le réseau de distribution de la C.G.E. pour écouler ses produits en France et dans les pays où le groupe est mal implanté. Outre le prix qui serait fort important, l'intérêt de cet accord pour la C.G.E. résidait dans l'ouverture corrélative du marché allemand pour certains de ses produits, qui est inscrit en filigrane dans les textes.

Il s'agirait donc en fait d'un accord européen de division du travail. Fidèle à une politique consistant à *« couper les bras morts »,* la C.G.E. lâche à Siemens le petit appareillage électrique. En contrepartie, elle espère que le groupe allemand, qui connaît quelques échecs en matière de technologie avancée pour les centraux téléphoniques temporels, lui offrira son appui pour diffuser notamment ses matériels téléphoniques en Allemagne fédérale.

Ce projet d'accord (1) a suscité ces dernières semaines de vives réactions dans les milieux français de l'appareillage électrique. Des sociétés comme Merlin-Gerin, Télémécanique et Legrand se sont inquiétées de l'ouverture du marché français à un groupe aussi puissant que Siemens. Aussi le ministre de l'industrie leur a-t-il demandé s'ils étaient prêts à formuler une contre-proposition. Finalement, Legrand s'est décidé à présenter une offre pour reprendre F.A.E.-Arnould, quitte par la suite à rétrocéder certaines de ses activités à Merlin-Gerin, voire à d'autres sociétés françaises du secteur.

Les pouvoirs publics sont cependant hésitants. Certains hauts fonctionnaires sont sensibles à l'aspect international de l'accord entre C.G.E. et Siemens, à l'ouverture possible du marché allemand pour les matériels téléphoniques du groupe français. En outre, ils estiment qu'un peu de concurrence ne ferait pas de mal dans ce secteur et que l'argent que Legrand est prêt à investir dans F.A.E.-Arnould pourrait être aussi bien consacré à des investissements en recherches (la France a du retard par rapport à Siemens dans le domaine des contacteurs-disjoncteurs) et pour s'implanter sur les marchés étrangers.

D'autres se demandent cependant si Siemens et les autorités allemandes offriront réellement une contrepartie à la C.G.E. De plus, une fois introduit sur le marché français, Siemens ne risque-t-il pas de déborder massivement sur d'autres secteurs ? On en est là. Pourtant il va bien falloir choisir, dans les prochaines heures, entre les deux prétendants...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Il a été soumis au gouvernement *français,* qui doit donner, aux termes de la réglementation sur les investissements étrangers, son autorisation.

LA CHINE RENONCE A L'ACHAT DE DEUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES A LA FRANCE

La Chine a officiellement renoncé à l'achat de deux réacteurs nucléaires de 900 mégawatts à la société française Framatome. La décision a été annoncée le lundi 16 juillet par le vice-ministre chinois du commerce extérieur à un groupe d'industriels accompagnant le ministre français de l'industrie, M. Giraud, qui effectue une visite d'une semaine en Chine.

Le vice-ministre du commerce extérieur aurait, selon l'A.F.P., expliqué à ses interlocuteurs français que le projet avait été *« mis de côté »,* en raison de l'accident de Three-Miles-Island, mais aussi et surtout du récent « réajustement » en baisse des principaux objectifs économiques de la Chine.

C'est au début de 1978 qu'avaient commencé les négociations. Les Chinois souhaitaient n'acquérir qu'une centrale de type classique avec deux réacteurs à eau pressurisée de 900 MW chacun, afin de réaliser un transfert de technologie et de former leur personnel aux techniques nucléaires. Les discussions avaient bien avancé durant l'année 1978. En décembre, le Cocom, cet organisme sous domination américaine chargé du contrôle des exportations stratégiques vers les pays du bloc socialiste, avait même donné son accord (les réacteurs de Framatome étant encore fabriqués sous licence Westinghouse).

Mais ces derniers mois les négociateurs français avaient perçu un changement dans l'attitude des autorités chinoises, qui ont finalement renoncé d'autant plus facilement que la Chine est riche en pétrole et en charbon et qu'elle n'a pas besoin dans l'immédiat du nucléaire.

Certes chez Framatome, on n'avait jamais nourri d'illusions excessives. Il reste que, pour la firme, qui avait investi (avec Alsthom Atlantique et la Cogema) plus de 25 millions de francs dans ce contrat, c'est une nouvelle déconvenue, après celle enregistrée en Iran.

● *Blé américain pour l'Union soviétique.* — L'U.R.S.S. a passé une nouvelle commande, pour livraison en 1979-1980, de 600 000 tonnes de maïs et de 20 000 tonnes de blé aux Etats-Unis, a annoncé lundi 16 juillet le département de l'agriculture américain (*le Monde* du 13 juillet 1979).

Les achats soviétiques de céréales pour l'exercice en cours, qui s'achève le 30 septembre 1979, s'élèvent de leur côté à 14,7 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne durant le premier semestre

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COURANTE A FORTEMENT AUGMENTÉ

Londres *(A.F.P.).* — La balance courante britannique, après quatre mois *consécutifs de déficit,* est redevenue positive en juin, ayant dégagé un excédent de 61 millions de livres (contre un déficit de 75 millions en mai et de 217 millions en avril). Cependant, pour le premier semestre de 1979, elle a enregistré un déficit de 1 018 millions, alors que, pendant la *période correspondante de 1978,* le découvert n'avait été que de 161 millions.

En outre, compte tenu de retards dans l'enregistrement des importations, le déficit réel a probablement été de l'ordre de 1,9 milliard de livres.

Cette dégradation est intervenue malgré le développement de la production de pétrole. En juin, le déficit pétrolier de la Grande-Bretagne n'a ainsi atteint que 42 millions de livres, le plus faible montant mensuel enregistré jusqu'à présent, alors que, en juin 1978, il était encore de 117 millions. Le même mois, le déficit de la balance commerciale a été de 49 millions de livres contre 185 millions en mai. Cependant, de janvier à juin 1979, ce déficit s'est situé à 1 792 millions de livres contre 769 millions durant la même période de 1978.

R.D.A.

● *L'économie est-allemande,* dont les activités ont été affectées par un hiver particulièrement rigoureux, paraît n'avoir atteint que de justesse, pour le *premier semestre 1979,* les objectifs du Plan, qui prévoit un accroissement de 4,3 % du revenu national brut pour l'ensemble de l'année. Cette conclusion découle d'une analyse des indications fournies par les services officiels de statistiques à Berlin-Est. Il est annoncé que les résultats escomptés du côté de la production industrielle *« ont été atteints dans l'ensemble »,* mais les chiffres publiés font ressortir que l'industrie chimique, la construction mécanique, la production automobile, celle des machines agricoles et du ciment sont en retard sur les prévisions. — *(A.F.P.)*

LES MAR…

PARIS

Marché bien tenu

BOURSE DE PARIS -

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 JUILLET

Marché bien tenu

Le marché parisien des valeurs s'est assez bien tenu pour la première séance de la semaine, mieux même que les boursiers ne l'escomptaient : l'indice instantané gagnait 0,3 % environ en clôture.

Le discours du président Carter sur l'énergie n'a guère eu d'effet. A vrai dire, les familiers de la corbeille attendent que Wall Street exprime son verdict pour formuler le leur. Un scepticisme discret fleurissait, néanmoins, sous les colonnes du Palais Brongniart, si bien que les valeurs de pétrole, malmenées à la fin de la semaine dernière, se sont quelque peu redressées.

Ailleurs, on a relevé l'avance de Maisons Phénix, Denain-Nord-Est, P.U.K., Printemps. Le loyer de l'argent au jour le jour a bien continué à monter (9 1/2 % contre 9 3/8 %), mais apparemment, le marché y est résigné. D'une manière générale, les départs du 14 juillet ont fait entrer le marché dans un calme estival d'où, seul, un événement grave pourrait le faire sortir.

Sur le marché de l'or, le record historique établi par le cours de l'once sur la place de Londres n'a guère ému celle de Paris : si le lingot a gagné 300 F à 42 100 F, le napoléon est resté inchangé à 369,90 F. La rente 4 1/2 % 1973 a pris 27 F au-dessus de 1 180 F tandis que l'emprunt 7 % 1973 perdait 2,4 % à 5 320 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	13 juill.	16 juil.
Valeurs françaises ..	106	106,1
Valeurs étrangères ..	123,4	123,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	94,4	94,9

LONDRES

Le fait saillant à l'ouverture est la flambée des mines sud-africaines, en liaison avec l'envolée du métal jaune. Sur le reste du marché, les affaires sont calmes. L'on note cependant une légère progression des industrielles, dont l'indice monte de 0,4 point à 471,1. Les pétroles sont stables, mais les fonds d'Etat se raffermissent.

Or (ouverture) (dollars) 296 50 contre 287 45

VALEURS	CLOTURE 16/7	COURS 17/7
Beecham	533	535
British Petroleum (1)..	12 55	12 39/64
Courtaulds	88	88
De Beers	356	356
Imperial Chemical ..	334 ...	335
Rio Tinto Zinc. Cor..	267	268 ...
Shell	364	362 ...
Vickers	162 ...	164 ...
War Loan 3 1/2 %....	34 ...	34 ...
*West Driefontein	48 3/8	47 1/2
*Western Holdings ...	34 5/8	35 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE. — Chiffre d'affaires consolidé provisoire pour le premier semestre : 2 300 millions de francs (+ 17,5 %).

T.R.T. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre à structure constante : 479,5 millions de francs contre 477,8 millions.

PIRELLI SpA. — Bénéfice net pour 1978 : 6,9 milliards de lires contre 10,1 milliards. Ce résultat a été obtenu par des plus-values réalisées ou existantes, la plupart des filiales exploitantes étant déficitaires. Dividende : 45 lires.

IMMOFICE. — Bénéfice au 30 juin : 18,52 millions de francs contre 18,47 millions. Pour l'exercice entier, le conseil table sur une progression notable des résultats. Le dividende serait majoré d'un taux voisin de celui de l'érosion monétaire (20 F par action pour 1978).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Générale de Fond. c. 47.	1 p. 3	9 50
Rocamat c. 8	3 p. 5	... ..

NEW-YORK

Timide coup de chapeau

Le marché a réagi avec assez peu d'enthousiasme au plan Carter sur les restrictions d'énergie.

Les cours ont progressé faiblement et à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une avance de 1,38 point à 834,89. Sur 1 868 valeurs traitées, 828 ont monté, 593 ont baissé et 447 n'ont pas varié.

L'activité a sensiblement décru une fois encore et 26,62 millions de titres ont changé de mains contre 33,08 millions vendredi.

Simple coup de chapeau au chef de l'exécutif américain pour son action jugée courageuse autour du Big Board, mais dont les effets n'apparaissent pas évidents ? En fait, les opérateurs ont été désorientés par la tenue du dollar, dont la faiblesse leur est apparue en contradiction avec le bon accueil réservé dans tous les pays aux déclarations du chef de la Maison Blanche.

VALEURS	COURS 13 7	COURS 16 7
Alcoa	51 1/4	51 1/2
A.T.T.	57 1/4	57 1/2
Boeing	48 1/2	48 5/8
Chase Manhattan Bank..	38 5/8	48 ...
Du Pont de Nemours....	48 3 8	48 1/4
Eastman Kodak	54 5/8	54 7/8
Exxon	53 3/8	53 3/8
Ford	41 ..	41 .
General Electric	50 1/4	50 1/4
General Foods.	31 1/2	31 5/8
General Motors.........	56 ..	55 5/8
Goodyear	15 1 4	15 1/8
I.B.M.	69 7.8	70 1/2
I.T.T.	28 3/8	28 5/8
Kennecott	23 1.4	23 1/2
Mobil Oil	38 1/8	38 7/8
Pfizer	30 3 8	30 3 4
Schlumberger	76 3/8	76 7/8
Texaco	27 3/4	28 .
U.A.L. Inc.	25 ...	24 3/4
Union Carbide	39 ...	39 ...
U.S. Steel	21 3/4	21 3/4
Westinghouse	20 ...	20 ...
Xerox	61 5/8	61 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/7	17/7
1 dollar (en yens) ..	217 70	218 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 16 JUILLET - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

• Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16 7	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 257	4 244	4 150	4 360
Allemagne (100 DM) .	233 [illegible]	233 240	225	239
Belgique (100 F) ...	14 538	14 554	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.) .	211 400	211 860	205	216
Danemark (100 krd) .	81 110	81 100	78	83
Norvège (100 k) .	84 290	84 240	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 510	9 514	9 400	9 900
Italie (1 000 lires) .	5 179	5 174	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	257 200	257 720	251	264
Suède (100 krs)	100 570	100 450	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.) .	31 750	31 770	30 850	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 440	6 435	6 250	6 650
Portugal (100 esc.) .	8 745	8 740	8 500	10 ..
Canada ($ can. 1) .	3 676	3 658	3 570	3 800
Japon (100 yens) ...	1 961	1 959	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16 7
Or fin (kilo en barre) ..	41600	41800
Or fin (en lingot)	41800	42100
Pièce française (20 fr.)	369 90	369 90
Pièce française (10 fr.)	239 50	239 90
Pièce suisse (20 fr.) ..	348	342 50
Union latine (20 fr.) ..	306 80	307
Souverain	430	431 50
Pièce de 20 dollars	1761 20	1756
Pièce de 10 dollars	963	990
Pièce de 5 dollars	601	601
Pièce de 50 pesos	1630 50	1627 ..
Pièce de 10 florins	327 .	325 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LIRE ÉGALEMENT

● *L'Union soviétique a procédé, samedi 14 juillet, à l'essai souterrain d'un engin nucléaire* dans une région située au nord de la mer Caspienne. L'expérience, dont la puissance est restée inférieure aux 150 kilotonnes prévues par la convention américano-soviétique, est, selon l'Institut suédois de la recherche sur la défense, la dixième effectuée cette année par l'Union soviétique, contre six aux Etats-Unis pendant la même période. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1979 a été tiré à 552 755 exemplaires.

A B C D E F G

En Irak

Le maréchal Bakr s'efface au profit de M. Saddam Hussein

Bagdad *(A.F.P.)* — Le chef de l'Etat irakien, le maréchal Ahmed Hassan El-Bakr, a annoncé lundi soir 16 juillet, au cours d'une *intervention télévisée* à Bagdad *« qu'il a décidé, pour des raisons de santé, de se retirer de ses fonctions de président de la République, de secrétaire général du parti Baas irakien et de président du Conseil de commandement de la révolution irakienne ».*

Le maréchal Bakr a ensuite annoncé la nomination de M. Saddam Hussein, l'actuel vice-président du Conseil de commandement de la révolution, aux postes qu'il occupait jusqu'à présent.

On *indique* à Bagdad que M. Saddam Hussein avait déjà été élu au secrétariat général du Baas le 11 juillet dernier par les secrétaires régionaux du parti. Le lendemain, il était désigné à la présidence du Conseil du commandement de la révolution (C.C.R.) par les membres de ce conseil qui ont également décidé sa nomination à la présidence de la république irakienne.

M. Saddam Hussein, le nouveau chef de l'Etat irakien et président du Conseil du commandement de la révolution a prêté dans la soirée le serment constitutionnel M. Izzat Ibrahim, ancien *ministre de l'intérieur*, a été nommé vice-président du C.C.R. Cet organisme, la plus haute instance de l'Etat, a, d'autre part, créé un poste de premier vice-premier ministre qui a été confié à M. Taha Yassin Ramadan, cinq postes de vice-premier ministre, un ministère de l' *« administration locale »* et a procédé à un remaniement ministériel.

Au cours de son intervention *télévisée*, le *maréchal Bakr avait* indiqué qu'il *« envisageait depuis un an déjà de se retirer de la direction des affaires de l'Etat en raison de son état de santé ».* Le problème de la succession du chef de l'Etat était posé depuis 1975 à la suite de la subite détérioration de l'état de santé du maréchal Bakr. La nature de sa maladie n'a cependant jamais été révélée.

Agé de soixante-cinq ans, le maréchal Bakr avait accédé, le 30 juillet 1968, à la présidence de la République irakienne après le coup d'Etat du 17 juillet de la même année qui avait renversé le régime du président Rahman Aref. *Il était depuis considéré* comme un partenaire indispensable de M. Saddam Hussein, sa caution auprès de l'aile militaire du parti Baas au pouvoir, alors que son successeur représente l'aile civile du parti.

Le départ du maréchal Bakr — longtemps ajourné — semble *indiquer que M. Saddam Hussein* n'a plus besoin de caution auprès des militaires.

Le nouveau gouvernement

Premier vice-premier ministre : M. Taha Yassin Ramadan ;
Vice-premier ministre : M. Naïm Haddad ;
Vice-premier ministre : M. Tareq Aziz ;
Vice-premier ministre et ministre des transports et des communications : M. Saadoun Ghaidan ;
Vice-premier ministre : M. Adnan Hussein ;
Vice-premier ministre et ministre de la défense : général Adnan Khairallah ;
Affaires étrangères : M. Saadoun Hammadi ;
Education : M. Mohamed Mahoub ;
Justice : M. Mounzir Ibrahim ;
Finances : M. Tamer Razzouki ;
Logement et reconstruction : M. Mohamed Fadel ;
Planification : Dr Taha Ibrahim Al Abdallah ;
Santé : M. Riad Ibrahim Hussein ;
Industrie : M. Taher Tewfik ;
Enseignement supérieur et recherche scientifique : M. Issam Abed Ali ;
Pétrole : M. Tayeh Abdel Karim ;
Commerce : M. Hassan Ali ;
Jeunesse : M. Abdel Karim Mahmoud ;
Agriculture et réforme agraire : M. Amer Mahdi ;
Ministre d'Etat aux affaires étrangères : M. Hamed Alwan ;
Culture et information : M. Latif Nassif Jassem ;
Irrigation : M. Abdel Wahab Mahmoud Abdallah ;
Travail et affaires sociales : M. Babakr Mahmoud Rassoul ;
Affaires religieuses : M. Ahmed Abdel Sattar ;
Ministre d'Etat chargé de la coordination entre le gouvernement et l'organisation autonomiste kurde : M. Khaled Abed Osman ;
Gouvernement local : M. Abdel Fattah Mohamed Amin ;
Intérieur : M. Saadoun Chaker ;
Ministres d'Etat : MM. Hachem Hassan, Abdallah Ismaïl Ahmed, Aziz Rached et Obeidallah Moustapha.

A MONROVIA

Plus de trente chefs d'État ou de gouvernement participent au seizième sommet de l'OUA

Plus de trente chefs d'Etat ou de gouvernement sur quarante-neuf participent, à Monrovia, jusqu'au 20 juillet, à la *seizième* conférence annuelle de l'Organisation de l'unité africaine. Comme le veut la coutume, ce mardi 17 juillet, le maréchal Nemeiry cédera la présidence à l'hôte de ce sommet, M. William Tolbert, élu pour un an. Et comme le veut également une coutume non écrite, les dirigeants africains vont s'employer à tenter d'apaiser les conflits qui les opposent de plus en plus ouvertement.

La trente-troisième session du conseil des ministres des affaires étrangères de l'OUA a, en effet, été marquée par un souci de calmer les esprits. Les principaux conflits interafricains — Tchad, *Ouganda, Sahara occidental* — n'ont pas donné lieu à trop d'éclats. Les ministres ont abandonné aux chefs d'Etat la tâche de se prononcer sur la représentativité de la délégation de N'Djamena — qui n'a pas été autorisée à siéger — de tenter de régler le différend qui oppose, à propos *du nouveau régime ougandais*, le président du Soudan à son homologue tanzanien — qui se sont rencontrés lundi soir — et d'entendre le rapport du « Comité des sages » sur l'ancien Sahara espagnol. Sur ce dernier point, les perspectives de négociation semblent bien minces : alors que le président Chadci s'est déjà envolé pour la capitale du Libéria, le roi Hassan II a renoncé à se rendre à Monrovia, où la rencontre, prévue lundi entre le Polisario et les Mauritaniens n'a pas eu lieu.

L'absence de Bokassa Ier

Pour éviter de s'empêtrer dans la querelle du Proche-Orient, qui oppose notamment, au sein de l'O.U.A., l'Algérie et la Libye à l'Egypte, l'Afrique semble choisir de mettre l'accent sur l'appui au peuple palestinien et la condamnation d'Israël plus que sur la *réprobation de l'attitude du Caire*, dont personne ne demande d'ailleurs l'expulsion. Sensibles à cet état d'esprit, Alger et Tripoli semblent avoir d'ailleurs renoncé à utiliser Monrovia pour y lancer une attaque en règle contre le président Sadate, lequel y est venu en personne et à grands renforts de *sécurité* — quatre avions chargés d'armes et de soldats — défendre son point de vue, alors que le colonel Kadhafi sera absent.

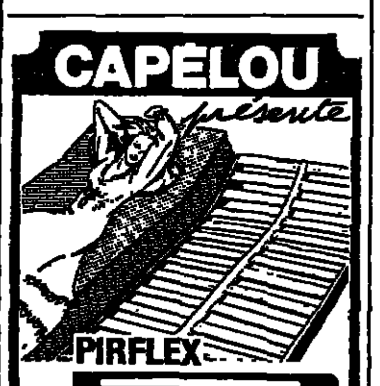
Le sommet panafricain devrait se faire encore plus discret sur des questions comme la création d'une « force de paix » — objet de *sérieuses divisions* — ou sur l'enquête à propos des massacres d'écoliers à Bangui, dont les résultats seront évoqués à *huis clos* et en l'absence du principal intéressé, Bokassa Ier. Même sur le Zimbabwe-Rhodésie, le compromis devrait se faire entre les partisans d'un « appui exclusif » à la guérilla et ceux qui, tout en refusant d'entendre une délégation de Salisbury, souhaitent que l'évêque *Muzorewa* soit associé à toute tentative de règlement négocié.

Le seul éclat notoire de la session du conseil des ministres a opposé Cotonou à Libreville, le Bénin obtenant que les chefs d'Etat étudient le dossier de ses ressortissants expulsés du Gabon, notamment depuis un an. Comme lors du sommet de Khartoum, en juillet 1978, le Bénin continue de reprocher au président Bongo d'avoir offert l'hospitalité, voilà *près de trois ans, aux mercenaires* de Bob Denard qui avaient tenté, à l'époque, de prendre le pouvoir à Cotonou. Les mesures de rétorsion prises depuis contre neuf mille ressortissants béninois du Gabon figurent donc à l'agenda du sommet de Monrovia.

L'Afrique aurait-elle donc plus peur que par le passé de ses propres faiblesses puisqu'elle donne, une nouvelle fois, l'impression de vouloir se contenter de maintenir à flot le radeau du panafricanisme ? Depuis le conflit angolais, qui avait provoqué une cassure, les sommets de l'O.U.A. le laissent de plus en plus percevoir. Droit à l'autodétermination des peuples, intangibilité des frontières coloniales, non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre, respect des libertés individuelles, ces principes sur lesquels l'organisation a été fondée en 1963 sont de plus en plus battus en brèche quand ils ne s'opposent pas les uns aux autres.

Pour avoir trop souvent éludé ces incompatibilités, l'O.U.A. est devenue un forum bien plus que l'instrument susceptible d'apaiser les conflits intrafricains afin de canaliser les énergies du continent au profit de sa « libération totale », donc de la lutte contre les régimes minoritaires européens de sa partie australe. Il reste que, chaque année à la même époque, les deux tiers des leaders africains se retrouvent, soit qu'ils jugent utile de plaider en personne une cause, soit qu'ils entendent protéger ainsi le blason du panafricanisme.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS VEUT BOYCOTTER TOUTE BANQUE QUI TAXERAIT LES CHÈQUES

L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) étendra à toute banque qui déciderait de taxer les chèques la campagne de boycottage qu'elle a lancée le 10 mai dernier contre le Crédit du Nord. Par ailleurs, en cas de généralisation de la formule des chèques payants, l'U.F.C. *« y verra une entrave à la concurrence et demandera immédiatement à la Commission de la concurrence de se saisir d'une plainte pour entente, même si les modalités d'application d'une telle mesure devaient différer d'une banque à l'autre »*, précise-t-elle dans un communiqué diffusé le lundi 16 juillet. Dans ce cas, l'U.F.C. envisagera *« une action contre les banques devant les tribunaux pour détournement de l'esprit de la loi de 1935 instituant la gratuité des formules de chèques ».* En outre, *« pour priver les banques des liquidités considérables émanant des particuliers dont elles bénéficient gratuitement et contribuer ainsi à diminuer le nombre de petits chèques en circulation, elle organisera, en liaison avec des organisations d'usagers, toutes modalités de riposte, dont des retraits à vue importants et réguliers ».*

Au Crédit du Nord, où aucune opération n'a encore été taxée, on déclare que très peu de réclamations ont été enregistrées (une quinzaine de lettres adressées au siège, assorties d'une menace de fermeture de compte) et que, au surplus, seul un faible pourcentage (moins de 10 %) de la masse des six cent mille comptes de particuliers était susceptible d'être taxé.

Sur un autre plan, l'U.F.C. propose à toutes les banques l'ouverture de négociations pour étudier les modalités d'une campagne d'information visant à restreindre l'émission de petits chèques, tant par l'administration et les entreprises que par les particuliers. M. Monory, ministre de l'économie, qui a reçu vendredi 13 juillet l'U.F.C., est favorable à une telle campagne. Ni favorable ni hostile aux chèques payants, le ministre a rappelé aux représentants de l'U.F.C. qu'*« une libre concurrence devait s'exercer entre les banques et que les consommateurs devaient y contribuer activement. »*

La baisse sensible de la devise américaine traduit le scepticisme des marchés sur le programme Carter

L'once d'or à 297 dollars

La baisse du dollar, amorcée lundi 16 juillet en fin de matinée, s'est accentuée mardi 17 juillet sur les marchés des changes. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est retombé au plus bas niveau depuis le début de l'année : 1,8125 DM contre *1,82 DM la veille* et *1,83 DM à la* veille du week-end. A Paris, le dollar est descendu un peu au-dessous de 4,23 F contre 4,2450 F lundi et 4,2570 F vendredi. Les banques centrales sont intervenues assez activement depuis le début de la semaine pour freiner la baisse du dollar, la Bundesbank *se montrant, néanmoins,* assez réticente et préférant laisser à la Réserve fédérale des Etats-Unis le soin de défendre sa monnaie (ce qui revient au même puisque la Réserve fédérale ne peut le faire qu'en cédant sur le marché des marks empruntés à la Bundesbank).

La *réaction des milieux financiers* internationaux à la publication du plan Carter sur l'énergie est donc défavorable. Les opérateurs se déclarent — en privé — fort sceptiques sur l'efficacité de ce plan, et font remarquer que, dans l'immédiat, aucune mesure concrète n'est prévue pour réduire, à court terme, la facture pétrolière des Etats-Unis, notamment en ce qui concerne un relèvement éventuel des *prix du pétrole produit dans* ce pays.

Très logiquement, le prix de l'or a enregistré une nouvelle avance. Déjà en hausse lundi après-midi sur le marché de New-York et celui de Hongkong, le cours de l'once, après avoir battu, lundi matin, son record à 291,40 dollars *contre* 287,45 *dollars* vendredi, s'est élevé brutalement aux alentours de 297 dollars, non loin des 300 dollars considérés récemment comme un objectif rapproché.

LE BRÉSIL SUSPEND SES EXPORTATIONS DE CAFÉ

Le Brésil a décidé de suspendre ses exportations de *café* pour une période indéterminée, afin de freiner la baisse des cours sur le marché international. *Les exportations* ne reprendront, a *précisé* l'Institut brésilien du café *(I.B.C.)*, qu'après une stabilisation des cours. Dans l'immédiat, estime l'I.B.C., l'objectif est d'enrayer la spéculation à la baisse. Cette suspension est la seconde en deux mois : au début de juin dernier, le Brésil avait déjà pris une telle mesure, à la suite des gelées qui avaient affecté les plantations, puis l'avait rapportée. A la suite de ces gelées, les cours du café s'étaient brusquement gonflés, pour retomber lourdement par la suite.

● *Forte augmentation des importations pétrolières en France.* — Les importations de pétrole brut de la France ont atteint 54 millions de tonnes au cours des cinq premiers mois de 1979, soit 10,6 % de plus que pour la *même période* de l'année dernière, indiquent les statistiques diffusées le 16 juillet par le Comité professionnel du pétrole. L'augmentation des achats a été encore plus forte pour les produits pétroliers raffinés : +30,1 % entre janvier et mai 1979, atteignant 4,6 millions de tonnes. Les *exportations* de produits *raffinés* ont, de leur côté, progressé de 4,9 % à 6,3 millions de tonnes.